# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13113 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 27 MARS 1987


## M. Andreotti jette l'éponge

Rome, en capitale historique de l'Europe communautaire, fêtait le trentième anniversaire du traité qui porte son nom. L'Italie tout entière s'inquiétait de l'état de santé d'un homme qui, plus qu'aucun autre, incarne à ses yeux la République, M. Sandro Pertini. Bref le pays, en ce 25 mars, oubliait la crise du palais Chigi, le siège du gouvernement, et M. Andreotti la lui a un peu brutalement rappelée en fin de journée.

Pressenti il y a un peu plus de deux semaines pour essayer de former un gouvernement après la démission du socialiste Bettino Craxi, M. Andreotti a déclaré forfait : le replâtrage de la coalition à cinq qui a fait découvrir à l'Italie pendant trois ans et demi ce qu'est la stabilité gouvernementale lui a paru impossible.

Sans doute celui que l'on appelle le « vieux renard », tenace et rusé, fort d'une longue expérience puisque c'était la dixième fois qu'une telle mission lui incombait et qu'à cinq reprises il la mena à bien, aurait-il fini par aboutir s'il avait pu disposer de temps. Mais son parti, la démocratie chrétienne, le pressait de conclure avant que ne s'ouvre, le 31 mars à Rimini, le congrès du Parti socialiste. Ce congrès aurait à coup sûr renforcé M. Bettino Craxi dans les exigences qu'il mettait à sa participation à un nouveau gouvernement à cinq, à savoir la garantie que se tiendraient le 14 juin, comme prévu, des référendums sur la justice et, surtout, sur le nucléaire dont la démocratie chrétienne ne veut pas.

C'est sur cette question que M. Andreotti a buté : l'opinion italienne, profondément traumatisée par la catastrophe de Tchernobyl, est majoritairement antinucléaire. Un référendum sur ce thème aurait mis en minorité la démocratie chrétienne et fait apparaître M. Craxi comme le leader naturel d'un très large courant gagné par les inquiétudes des écologistes. C'est ce qui explique que le Parti socialiste, quitte à briser le « pentapartito », la coalition à cinq, n'ait pas voulu transiger sur le principe de cette consultation populaire.

Ce conflit est révélateur de la véritable nature de cette crise. Il ne porte pas en effet sur le fond : les partis qui s'opposent aujourd'hui n'ont jamais pris la peine de définir la politique dont devait se doter l'Italie en matière d'énergie, et l'on peut penser que, s'ils l'avaient fait, ils auraient pu trouver un terrain d'entente. Le sujet n'est en fait utilisé (« instrumentalisé », disent les Italiens) que comme arme tactique dans la lutte pour le pouvoir.

Après le constat d'échec de M. Andreotti, on peut penser qu'il ne reste plus à M. Cossiga, le président de la République, qu'à dissoudre le Parlement et s'en remettre aux électeurs. Même dans cette hypothèse les grandes manœuvres ne seraient pas terminées. Quand les élections auront-elles lieu ? Avant les référendums, ce qui, selon la constitution, rendrait ces derniers impossibles pendant près de deux ans, ou après ? Qui assumera la présidence du conseil pendant la période préélectorale ? M. Craxi se battra pour être celui-là et la démocratie chrétienne, pour l'en empêcher. A moins que M. Cossiga n'ait recours à une personnalité considérée comme « neutre » pour former un gouvernement de transition.

Quoi qu'il advienne, tout cela renvoie un pays qui a réussi ces dernières années une remarquable percée économique et politique sur la scène internationale à des mœurs politiques qu'un peu prématurément il avait crues passées de mode.

Six Tunisiens et deux Français inculpés

## Les terroristes arrêtés à Paris seraient liés à l'Iran

*Six Tunisiens et deux Français, l'un d'origine libanaise, l'autre d'origine algérienne, ont été déférés, ce jeudi 26 mars, au parquet de Paris qui devait ouvrir une information judiciaire dans le cadre de la loi antiterroriste. M. Gilles Boulouque a été désigné comme magistrat instructeur. Ces huit personnes, appréhendées à Paris le 21 mars, appartiendraient à un réseau lié au Hezbollah pro-iranien et pourraient avoir une responsabilité dans les attentats commis en France à l'automne dernier.*

« *Une des plus belles affaires antiterroristes.* » Tel est le commentaire officieux, au ministère de l'intérieur, après le démantèlement, par la DST, d'un réseau logistique, installé depuis quelques années en France et lié au Hezbollah pro-iranien. En intervenant, samedi 21 mars, peu après 22 heures, rue de la Voûte, à Paris (12e arrondissement), la Direction de la surveillance du territoire a, sans aucun doute, neutralisé un réseau terroriste qui s'apprêtait à commettre une nouvelle vague d'attentats en France.

Mais ce succès, après celui qu'ont obtenu les Renseignements généraux aux dépens d'Action directe, pose dans l'immédiat aux enquêteurs plus de questions qu'il n'en résout. Trois, au moins : quel est le lien de ce réseau, se réclamant de l'intégrisme islamique, avec les attentats de 1986, car il semble qu'il y en ait un ? Quel est le rapport entre leurs projets d'action et les tractations sur le sort des otages français au Liban, ainsi qu'avec le verdict ayant condamné à perpétuité Georges Ibrahim Abdallah ? Quel est enfin le degré d'imbrication de ce réseau avec l'Etat iranien, complicité qui ne semble guère faire de doute pour la DST ?

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

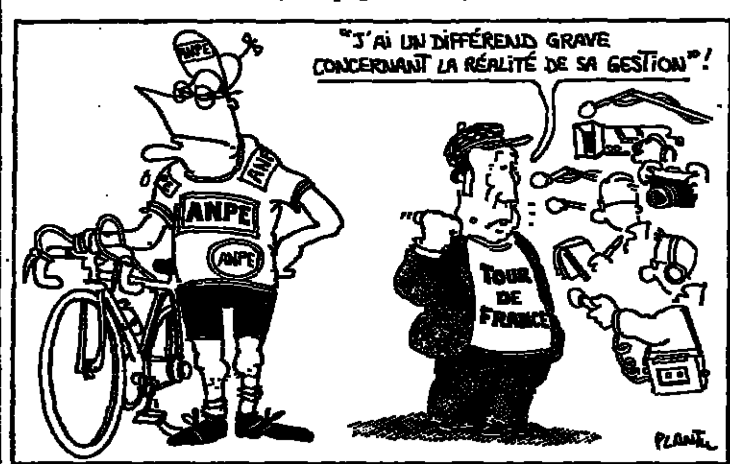
(Lire la suite page 12.)

2 654 500 demandeurs d'emploi

## Le taux de chômage a atteint 11 % en février

*Les chiffres du chômage de février publiés le jeudi 26 mars confirment les propos pessimistes tenus la veille par M. Chirac à « L'heure de vérité ». Pour le quatrième mois consécutif, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté en données corrigées des variations saisonnières de 42 000, portant le nombre total à 2 654 500. Malgré une diminution de 30 000 en données brutes, le taux de chômage atteint la barre des 11 %.*

(Lire pages 5 et 6.)






Des manifestations de l'automne aux états généraux

## Les étudiants entre l'amphi et le salon

**Pendant quelques jours, le monde étudiant va s'exprimer en stéréophonie. Du 27 au 29 mars se réuniront à Saint-Denis les états généraux de l'enseignement supérieur. Au même moment, du 27 mars au 1er avril, se tiendra sous la Grande Halle de La Villette, le Salon de l'étudiant, organisé par la revue *l'Etudiant* et inauguré par M. François Mitterrand. Les hasards du calendrier sont parfois riches de sens...**

Difficile d'imaginer décors, ambiances et scénarios plus différents. D'un côté, l'université de Saint-Denis (Paris-VIII) qui, dans la bonne tradition vincennoise et sous l'œil gourmand de M. Georges Lapassade – l'éternel gourou des mouvements spontanés (1), – a été l'une des plus actives lors du mouvement de novembre-décembre dernier.

Saint-Denis « la gauchiste », qui ouvre encore ses portes aux non-bacheliers et à un grand nombre d'étudiants étrangers. Saint-Denis qui a été choisie pour tenir ces états généraux prévus par la « coordination étudiante » de décembre dernier et qui accueillera les quelque 1 500 délégués désignés par leurs universités pour réfléchir à l'avenir de l'enseignement supérieur et formuler leurs revendications. Séances plénières sous chapiteau, faute d'amphis assez vastes, salles de cours transformées en dortoirs pour l'hébergement, organisation spartiate et atmosphère d'AG assurées.

De l'autre côté, le décor moderniste de La Villette, 16 000 mètres carrés de moquette, 520 exposants, de l'université de Nice à celle de Paris-I en passant par l'ESSEC et Polytechnique, sans oublier ministères et entreprises. Dès sa seconde édition, le Salon de l'étudiant est devenu une énorme machinerie prête à recevoir cent mille visiteurs et à voir défiler les hommes politiques (MM. Rocard et Séguin, Monory, Noir et Valade, après l'inauguration par le président de la République), les vedettes du show business et les ténors des médias. Avec en prime le relais d'Europe 1 et le soutien de TF1 qui ouvrira son antenne deux heures par jour, de 7 heures à 8 h 45. Ambiance techno, disco, vidéo garantie. Et un objectif affiché par les organisateurs : fournir le maximum d'informations permettant à chacun de « *bien choisir ses études et son métier* ».

Le contraste est saisissant. Ici les universités seront représentées par des délégués étudiants, là par des stands d'exposition.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 12.)

(1) *L'Université en transe*, par Patrick Bonnard, Remi Hess et Georges Lapassade, éd. Syros.

## Pour un nouveau discernement

Dès lors que les mots *culture* et *génial* sont appliqués indifféremment à un clip de pub, un pantalon ou Shakespeare, comment reconnaître encore et sauver les œuvres de l'esprit dignes de ce nom ? Ces dernières années, mettre Kant au-dessus de Mourousi, c'était jouer les « *chiens de garde* » de la bourgeoisie, signer son appartenance à la classe dominante, pécher par élitisme et archaïsme, bouder le siècle. Etre *démocratiquement* moderne, ce serait mettre tout sur le même plan, génies d'hier et soif d'aujourd'hui...

Le balancier entame un mouvement inverse. Dans *la Défaite de la pensée*, un des essais les plus profonds depuis *la Trahison des clercs* de Julien Benda, Alain Finkielkraut analyse la lente ruine de la culture par ce qui, sous le même nom, la nie. Devant le nivellement, la dilution, dans le zapping culturel, va-t-on vers un *nouveau discernement* ?

B. P.-D.

*[Lire notre dossier « LE MÉTIER D'INTELLECTUEL »]*



Les déboires d'un premier ministre

## Vent de fronde en Malaisie

*KUALA-LUMPUR*
*de notre envoyé spécial*

Une belle empoignade s'annonce au sein de cette fédération de treize Etats qui n'a plus connu de grave crise depuis les affrontements ethniques de 1969. L'enjeu : le poste de premier ministre, occupé depuis six ans par le Dr Mahathir, lequel semblait pourtant mieux installé que jamais aux commandes après sa victoire électorale, écrasante, d'août 1986. Mais voilà, en l'espace de sept mois, le contexte politique a changé, et le Dr Mahathir joue sans doute la partie la plus serrée de sa carrière.

La vie politique, dans ce pays de seize millions d'habitants – 48 % de Malais musulmans, 34 % de Chinois et 9 % d'Indiens, pour ne mentionner que les groupes ethniques les plus importants – s'organise autour de l'UMNO (Organisation de l'union nationale malaise), parti dominant de la coalition au pouvoir. Bénéficiant de l'assise ethnique la plus large – et de loin, – l'UMNO fait la pluie et le beau temps depuis l'indépendance. La machine est même bien rodée : son président est premier ministre et son vice-président, vice-premier ministre. Le moment venu, le second succède au premier et se dote à son tour d'un héritier.

Réunissant tous les trois ans quelque mille cinq cents délégués, les congrès de l'UMNO jouent donc bien davantage que le rôle de « primaires » dans ce régime parlementaire ; en fait, ils confirment ou défont les premiers ministres. Or, dans le monde malais, une fois choisi, le chef dispose de pouvoirs très étendus, et il est traditionnellement mal venu de défier son autorité. Le Dr Mahathir, qui n'est âgé que de soixante et un ans, aurait-il abusé de ce mandat ? Toujours est-il que, huit mois à peine après avoir renforcé l'assise de la coalition gouvernementale, lors du scrutin législatif d'août, le premier ministre fait face, alors qu'un congrès de l'UMNO est prévu fin avril, à une fronde au sein de son propre parti, et qu'il risque d'y laisser quelques plumes.

Les deux artisans de cette « rébellion » sont deux poids lourds de la vie publique, MM. Musa Hitam et Razaleigh Hamzah. Le premier a fait un long bout de chemin aux côtés du Dr Mahathir, confortant ainsi son assise au sein de l'UMNO. Il en était même, voilà un an encore, le second, donc l'héritier présumé.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $.

# Etranger

## TCHAD : après leur défaite de Ouadi-Doum

# Des unités libyennes évacueraient Faya-Largeau

Des colonnes de soldats libyens auraient commencé, depuis mercredi matin 25 mars, à évacuer la grande palmeraie de Faya-Largeau, dernière grande base occupée par les troupes de Tripoli dans le nord du Tchad. Avant de se diriger vers le nord, ces soldats auraient fait sauter plusieurs dépôts de carburant et de munitions, dans la nuit de mardi à mercredi.

On estime, de source française, que la victoire des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) à Ouadi-Doum, le dimanche 22 mars, a privé les forces du colonel Kadhafi de leur unique piste d'atterrissage en dur dans le Nord, leur ôtant par la même occasion toute possibilité d'appui logistique. Dès lors, la garnison de Faya-Largeau était dans une situation critique. Faya-Largeau pourrait donc être évacuée sans combats et reprise rapidement par les forces du président Hissène Habré, qui, semble-t-il, redescendent vers la palmeraie depuis Ouadi-Doum. Toutefois, on indique de source militaire française, qu'il n'y a pas actuellement *« d'indice significatif »* démontrant une évacuation organisée de Faya-Largeau. On ajoute, de même source, que la situation de la garnison libyenne est cependant *« intenable et précaire »*.

Le porte-parole du département d'Etat américain, M. Charles Redman, a indiqué mercredi : *« Nous n'avons pas de raisons de douter »* de l'évacuation libyenne de Faya-Largeau. Washington *« étudie très activement »*, a-t-il ajouté, la question d'une aide militaire supplémentaire au Tchad, qui pourrait s'élever à environ 10 millions de dollars.

### Avertissement à M. Goukouni-Oueddeï

La Libye a reconnu, pour la première fois, mais de manière implicite, la chute de Ouadi-Doum, indiquant, selon l'agence libyenne de presse Jana, que Tripoli tenait la France pour *« responsable du sort »* des Libyens capturés, qu'elle a qualifiés de *« techniciens coopérants »* et de *« résidents »* au Tchad. L'évacuation de Faya-Largeau semble confirmée de la même manière, si l'on en juge par un autre commentaire de Jana affirmant que *« les forces libyennes ne se trouvent plus à Faya-Largeau depuis 1983 »*. Jana rappelle, d'autre part, qu'*« il y a des Tchadiens qui habitent en Libye »*, ce qui pourrait constituer un avertissement à M. Goukouni Oueddeï, qui se trouve toujours à Alger, mais dont environ mille cinq cents partisans (en comptant les familles) résident effectivement en Libye, où ils sont étroitement contrôlés par les autorités locales.

Les autorités tchadiennes, qui ont publié un bilan impressionnant de la bataille de Ouadi-Doum (mais qu'il est impossible de vérifier), interdisent la présence de tout journaliste étranger au Tchad. L'ambassade du Tchad à Paris ne délivre plus aucun visa et, mercredi, trois journalistes travaillant pour des organes de presse britanniques se sont vu signifier leur expulsion du pays. Il s'agit de Jean-Loup Fiévet, de l'agence Reuter, d'Elizabeth Blunt et de Lise Doucet, de la BBC.

A Genève, le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) a exprimé sa *« surprise »* à la suite des informations indiquant que les troupes tchadiennes utilisent des prisonniers de guerre libyens pour faire fonctionner une partie du matériel militaire récupéré à Fada et à Ouadi-Doum. Selon des sources françaises, les FANT utiliseraient actuellement ces soldats libyens dans leur redéploiement vers Faya-Largeau. – *(AFP, Reuter.)*

## La visite de M. Mitterrand à Alger

# Profiter d'un « petit vent tiède »

M. François Mitterrand était attendu ce jeudi 26 mars en fin de matinée à Alger pour une visite de quelques heures. Son programme comportait un entretien avec le président Chadli, qu'il n'avait pas revu depuis une visite analogue en octobre 1984, puis un déjeuner à Tipasa, site archéologique romain à proximité d'Alger. Le chef de l'Etat français devait tenir une conférence de presse avant de regagner Paris en fin d'après-midi.

Cohabitation oblige, M. Mitterrand est parti accompagné de M. Jean-Bernard Raimond, qui aura des entretiens avec son homologue algérien, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, et qui a déjà fait une visite très discrète à Alger le 24 février, au moment du procès de Georges Ibrahim Abdallah.

Le concours de l'Algérie dans les tractations pour la libération des otages français du Liban devait sans doute tenir une bonne place dans la conversation des deux chefs d'Etat. Il devait être question également de l'évolution de la situation au Tchad. L'Algérie, qui offre l'hospitalité à M. Goukouni Oueddeï depuis plusieurs semaines, voit, semble-t-il, d'un bon œil ses négociations avec les émissaires de M. Hissène Habré. Mais elle souhaite que l'ancien chef du GUNT joue davantage qu'un rôle secondaire dans son pays s'il y a une réconciliation officielle entre les deux hommes. On se félicite, à Paris, du rôle *« modérateur »* exercé par la diplomatie algérienne auprès du colonel Kadhafi, mais M. Mitterrand n'envisageait évidemment pas de rencontrer M. Goukouni Oueddeï.

La question du Sahara occidental est un des sujets qu'aborde traditionnellement l'Algérie au cours de telles visites. Ses hôtes français se contentent toujours de faire des déclarations de principe sur le droit des peuples à l'autodétermination. Cela n'engage à rien et n'est pas de nature à compromettre les bonnes relations avec le Maroc.

### Eternels contentieux

Non moins rituellement, le *« dialogue »* franco-algérien comporte un volet sur les éternels contentieux *« en voie de règlement »* : cessions des biens des derniers pieds-noirs vivant dans le pays ; problème des enfants de couples mixtes divorcés. Les négociations pour la signature d'une convention judiciaire n'avancent guère. Il avait été décidé en septembre 1986, à l'occasion d'une visite de M. Jacques Chirac, qu'une commission chargée d'étudier ces contentieux rendrait ses conclusions dans un délai de trois mois. On ignore toujours le résultat des travaux.

On estime à l'Elysée qu'un *« petit vent tiède »* souffle entre Alger et Paris en ce moment, après une période de relative tension. Apparemment, le gouvernement de M. Chirac entend faciliter cette embellie. Après le changement de majorité, les ministres ont été presque aussi nombreux que leurs prédécesseurs socialistes à faire le pèlerinage d'Alger. Les échanges de bons procédés ont lieu dans une relative discrétion entre responsables de la sécurité. La dernière en date des satisfactions offertes par Paris à un régime disposant de bons renseignements sur le terrorisme est l'interdiction de la revue *Alternative démocratique*, avatar d'*El Badil*, déjà interdite en décembre. Ses animateurs, proches de MM. Ahmed Ben Bella, dénoncent l'*« arbitraire absolu »* de cette mesure. L'arrêté du ministre chargé de la sécurité indiquait sans ambage que la diffusion du périodique était, *« dans le contexte actuel, de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France »*.

En principe, la visite de M. Mitterrand fait partie de la routine diplomatique au Maghreb. Mais rien n'est simple en France dès lors qu'il s'agit de l'Algérie. L'association de rapatriés le RECOURS *« s'étonne »* de la date choisie, rappelant que ce 26 mars est le vingt-cinquième anniversaire de la fusillade de la rue d'Isly, à Alger. Ce jour-là, plus de deux cent cinquante manifestants français furent tués ou blessés lors d'un tir confus de l'armée. Le RECOURS aurait voulu que le président de la République, *« s'il ne peut remettre son voyage »*, aille déposer une gerbe à la mémoire des victimes dans cette rue aujourd'hui débaptisée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

## CENTRAFRIQUE

# Le président Kolingba obtient le retour à Paris du « patron » des forces françaises

Après une série d'incidents survenus récemment entre la population de Bangui et la garnison française, le président de la République centrafricaine, le général Kolingba, a demandé le départ du colonel Jacques Genest, qui commandait, depuis la fin de l'été dernier, les éléments militaires français en Centrafrique. Le gouvernement français a accédé à la requête du chef de l'Etat centrafricain, et le colonel Genest, qui va être promu général de brigade, est actuellement chargé de mission auprès du général Maurice Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre, en attendant une nouvelle affectation.

Depuis le début du procès, à Bangui, de l'ex-empereur Bokassa et l'accident d'un avion Jaguar, au décollage de la capitale centrafricaine, qui provoqua la mort de trente-cinq personnes en mars 1986, on observe régulièrement, sur place, une certaine tension entre la population et les éléments de la garnison française répartis à Bouar et à Bangui. C'est principalement de cette garnison que sont partis, il y a un mois, les renforts envoyés au Tchad pour tenir un axe de défense Est dans la région d'Abéché.

Au début de cette année, une série d'incidents, dont l'un a entraîné la mort d'un Centrafricain, ont accru la tension. Au cours d'une séance d'entraînement, un militaire français, à la suite d'une erreur de tir, a blessé sérieusement deux Centrafricains. Plus récemment, une sentinelle française, en faction devant un poste militaire dans le centre de Bangui, a ouvert le feu, après sommations, sur un Centrafricain armé d'un coupe-coupe et cherchant à pénétrer dans cette enceinte gardée pour, vraisemblablement, tenter de voler l'arme de la sentinelle. La mort de ce Centrafricain est à l'origine de la demande du général Kolingba de faire revenir à Paris le colonel Genest. C'est le colonel Loridon qui le remplacera.

## AFRIQUE DU SUD : la détention de M. Albertini

# Manifestation à Paris pour la libération du coopérant français

Quelque sept mille personnes (douze mille selon les organisateurs) ont répondu mercredi 25 mars à l'appel du PCF, du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et du MRAP *(le Monde* du 26 mars) à manifester en faveur de Pierre-André Albertini, le jeune Français détenu au Ciskei.

Le gros du cortège était composé par les délégations des sections de la région parisienne du PCF, des Jeunesses communistes et de la CGT. Le MRAP, le Mouvement anti-apartheid et une maigre délégation de la Ligue communiste révolutionnaire fermaient la marche.

Parmi les personnalités participantes, on notait la présence de MM. Georges Marchais, Maxime Gremetz et Paul Laurent, ainsi que celle de Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, ville dont est originaire Pierre-André Albertini (sept cars étaient d'ailleurs venus de l'Eure pour participer à la manifestation). Accompagné d'un orchestre de jazz, les manifestants ont réclamé la libération immédiate du jeune Français, récemment condamné à quatre ans de prison par un tribunal du Ciskei pour refus de témoignage dans une affaire de transport d'armes.

M. Gremetz, à l'occasion d'un point de presse du PCF, a, le même jour, à propos de la condamnation du coopérant français, stigmatisé *« l'attitude tout à fait scandaleuse des autorités et indigne d'un pays comme la France »*. Il a estimé que Paris devrait refuser les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud et rompre toute relation avec Pretoria jusqu'à la libération du jeune Français.

# Diplomatie

## Les négociations américano-soviétiques sur les missiles intermédiaires

# Washington accuse Moscou d'avoir fait « un important pas en arrière »

**Les Etats-Unis ont accusé Moscou, mercredi 25 mars, d'avoir fait *« un important pas en arrière »* en faisant adopter par les pays membres du pacte de Varsovie un texte séparant la question des missiles à courte porté (SRINF) d'un accord sur les missiles intermédiaires (FNI). *« Cela représente un important pas en arrière »*, notamment par rapport à ce que le président Reagan et M. Gorbatchev avaient accepté en principe au sommet de Reykjavik, a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat. M. Redman a répété la position américaine, selon laquelle des *« contraintes égales »* sur les missiles à plus courte portée doivent faire partie intégrante d'un accord sur les FNI. Washington veut se faire reconnaître le *« droit à une égalité globale »* dans ce domaine, c'est-à-dire éventuellement à installer en Europe un nombre d'armes à courte portée équivalent à celui dont dispose l'URSS.**

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

Les ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie se sont réunis, mardi 24 et mercredi 25 mars à Moscou, pour entériner la proposition faite le 28 février par M. Gorbatchev d'un accord séparé avec les Américains sur la liquidation des missiles nucléaires de portée intermédiaire en Europe.

Cette formalité s'est doublée de l'adoption d'une série de documents rappelant les *« initiatives de paix »* en tout genre lancées depuis deux ans par l'URSS et ses alliés. Les sept ministres ont affirmé *« la nécessité de signer sans tarder un accord séparé entre l'URSS et les Etats-Unis, au terme duquel les missiles de portée intermédiaire* [entre 1000 et 5000 kilomètres] *américains et soviétiques seraient complètement liquidés en Europe »*. Ils se sont en outre félicités de la disposition de l'URSS à retirer immédiatement après la signature d'un tel accord les missiles tactiques de portée accrue (de 120 à 900 kilomètres) installés en RDA et en Tchécoslovaquie, en accord avec les gouvernements de ces pays.

M. Vadim Loguinov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a clarifié, mercredi après-midi au cours d'une conférence de presse, les rapports entre ces deux dossiers. *« Dès qu'un accord sur les armes de portée intermédiaire sera obtenu, nous sommes prêts à ouvrir des pourparlers sur tous les autres missiles, y compris les missiles tactiques à courte portée* [moins de 120 kilomètres] », a-t-il déclaré.

La position soviétique, et donc celle du pacte, est dorénavant la suivante : la négociation actuelle avec les Américains sur les SS 20, les Pershing-2 et les missiles de croisière est prioritaire. Son succès constitue la condition nécessaire à l'ouverture de pourparlers sur les missiles de portée moindre déployés sur le Vieux Continent.

### Innombrables forums en perspective

M. Loguinov a estimé au passage que *« la RDA et la Tchécoslovaquie ne pouvaient que se réjouir »* de la perspective (encore hypothétique) d'un démantèlement des *« missiles tactiques de portée accrue »* (parfois appelés aussi missiles tactiques opérationnels) installés sur leur territoire. *« Ces armes vous défendent mais vous transforment aussi en cibles »*, a-t-il opportunément remarqué.

Les sept membres du pacte ont *« réaffirmé leur détermination d'œuvrer pour parvenir à une réduction substantielle des forces armées et des armements classiques en Europe de façon à ce que ces réductions atteignent d'ici le début de la prochaine décennie 25% par rapport au niveau actuel (...) et que le processus de réduction se poursuive à l'avenir »*. Une formulation comparable avait été adoptée à Budapest le 11 juin dernier lors d'une réunion « au sommet » des dirigeants du pacte.

Les sept Etats membres ont enfin jugé utile de rappeler les innombrables forums qu'ils souhaitent organiser avec les pays occidentaux en Europe, dans les mois ou les années qui viennent. La liste en est impressionnante. Les Polonais veulent ainsi un symposium sur l'héritage culturel européen, qui pourrait se tenir à Cracovie; les Roumains apprécieraient, pour leur part, la convocation de conférences sur la formation des cadres, la délinquance, l'alcoolisme et la drogue.

La pièce maîtresse reste cependant cette étonnante *« conférence sur le développement de la coopération humanitaire »*, que l'URSS appelle de ses vœux et qu'elle propose d'organiser à Moscou. Il s'agirait d'exposer les conceptions et les réalisations des pays de l'Est dans le domaine des droits de l'homme.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## URSS

# Des dissidents émigrés mis au service de la « transparence »

Moscou. – L'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou* a pris au mot un groupe d'anciens dissidents soviétiques émigrés en Occident en publiant, mercredi 25 mars, un texte dans lequel ils se déclarent très sceptiques sur la portée des réformes entreprises par le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev. Ce texte avait été publié début mars par le quotidien français *le Figaro*.

Les lecteurs de l'édition en russe des *Nouvelles de Moscou* ont ainsi l'occasion de lire pour la première fois dans la presse officielle que les soldats soviétiques *« sont contraints de participer au massacre de populations civiles »* en Afghanistan ou que l'éducation militaire obligatoire dans les écoles en URSS *« ne peut guère être comparée qu'au dressage des jeunesses hitlériennes »*.

A propos des changements intervenus en URSS, les auteurs manifestent leur scepticisme : *« Ne s'agit-il* [pas], *une fois de plus, que d'un dégel éphémère, d'un repli tactique avant la prochaine offensive, comme Lénine en a donné la définition en 1921 ? »*

*« La publication de cette lettre dans la presse soviétique serait la meilleure preuve de la sincérité des déclarations sur la transparence »*, ajoutaient les anciens dissidents.

*« Nous l'avons publiée. Et quoi encore ? »*, écrit en commentaire M. Egor Yakovlev, rédacteur en chef des *Nouvelles de Moscou*, en expliquant que les auteurs de ce document n'ont pas analysé la réalité présente de l'URSS, mais une situation *« passée »*. – *(AFP.)*

**[De toute évidence, *les Nouvelles de Moscou*, hebdomadaire jusque-là axé sur la propagande « classique » et essentiellement destiné aux étrangers, sont désormais appelées à jouer un rôle pilote dans la nouvelle politique d'information « sophistiquée » de M. Gorbatchev. Ce même hebdomadaire avait publié, en janvier, un extrait d'un texte dit « testament de Lénine », qui dénonçait la « *brutalité* » de Staline.]**



# A TRAVERS LE MONDE

## Iran

### Menaces contre la vie des fedayins du peuple arrêtés l'été dernier

Dans un communiqué rendu public à Paris, l'organisation des Fedayins du peuple d'Iran (tendance majoritaire) annonce que plus d'un millier de ses militants et sympathisants ont été arrêtés au cours de l'été dernier. Selon ce communiqué, la plupart des personnes arrêtées ont été torturées et bon nombre d'entre elles ont été tuées. Parmi ces dernières figurent Mme Cheida Behzadi, une militante connue du Mouvement des femmes d'Ispahan, et M. Massoud Hodjati, l'un des responsables de l'organisation dans la province de Guilan.

Le communiqué affirme que « la torture sauvage » des détenus continue dans le but de leur arracher des déclarations d'allégeance au régime islamique et de briser leur résistance. Citant des informations de bonne source parvenues à Paris, le communiqué indique que les autorités qui, après un long silence, viennent de confirmer ses arrestations, s'apprêtent à exécuter un certain nombre de militants fedaï, dont M. Anouchirvan Lotfi, membre suppléant du bureau politique de l'organisation, qui avait été arrêté en 1983.

## Pakistan

### Nouveau raid de l'aviation afghane

Islamabad. – Quatre-vingts personnes, pour la plupart des résistants afghans, ont été tués et plus de 60 autres blessés, au cours d'un nouveau bombardement de l'aviation afghane, mercredi 25 mars, tôt dans la matinée, dans la région de Rabat, à la frontière entre l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, a annoncé l'agence de presse Afghan Islamic Press (AIP), proche de la guérilla afghane. Selon la même source, douze avions de chasse afghans ont largué des bombes sur cette région, habitée principalement par des moudjahidines et des réfugiés afghans.

Ces camps seraient situés à cheval sur la frontière entre l'Iran et le Pakistan. Lundi, trois raids aériens, dont Kaboul a démenti l'existence, avaient déjà fait, selon Islamabad, au moins 85 morts dans les villages situés en territoire pakistanais, à proximité de la frontière afghane *(le Monde* du 26 mars). – *(AFP, AP.)*

# Amériques

Des révélations du « New York Times »

## M. Casey, l'ancien chef de la CIA, aurait couvert les détournements de fonds vers les « contras »

Les présidents des deux commissions du Congrès chargées d'enquêter sur l'« Irangate », respectivement M. Daniel Inouye pour le Sénat et M. Lee Hamilton pour la Chambre des représentants, ont adressé, mercredi 25 mars, de sévères mises en garde à leurs collègues parlementaires contre toute fuite concernant leurs travaux. Dénonçant ces indiscrétions, ils ont menacé d'expulser des commissions qu'ils dirigent ceux de leurs membres qui continueraient à alimenter la presse en confidences.

MM. Inouye et Hamilton réagissaient à un article publié le jour même par le *New York Times* et faisant état d'informations selon lesquelles M. William Casey, l'ancien chef de la CIA, aurait joué un rôle de premier plan dans l'organisation de l'aide apportée illégalement aux « contras » nicaraguayens par l'administration Reagan.

Selon les indications fournies au journal par deux sénateurs et un représentant, membres des commissions d'enquête sur l'« Irangate » et le détournement de fonds vers les « contras », M. Casey aurait encouragé le lieutenant-colonel North à monter le réseau de fourniture d'armes et d'argent destinés aux rebelles antisandinistes. M. North, toujours selon les parlementaires, aurait reçu de la part du chef de la CIA l'assurance que telle était la volonté de M. Reagan.

En confiant une telle tâche au lieutenant-colonel North, M. Casey, ont indiqué les sources parlementaires du *New York Times*, détournait l'attention du rôle joué dans ces opérations par la CIA, non tenue dans ces conditions d'en informer le Congrès.

La liberté d'action dont a bénéficié Oliver North, un officier de rang relativement peu élevé, ne s'explique pas autrement que par le rôle important joué dans cette affaire par M. Casey, a confié un législateur, membre du Parti républicain. Ce serait aussi la raison pour laquelle North avait autorité pour utiliser comme il l'entendait les fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran.

Lorsqu'il avait témoigné à la fin de l'année dernière devant le Congrès, M. Casey avait affirmé ne pas être impliqué dans l'aide aux « contras ». Allant dans le même sens, son adjoint, M. Gates avait également nié que la CIA ait participé à des activités interdites par le Congrès.

Tout en manifestant de l'agacement devant les révélations sur l'orientation que prennent les travaux des commissions d'enquête, M. Lee Hamilton a reconnu que les parlementaires *« pensait, naturellement, que M. Casey a été l'acteur principal, son nom revenant fréquemment »*.

ETATS-UNIS

## Quand les pasteurs « électroniques » se sentent mal dans leur chaire...

*WASHINGTON*
*correspondance*

Comme dans une pièce de Shakespeare, la vie publique américaine alterne le sombre et le comique. Ainsi, la « guerre des évangélistes », en pleine escalade, apporte une diversion heureuse et distrayante au scandale de l'« Irangate » et aux fraudeurs de Wall Street.

La semaine dernière, au grand chagrin de leurs 13 millions de téléspectateurs, le pasteur Jim Bakker et sa femme Tammy abandonnaient la direction de leur « ministère télévisé » appelé PTL, initiales pour *Praise the Lord* (Louez le Seigneur) ou encore *People that Love* (les Gens qui aiment). La raison immédiate de ce départ a été la révélation que Jim Bakker avait succombé aux charmes de Jessica, une pieuse jeune fille — la main de Satan, sans doute. Craignant un chantage, Bakker disait lui avoir fait remettre 115 000 dollars. Jessica affirmait, pour sa part, n'avoir reçu que quelques malheureux billets verts. Désireuse de protéger sa famille et sa réputation, elle envisageait une action judiciaire.

Bakker s'estime, en fait, victime d'un complot monté par de méchants chrétiens désireux de s'emparer de son ministère. PTL est en effet un empire très rentable dont les revenus annuels ont atteint 130 millions de dollars en 1986, en plus des donations de ses cinq cent mille membres. PTL contrôle un parc d'amusement en Caroline du Sud, un hôtel de cinq cents chambres, des boutiques, etc., attirant ainsi six millions de jeunes par an, juste un peu moins que Disneyland.

Enfin, les 178 stations diffusant *les sermons du prédicateur* assurent des revenus publicitaires substantiels permettant au couple de mener un train de vie somptueux dans leurs résidences de Floride et de Californie (dans cette dernière, la plomberie est en or) et de rouler en Rolls et en Cadillac. Les revenus des éditions évangéliques ne sont pas soumises à l'impôt. Ce qui n'a pas empêché *Jim Bakker de déclarer* à propos du fisc qu'il était préoccupé de quelques irrégularités : *« Le diable s'est installé dans l'ordinateur de la comptabilité. »*

### Les colonnes du temple

L'avocat de Bakker accuse un autre évangéliste, le révérend Swaggart (son « *ministère électronique* » lui assure 140 millions de dollars de revenus annuels), d'avoir voulu s'emparer de PTL. *« Comme Samson, vous allez faire tomber les colonnes du temple sur votre tête »*, a-t-il dit à Swaggart. Ce dernier, toutefois, est lui-même poursuivi par un autre évangéliste, le révérend Gorman, qui l'accuse d'avoir voulu *« provoquer sa banqueroute »* en faisant connaître un *« acte immoral »* commis par lui en 1979, mais dont il s'est depuis repenti. *« Dieu m'a pardonné, je le sais »*, affirme Gorman, qui continue malgré ces vicissitudes à exploiter son très rentable studio de télévision de La Nouvelle-Orléans.

Autre figure de ce monde où se *mêlent show-biz et religion*, le pasteur Oral Roberts soutient les Bakker. Il accuse Swaggart de semer la discorde au sein de la communauté des évangélistes. Oral Roberts avait demandé à ses ouailles de réunir pour lui huit millions de dollars, faute de quoi le seigneur le rappellerait à lui. Il fut sauvé *in extremis* par la donation d'un organisateur de courses de chiens.

Ces incidents et ces querelles créent des remous, bien sûr, dans la communauté des fidèles, nombre d'entre eux estimant que leur foi et leur confiance ont été trahies par des prêcheurs peu scrupuleux. Le malaise règne aussi dans le Parti républicain où les « ministres électroniques » exercent leur influence à l'avant-garde du *« bon combat »* contre l'avortement et l'*« humanisme séculier »*, pour les prières à l'école et les valeurs traditionnelles.

C'est le pasteur Jerry Falwell, leader de la Majorité morale, qui a repris le flambeau à la tête des PTL. *« Il serait malhonnête de ma part que l'affaire soit un coup porté à la cause du Christ »*, a-t-il dit. Le pasteur Falwell va, en tout cas, pouvoir renforcer sa position et peut-être, grâce aux PTL, créer un réseau câblé pour ses programmes télévisés.

HENRI PIERRE.

EQUATEUR

## Le récent séisme hypothèque gravement l'avenir économique du pays

Malgré les appels à l'unité nationale lancés par le président Febres Cordero au lendemain du tremblement de terre qui a secoué l'Equateur, la trêve aura été de courte durée. Quinze jours après la catastrophe qui a sérieusement affecté le pays, les querelles de la classe politique n'ont pas tardé à reprendre le dessus. La polémique a rejailli de plus belle avec les mesures économiques d'urgence prises par le gouvernement. Si l'annonce de la suspension du paiement du service de la dette extérieure avait été vivement applaudie, les lourds sacrifices imposés à la population par ce programme d'austérité ont immédiatement suscité une levée de boucliers.

Le président Febres Cordero a beau invoquer les circonstances exceptionnelles du séisme, les Equatoriens trouvent la pilule plutôt amère. Du jour au lendemain, le prix des carburants a presque doublé, se répercutant aussitôt sur les transports et entraînant d'autres réajustements. Simultanément, le gouvernement a décidé le gel des prix d'une vingtaine d'articles de consommation courante, tandis que le président menaçait de traiter d'une « main de fer » les spéculateurs. Mais dans la pratique le contrôle des prix ne fonctionne pas vraiment. Plusieurs produits commencent à se faire rares, d'autres sont en passe de disparaître, et la pénurie de gaz se traduit par de longues queues devant les points de distribution. Comme toujours, les couches populaires sont les plus directement touchées par l'austérité, ce qui ne fait qu'ajouter au malaise social.

Certes, l'économie équatorienne, qui donnait déjà des signes de faiblesse, a été durement frappée par *la suspension des exportations pétrolières* et l'arrêt de la production (qui pourrait durer jusqu'à cinq mois). Mais l'opposition soupçonne le gouvernement d'avoir profité du séisme *pour promulguer des mesures impopulaires* prônées depuis un certain temps déjà par le Fonds monétaire international. Le président du groupe parlementaire socialiste, M. Diego Delgado, est allé jusqu'à qualifier ce plan d'austérité de *« coup de poignard dans le dos du peuple équatorien »*. De son côté, M. Rodrigo Borja, candidat malheureux de la gauche unie à la dernière élection présidentielle, y voit *« une punition pour le peuple préludant à une série de hausses des produits de première nécessité »*.

### L'opposition à l'affût

Alors que les partis politiques s'apprêtent à désigner leur candidat à l'élection présidentielle de l'année prochaine, le tremblement de terre risque de peser lourd dans une campagne qui s'annonce d'ores et déjà particulièrement agitée. En tout cas, l'opposition, du centre comme de gauche, espère en tirer de nouveaux arguments pour tenter d'évincer la droite du pouvoir. Déjà, l'Equateur était devenu de plus en plus difficilement gouvernable en raison de la lutte sans merci que se livraient son bouillant président et ses adversaires de tous bords. Majoritaire au Congrès, l'opposition était entrée en conflit ouvert avec l'exécutif et ne manquait pas une occasion de faire obstacle à ses options néo-libérales.

Au-delà de son coût humain et économique, le récent tremblement de terre est en train d'exacerber encore davantage les tensions politiques et sociales. Il y a quelques jours, de violents affrontements avaient opposé dans le centre de Quito des centaines d'étudiants à la police. La principale centrale syndicale, le Front unitaire des travailleurs, envisage maintenant à son tour de lancer sous peu une grève générale pour protester contre la hausse brutale du coût de la vie.

A en croire les autorités, les pertes consécutives au tremblement de terre se chiffreraient déjà à près de 1 milliard de dollars, soit plus de la moitié du budget de l'Etat. Avec l'actuelle paralysie de l'industrie *pétrolière*, qui assure à elle seule près de 60 % des revenus du pays, toutes les prévisions économiques devront être révisées à la baisse. Le relèvement substantiel du prix de l'essence est sans doute destiné à procurer de nouvelles ressources fiscales, mais le gouvernement espère aussi éliminer ainsi la contrebande que des prix particulièrement bas alimentaient vers les pays voisins.

En attendant de pouvoir reprendre ses exportations pétrolières, l'Equateur pourra compter sur la coopération du Venezuela et de la Colombie. Ainsi, Caracas vient de s'engager à lui prêter 5 millions de barils de pétrole pour couvrir jusqu'en mai les besoins de son marché intérieur. Le Venezuela mettra également à sa disposition 7,5 millions de barils de brut, soit 50 000 barils-jour, pour répondre partiellement à ses engagements extérieurs. Jusqu'au 5 mars, l'Equateur exportait 144 000 barils-jour sur une production totale de près de 260 000 barils-jour. Pour sa part, la Colombie lui permettra de transporter 50 000 barils-jour par un oléoduc traversant son territoire. A plus d'un titre, ce séisme n'a sans doute pas fini d'hypothéquer l'avenir du pays.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

## La Cour suprême américaine soutient les femmes et les homosexuels

La Cour suprême des Etats-Unis a estimé, mercredi 25 mars, qu'un employeur pouvait accorder une promotion à une femme au détriment d'un homme faisant état d'une plus grande qualification. Cette décision, obtenue à une majorité de 6 voix contre 3, déboute un employé de l'Agence des transports du comté de Santa-Clara (Californie), M. Paul Johnson, qui s'était vu refuser une promotion au profit d'une femme, Mme Joyce.

Le juge William Brennan a déclaré, au nom de la majorité de la Cour suprême, qu'en raison de l'absence de femmes dans les postes importants de l'entreprise il n'était *« pas déraisonnable de la part de la compagnie de transports de prendre en compte le sexe de Mme Joyce »*. Aucun des deux cent trente-huit postes qualifiés de l'agence n'était en effet occupé par une femme.

La décision de la Cour suprême, qui va à l'encontre des souhaits du gouvernement de M. Reagan, a été chaleureusement accueillie par les mouvements féministes américains.

Le mois dernier, la Cour suprême s'était déjà opposée au gouvernement américain en estimant, à propos d'une autre affaire, que la police de l'Etat d'Alabama devait engager autant de fonctionnaires de race noire que de race blanche.

La Cour a également eu récemment l'occasion de rendre des arrêts favorables aux homosexuels et au droit d'asile. Elle a ainsi refusé, le lundi 9 mars, de laisser la police de New-York interdire les manifestations annuelles organisées par différents groupes homosexuels devant la cathédrale Saint-Patrick à Manhattan. Depuis dix-sept ans, plusieurs associations organisent une Marche de la fierté gay en plein cœur de la 5e Avenue de New-York. Pour la Cour suprême, empêcher un tel défilé violerait le droit de chacun à la parole garanti par la Constitution.

Dans une autre affaire, concernant une Nicaraguayenne entrée aux Etats-Unis avec un visa de tourisme en 1979, et qui craignait de devoir retourner dans son pays par crainte de *« persécutions »*, la Cour suprême a rendu un avis clément. Luz Marina Cardoza-Fonseca avait demandé l'asile politique en 1981 en raison de ses opinions antisandinistes et des activités de son frère, opposant actif au régime de Managua et résidant, lui aussi, aux Etats-Unis.

Le juge avait alors estimé qu'elle n'apportait pas suffisamment de preuves des dangers qu'elle courrait en rentrant dans son pays. Un jugement en appel avait cependant reconnu le bien-fondé des affirmations de la jeune femme. La Cour suprême vient de se ranger au même avis, Luz Marina Cardoza-Fonseca restera aux Etats-Unis.

● **SALVADOR : reddition sans violence d'un couple de preneurs d'otages.** — Un couple qui retenait en otages, mercredi 25 mars, quelque neuf cents écoliers et leurs trente professeurs dans une école du quartier de San Jacinto à San-Salvador, s'est rendu aux autorités militaires. *Les enfants, séquestrés pendant six* heures, ont tous été libérés sains et saufs. Mg Gregorio Rosa Chavez, évêque auxiliaire de San-Salvador, et le général Adolfo Blandon, chef d'état-major, s'étaient rendus sur les lieux du drame pour s'entretenir avec les preneurs d'otages. Ceux-ci exigeaient de pouvoir quitter la capitale, et le consul du Mexique avait fait savoir que son pays était prêt à leur offrir l'asile. Dans le couple, l'homme, selon la police, est un caporal qui avait déserté trois jours auparavant. — *(AFP.)*

### « Penguin News »

Les manchots paisiblement installés sur les champs de mines des îles Malouines l'ont échappé belle. *Nos lecteurs (le Monde du* 25 mars) ont failli les prendre pour des pingouins, espèce qui comme chacun sait ne fréquente que l'hémisphère nord. Le texte de notre article leur donnait certes leur vrai nom, mais un sous-titre a fait bondir les spécialistes... Pour plus de précisions sur les espèces locales (Rockhoppers, Megellanic, etc.), se reporter au petit bi-hebdomadaire local : *Penguin News* (Port-Stanley, Falkland Islands).

J. K.

# Europe

ISLANDE

## Le plus beau match d'Albert Gudmundsson

*REYKJAVIK*
*de notre correspondant*

Le ministre islandais de l'industrie, M. Albert Gudmundsson, a *présenté sa démission. Convaincu* de fraude fiscale, il a été contraint à ce geste par le président de son parti, M. Thorsteinn Palsson (conservateur), ministre des finances de l'actuelle coalition de centre-droite. Il s'agit d'un geste symbolique puisque les électeurs islandais se rendront aux urnes le 25 avril pour renouveler le Parlement. C'est la première fois qu'un ministre islandais démissionne depuis que la République a été proclamée en 1944.

Ce 24 mars où la démission du ministre footballeur devait lever le Parti conservateur de tout soupçon d'affairisme pourrait cependant avoir été la journée des dupes. M. Gudmundsson a joué mardi le plus beau match de sa carrière.

Albert Gudmundsson fut en effet un brillant footballeur dont les vieux supporters du RC-Paris et du Football Club de Nice gardent un souvenir ému. A son retour en Islande en 1956, il se lança dans les affaires, allant jusqu'à représenter plusieurs dizaines de sociétés françaises. L'enfant prodigue ne tarda pas à bousculer les caciques du Parti conservateur et à triompher de toutes les primaires. Mais, ministre des finances de 1983 à 1985, M. Gudmundsson eut l'imprudence de ne pas rompre ses liens avec les affaires.

Il reconnaît lui-même avoir trop voulu collectionner les titres et les fauteuils. C'est pourtant décoré de la seule Légion d'honneur française que M. Gudmundsson est venu mardi présenter sa démission.

### Lycées fermés depuis deux semaines

Alors que le président de son parti représente un capitalisme moderne où priment l'efficacité et le respect du droit, M. Gudmundsson a construit sa popularité en se faisant le porte-parole *d'intérêts particuliers les plus* contradictoires au nom de valeurs précapitalistes : la famille, le clan, le respect de la parole donnée, la fidélisation par le service rendu.

Le heurt entre les deux hommes était inévitable. Mais il fallait un moment propice. On ne pouvait rêver mieux que ce mois *qui précède* les élections, où les Islandais s'offrent le luxe d'une situation exceptionnellement chaotique. De nombreuses catégories de fonctionnaires sont en grève, *qui* profitent de l'atmosphère de liquidation totale pour tenter d'arracher d'ultimes avantages. Pour se rendre à la réunion où il devait obtenir la démission de M. Gudmundsson, M. Thorsteinn Palsson a dû enjamber les corps des lycéens *qui* campent dans son ministère pour exiger de meilleurs salaires pour leurs professeurs en grève. Les lycées sont fermés depuis deux semaines.

A 16 heures mardi, donc, M. Gudmundsson démissionnait. Mais il laissait planer la menace d'une candidature séparée aux élections. A 18 heures, il était confirmé comme tête de liste du Parti conservateur dans la capitale. A 20 *heures*, il pouvait triompher à la télévision, avec une parfaite immodestie.

GÉRARD LEMARQUIS.


Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
*75427 PARIS CEDEX 09*
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.









Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

# Asie

## CHINE : la session annuelle du Parlement

# M. Zhao Ziyang s'est présenté en rassembleur

**Le déficit budgétaire de la Chine a dépassé 7 milliards de yuans en 1986, a annoncé, jeudi 26 mars, le ministre des finances, M. Wang Bingqian, devant l'Assemblée nationale populaire (ANP). Si les recettes ont augmenté de 103 %, les dépenses ont, elles, crû de 107 %, parfois de manière injustifiée. Il faudra donc resserrer les boulons en 1987, réduire notamment toutes les dépenses administratives de 10 %, ce qui ne devrait pas empêcher le déficit budgétaire d'atteindre les 8 milliards de yuans. Il faudra sans doute aussi faire plus appel aux capitaux étrangers. D'autre part, M. Song Ping, président de la commission d'Etat du plan, a également présenté son rapport annuel.**

*PÉKIN*
*de notre correspondant*

Parmi les personnalités venues applaudir M. Zhao Ziyang, premier ministre et secrétaire général par intérim du PCC, lors de la séance d'ouverture de l'ANP, mercredi (*le Monde* du 26 mars), figurait, en bonne place, son prédécesseur malheureux. « Démissionné » le 16 janvier, M. Hu Yaobang est apparu souriant et en bonne santé dans son complet-veston à l'occidentale. Ce symbole d'une continuité sans heurts que le régime s'efforce de présenter n'a pas empêché M. Zhao de critiquer fermement les erreurs de M. Hu : *« Manque de fermeté dans la direction idéologique »* et *« indulgence envers le libéralisme bourgeois »* qui ont *« jeté la confusion dans l'esprit de certaines personnes et trompé des jeunes »*, aboutissant à des *« désordres »*.

Mais M. Zhao a surtout voulu se montrer en rassembleur d'un parti divisé, meurtri peut-être par les affrontements entre conservateurs et réformistes. Longtemps à la tête de ces derniers, M. Zhao a fermement soutenu la réforme économique. Celle-ci doit cependant s'effectuer avec beaucoup plus de modération et de prudence, a-t-il reconnu, cédant aux arguments des conservateurs. Il a ainsi repris les slogans contre les excès de consommation et sur la nécessité de s'en tenir à *« notre mode de vie simple et de lutte soutenue, de diligence et de sobriété »*.

*« Il ne faut pas pour autant revenir*, a-t-il ajouté, *sur l'amélioration récente du niveau de vie de la population, un des acquis les plus populaires de la réforme. »*

M. Zhao a estimé nécessaire que la réforme économique se double d'une *« réforme politique »* et d'une *« démocratisation »*, bien entendu étroitement contrôlées par le parti. Il s'est démarqué des réformistes les plus audacieux tout comme des extrémistes néo-maoïstes : les premiers *« manquent de lucidité sur le plan idéologique »* et les seconds *« manifestent une certaine étroitesse d'esprit »*, a-t-il dit.

### L'accord sur Macao

Abordant brièvement les questions internationales, M. Zhao s'est enfin félicité de la conclusion de l'accord sur Macao, paraphé jeudi matin à Pékin. La *« déclaration conjointe »* rendue publique à cette occasion, et qui ressemble comme une sœur à celle sur Hongkong, conclue le 26 septembre 1984 avec la Grande-Bretagne, prévoit le retour de Macao à la République populaire le 20 décembre 1999. Elle sera ratifiée au niveau gouvernemental avant l'été, sans doute en juin, à Pékin.

Tout en se montrant intransigeante sur les dates – le Portugal avait demandé que la restitution de Macao se fasse après l'an 2000, – la Chine accordera au territoire une *« loi fondamentale »* lui garantissant à peu près les mêmes droits qu'à la colonie britannique. Macao sera une *« région administrative spéciale »* conservant *« son système socio-économique et son mode de vie »* pendant cinquante ans, dans la plus grande *« autonomie »* administrative, économique et judiciaire.

Les droits fondamentaux – énoncés avec plus de précision que pour Hongkong – seront garantis. L'assemblée locale *« sera composée en majorité de représentants élus »*. Tout résident de Macao titulaire de papiers d'identité portugais pourra les conserver pour voyager à l'étranger. Mais il ne bénéficiera pas de la protection diplomatique portugaise en Chine où à Macao, étant considéré par Pékin comme citoyen chinois. Ces garanties sont importantes, mais tout dépendra de la bonne volonté des autorités chinoises à partir de la ratification.

**PATRICE DE BEER.**

# Vent de fronde en Malaisie

*(Suite de la première page.)*

Puis, subitement, en mars 1986, M. Musa Hitam a démissionné de ses fonctions de vice-premier ministre, arguant qu'il avait perdu la confiance du chef du gouvernement et qu'il était tenu à l'écart des décisions les plus importantes. Mais, après un temps de réflexion, il a retiré son offre de démissionner également de ses fonctions de vice-président de l'UMNO.

Quant à M. Razaleigh, qui appartient à l'une des familles royales de Malaisie – celle du Kelantan, – il avait peut-être escompté, au début de l'an dernier, devenir le numéro deux du gouvernement après la démission de M. Musa Hitam, auquel il avait disputé sans succès, en 1981 et en 1984, la vice-présidence de l'UMNO. Mais M. Razaleigh s'est retrouvé au poste bien moins prestigieux de ministre du commerce et de l'industrie, qu'il détient toujours, le portefeuille de vice-premier ministre étant confié à M. Abdul Ghafar Baba, l'un des barons de l'UMNO, un personnage sans grande envergure et dont la promotion semblait, à l'époque, provisoire. On disait même qu'il assurerait l'intérim en attendant que le Dr Mahathir profite du prochain congrès de l'UMNO pour faire élire son héritier à la vice-présidence de l'UMNO, lequel prendrait alors la place de M. Ghafar au sein du gouvernement.

Mais MM. Musa Hitam et Razaleigh ont, contre toute attente, pipé les dés. Le premier a déjà annoncé qu'il solliciterait un troisième mandat de vice-président du parti. Et le second a fait savoir que, si ses partisans le lui demandaient – et ils sont en train de le faire, – il se présenterait contre le Dr Mahathir à la présidence. Il ne s'agit pas formellement de deux « tickets » concurrents – Razaleigh-Musa Hitam contre Mahathir-Ghafar Baba, – car les alliances sont interdites au sein de l'UMNO. Mais cela y ressemble fort.

Pour le Dr Mahathir, le risque est énorme. Si la coalition gouvernementale a gagné, très facilement, les dernières élections, c'est parce que l'UMNO s'était ressoudée à cette occasion. Ce fut la victoire du parti encore plus qu'un succès personnel du premier ministre. MM. Razaleigh et Musa Hitam figurèrent, l'un et l'autre, parmi les mieux élus. Ils représentent donc, à eux deux, une force considérable au sein de l'UMNO. Si leur fronde est sans précédent dans l'histoire de l'UMNO, M. Mahathir ne peut pas compter, pour écarter le danger, sur le seul réflexe de Malais musulmans conservateurs qui se rangent, par habitude, aux côtés de leur chef. Car la gestion du premier ministre est loin de faire l'unanimité.

Après avoir connu un quart de siècle de croissance élevée, à un taux annuel moyen de 7 %, l'économie de la fédération se porte mal. Négative en 1985, la croissance a été à peine positive en 1986, et la reprise ne s'annonce pas pour cette année. Ce que produit la Malaisie n'intéresse plus le reste de la planète (étain, caoutchouc) ou se vend mal (huile de palme, pétrole). Son industrie n'est pas concurrentielle. Singapour fait mieux et la Thaïlande est moins chère. Fierté nationale, la Proton Saga – qui roule depuis deux ans – est, en fait, une petite limousine japonaise, dont le marché local est protégé par des barrières douanières et qui n'a guère de chances de s'exporter, même dans la région.

M. Mahathir n'est, certes, pas responsable d'une conjoncture mondiale tout à coup défavorable. Mais ses adversaires lui reprochent à la fois ses choix, les méthodes de son gouvernement et son style. La banque nationale Bumiputra a perdu plus de 1 milliard de dollars dans un scandale sur la place de Hongkong.

L'Etat a perdu 300 millions de dollars en jouant sur le marché de l'étain de Londres. M. Daim Zainuddin, ministre des finances et l'un des plus proches collaborateurs du Dr Mahathir, est très controversé, certains reprochant à ce brillant entrepreneur d'être à la fois arbitre et partie prenante.

La NPE – nouvelle politique économique, – un plan ambitieux de vingt ans (1970-1990) pour renforcer l'emprise économique des Bumiputras (« Fils du sol », les Malais), s'est traduite par un demi-échec qui n'a fait que des mécontents. L'objectif était que les Malais contrôlent 30 % des affaires en 1990, contre 4 % au départ. Au mieux, en 1990, ils ne contrôleront que 18 % du total (contre 40 % pour les Chinois et les Indiens, le reste demeurant entre des mains étrangères). Chinois et Indiens ne se sentent pas moins brimés (quotas réduits pour leurs enfants dans les universités, etc.) et les Malais réalisent que la petite élite économique ainsi sortie de leurs rangs demeure fort dépendante des faveurs de l'administration.

Entre-temps, le pouvoir éprouve du mal à endiguer la montée d'un intégrisme qui, sans attendre une représentation politique sérieuse (le PAS, Parti islamique, n'a qu'un élu au Parlement fédéral), donne de plus en plus le ton de la vie publique. Religion officielle, l'islam n'est pas une religion d'Etat. Mais, dans cette fédération dont près de la moitié de la population n'est pas musulmane, les autorités sont déjà acculées à la défensive. Les « islamistes » réclament au moins l'application de la *charia* aux musulmans, ce qui se pratique déjà dans certains endroits. Ils ne cachent pas leur hostilité à de vieilles traditions malaises, comme le *wayang*, théâtre d'ombres, utilisé pour raconter le Ramayana, à la fois roman populaire et légende de l'Asie du Sud-Est non sinisée.

Face à cette poussée de l'intégrisme musulman – à long terme, le danger le plus sérieux pour le pays, – le Dr Mahathir s'est un peu laissé acculer à la défensive. Les partisans d'un Etat musulman gagne du terrain. Le premier ministre n'a pas toujours la réponse qu'il faut surtout quand, pour se montrer à la page, il se lance dans des diatribes contre le « sionisme ». Sur ce point, MM. Musa Hitam et Razaleigh, aussi bons musulmans, seraient sans doute mieux placés pour rassurer les non-musulmans.

Enfin, – et ce n'est pas la moindre critique, – ses adversaires au sein de l'UMNO lui reprochent des tendances autocratiques. Il s'irrite, disent-ils, de la moindre contestation. L'homme est intelligent, personne n'en doute. Mais la concertation n'est pas son fort, ajoutent ceux qui ne font pas partie du petit cercle de ses lieutenants, présenté comme un gouvernement au sein du gouvernement.

La Malaisie aurait donc besoin aujourd'hui de changer son fusil d'épaule. Imaginer une politique de développement sans doute moins ambitieuse mais plus réaliste, (en investissant, par exemple, dans l'agriculture, de façon à réduire ses importations). Trouver une autre recette que la NPE pour satisfaire les aspirations des Malais sans trop inquiéter les Chinois, dont les capitaux fuient, en partie, le territoire. Envisager une autre riposte à l'intégrisme musulman pour éviter que la Fédération ne tombe rapidement sous l'empire de deux législations différentes, ce qui risquerait de mettre en question son existence.

Certains pensent déjà que le Dr Mahathir ne peut plus être l'homme d'une telle reconversion, d'où l'importance du défi que MM. Musa Hitam et Razaleigh – sauf coup de théâtre de dernière heure – s'apprêtent à lui lancer. Au sein de l'UMNO, ils s'attaquent, à mots voilés, à son style et à sa gestion. Or – tous les avis convergent sur ce point – il suffirait que MM. Musa Hitam et Razaleigh obtiennent 40 % des suffrages des délégués de l'UMNO, en avril, pour que le premier ministre soit contraint de se retirer dans un délai de deux ou trois ans, car cela signifierait qu'il aurait perdu la confiance du parti.

Les paris sont donc déjà ouverts et, sans attendre la candidature formelle de M. Razaleigh à la présidence du parti – au plus tard le 11 avril, – le débat domine la vie publique depuis deux semaines. Les uns calculent déjà que M. Musa Hitam a une bonne chance de conserver la vice-présidence face à M. Ghafar. Beaucoup pensent que M. Mahathir en fera autant avec la présidence, même si les voix des fidèles de M. Musa Hitam se reportent sur la candidature de M. Razaleigh. Le premier ministre se garde, pour l'instant, d'intervenir publiquement, laissant à ses lieutenants le soin de faire campagne pour lui. La partie – une affaire de pourcentages – n'est pas jouée. Mais, le 24 avril, au cours de ce que l'on appelle ici *« les trente-huitièmes assemblée générale et conseil suprême »* de l'UMNO, ce n'est pas seulement le sort politique d'un homme qui sera en jeu. Ce sera aussi la bonne santé d'une Fédération en quête, après vingt-quatre ans d'indépendance, d'un second souffle.

**JEAN-CLAUDE POMONTI.**



## M. Chirac à « L'heure de vérité »

**Le sondage instantané de la SOFRES effectué à la fin de l'émission « L'heure de vérité », le mercredi 25 mars, a pu satisfaire M. Chirac mais ne l'a sûrement pas enthousiasmé : il n'a été jugé convaincant ni dans son exposé sur l'emploi, ni dans l'appréciation globale de sa politique, même s'il a gagné en sympathie personnelle. *« Peut et doit mieux faire »*, auraient pu dire des examinateurs, tout comme venait de l'indiquer M. Chirac en parlant de la France. En quelque sorte, les Français ne sont pas davantage satisfaits de leur premier ministre que celui-ci ne l'est d'eux. Son exposé de la politique qu'il conduit n'a convaincu en une heure et demie que 8 % de personnes supplémentaires, et son image personnelle n'en a séduit que 7 % de plus.**

**La conclusion qu'en tire M. Chirac est que les électeurs n'ont pas encore pris conscience des difficultés de la situation et de la nécessité de poursuivre l'effort. Son mérite est de reconnaître franchement que la conjoncture mondiale a changé en un an et de ne pas bercer son auditoire d'illusions, puisqu'il renvoie, les lendemains joyeux à une échéance de cinq ans.**

**Ce sont donc des messages simples que M. Chirac a voulu faire passer. Et tout d'abord convaincre que la majorité est unie. L'image en était offerte sur le plateau par la présence d'une douzaine de ministres, représentant toutes les nuances du kaléidoscope gouvernemental, entourant Mme Bernadette Chirac et l'actrice Isabelle Adjani, derrière de grosses lunettes noires, alors que son voisin, le tennisman Henri Leconte, offrait une image pimpante. Tour à tour, MM. Balladur et Pasqua, Séguin et Madelin, Monory et Mme Barzach ont eu droit à des hommages qui, pour MM. Méhaignerie, président du CDS et Léotard, secrétaire général du PR, furent plus appuyés. M. Chirac s'est aussi posé *« par vocation et par conviction »* en garant de cette union de la majorité, refusant par principe d'entendre les dissonances qui émanent d'elle. On ne pourra pas l'accuser, lui, de nuire à sa cohésion, semblait-il vouloir dire en guise de leçon adressée à d'autres. Sans annoncer expressément qu'il sera candidat en 1988, M. Chirac a implicitement accepté d'être l'homme qui empêchera alors la *« rupture »* de la continuité. Qui en doutait, d'ailleurs ?**

**Enfin, le premier ministre souhaitait annoncer quelques bonnes nouvelles pour l'année à venir. Ce seront donc la chaîne musicale de télévision, l'aide à la chanson française et aux « clips », mais surtout des crédits supplémentaires pour les autoroutes, le TGV, la recherche et l'aéronautique sans oublier les réductions d'impôts pour les sociétés et pour les particuliers. Il a aussi pris position en faveur de M. Balladur dans la querelle qui opposait celui-ci à M. Léotard : le ministre d'Etat demeurera au Louvre puisque la deuxième tranche de travaux sera ralentie. Il a confirmé que la réforme du code de la nationalité sera revue et indiqué que le problème de la publicité télévisée pour la bière sera réglé par la loi.**

**S'il a, comme d'habitude, refusé d'entrer dans le *« faux problème »* de la cohabitation, s'il a fait preuve de surdité sélective, s'il a évité de polémiquer, comme on l'y invitait, à propos de M. Barre, M. Chirac n'a, en revanche, évoqué à aucun moment les problèmes de la politique extérieure ou du terrorisme. Se gardant de toute agressivité, aimable et détendu envers les journalistes (bien qu'agacé à l'occasion), le premier ministre n'a toutefois pas totalement maîtrisé la conduite de cette « Heure de vérité » qui, pour n'être pas son coup d'essai, n'en fut pas, pour autant, son coup de maître.**

ANDRÉ PASSERON.

# « Nous serons dans cinq ans la première puissance économique d'Europe »

Invité, le mercredi 25 mars, de l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, M. Jacques Chirac a d'abord répondu à une question sur la réforme du code de la nationalité : *« C'est une grande affaire qui touche au principe même de notre société et qui, par conséquent, doit faire l'objet d'une certaine adhésion sur le plan national. Il est apparu clairement que les choses étaient mal connues, mal comprises, d'abord parce que notre législation actuelle, qui est d'ailleurs une législation très restrictive, ce dont ne se rendent pas compte les gens qui veulent la changer, est par ailleurs un peu ancienne, démodée, doit être modifiée. D'où l'idée du gouvernement de réunir une commission de personnalités qui, à un titre ou à un autre, soient vraiment compétentes dans ce domaine et représentent toutes les sensiblités, politiques, philosophiques, culturelles, spirituelles, de notre pays, de façon à améliorer une réforme par ailleurs nécessaire. Quel délai ? Je n'en sais rien. Le plus rapidement sera le mieux. »*

A propos de la cohabitation, M. Chirac affirme que *« chacun »* a joué *« le jeu »* car, *« au-delà de ce qui peut naturellement séduire certains, c'est-à-dire la dramatisation, les querelles politiciennes, etc., il y a tout de même, de la part des responsables, forcément une certaine idée de ce que doit être la France, à l'intérieur, à l'extérieur, de son redressement indispensable, qui élimine certaines réactions épidermiques »*.

Analysant le sondage de la SOFRES que *le Monde* a publié dans ses éditions du mercredi 25 mars, qui donne l'avantage aux gouvernements socialistes sur le sien, il déclare : *« Les Français ont la mémoire courte. »*

Il ajoute : *« Je roule pour une certaine idée de ce que doit être notre pays dans cinq ans, et par voie de conséquence, du choix que les Français devront faire à la prochaine échéance électorale importante, celle de l'élections présidentielle. Y aura-t-il à nouveau une rupture dans l'action de redressement, ou au contraire, y aura-t-il la poursuite de cette action ? Je roule pour redresser la situation que nous avons trouvée (...) il y a un an, très dégradée (...). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je ne peux pas donner satisfaction à tout le monde, bien entendu. D'où les réactions. »*

Interrogé sur les désaccords publics entre ministres, le chef du gouvernement remarque : *« Vous avez dans le gouvernement des hommes qui, outre le fait qu'ils ont des sensibilités différentes, ont des fonctions qui sont différentes. Ces fonctions les amènent, par définition, à avoir une vue différente des choses (...). S'ils n'avaient pas ces divergences de vues, et s'ils ne les exprimaient pas, ils ne seraient pas de bons ministres. »*

Puis, il nie que M. François Léotard ait déclaré que l'interdiction de certaines revues était une *« erreur politique »* ou une *« faute politique »*. Mais il explique : *« Je ne suis pas un père la Pudeur, je suis pour la liberté, contre toute censure. Mais la liberté s'arrête là où elle commence à gêner celle des autres. Alors il faut trouver les aménagements qui permettent de respecter naturellement la liberté et puis ne pas choquer les autres parce que, alors là on abuse. Et bien ces aménagements sont en voie d'être trouvés, et je ne crois pas qu'il y ait là de graves problèmes. »*

Abordant les problèmes économiques, M. Chirac explique : *« En 1986, nous avons fait un peu plus de 2 % de croissance, ce qui est le double de ce qu'on faisait les années précédentes ; vous ne pouvez pas dire que ce soit un échec. Et ce qui nous a portés au niveau moyen de la Communauté ce qui était déjà un succès. »*

Il ajoute qu'en 1986 *« on a créé cinquante mille emplois — c'est insuffisant, ce n'est pas beaucoup — de plus qu'on en a détruit, mais c'est un changement de rythme et de nature que nous entendons naturellement poursuivre »*.

Puis il justifie le fait que la majorité n'ait pas fait aussi bien que ce qu'elle avait annoncé par cette constatation : contrairement à ce que prévoyaient les experts, le taux de croissance de 1987 sera inférieur à 3 %, précisant que *« tous les pays ont réduit leurs prévisions »*. Aussi, *« compte tenu du taux de croissance, on n'empêchera pas une augmentation du nombre des chômeurs, ni en France ni dans aucun pays européen ou industrialisé d'ailleurs »*.

Ce sont aussi les experts qui sont, d'après lui, responsables de cette phrase de la plate-forme RPR-UDF : *« La crise mondiale est finie. »* Il affirme aussi qu' *« il n'y a pas eu de suppressions d'emplois en raison de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement »*.

Revenant sur la situation économique, le premier ministre souligne que la production industrielle *« a augmenté jusqu'au 1er janvier, elle va stagner pendant le premier trimestre et réaugmenter, pour des effets de stock, d'ailleurs, des statistiques, au deuxième trimestre (....) »*. *« Quand j'ai quitté le gouvernement en 1976*, ajoute-t-il, *l'Etat avait un endettement sur le plan intérieur de l'ordre de 50 milliards, un peu moins. En 1981, l'endettement intérieur était de l'ordre de 400 milliards. Quand nous avons repris les affaires, il était de 1 200 milliards. Ça veut dire que chaque fois que vous payez 2 francs d'impôts sur le revenu, vous payez 1 franc, simplement, pour payer les annuités de la dette socialiste. »*

M. Chirac justifie que *« la confiance »* ne soit pas revenue aussi vite qu'il l'avait prévu par cette analyse : *« Nous étions à l'époque dans un contexte, je l'ai dit tout à l'heure, où il y avait des perspectives de croissance et d'amélioration de la situation internationale qui étaient assez positives et qui ne se sont pas produites. A partir de là, naturellement, nous n'avons pas pu bénéficier de ces avantages. »*

Puis il explique que le gouvernement *« veut une économie forte pour que la France, dans cinq ans, soit capable d'affronter la concurrence de l'Allemagne et des autres. Pour ça, il faut des entreprises fortes. Eh bien nous faisons en sorte d'avoir dans cinq ans des entreprises fortes qui soient compétitives et qui, par conséquent, puissent investir et donner du travail, puissent à nouveau exporter, et puissent par conséquent remplir leur rôle de création de richesse pour pouvoir ensuite assumer le progrès social.*

*(Lire la suite page 6.)*

## Des choix pour douze mois

TOUT va bien, mais il lui tarde d'en finir. Malgré le calme parfois lénifiant qu'il a affiché, mercredi soir, sur Antenne 2, M. Jacques Chirac a donné à penser qu'il ressent une certaine impatience, à mi-parcours de l'expérience dans laquelle il s'est engagé. S'ennuierait-il ? Il ne paraît pas vraiment convaincu que la cohabitation, comme il l'a affirmé, ait permis de *« gagner deux ans »*.

Encore douze mois ! C'est interminable, mais qu'y faire ? Faute de pouvoir accélérer le « film », comme dirait M. François Mitterrand, le premier ministre peut essayer d'animer un peu la partie. La campagne présidentielle est ouverte (depuis quand, déjà ?), l'année qui reste sera celle de la course à l'Elysée, M. Chirac est candidat. Tout cela, chacun le sait, mais on ne sortait pas du sous-entendu : *« le lièvre et la tortue »*, les *« querelles de famille »*, et le reste.

Grâce à M. Chirac, la campagne aura formellement commencé le 25 mars 1987, par l'affirmation de sa *« vocation »* à *« souhaiter poursuivre »* la politique qu'il a engagée et qui, dans cinq ans (ce délai a été répété au moins huit fois au cours de l'émission), doit faire de la France *« la première puissance économique d'Europe »*. En avançant, ainsi, le pied vers la première marche du perron de l'Elysée, M. Chirac n'oblige personne à en faire autant. Il tente, seulement, de répondre à quelques questions qui se posent à lui.

Que faire face à M. Mitterrand ? L'ignorer. Le premier ministre a passé sous silence toutes les péripéties de la cohabitation, y compris les plus récentes. Mieux : alors que le président de la République venait de réaffirmer, par une déclaration sur l'Europe faite sur les trois chaînes de télévision, sa prééminence en matière de politique étrangère, M. Chirac s'est gardé de toute incursion dans ce domaine. Il y a moins d'un an, au cours d'une précédente « Heure de vérité », il expliquait comment il avait arrêté, lui, la position de la France face au raid américain sur Tripoli et que M. Mitterrand n'avait pu qu'avoir *« la même réaction »*. M. Chirac se serait-il résigné à partager le pouvoir ? (Mais attendons Washington.)

Que répondre à M. Barre ? Qu'il n'y a *« pas d'autre voie »* que la politique actuellement menée, et que si la majorité se divise, elle perdra l'élection de 1988. Pas d'autre voie, donc pas de *« relance »* de l'investissement. Les chefs d'entreprise — et les ministres — qui espéraient quelques encouragements fiscaux devront attendre : M. Chirac n'a annoncé aucune anticipation des mesures prévues pour 1988.

L'union de la majorité, le premier ministre, là encore par *« vocation »*, en est le *« garant »*. Il s'interdit donc, lui, *« le moindre polémique »* avec ses *« amis »* — y compris, sans doute, ceux qui *« glosent »* en *« gants blancs »*, selon les termes employés par M. Chirac il y a peu, — mais il ne *« conteste »* à personne le *« droit de critiquer »* sa politique. Que chacun, donc, prenne ses responsabilités. Ce n'est pas le chef du gouvernement qui fera campagne contre M. Barre, mais celui-ci qui, éventuellement, mettra en danger la *« continuité »* de l'effort de redressement entrepris.

Comment tenir un gouvernement dans lequel ce que le premier ministre appelle les *« compétences »* ne cesse de diverger ? En invitant implicitement les ministres à choisir entre le respect des arbitrages du premier ministre et la démission. Ou bien ils admettent que leurs objections sont subalternes, ou bien ils tirent les conséquences de désaccords de fond. M. Chirac a fait son choix : il dédramatise. Qui, parmi ses ministres, pourrait en faire un autre ?

Que faire, enfin, d'un RPR qui se demande à quoi il sert ? Lui faire entrevoir, dès maintenant, l'échéance électorale et l'engager dans une pré-campagne, qui ressemble à une campagne tout court, sauf que le principal intéressé n'y participe pas lui-même. Les assises du mois de mai en seront un temps fort, dont la préparation doit mobiliser la machine, surveillée avec plus d'attention que jamais par M. Pasqua.

### Un pari en miettes

Il y a un an, M. Chirac expliquait qu'il entendait agir pour améliorer le sort de tous et, particulièrement, des plus défavorisés. La reprise économique qu'il annonçait devait permettre de sortir enfin, progressivement, du sous-emploi et d'une longue période d'affaiblissement industriel. Aujourd'hui, il annonce : *« Compte tenu du taux de croissance, on n'empêchera pas une augmentation du nombre des chômeurs. »* La perspective change ; l'heure est au grand projet national, ambitieux, qui exige sûrement de la sueur, sinon des larmes : l'entrée victorieuse de la France dans le grand marché européen, au terme de l'année 1992.

Pour expliquer ce changement, M. Chirac a recouru aux mêmes arguments que les socialistes en 1983. Les prévisions économiques de 1986, a-t-il dit, se sont révélées erronées, de sorte que non seulement *« la croissance ne s'est pas trouvée où on l'escomptait »*, mais que la « confiance » promise a, elle aussi, manqué au rendez-vous. On ne pouvait mieux dire que la réalité a réduit en miettes le pari sur lequel la droite et M. Chirac en tête avaient bâti leur victoire. Le premier ministre en propose un autre, mais a-t-il de quoi doubler, ainsi, la mise ?

Sans doute a-t-il *« vocation »* à assurer l'union de la majorité et à continuer la politique qu'il a engagée, mais peut-il faire que cette union ne soit pas de pure forme, et que cette politique apparaisse comme suffisamment originale pour fonder une candidature à la présidence de la République ? M. Chirac ne devrait-il pas regretter de ne pas pouvoir dramatiser ? Que personne ne lui en donne vraiment l'occasion, c'est, peut-être, le plus grave...

PATRICK JARREAU.



## Un découpage contestable de l'histoire

C'EST forcer les faits que de découper l'histoire économique de notre pays en deux parties : la France avant mars 1986, la France après mars 1986.

Quand M. Chirac parle d'entreprise et d'économie anémiées, il dit clairement que tel était l'état du pays quand la droite arriva au pouvoir il y a un an. Quand le premier ministre met en garde contre la rupture qui se produirait si la gauche revenait au pouvoir, il exprime l'idée que tout recommencerait comme en 1981-1982 : dépenses excessives, mauvaise gestion, endettement, affaiblissement des entreprises. Dans cette hypothèse, bien sûr, la France perdrait du terrain par rapport aux grands pays industrialisés et ne pourrait prétendre pour l'avenir à une position de leader. Au contraire, si la politique qu'il mène est poursuivie, la France se retrouvera dans cinq ans au tout premier rang, promet M. Chirac.

Tel est le raisonnement. Un raisonnement qui prend bien peu en compte les faits et les chiffres. Que la gauche ait commis pendant un an des erreurs — parfois grossières, — cela n'est guère discutable. Sa volonté, en pleine dépression mondiale (1981), de relancer l'économie, son ignorance de la vie et des besoins des entreprises, le malentendu qu'elle a fait naître et entretenu pendant un an (travailler moins en gagnant autant), alors même que la compétition internationale devenait féroce, ont fait perdre beaucoup de temps à notre économie, qui n'était déjà pas — faut-il le rappeler, — en excellent état fin 1980.

Mais, dès la mi-1982, un changement radical de politique était ébauché avec le blocage des salaires, confirmé un an plus tard par un plan de rigueur Mauroy-Delors. Celui-ci n'a pas produit tous les effets escomptés, on le voit bien en suivant, mois après mois, les résultats — médiocres ou parfois franchement mauvais — de notre commerce extérieur. Mais, pour l'essentiel, les résultats de la nouvelle stratégie développée par les socialistes ont été positifs : ralentissement des hausses de salaires aboutissant — la baisse du pétrole aidant — à une quasi-stabilisation des coûts des entreprises, réduction du déficit budgétaire, raffermissement de la monnaie, permettent un début de remboursement de notre dette extérieure.

Il n'est donc pas conforme à la vérité de prétendre que, au début de 1986, la situation du pays et des entreprises était mauvaise. Tout n'allait pas pour le mieux (croissance économique très faible, commerce extérieur déficitaire), mais la nouvelle politique allait dans le bon sens. Les très bons résultats financiers que les entreprises s'apprêtent à annoncer sur leur exercice 1986 ont été engendrés dès 1984. Pour l'essentiel, la droite a suivi le mouvement, quitte à l'amplifier ou à l'accélérer : libération des prix, abandon du contrôle des changes, réduction du déficit budgétaire.

Cette continuité est si réelle — n'en déplaise à M. Chirac — qu'elle emprunte souvent les mêmes itinéraires, y compris dans ce qu'ils ont de plus discutable. Quand le premier ministre annonce — ou confirme — qu'une partie des fonds des privatisations sera utilisée pour les autoroutes, la SNCF, l'aéronautique, que fait-il sinon « débudgétiser » ? La droite, quand elle était dans l'opposition, reprochait à la gauche de « sortir » du budget de l'Etat un certain nombre de charges. Tactique bien connue, utilisée pour ralentir artificiellement la progression des dépenses publiques. Le gouvernement qui la pratique peut ainsi se parer de vertus qu'il n'a pas : sagesse, bonne gestion.

On se souvient de la polémique entretenue autour du Fonds spécial des grands travaux. Les critiques alors faites à la gauche étaient justifiées. Comme vont être justifiés les reproches que la gauche ne manquera pas d'adresser à la droite sur l'utilisation des fonds des privatisations. Une petite partie de la vente du patrimoine public ira bien au financement des dépenses qui depuis quarante ans ont toujours été payées avec les impôts des contribuables. Les sommes en cause sont peu importantes, mais les problèmes de principe que leur usage soulève sont essentiels.

Le fait que la droite poursuive une stratégie engagée par la gauche — jusques et y compris dans les grandes réformes du marché de l'argent et des capitaux — ne signifie pas que l'action engagée par M. Chirac soit négligeable. Bien au contraire. Il est possible que la France soit plus forte dans quelques années, plus imaginative, plus dynamique. Les privatisations y seront peut-être pour quelque chose. Sans prétendre être les premiers dans cinq ans — pourquoi rêver ? — il serait déjà bien beau de se retrouver avec des excédents industriels importants dans notre commerce extérieur et des investissements en croissance rapide.

En ce début d'année 1987, l'atout majeur dont dispose la France dans la compétition internationale est un atout légué par la gauche : celui de la stabilisation des coûts salariaux. Il suffit de se souvenir à quel point la dérive salariale a nui pendant les années 70 pour mesurer à sa juste valeur l'importance de ce progrès.

ALAIN VERNHOLES.

### « L'erreur politique »

**Invité du « Club de la presse » d'Europe 1 le dimanche 22 mars, M. François Léotard a été interrogé par Philippe Tesson, qui lui a posé cette question : *« Est-ce qu'à votre avis la décision de M. Latournerie, qui est directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur, est une erreur politique ? »* La réponse du ministre de la culture a été celle-ci : *« Oui. Je ne vais pas passer dix minutes à vous répondre oui. Je vous dis oui. Quelquefois, certains fonctionnaires, y compris des hauts fonctionnaires, peuvent se laisser engager dans des analyses qui sont fausses. Il peut y avoir dans la majorité des différences d'appréciation. Elles existent. A mon avis, les réponses à des problèmes de ce genre ne peuvent être des réponses de répression. »***

**A « L'heure de vérité », M. Chirac a nié que M. Léotard ait parlé d'*« erreur politique »*, avant de dire qu'il ne l'avait pas entendu pour la bonne raison qu'il n'avait pas écouté « Le club de la presse » !**

# Politique

## M. Chirac à « L'heure de vérité »

### Autoroutes

## Deux milliards de francs pour 220 kilomètres

La société Autoroutes de France, qui recevra 2 milliards de francs de dotation en capital, est un établissement public, crée en 1983, auquel l'Etat a cédé ses créances sur les dix sociétés d'économie mixte gérant des autoroutes. Ces créances proviennent des avances faites sous forme de crédits ou de cessions de chaussées par l'Etat à ces sociétés où le principal actionnaire est la Caisse des dépôts et consignations (53,5 % dans Esterel-Côte d'Azur et 13,7 % dans Paris-Rhin-Rhône). Ces sociétés ont un capital symbolique : 1,5 million de francs pour Rhône-Alpes ou 2 millions pour le sud de la France.

La société Autoroutes de France est chargée de gérer le solde des sociétés exploitantes. Elle perçoit les excédents de trésorerie des trois sociétés bénéficiaires (Paris-Normandie, Paris-Rhin-Rhône et le tunnel du Mont-Blanc) et comble, avec cet argent, le déficit des sept autres. A ce jour, le solde de ces opérations a toujours été négatif et Autoroutes de France a emprunté la différence. A partir de 1995, ce système commencera à dégager des excédents qui serviront à rembourser les créances de l'Etat.

Les 2 milliards de francs annoncés par le premier ministre transiteront donc par Autoroutes de France, qui empruntera 3 milliards de francs en complément, pour permettre aux exploitants de lancer la construction de 220 kilomètres supplémentaires.

Il ne s'agit que d'une partie du dispositif que M. Pierre Méhaignerie veut mettre en place pour accélérer la réalisation des 1 350 kilomètres du schema directeur et de 1 500 kilomètres supplémentaires parmi lesquels Clermont-Ferrand-Béziers, Clermont-Ferrand-Bordeaux, Grenoble-Sisteron ou la rocade des estuaires. Le ministre de l'équipement veut se servir des péages, maintenus au-delà de 1995, de la taxe sur les bureaux de l'Ouest parisien et des 2 milliards de francs des privatisations pour mener à bien ce programme qui sera arrêté à la fin du mois d'avril.

On ne voit cependant pas comment le premier ministre a pu annoncer la création de 15 000 emplois pour 220 kilomètres d'autoroutes, alors que le tunnel sous la Manche (50 milliards de francs) en créera, en France, 20000 pendant cinq ans...

ALAIN FAUJAS.

● **TGV : réduire les frais intercalaires.** — La SNCF recevra 1,3 ou 1,4 milliard de francs pour le financement du TGV Atlantique en cours de construction. Il semble que cette dotation doive à l'Etat d'accélérer le paiement de sa part (30 %) des infrastructures. Jusqu'en 1986, ce versement se faisait par le biais du Fonds spécial des grands travaux. L'argent des privatisations permettrait ainsi de payer, par anticipation, les travaux de 1988 et de 1989, et de réduire par là même les charges financières intercalaires que la SNCF a évaluées à 2 milliards de francs pour la durée du chantier.

### Emploi

## Un renversement de tendance à partir de 1985

M. Jacques Chirac a assuré que, de 1981 à 1985, de 100 000 à 120 000 emplois avaient été perdus en France, alors que 50 000 auraient été créés en 1986, année consacrée comme celle du *« changement de rythme »*. En fait, ces chiffres ne sont pas tout à fait conformes à ceux de l'INSEE, qui a calculé que, du 31 décembre 1980 au 31 décembre 1985, c'est-à-dire sur cinq ans, 340 000 emplois avaient été perdus — en intégrant les travaux d'utilité collective (TUC), — soit en moyenne un rythme de 68 000 par an, la perte s'élevant sans les TUC à 430 000, soit 86 000 par an en moyenne.

Même si le solde n'est devenu dorénavant positif qu'en 1986, *« l'inflexion favorable »*, selon les statisticiens, ne remonte pas à l'après-mars 1986 mais à l'année 1985. Après une année 1984 désastreuse — deux cent mille emplois salariés perdus, — la régression du nombre de salariés des secteurs marchands (sans les TUC) aurait été de l'ordre de 100 000 en 1985. Comme l'a noté l'INSEE, *« l'emploi total n'avait diminué que de 0,4 % au cours de l'année 1985 »* (après — 1,1 % en 1984 et — 0,8 % en 1983); mais, en comptabilisant les TUC, on arrivait à une amélioration de 0,4 %.

Prenant en compte l'évolution de l'emploi salarié pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, le CNPF estime que *« le nombre d'emplois a retrouvé fin 1986 le même niveau qu'au 1er trimestre 1985. Il a augmenté de 0,4 % (+ 49 000) au cours de l'année 1986, alors qu'il avait chuté de 0,6 % en 1985 (— 86 000) »*.

M. Chirac a également assuré que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement n'avait pas eu beaucoup d'effets sur le volume des licenciements économiques, selon une analyse qui est partagée par le CNPF. Dans sa note de conjoncture de février 1987, l'INSEE observe pourtant que *« la suppression, dès juillet 1986, de l'autorisation administrative pour les licenciements de moins de 10 salariés semble avoir eu un impact négatif sur l'emploi au cours des derniers mois de l'année : par rapport à la période correspondante de 1985, les licenciements économiques de moins de 10 salariés dans les établissements de plus de 50 salariés sont en très nette augmentation en août, septembre et octobre »*. Par ailleurs, on estime à 5 000 par mois (*le Monde* du 13 mars) l'augmentation des licenciements économiques de novembre 1986 à janvier 1987.

M. N.

### Privatisation

## Les transports, l'aéronautique et les autres...

De tous les volets du programme gouvernemental de M. Chirac, la privatisation est, à coup sûr, celui qui « marche » le mieux. Pour autant, les résultats ont-ils *« été meilleurs que prévus »*, comme l'a dit M. Chirac ? Il est encore un peu tôt pour le dire. Mais ils « devraient l'être », pour peu que les Français soient toujours aussi friands d'actions et que le marché financier reste favorable.

Saint-Gobain et Paribas ont fait rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat, respectivement 7 milliards de francs et 12,6 milliards au titre de 1987, et le programme de privatisation officiellement annoncé, ne serait-ce que pour le premier semestre, dépasse déjà les 30 milliards de francs de recettes inscrites initialement dans la loi de finances.

Aux 19,6 milliards de francs de Saint-Gobain et de Paribas, il convient d'ajouter les sommes attendues pour le Crédit commercial de France (environ 4 milliards de francs), les petites banques (Sogenal, BIMP, BTP pour quelque 2 milliards), Havas (2,5 milliards), TF 1 (3 milliards dans un premier temps, 2 milliards de francs dans un second), la Compagnie générale de constructions téléphoniques (0,5 milliard) et la Compagnie générale d'électricité (une dizaine de milliards). Ce n'est véritablement qu'avec cette dernière opération, programmée pour la mi-mai, que l'on enregistrera un réel excédent, qui pourra encore être gonflé par la mise en vente, d'ici à la fin de l'année, de la Société générale et d'un groupe d'assurances, soit encore une douzaine de milliards de francs pour chaque opération.

Pour l'heure, le gouvernement travaille sur une hypothèse d'excédent de 15 milliards de francs. Avec une répartition de deux tiers-un tiers entre l'amortissement de la dette de l'Etat et les dotations en capital aux entreprises publiques. Soit 5 milliards pour ces dernières. 2 milliards sont déjà programmés pour Autoroutes de France et 1,3 à 1,4 milliard pour la SNCF.

Reste une enveloppe de l'ordre de 1,6 milliard de francs à distribuer à de « vraies » entreprises industrielles. La SNECMA et l'Aérospatiale (qui émargent traditionnellement pour leurs dotations au budget de la défense) sont déjà assurées d'en faire partie. Mais le ministère de l'industrie a fait des propositions concernant d'autres secteurs dont l'électronique et les matériaux ne sont pas exclus, dans la mesure où les exigences de la recherche, désormais privilégiée par M. Chirac, y prédominent.

C. B.

(Suite de la page 5.)

Interrogé sur son attitude critique face au gouvernement de M. Raymond Barre entre 1976 et 1981, M. Chirac explique : *« Je n'ai jamais contesté à quiconque le droit de critiquer la politique qui est la mienne »*. Mais il ajoute : *« Nous sommes, n'est-ce pas, dans une situation tout à fait différente, une situation dite de cohabitation, qui exige, à la veille des élections présidentielles et si l'on ne veut pas qu'il y ait une nouvelle rupture dans l'effort que j'évoquais tout à l'heure, une cohésion et une discipline majoritaire qui devient tout à fait déterminante si l'on veut naturellement franchir la barre des élections présidentielles pour poursuivre l'effort engagé. Rien ne serait pire pour la France, en clair, qu'il y ait une nouvelle rupture de politique de mon point de vue. »*

### La chanson française

Rupture qui interviendrait si la gauche gagnait cette élection. Le nom du candidat de la majorité qui l'emportera est, pour lui *« un autre problème »*, même si *« ça a de l'importance »*. Il précise : *« Moi, je suis par vocation, et d'ailleurs par conviction, le garant de l'union de la majorité ; par vocation et par conviction, et donc n'attendez pas de moi la moindre polémique intérieure à la majorité. »*

Concernant la télévision, le premier ministre déclare : *« J'ai un regret, c'est les affaires de la chaîne musicale. je me suis réjoui des accords passés entre la 6 et les producteurs de disques, de la chanson, etc. pour renforcer la partie musicale de la 6. Nous avons une chanson française dynamique, intelligente, active, utile à tous points de vue et qu'il faut renforcer. Je suis décidé à faire l'intervention que m'autorise la loi, c'est-à-dire d'une part faire en sorte que l'Etat participe, même largement, au financement de la location d'un réseau du satellite TDF 1, d'un canal pour un groupe français qui, en accord avec la profession du disque, de la chanson, de la variété, pourrait être repris par le câblage d'une part, et également par décrochage sur FR3.*

*» Le plus rapidement possible. Je suis également favorable à ce que l'on examine dans quelles conditions on pourrait utiliser le dernier réseau qui existe, en l'améliorant techniquement, et en faisant les investissements nécessaires pour l'améliorer, voir s'il pourrait être utilisé. Ensuite, il appartiendrait à la CNCL de décider, de le mettre au service d'une chaîne musicale hertzienne.*

*» J'ai décidé également, en accord avec le ministre de la culture, de faire en sorte que, dorénavant, les clips puissent être également aidés financièrement.*

### Le Grand Louvre

A propos du déménagement du ministère des finances, il remarque : *« On a fait des investissements considérables en matière culturelle à Paris. Vingt milliards en quelques années, notamment pour le Grand Louvre. En tant que maire de Paris, je m'en suis réjoui. En tant que citoyen et que corrézien, je me suis inquiété des conséquences que cela avait pour nos provinces, et, en tant que contribuable, j'ai été terrorisé parce que nous n'avons pas les moyens d'assumer des dépenses de cette importance.*

*» Nous avons d'abord, et c'était tout à fait légitime, assuré le financement de la première tranche des travaux du Grand Louvre. Elle était lancée, nous l'avons poursuivie et elle sera terminée dans les délais prévus. S'agissant de la deuxième tranche, en raison de son coût, il est tout à fait évident que nous ne pouvons pas l'assumer dans les conditions actuelles, d'abord parce que nous n'avons pas les moyens, et ensuite parce qu'on ne peut pas monopoliser pour Paris la totalité des crédits d'équipement en matière culturelle. Donc il y aura un report. Il n'y a pas de changement d'objectif. L'objectif d'avoir un grand musée reste notre objectif, au Louvre. Il y aura un étalement dans le temps de sa réalisation. Alors, le point de savoir si le ministre des finances y restera ou pas, c'est un point qui n'est pas d'actualité. »*

### Les autoroutes

Après avoir traité de la lutte contre les inégalités, notamment en matière de sécurité et par le plan d'emploi-formation en faveur des jeunes, M. Chirac évoque le *« très grand succès des privatisations »*, en disant : *« On prévoyait en gros une trentaine de milliards de recettes, on aura une quarantaine, j'imagine. Alors M. Balladur m'a proposé, d'une part, de doter en capital la Société des autoroutes de France de l'ordre de 2 milliards de francs supplémentaires, ce qui permet, avec les 3 milliards d'emprunt que cela autorise, de faire immédiatement. Cela donne la possibilité à M. Méhaignerie de faire immédiatement 5 milliards d'investissements de plus, ce qui fait 200 kilomètres à 220 kilomètres immédiats, et cela représente tout de même quinze mille emplois ! (...)*

» D'autre part, le ministre d'Etat propose également que l'on dote en capital la SNCF pour accélérer les travaux de TGV. (...) Et puis il propose que l'on dote en capital un certain nombre d'autres entreprises, notamment dans le domaine de la recherche et en particulier l'aéronautique. »

Quant à la politique fiscale, M. Chirac annonce : *« L'impôt sur les sociétés, qui, de notre point de vue, est le meilleur moyen par sa réduction de permettre l'investissement et l'emploi, sera ramené à 42 % (...). Pour les particuliers, il faut attendre que les études soient terminées. Je sais que le ministre des finances a l'intention de proposer une amélioration (...). Nous avons décidé de diminuer la pression fiscale, et nous continuons, année après année comme je le fais depuis huit ans à Paris. »*

### L'élection présidentielle

M. Chirac évoque ensuite les états généraux de la Sécurité sociale, avant d'être interrogé sur sa candidature à l'élection présidentielle. Il répond : *« Je crois que la France peut et doit gagner. Je crois qu'elle est sur la bonne voie. Je crois qu'à condition que les Français comprennent qu'il y a un effort collectif à faire de la même nature que celui qu'ont fait les Allemands, il y a quatre ou cinq ans, nous serons dans cinq ans, comme le disait l'ancien secrétaire d'Etat au Trésor américain, il y a quelques jours, « la France sera dans cinq » ans, si elle poursuit dans cette » voie, la première puissance économique d'Europe. » Je crois que nous pouvons le faire, alors nous aurons règle tous nos problèmes de protection sociale. Alors, nous aurons réglé une bonne partie de nos problèmes d'emploi. Alors, nous aurons réglé nos problèmes de progrès social et nous aurons réglé nos problèmes d'exportation de production (...).*

*» Donc, pour cela, il faut effectivement une certaine continuité. Cette continuité, qui a son point d'aboutissement en 1992-1993 et au-delà, suppose naturellement un effort qui exclut la rupture, d'où la nécessité d'avoir, en 1988, un candidat issu de l'actuelle majorité pour poursuivre l'œuvre engagée. Et il va de soi qu'il est dans ma vocation et dans mon comportement, puisque je l'ai engagée cette politique, et que j'y crois, de souhaiter la poursuivre. Alors tirez-en à partir de là les conséquences que vous voudrez. »*

### Le trentième anniversaire de la signature du traité de Rome

## De nombreuses cérémonies dans les capitales européennes

Le trentième anniversaire de la signature du traité de Rome a été marqué, mercredi 25 mars, par de nombreuses manifestations dans les capitales européennes.

A Rome, une fastueuse commémoration s'est déroulée dans la salle des Horaces et des Curiaces du Capitole, où le traité fut signé en 1957. Trois cents personnalités étaient présentes, parmi lesquelles MM. Léo Tindemans, ministre belge des relations extérieures et président du Conseil européen, Henry Plumb, président du Parlement européen, Bettino Craxi, président du conseil italien démissionnaire, et Jacques Delors, président de la Commission européenne, qui s'est notamment félicité des *« progrès de l'Europe en mouvement »*.

M. Delors a ensuite rendu hommage aux auteurs du traité de Rome, dont le travail, a-t-il dit, *« a changé la face de l'Europe » (...). « Les crises passent et les institutions demeurent, qui ont permis de les surmonter et qui en sortent souvent renforcées »*, a-t-il encore déclaré, citant *« la vitalité d'un Parlement qui s'affirme »*, *« le réveil d'un conseil des ministres qui hésite moins à recourir au vote à la majorité »* et *« la détermination que manifeste la Commission au travers de ses initiatives »*. L'ensemble des discours était transmis par la télévision en direct et en eurovision.

A Paris, MM. François Mitterrand et Jacques Chirac ont assisté, mercredi matin, sur la place de l'Etoile, à une cérémonie en présence de l'ensemble du gouvernement, de jeunes et d'anciens combattants des douze pays de la CEE et des ambassadeurs des onze autres pays de la Communauté. Les Champs-Elysées étaient pour la première fois pavoisés aux couleurs de l'Europe.

A Bonn, le gouvernement ouest-allemand a rendu, mercredi, un vibrant hommage à la Communauté européenne, en espérant qu'elle constitue *« un modèle pour un ordre de paix qui pourrait un jour recouvrir toute l'Europe »*. Quant à Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, il a rendu publique, mardi, une déclaration dans laquelle il dit notamment : *« C'est en grande partie à la Communauté que la nouvelle génération doit de considérer la paix comme normale. Mais elle attend plus encore de nous ; abattre les dernières entraves aux échanges et aux voyages, créer des industries bien placées sur les marchés mondiaux, coopérer à la solution des problèmes qui se rient des frontières, depuis le terrorisme jusqu'à l'environnement en passant par le chômage et la toxicomanie. »*

*« Je suis un Euro-optimiste »*, a affirmé M. Barre mercredi à France-Inter. L'ancien premier ministre s'est déclaré *« fier »* du bilan de l'Europe. A Europe 1, M. Maurice Faure, signataire du traité de Rome, a estimé que *« l'Europe est la dernière chance des Français »*, mais s'est dit *« pessimiste »*. Il souhaite que soient posées aux peuples européens les questions suivantes : *« Souhaitez-vous un gouvernement européen, un Parlement européen, une défense européenne ? »*. M. Rocard, sur la même antenne, a remarqué que *« l'Europe a avancé beaucoup plus qu'on ne le croit »*, même si *« elle donne l'impression de piétiner »*. *« Trente ans, c'est court. On a déjà fait beaucoup de choses »*, a souligné M. Noir (RPR), ministre du commerce extérieur.

M. Barrot, secrétaire général du CDS, considère que quatre tests seront nécessaires dans les années à venir pour distinguer *« les vrais Européens »* des autres : la culture, la monnaie, la fiscalité, la défense. Jeudi 26 mars à Antenne 2, M. Jospin a affirmé que *« si l'Europe accepte pendant dix ans encore des taux de chômage largement supérieurs à ceux des Etats-Unis et du Japon, elle risque de s'enfoncer dans le déclin et de remettre en cause le modèle social européen sur lequel nous vivons depuis des décennies »*.

Seul le Parti communiste a fait entendre une voix dissonante dans ce concert. M. Gremetz, membre du bureau politique, a dénoncé mercredi *« l'Europe du chômage, de la flexibilité généralisée et de la soumission »*.

### Douze étoiles dans l'azur

Pour la première fois, le drapeau européen a flotté, mercredi à Paris, sous l'Arc de triomphe. Douze étoiles sur fond d'azur... Il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser, de représenter les douze pays de la Communauté européenne. En fait, ce drapeau a été proposé par un citoyen de Strasbourg et adopté en 1955 par le Conseil de l'Europe. *« Ces douze étoiles sont disposées régulièrement comme sur le cadran d'une montre »*, selon la description héraldique. Il s'agit d'un symbole de perfection et de plénitude. Qu'on se rappelle les douze apôtres, les douze mois de l'année, etc.

A l'iniative du Parlement européen (1982) et du Comité pour l'Europe des citoyens, ce drapeau a été adopté définitivement par le conseil des ministres de la CEE en 1986 pour bien marquer qu'il ne s'agissait pas de symboliser une institution, mais l'Europe elle-même.

## M. Mitterrand souhaite une « Europe dotée d'un pouvoir politique central » et qui décide « des moyens de sa sécurité »

*Le chef de l'Etat est intervenu, le mercredi 25 mars à 20 heures, sur les trois chaînes nationales de télévision. A sa droite étaient installés le drapeau français et le drapeau européen. Il a déclaré :*

« Le drapeau européen — vous le voyez ici — qui flotte pour la première fois sur les Champs-Elysées ; l'hymne européen qui retentit pour la première fois sous les voûtes de l'Arc de Triomphe ; le premier ministre, le gouvernement de la République, les présidents des Assemblées, à mes côtés pour une cérémonie d'un caractère inhabituel, ce matin, devant le tombeau du Soldat inconnu, et tout autour de nous des centaines de jeunes gens venus d'Allemagne et d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Grèce, d'Espagne, du Portugal, du Danemark, de Belgique, de Hollande, du Luxembourg, de France, oui, pourquoi tout cela ?

« Parce qu'aujourd'hui, vous le savez, douze pays d'Europe, votre Europe, fêtent le trentième anniversaire de la Communauté que six d'entre eux ont instituée à Rome, le 25 mars 1957.

« C'est une grande date ; peut-être — j'aimerais mieux dire sûrement — l'une des plus importantes de notre histoire. Pour en comprendre la portée, il faut imaginer — ceux qui l'ont vécu se souviennent — l'état de notre continent après deux guerres mondiales en moins d'un quart de siècle, et les ravages du racisme et de l'esprit totalitaire. Partout la ruine, le deuil, des terres dévastées, des peuples dépossédés, leur destin désormais passé en d'autres mains, l'Europe coupée en deux, bref, la fin d'un monde.

« Aussi l'histoire n'oubliera-t-elle pas les quelques hommes, imaginatifs et courageux, qui élevèrent la voix au-dessus des décombres pour dire aux ennemis d'hier — à commencer par les Allemands et les Français — que le salut dépendait d'eux, d'eux seuls, et qu'ils avaient d'abord à sortir d'un engrenage séculaire de guerre et de domination pour construire, enfin, leur avenir. Ensemble. Ces hommes ont, je le crois, changé le cours du temps. Du moins si nous savons, à notre tour, poursuivre l'œuvre et l'achever.

« Que ce soit pour ses institutions, ses politiques communes, la suppression de ses barrières douanières intérieures, son aide au tiers-monde, son début de concertation politique, ses audaces techniques, l'Europe a réussi. Elle existe. Première puissance commerciale du monde, forte de ses 320 millions d'habitants, plus que les Etats-Unis d'Amérique, plus que l'Union soviétique, beaucoup plus que le Japon, forte de ses talents, forte de son travail, elle avance. Et pourtant c'est insuffisant.

« Mes chers compatriotes, s'il ne s'était agi pour moi que de célébrer le passé, je ne serais pas ce soir devant vous.

« Ne nous payons pas de mots. Notre Europe échouera si elle en reste là. Elle échouera si elle jongle avec les délais et renvoie à la fin du siècle les problèmes qui attendent depuis trente ans d'être tranchés.

« Soyons au rendez-vous du 31 décembre 1992, qui verra s'abattre toutes les frontières intérieures et l'Europe s'ouvrir aux douze peuples qui la composent. Hâtons l'Europe technologique. Américains et Japonais ne nous attendrons pas. Conquérons l'espace, nous aussi. Organisons nos moyens de communication, d'éducation et de culture. Formons les jeunes aux disciplines du savoir dans les universités de leur choix. Réduisons les inégalités entre pays, entre régions, entre les groupes sociaux et les individus. Donnons cours à l'ECU, notre monnaie commune, au sein d'un système monétaire apaisé. Préparons enfin le moment où l'Europe, dotée d'un pouvoir politique central, décidera elle-même des moyens de sa sécurité.

« La tâche sera rude, mais telle est la direction que la France doit prendre. Je vous y invite, mes chers compatriotes, et j'adresse en votre nom aux autres peuples de la Communauté le salut fraternel du peuple français, avec ce seul message : entrons ensemble dans l'avenir.

« Vive l'Europe !

« Vive la France ! »

# WELCOME BOY !

© Peyo

Le Nouveau Monde des Schtroumpfs souhaite sincèrement la bienvenue à DISNEY en France.
A plusieurs, c'est beaucoup plus facile de créer de nouveaux comportements, à plusieurs c'est beaucoup plus rapide d'ouvrir un marché, à plusieurs on crée une nouvelle industrie.
En Mai 1989, le Parc des Schtroumpfs ouvrira en Lorraine. 50 % de la clientèle sera allemande, luxembourgeoise et belge. 2 millions de visiteurs découvriront le 1er Parc Européen de la nouvelle génération. En 1992, ils seront 3 millions de visiteurs.
Nous souhaitons que beaucoup d'entre eux ouvrent la route des parcs jusqu'à Paris. Alors la France aura su créer l'Industrie des Parcs de Loisirs.

Schtroumpfement Welcome.

## LE NOUVEAU MONDE DES SCHTROUMPFS

Sorepark, 48, boulevard de Latour Maubourg, 75007 Paris. Tél : (1) 45.55.91.30.

# Politique

## M. Badinter à la faculté de droit de Montpellier

# « Calme, comme l'œil du cyclone »

*MONTPELLIER*
*de notre envoyé spécial*

On n'avait encore jamais vu cela : un président du Conseil constitutionnel dédicaçant – d'un air un peu pincé mais avec bonne volonté, – à des étudiants agglutinés autour de lui, un livre écrit il y a plusieurs années (*« l'Exécution »*), ou encore les affiches annonçant la conférence qu'il venait de prononcer, et même... la deuxième page de la couverture d'un manuel du parfait secrétaire. Tel fut le sort réservé, le mercredi 25 mars, à M. Robert Badinter, venu s'exprimer devant un amphithéâtre, plus que débordant, de la faculté de droit et de sciences économiques de Montpellier, sur ce sujet sobrement libellé : *« Le Conseil constitutionnel »*.

*Rien de périlleux pour l'ancien avocat professeur-ministre, dans cette rencontre avec la foule des néophytes : il savait quoi leur dire et – certains d'entre eux avaient-ils rêvé autre chose ? – quoi leur taire... Le Conseil constitutionnel tel qu'il fonctionne vu par son président ? « C'est un organisme marqué par le souci plutôt de la continuité que du changement »*, qui use de techniques *« souples »*, *« une institution dont je ne dirais pas que le trait dominant est une audace fracassante, une volonté de provocation »* : bien malin serait l'exégète de ces remarques, en apparence toutes simples, proférées d'une voix égale par M. Badinter.

M. Badinter a rappelé ce mot d'un président de la Cour suprême des Etats-Unis, à qui un visiteur, après avoir parcouru les locaux de l'illustre organisme, déclarait : *« C'est calme, ici »* : *« Calme, comme l'œil du cyclone. »* Personne ne pourra l'accuser d'avoir, pour ce qui le concerne, levé la paupière, ni rien laissé apercevoir des turbulences voisines qui jalonnent l'histoire – surtout la plus récente – du Conseil.

Que faut-il penser d'un contrôle de constitutionnalité *a posteriori*, par l'intermédiaire d'un *« filtre judiciaire »*, des lois déjà promulguées et non déférées auparavant au Conseil constitutionnel ? *« Cela peut se concevoir »*, a simplement répondu M. Badinter.

L'élargissement de la démocratie directe par référendum, *« qui aurait, comme conséquence, une réduction du contrôle de constitutionnalité ? »* Si le premier des juges constitutionnels n'a rien à dire au sujet de cette *« conséquence »*, il *« n'a pas à ce point la mémoire courte »* : il lui semble bien que cette éventualité fut évoquée *« pendant le cours d'un été »*, il n'y a pas si longtemps : *« Je n'y étais pas hostile. »*

L'inévitable thème du « gouvernement des juges » : *« Vieille obsession parlementaire française (...). Je n'en vois, dans le cas du Conseil constitutionnel, aucune trace. »* Et M. Badinter d'évoquer un exemple étranger, dont la seule hypothèse ferait en France s'étrangler une bonne part de la classe politique : au Canada, la Cour suprême s'est déclarée compétente pour examiner l'autorisation donnée par ce pays aux Etats-Unis de faire survoler son territoire par des missiles vides, lancés aux seules fins d'études de leurs trajectoires.

Ainsi, pas question de faire dévier de la sienne le président du Conseil constitutionnel ! Tout au plus le juge s'abandonnera-t-il un instant au souffle de l'avocat pour donner à sa conclusion une allure de credo : *« Ce qui compte, dans une démocratie, c'est un système cohérent et assuré de valeurs fondamentales, qui se traduise dans des droits fondamentaux. L'importance et l'intérêt du Conseil, sa mission, c'est (...) de veiller à ce que les passions, qui président inévitablement à tel ou tel moment de la vie politique, ne puissent jamais altérer ou réduire les libertés fondamentales. Là est le cœur de la mission. »*

Pour remplir cette mission, le Conseil constitutionnel agit certes quand il est sollicité. Mais telle n'est peut-être pas sa *« fonction essentielle »*, celle qui *« ne se manifeste dans aucun texte mais qui est la plus efficace : la fonction de dissuasion »*.

MICHEL KAJMAN.

## Au conseil des ministres

# Le communiqué

**Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 25 mars, à l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :**

● **REDRESSEMENT ET LIQUIDATION JUDICIAIRES DES ENTREPRISES**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant les deux lois du 25 janvier 1985 relatives au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et aux administrateurs judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprise.

Le projet ne remet pas en cause les orientations de ces lois, mais vise à supprimer les rigidités constatées après un an d'application.

● **ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET PROTECTION DE LA FORÊT CONTRE L'INCENDIE**

(*Le Monde* du 26 mars)

● **ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA MÉTROPOLE LORRAINE**

Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, le conseil des ministres a adopté un décret modifiant le décret du 7 mars 1973 portant création de l'établissement public foncier de la métropole lorraine, afin d'étendre son aire de compétence aux cantons concernés par le pôle européen de développement de Longwy ainsi qu'aux départements des Vosges et de la Meuse.

● **BILAN DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE POLITIQUE EUROPÉENNE**

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action du gouvernement en matière de politique européenne au cours des douze derniers mois.

● **BILAN D'UN AN D'ACTION EN FAVEUR DE LA FRANCOPHONIE**

Le secrétaire d'Etat chargé de la francophonie a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan des projets, regroupés autour de deux grandes priorités – la francophonie, expression renouvelée de l'identité nationale et la francophonie, nouvelle forme de solidarité internationale – qui ont été présentés lors du conseil des ministres du 3 octobre 1986.

D'ici à la fin du premier semestre 1987, une cellule de terminologie devrait être créée dans le cadre de l'Institut national de la langue française qui dépend du Centre national de la recherche scientifique.

Enfin, un colloque international se tiendra à Paris, du 29 juin au 1er juillet 1987, sur la situation de la langue française dans les organisations internationales.

# Mesures individuelles

Sur proposition du ministre de la défense

– M. Régis Mourier, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bobigny, est nommé directeur général de la gendarmerie nationale.

[Nouveau directeur général de la gendarmerie nationale où il succède à M. Olivier Renard-Payen, M. Régis Mourier est magistrat, comme ses prédécesseurs à ce poste. Né le 1er janvier 1934 à Lyon, il a fait l'essentiel de sa carrière à la chancellerie, en particulier à l'inspection des services judiciaires et comme sous-directeur des affaires criminelles et des grâces. A ce titre, il avait participé à l'élaboration du projet « Sécurité et liberté » de M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux. M. Mourier avait cependant été perçu comme un modéré par le nouveau gouvernement de gauche qui, en août 1981, l'avait nommé procureur à Dijon. Il avait quitté ce poste après avoir été promu en juillet 1986 procureur de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Il avait à ce titre accueilli, le 13 mars, M. Jacques Chirac qui inaugurait le nouveau palais de justice de cette ville.]

Sur proposiion du ministre de la culture et de la communication

– M. Olivier Chevrillon, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat, est nommé directeur des musées de France.

Sur proposition du ministre des départements et territoires d'outre-mer

– le vice-amiral d'escadre Claude Corbier est nommé administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, en remplacement du vice-amiral d'escadre Claude Pieri.

[Né le 11 juin 1927 à Caen et ancien élève de Navale, Claude Corbier a servi en Indochine avant de commander divers bâtiments de guerre parmi lesquels, en 1954, l'escorteur rapide *Le Picard* et, en 1971, l'escorteur rapide *Le Vendéen*, et la 5e division d'escorteurs rapides. En 1976, il prend le commandement de la frégate *Tourville*. Après plusieurs postes d'état-major, il était, depuis 1984, préfet maritime de Brest.]

Sur proposition du ministre de la coopération et du ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur

– M. François Doumenge est nommé président du conseil d'administration de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM).

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la mer

– M. André Graillot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire.

[Né le 16 octobre 1940 à Paris, M. André Graillot est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Institut d'études politiques. Il a commencé sa carrière au Gabon, au port de Libreville, puis a été affecté au port du Havre (1977-1984). Il était adjoint au directeur des ports et de la navigation maritime depuis trois ans.]

Par ailleurs, sur proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de l'armement Henri Viviand.

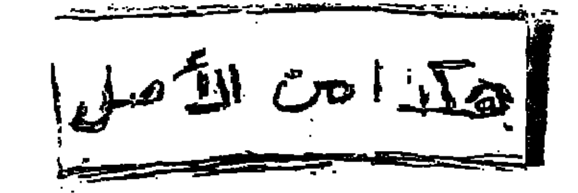
*Sont nommés :* inspecteur de l'armement pour les constructions navales, l'ingénieur général de première classe René Françès ; adjoint au directeur des constructions navales, l'ingénieur général de première classe Bernard Pillan ; directeur de l'établissement des constructions et armes navales d'Indret, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Pons.









# AUJOURD'HUI VOUS ACHETEZ UN MICRO C'EST FORT.

# VOUS AVEZ CHOISI UN 16/32 BITS C'EST TRÈS FORT.

## Imaginez une autoroute à 16 voies au lieu de 8...

Plus de ralentissement, plus d'embouteillage. La circulation reste dense mais fluide et rapide. Dans un ordinateur, c'est la même chose : avec la nouvelle technologie 16/32 bits, les informations circulent sur 16 voies au lieu de 8 voies utilisées jusqu'alors.

Les ordinateurs ATARI ST – S pour Seize et T pour Trente-deux bits – utilisent le microprocesseur MC 68000 pour brasser et traiter jusqu'à 8 millions d'opérations à la seconde ! Pour atteindre cette rapidité, le microprocesseur reçoit les informations en provenance des 16 voies – donc par bloc de 16 bits – et les groupe ensuite, par bloc de 32 bits lors du traitement.

Dans l'ATARI ST, cette grande puissance de traitement est encore intensifiée par l'emploi de coprocesseurs. Il s'agit de coprocesseurs spécialisés dans l'exécution de fonctions qui sont autant de points forts de l'ATARI ST : le graphisme, la couleur, la musique...

La puissance et la rapidité de l'ATARI ST s'appuient également sur une importante capacité de mémoire, 512 ou 1024 Kilo octets de Ram selon les modèles.

Microprocesseur MC 68000, coprocesseurs et mémoire donnent une grande réserve de puissance aux concepteurs de logiciels qui ont pu développer des programmes très élaborés mais simples à utiliser grâce à la souris et à l'environnement GEM de Digital Research.

Ainsi, quand en plus de la souris, vous avez la puissance, l'utilisation de votre micro devient un vrai plaisir. C'est comme dans une voiture. Lorsque vous sentez sous le capot toutes les ressources de vos chevaux, la conduite est tout autre...

ATARI®

LA TECHNOLOGIE AVANCE...

## JUSTICE

### Une décision de la Cour de cassation

# Pas de permission de sortir pour les étrangers frappés d'interdiction du territoire français

Les détenus étrangers dont la peine a été assortie d'une mesure d'interdiction du territoire français ne peuvent pas bénéficier des permissions de sortir accordées par le juge d'application des peines. Cette interprétation des textes a été donnée, mercredi 25 mars, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, dans un arrêt cassant – sans renvoi – des jugements du tribunal correctionnel de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Le juge d'application des peines avait accordé, en octobre 1986, des permissions de sortir à quatorze femmes de diverses nationalités, mais toutes étrangères, condamnées pour trafic de stupéfiants à des peines d'emprisonnement comportant la sanction complémentaire de l'interdiction définitive du territoire français.

Soupçonnant des évasions éventuelles, le parquet s'était opposé à ces décisions, en saisissant le tribunal correctionnel, mais, dans deux séries de jugements rendus le 12 novembre et le 10 décembre 1986, cette juridiction confirmait la mesure accordée par le magistrat, en estimant que l'interdiction du territoire n'était applicable qu'au terme de la peine de prison.

Le parquet avait formé un pourvoi contre ces jugements et la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Henri Angevin, a eu un tout autre regard. Selon la juridiction suprême, *« l'interdiction du territoire français prononcée à titre de peine complémentaire contre un étranger, condamné à l'application de l'article 630-1 du code de la santé publique, implique celle de séjourner en France durant l'exécution de la peine ailleurs que dans l'établissement où celle-ci est exécutée »*.

Autrement dit, le seul lieu de séjour autorisé pour ces condamnés ne peut être que la prison, et ils se trouvent ainsi exclus des dispositions de l'article 723-3 du code de procédure pénale qui prévoit la permission de sortir avec cette précision : *« Elle a pour objet de préparer la réinsertion professionnelle ou sociale du condamné, de maintenir ses liens familiaux ou de lui permettre d'accomplir une obligation exigeant sa présence. »*

L'interprétation de la Cour de cassation crée une discrimination entre détenus français et étrangers dans les modalités d'application d'une peine d'emprisonnement. Si elle ne frappe pas tous les étrangers condamnés, il n'en demeure pas moins qu'elle ne vise que ceux qui ne possèdent pas la nationalité française. Cependant, la Cour de cassation semble avoir pris la précaution de limiter la portée de son arrêt aux interdictions du territoire, temporaires ou définitives, prononcées en matière d'infraction à la législation sur les stupéfiants. La haute juridiction cite seulement l'article L 630/1 du code de la santé publique, sans faire référence à d'autres textes permettant d'appliquer la même mesure, notamment à l'encontre des étrangers ayant pénétré ou séjourné irrégulièrement en France.

MARC PORTEY.

### Un lycéen devant les assises de la Gironde

## « Tout le désespoir que j'avais en moi »

*BORDEAUX*
*de notre correspondante*

Le 6 mars 1984 au lycée Magendie, à Bordeaux. A 10 heures du matin, les deux ou trois élèves qui remarquent distraitement l'attitude de Frédéric Gayoso pensent à une blague douteuse. Leur condisciple de première A 1 traverse la cour, un fusil à la main. Arrivé à 3 mètres d'Antony, un élève de terminale qui lui tourne le dos, Frédéric pointe son arme et tire froidement. Atteint dans la région lombaire, Antony s'écroule. Par miracle, il s'en tirera, sans lésions irrémédiables, après une longue hospitalisation.

Aucun contentieux entre deux lycéens qui ne se connaissaient pas ne peut expliquer cet acte sans motif apparent : *« J'avais besoin de commettre un acte irrationnel un peu fou, un acte antisocial »*, explique Frédéric au cours des interrogatoires. Il se réfère à l'existentialisme et à Camus, en particulier, auquel il avait d'ailleurs consacré un exposé pendant le cours de français précédent son acte.

*« J'avais un profond mal de vivre, je me suis identifié au Caligula de Camus. C'était la traduction de tout le désespoir que j'avais en moi »*, a redit Frédéric, mercredi 25 mars, devant la cour d'assises de la Gironde. Frédéric, qui avait dix-huit ans et demi en mars 1984, vivait seul depuis plus d'un an à Bordeaux dans une maisonnette appartenant à sa grand-mère. Cette dernière était décédée en décembre 1983 après un long séjour dans un hospice. Depuis les obsèques, le jeune homme n'avait plus aucun contact avec sa famille. Il avait rompu avec sa mère, et ses parents étaient engagés dans la voie du divorce. Il les avait longtemps vus se déchirer devant lui. Son enfance s'est déroulée entre la France et l'Algérie, où son père, mathématicien et universitaire, enseignait au titre de la coopération.

Celui que son professeur de français présente *« comme un élève très dynamique »* ne garde que *« de mauvais souvenirs »* d'une scolarité dirigée par son père. Ce dernier ne tolérait pas l'échec et n'hésitait pas à flanquer *« des volées mémorables »* à ses enfants. Sur ce fond de violence, puis de solitude, *« tiraillé entre un père inaccessible et une mère dévalorisée, Frédéric,* disent les experts, *passe à l'acte pour combler un raté dans sa structuration symbolique »*. Il le prépare soigneusement. Quatre jours avant, il achète le fusil, en scie le canon et la crosse pour le dissimuler dans son cartable. Il l'essaie à quatre reprises, s'octroie *« une dernière journée de liberté »* durant laquelle il range sa maison, va au restaurant et au cinéma. Puis, le 6 mars 1984, il tire sur Antony.

Remis en liberté en octobre 1984, Frédéric avait trouvé un emploi temporaire de magasinier. Il projetait de créer une société de restauration ambulante. Il venait avec son ami – son premier ami – de créer un association s'occupant de soutien scolaire. *« Je ne suis plus le même qu'il y a trois ans »*, disait-il mercredi. Le jury l'a renvoyé en prison, jugé coupable de tentative d'assassinat avec circonstances atténuantes : il a été condamné à cinq ans d'emprisonnement dont trois avec sursis.

GINETTE DE MATHA.

### A Versailles

## Un commissaire de police écroué pour vols

Un commissaire de police de Versailles, M. Alain Hamel, a été écroué et inculpé de vols, recel de vols, contrefaçon de documents et usage, usage de fausses plaques d'immatriculation et usage frauduleux d'un sceau de l'Etat obtenu indûment par Mlle Anne Le Dimna, juge d'instruction au tribunal de Versailles. C'est à la suite d'une enquête menée par la gendarmerie de Rambouillet, puis par le service régional de police judiciaire de Versailles, sur un trafic de voitures volées que les enquêteurs ont interpellé, le 18 février, M. Hamel.

Alors qu'il était en poste à Paris, M. Hamel avait déjà eu quelques ennuis avec son administration qui lui reprochait ses relations avec un proxénète, M. Claude Genova. En 1985, il avait été muté au SRPJ de Versailles où ses collègues, méfiants, lui avaient interdit l'accès aux dossiers judiciaires. Le commissaire a été appréhendé en compagnie de M. Didier Poisson, lui-même ancien enquêteur de police révoqué après une condamnation pour trafic de cartes de séjour.

Les poursuites engagées contre le commissaire Hamel portent à quatre le nombre des commissaires inculpés depuis le début de l'année pour différents délits. Deux commissaires marseillais, MM. Gentet et Ghenassia, sont ainsi inculpés de proxénétisme aggravé (*le Monde* daté 22-23 février) ; un autre commissaire, M. Alain Parat, adjoint au chef de district au commissariat de Montreuil (Seine-Saint-Denis), est inculpé de trafic d'influence et écroué depuis le 26 février (*le Monde* daté 1er-2 mars).





### Au tribunal de Paris

# Trois journaux et un hebdomadaire condamnés pour diffamation envers Mme Danielle Mitterrand

L'association La France avec vous et sa présidente, Mme Danielle Mitterrand, ont obtenu, mercredi 25 mars, de la première chambre du tribunal de Paris, la condamnation pour diffamation de trois journaux et d'un hebdonadaire qu'elles avaient assignés pour avoir publié des articles selon lesquels cette association aurait bénéficié illégalement de fonds publics détournés par M. Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire dite du « Carrefour du développement » (*le Monde* du 13 février).

Ces articles avaient tous la même origine : des informations diffusées après un interrogatoire de M. Chalier par le juge Jean-Pierre Michau, le 4 décembre 1986, et au cours duquel l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci avait été invité à dresser un état des remises de fonds qu'il affirme avoir effectuées sur ordre.

C'est ainsi que *le Figaro* devait consacrer à cet aspect de l'affaire quatre articles publiés successivement dans ses numéros des 6-7, 11-13 et 16 décembre 1986, *France-Soir, le Quotidien de Paris* et l'hebdomadaire *le Chardon* en ayant publié de leur côté un chacun, le 5 décembre pour *France-Soir*, le 15 pour *le Quotidien* et pour *le Chardon* dans un numéro daté 7-13 janvier 1987.

Les quatre publications avaient notamment invoqué pour leur défense que le fait de reproduire des informations concernant une instruction pénale en cours s'apparentait à une relation faite de bonne foi d'un débat judiciaire et que le journaliste devait ainsi bénéficier de l'immunité que lui accorde l'article 41 de la loi sur la presse.

L'argument a été écarté par le tribunal que présidait M. Robert Diet. *« L'article 41 alinéa 3 de la loi sur la presse,* déclare le jugement, *concerne le compte rendu des débats judiciaires dans la mesure où il est fidèle et fait de bonne foi. Mais les débats dont il s'agit sont, à l'évidence, ceux dont la publicité permet le compte rendu et ne sauraient leur être assimilés les actes de l'instruction des crimes et des délits, en raison du secret qui s'attache à cette instruction et qu'impose l'article 11 du code de procédure pénale »*.

De la même façon le tribunal a rejeté les demandes de sursis à statuer des défendeurs selon lesquels on ne pourrait savoir si les déclarations de M. Chalier étaient véridiques qu'après la clôture de l'instruction le concernant. Le jugement fait valoir que le sursis à statuer ne peut avoir pour objet de pallier la carence des défendeurs qui n'ont versé aucune pièce de nature à justifier la réalité des informations publiées.

#### Pas de « bonne foi »

Dans ces conditions, le tribunal retient que les articles incriminés comportent tous des allégations diffamatoires *« tant à l'égard de l'association La France avec vous qu'à l'égard de Mme Mitterrand dont le nom est particulièrement mis en avant »*. Il ajoute que *« ni le principe de la liberté d'information, ni la croyance en l'exactitude des faits allégués ne peuvent permettre de reconnaître aux auteurs des écrits et au journal qui les a publiés le bénéfice de la bonne foi »*.

Ainsi, *France-Soir, le Quotidien de Paris,* et *le Chardon,* qui publièrent chacun un article, sont condamnés chacun à payer 20000 F de dommages-intérêts à l'association qui demandait 100000 F, et à Mme Danielle Mitterrand, qui agissait en son nom personnel, le franc symbolique qu'elle sollicitait.

*Le Figaro* ayant publié, lui, quatre articles, se voit condamné pour sa part à 80000 F de dommages-intérêts, Mme Mitterrand obtenant là aussi du journal le franc qu'elle réclamait. En outre, chacun des quatre journaux se trouve condamné à publier dans ses propres colonnes un texte mentionnant la condamnation prononcée, mais seulement si elle devient définitive.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## « Minute » devra verser 60 000 F au frère de Malik Oussekine

Sous le titre « L'étrange famille de Malik Oussekine », l'hebdomadaire *Minute* avait publié, dans son numéro daté 12-18 décembre 1986, un article présentant M. Mohamed Oussekine, le frère aîné du jeune homme victime de la charge policière qui provoqua sa mort le 6 décembre 1986, comme *« un bien étrange commerçant »* recherché par Interpol et impliqué dans des affaires de vol et d'escroquerie.

M. Mohamed Oussekine devait assigner le journal devant la première chambre du tribunal civil de Paris en demandant 200 000 F de dommages et intérêts en réparation d'une diffamation qui, à ses yeux, constituait non seulement une atteinte à son honneur et à sa considération, mais aussi une atteinte à la mémoire de son frère Malik et à la famille tout entière.

A l'audience au cours de laquelle l'affaire avait été plaidée le 25 février, Me Jean-Marc Boizeau, au nom de *Minute*, avait plaidé que l'auteur de l'article, M. Emmanuel Ratier, avait en réalité fait une confusion de personnes et qu'il ne pouvait être question de rapporter la vérité des faits.

Dans le jugement rendu mardi 25 mars, le tribunal présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, après avoir rappelé les accusations portées par *Minute*, déclare : *« Certes, le journaliste contraint de fournir au public une information rapide et obtenue dans des conditions difficiles n'a pas toujours la possibilité de contrôler l'exactitude des faits portés à sa connaissance. Cependant, la gravité des faits révélés en la circonstance impliquait des vérifications minutieuses permettant à l'auteur de l'article incriminé d'éviter l'erreur dont il se prévaut aujourd'hui sans en apporter d'ailleurs la preuve. »*

C'est pourquoi le journaliste, le directeur de la publication, M. Patrice Boizeau, et la société éditrice de *Minute* sont condamnés solidairement à payer à M. Mohamed Oussekine 60 000 F de dommages et intérêts.



### A la prison de Besançon

## Suicide, évasion et rumeurs

*BESANÇON*
*de notre correspondant*

Après le suicide par pendaison – le 19 février – d'un détenu âgé de vingt et un ans et une tentative de suicide qui aurait été constatée le lendemain, les rumeurs mettant en cause le fonctionnement de la maison d'arrêt de Besançon ne cessent de s'amplifier.

Divers organismes comme la Ligue des droits de l'homme s'inquiètent d'une situation dont certains rejettent la responsabilité sur le directeur, M. Jean-Luc Chemin, en poste à Besançon depuis quatre ans. On fait état de provocations visant plus particulièrement des détenus d'origine maghrébine, de brimades injustifiées et d'excès divers, mis sur le compte d'un souci obsessionnel de la sécurité.

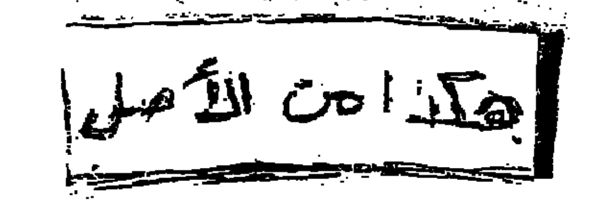
L'évasion, pendant la nuit du 22 au 23 mars, d'un détenu, Franck Coupet, vingt et un ans, révélerait, en tout cas, l'existence de failles dans le système mis en place après l'évasion de Patrice Bèce, le 5 juin 1983. Franck Coupet, en détention provisoire pour une affaire de vol instruite à Dôle (Jura), a réussi a quitter la cellule qu'il partageait avec un autre prisonnier en recourant au système classique des barreaux sciés et des draps tressés. François Coupet a été repris dans la soirée du mardi 26 mars, alors qu'il se trouvait dans un bar de Besançon.

Le directeur de l'établissement, qui aurait fait l'objet d'enquêtes administratives – dont une à sa demande – ne semble pas avoir fourni à la commission de surveillance de la maison d'arrêt, réunie le mardi 24 mars, toutes les informations susceptibles de faire la lumière sur les accusations dont ses services font l'objet.

Il est vrai que les affaires les plus patentes (suicides et évasions) font l'objet d'informations judiciaires et sont donc couvertes par le secret de l'instruction. Il est vrai aussi qu'aucune plainte de détenu n'a été enregistrée officiellement.

De leur côté, les travailleurs sociaux de la maison d'arrêt de Besançon ont adressé, le 20 mars, un dossier au directeur régional de l'administration pénitentiaire pour se plaindre des difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur tâche.

CLAUDE FABERT.



حكذا من الأصل

# Société

## SÉCURITÉ

# Les terroristes arrêtés à Paris seraient liés à l'Iran

*(Suite de la première page.)*

Aussi cette prise est-elle, d'un point de vue diplomatique, embarrassante. Elle alourdit en effet le contentieux avec l'Iran alors que la pression de l'OJR, qui détient Jean-Louis Normandin, s'accentue. C'est la raison pour laquelle un « black out » complet a été imposé durant la garde à vue des interpellés, le ministère de l'intérieur soulignant officieusement, *« qu'il ne désigne aucun Etat et, vu les circonstances, ne crie pas cocorico »*.

Tout avait commencé en République fédérale d'Allemagne, au moins de janvier dernier. Les spécialistes du BKA arrêtent un terroriste libanais chiite, impliqué dans le détournement d'un Boeing de la TWA en juin 1985. Mohamed Ali Hamadei, à Francfort et son frère, en Sarre, sont trouvés en possession d'un explosif liquide extrêmement puissant, le nitrate de méthyle.

Les renseignements transmis à la DST par ses collègues allemands permettent de prolonger l'enquête en France. Après une longue *« planque »*, l'opération est lancée, samedi 21 mars. Douze litres du même explosif sont saisis, ainsi que deux pistolets, ainsi que deux pistolets mitrailleurs Sten, des munitions, des chargeurs approvisionnées, six réveils neufs, cinquante et une piles électriques.

Qui sont les huit personnes arrêtées ? Des musulmans chiites intégristes, installés depuis plusieurs années en France. Six sont réellement de nationalité tunisienne et, contrairement à ce qui avait d'abord filtré des milieux de l'enquête, ne l'ont pas usurpé. Il s'agit de Fouad Ali Salah, né le 10 mai 1958, Mohamed Aissa, né en 1949, Kilali Ben Frey Khaldi, né en 1958, Mohamed Aissa, né en 1949, Kilali Ben Frey Khaldi, né en 1958, de Khaled Chahed, né en 1959, Hassen Aroua, né en 1954 et Fethi Bourguiba, né en 1961. Deux autres sont de nationalité française : Mohamed Mouhadjer, né le 3 septembre 1953, à Baalbek, au Liban, qui a acquis la citoyenneté française en 1983 en épousant une française ; Karima Salah, épouse de Fouad Ali Salah, d'origine algérienne, née Ferahi, à Paris, en 1963.

Pour la plupart, ils avaient des métiers respectables : Hassen Aroua est chauffeur de taxi, Mohamed Aissa tient un restaurant dans le dix-huitième arrondissement de Paris, un autre s'occupait d'une affaire de parfums. Ils se réclameraient tous d'une stricte orthodoxie chiite islamique, Karima Salah notamment portant le tchador. Certains d'entre eux ont fait plusieurs voyages à Téhéran. Les deux personnages les plus importants selon la DST sont Fouad Ali Salah, étudiant libre en théologie, sans profession, considéré comme le chef du réseau et Mohamed Mouhadjer, Libanais devenu Français. Ce dernier est, en fait, considéré par le contre-espionnage français comme un agent travaillant pour les services iraniens. Il se présente comme un étudiant en philosophie, dans la section des sciences religieuses.

Aucun lien directe entre ces huit personnes et des attentats récents n'a pu être établi. Mais, selon la DST, ce réseau logistique aurait déjà servi en 1986, lors de la vague d'attentats revendiquée par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes (CSPPA). En fait, plusieurs des interpellés auraient parlé hors procès-verbal et reconnu avoir rendu des services logistiques aux auteurs des attentats, venus du Liban. Les dates de certains allées et venues des personnes signalées dans ces confidences à la DST, correspondraient aux attentats du CSPPA (févriers, mars et septembre 1986). Au ministère de l'intérieur, on assure que, dans l'attente des développements de l'enquête, ce rôle de *« transporteur et d'entrepreneur »* du réseau ne contredit pas la conviction policière sur le rôle du clan Abdallah dans les attentats du CSPPA, les uns ayant pu servir de rapport logistique aux autres.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

### Le communiqué du ministère de l'intérieur

« Dans le cadre de ses investissements, la Direction de la surveillance vient de neutraliser un réseau terroriste qui s'apprêtait à commettre des attentats particulièrement dangereux en France. Ce réseau était composé d'individus d'origine étrangère, dont certains résident de manière permanente en France et dont d'autres — plusieurs ayant été identifiés — effectuaient des déplacements opérationnels et ponctuels sur notre territoire.

» Le responsable de ce réseau, Ali Fouad Salah, se prétendant de nationalité tunisienne, a été interpellé ainsi que sept autres individus qui seront, à l'issue de la garde à vue, présentés à la quatorzième section du parquet. Au moment de l'interpellation, ont été saisis douze litres d'explosif liquide (très puissant) indentique à celui découvert à Francfort et en Sarre par les services de sécurité de la République fédérale d'Allemagne. Lors des perquisitions qui ont suivi, deux pistolets-mitrailleurs Sten ainsi que des munitions et les chargeurs approvisionnés ont été saisis.

» Les recherches se poursuivent en vue de déterminer la responsabilité de ce réseau dans des attentats commis en France au cours des mois précédents, de rechercher et d'identifier les autres membres du réseau, de découvrir la totalité des caches d'armes ou d'explosifs dont ils pourraient disposer en France. »

### Une lettre du président du Groupement islamique en France

Le Groupement islamique de France (GIF) *« s'étonne et proteste »* après que nous ayons fait état d'informations policières selon lesquelles deux des Tunisiens interpellés seraient proches de ce mouvement (*le Monde* du 24 mars). *« Cet amalgame,* nous écrit son président, M. Jaballah, *vise à porter atteinte à l'image de la communauté arabe et musulmane et, par ricochet, à l'islam et à l'immigration, et ne fait qu'amplifier le climat de haine et de racisme contre cette communauté (...). Le GIF, qui est une association culturelle régie par la loi de 1901, a fait, à maintes reprises, connaître ses objectifs par des prises de position officielles et sans ambiguïté à l'occasion des prises d'otages et des attentats. Il est opposé à tout acte de violence perpétré sur le sol français et ailleurs, et dirigé contre des innocents. Cette position n'est pas nouvelle, elle est celle de l'islam dont notre association s'inspire. »*

## ÉDUCATION

# Les étudiants entre l'amphi et le salon

*(Suite de la première page.)*

Des étudiants réfléchiront à Saint-Denis au libre accès à l'Université et au droit à la formation pour tous, tandis que d'autres exerceront leur droit à l'information et viendront faire provision de projets sur papier glacé. Deux façons de penser et de vivre l'enseignement supérieur : l'une en termes de stratégie individuelle, l'autre à travers un « mouvement » collectif.

Car telle était bien l'ambition initiale des états généraux : prolonger, relancer, ressusciter la dynamique qui, il y a quatre mois à peine, a mobilisé des dizaines de milliers d'étudiants et obligé le gouvernement à retirer en cata-strophe son projet de réforme universitaire. Or le risque est grand, à ce jeu-là, de prendre ses désirs pour des réalités. Tout indique en effet que le mouvement de novembre-décembre est retombé aussi vite qu'il avait surgi. Les deux réunions de préparation des états généraux, le 31 janvier et le 7 mars, avaient déjà fait la preuve de la faible mobilisation des étudiants. Les assises locales qui se sont déroulées à la mi-mars dans un certain nombre d'universités devaient être le ferment des états généraux, le laboratoire décentralisé des propositions étudiantes : elles ont très rarement réuni plus d'une centaine de participants, alors que la quasi-totalité des étudiants suivaient cours et travaux dirigés comme si de rien n'était.

Autre révélateur cruel : le financement des états généraux devait être assuré par une grande souscription nationale. Or, malgré des appels répétés, le secrétariat chargé de la préparation a été contraint de réduire des trois quarts son budget initial : de 1,2 million de francs (l'équivalent d'un franc par étudiant), on est descendu à 335 000 francs ; le remboursement des frais de transport et les projets vidéo ont été abandonnés, les prix de repas sévèrement négociés à la baisse, ainsi que les frais généraux.

Les délégués étudiants qui vont se retrouver à Saint-Denis pendant trois jours ont été élus en tout petits comités. Quand une délégation d'une vingtaine de membres a été désignée par une quarantaine d'étudiants — ce qui est loin d'être un cas isolé, — on peut s'interroger sur sa représentativité. Et, dans bien des cas, semble-t-il, les universités — celles de province notamment — n'enverront pas à Paris le nombre de délégués auquel elles avaient droit.

A cela, les membres du secrétariat répondent posément : *« Nous ne prétendons pas représenter la totalité de la population étudiante. Mais les délégués que nous attendons sont représentatifs des valeurs qui se sont exprimées pendant le mouvement de novembre-décembre et des aspirations, même implicites, de la jeunesse. Ils sont simplement plus motivés, plus disponibles, et leur rôle sera de rendre les aspirations explicites et de les concrétiser pour tous. »*

Cette réflexion collective sur l'avenir de l'Université que les états généraux entendent synthétiser sous forme d'une « charte » ou d'une « plate-forme » supposerait qu'un travail d'évaluation sérieux ait été mené lors des assises locales. Or, à quelques exceptions près et sous réserve d'inventaire, quand elles ne se sont pas terminées par des querelles sur la désignation des délégués, ces assises ont débouché sur des catalogues de revendications très généraux et peu convaincants ou sur des exigences un peu surréalistes, comme celle d'une allocation mensuelle de 4 000 F par étudiant au nom du droit à la formation.

### Luttes d'influence

Les états généraux seront-ils, dès lors, le théâtre des luttes d'influence qui opposent les courants politiques ou syndicaux de gauche présents dans le monde étudiant ? Tout le laisse présager. Même si les organisateurs invoquent avec insistance le principe d'unité qui a permis au mouvement de l'automne dernier de l'emporter contre le gouvernement. Et même si chaque courant — des communistes (rénovateurs ou non) aux socialistes (de toutes tendances) en passant par les trotskistes, les autogestionnaires ou les chrétiens — entend bien éviter de provoquer des ruptures qui le feraient apparaître comme le *« diviseur »*.

Pour l'UNEF-SE (proche des communistes), l'enjeu est de taille. Peu visible dans le mouvement de novembre-décembre qu'elle a mal évalué au départ, confrontée à des tensions internes entre sa nouvelle direction et des militants sensibles aux thèses de rénovateurs, affaiblie par le départ de leurs derniers militants socialistes (l'ex-CERES), qui devraient rejoindre l'UNEF-ID à l'occasion de son prochain congrès, l'UNEF-SE a joué à fond la carte des états généraux avec l'espoir de retrouver un terrain de mobilisation et de *« se refaire une santé »*.

L'UNEF-ID, dont la majorité est proche des socialistes, est dans une situation très différente. Indéniablement bénéficiaire des événements de l'automne dernier, comme l'indiquent les résultats des élections étudiantes qui ont eu lieu, depuis, dans plusieurs universités (Toulouse, Dijon, Villetaneuse, Bordeaux, par exemple), son programme était tout tracé : multiplier les revendications concrètes et *« responsables »* (2), capitaliser l'influence acquise l'automne dernier et apparaître, lors de son congrès de début mai, comme le principal, sinon le seul, syndicat étudiant. Les états généraux, sur lesquels elle avait manifestement fait l'impasse au début, l'obligent à un détour mais ne remettent pas en cause sa stratégie d'ensemble. D'autant que l'annonce des prochaines élections au conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), où elle sera présente dans toutes les académies, lui offre l'occasion de mesurer en termes électoraux l'écart qui la sépare désormais de sa rivale, l'UNEF-SE.

Reste un ensemble composite d'étudiants politisés, mais qui ne se reconnaissent dans aucun des deux syndicats. Gauchistes, autogestionnaires, alternatifs ou issus du mouvement de novembre-décembre, ils ont été les promoteurs les plus déterminés des états généraux. Si ceux-ci mobilisaient réellement une frange importante des étudiants, ils pouvaient déboucher sur la constitution d'une troisième force représentative. Faute d'avoir pu susciter, jusqu'à présent, une base plus large, ils risquent de s'achever sur un *statu quo* qui sera tranché dans une quinzaine de jours sur un autre terrain, celui des élections au CROUS.

Autant de manœuvres, querelles et plans sur la comète dont la plupart des étudiants, à commencer par ceux qui visiteront le Salon de l'étudiant, sont à mille lieues. Peut-être serait-il temps d'en prendre vraiment conscience, sans quoi le message en stéréophonie qui sortira de Saint-Denis et de La Villette risquerait de tourner à la cacophonie !

GÉRARD COURTOIS.

(2) L'UNEF-ID rend public, vendredi 26 mars, un Livre blanc des universités françaises qui fait apparaître, université par université, l'insuffisance de leurs moyens matériels et pédagogiques (locaux, crédits, taux d'encadrement). Elle entend, sur la base de ce Livre blanc, présenter au gouvernement des revendications précises.

● PRECISION. — L'étude sur *« les clientèles du restaurant universitaire »* mentionnée dans la page « Education » du *Monde* du 26 mars a été réalisée par Claude Grignon. Elle est publiée par le département d'économie et de sociologie de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), 6, passage Tenaille, 75014 Paris.

## MÉDECINE

# M. Léotard renonce à la publicité pour les boissons alcoolisées sur les chaînes publiques

La publicité pour les boissons alcoolisées de moins de 4 degrés ne sera finalement pas autorisée sur les chaînes de télévision publiques. Cette décision, annoncée le 24 mars par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, entraîne une modification de l'article 58 du nouveau cahier des charges d'Antenne 2 qui définit les produits et secteurs économiques interdits à la publicité.

Les professeurs Jean Bernard, Jean Dausset, François Jacob et Claude Got ont donc été en partie entendus par le gouvernement. Leur appel sur le thème *« ne laissez pas les publicitaires faire l'éducation de vos enfants »* (*le Monde* du 19 mars), ainsi que la réaction unanime du corps médical français hostile à la publicité pour les boissons alcoolisées sur les chaînes de télévision ne seront pas restés sans effet. M. Léotard le reconnaît d'ailleurs dans sa déclaration : *« Je suis conscient de l'absolue nécessité de la lutte contre l'alcoolisme. J'ai reçu à cet effet plusieurs personnalités du monde médical et, en particulier, le professeur Got. Après ces entretiens, et tenant compte de leurs inquiétudes, j'ai pris la décision de maintenir pour les chaînes publiques Antenne 2 et FR 3 l'interdiction de toute publicité pour les boissons alcoolisées, quelle que soit leur teneur en alcool. »*

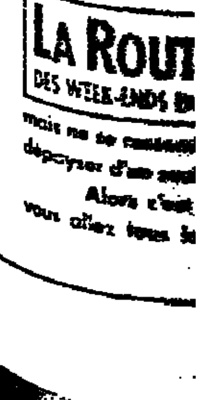
En revanche, pour ce qui est de l'autorisation accordée à TF 1 de faire de la publicité pour les boissons alcoolisées de moins de 9 degrés, pas de changement. *« Pour éviter de créer une discrimination entre les trois chaînes privées existantes et TF 1,* explique M. Léotard, *il fallait que cette autorisation soit étendue à TF 1, dès lors que cette chaîne était privatisée. Au nom de quoi cette publicité aurait-elle été autorisée sur trois des chaînes privées et interdites sur la quatrième ? »*

Sur le fond, M. Léotard semble convenir que l'autorisation de la publicité pour les boissons alcoolisées pose problème : *« La lutte contre l'alcoolisme,* dit-il, *doit revêtir un aspect global et concerne tous les médias, la presse, l'affichage et la radio pour lesquels il n'y a pas aujourd'hui les mêmes interdictions. Il faut une concertation approfondie sur ce vrai et grave problème. J'y suis prêt »*, conclut le ministre de la culture.

Posé en de tels termes, le problème ne peut être résolu que par une modification de la loi, explique en substance le professeur Got. Il appartient donc au Parlement de revoir complètement le dispositif législatif concernant la publicité pour l'alcool. Visiblement, tant M. Léotard que Mme Barzach, ministre délégué chargé de la santé, semblent y être prêts. Les intérêts de la santé publique l'emporteront-ils sur des intérêts purement commerciaux ?

FRANCK NOUCHI.





هكذا من الأصل



**SPORTS**

## Le départ de M. Félix Lévitan

### Manipulations comptables dans la société du Tour de France

M. Félix Lévitan ne sera pas le 1er juillet prochain à Berlin-Ouest pour donner le départ du Tour de France cycliste, dont il assumait la direction depuis 1962. Un communiqué, publié le mercredi 25 mars par le groupe de presse Amaury, éditeur du *Parisien libéré* et de *l'Equipe*, et organisateur de nombreuses épreuves cyclistes, précise qu'il quitte ses fonctions *« à la suite de différends graves concernant l'orientation stratégique de la Société du Tour de France et la réalité de sa gestion »*.

Le long conflit avec les ouvriers du Livre et les problèmes de succession après le décès de M. Emilien Amaury, qui avaient suscité bien des incertitudes et momentanément affaibli la direction du groupe de presse, avaient permis à M. Lévitan d'asseoir son pouvoir sur la Société du Tour de France, qu'il dirigeait en autocrate avec sa fille Claudie pour principale collaboratrice. Si la volonté de la nouvelle direction du *Parisien libéré* de reprendre le contrôle de la société, dont le budget annuel atteint 70 millions de francs, est bien réelle malgré les conflits de personnes que cette décision pouvait entraîner, les termes du communiqué ne laissent guère d'ambiguïtés sur les motifs qui ont provoqué le départ forcé du directeur du Tour de France.

Dans son désir de régenter le cyclisme professionnel notamment en lui ouvrant de nouveaux horizons, M. Lévitan avait multiplié les initiatives : création du Tour de l'Avenir, du Tour de France féminin, ouverture de la « grande boucle » aux Américains, aux Colombiens et, demain peut-être, aux amateurs des pays de l'Est. Toutes ne s'étaient pas révélées rentables pour la société qu'il dirigeait.




Ainsi le Tour of America, dont M. Lévitan était officiellement le conseiller en 1983, s'était-t-il soldé par un lourd déficit qui aurait été minimisé par des manipulations comptables à partir du contrôle des changes et d'un transfert de bénéfices du Tour de France.

Les scellés posés sur le bureau de M. Lévitan et le mutisme de M. Philippe Amaury et de ses principaux collaborateurs ne permettent pas de connaître la nature exacte des diverses manipulations. Elles porteraient sur quelque 9 millions de francs, mais leur complexité ne permettrait pas à l'heure actuelle de déterminer si elles ont exclusivement couvert des fautes de gestion ou d'éventuelles malversations.

M. Lévitan, qui refuse lui aussi de commenter cette affaire sur le fond, déclare qu'il *« n'a pas à rougir de son passé »*. Les négociations avec M. Amaury ne seraient d'ailleurs pas rompues, mais l'ampleur des manipulations comptables pourrait inciter ce dernier à porter plainte afin de préserver ses intérêts par une action civile.

GÉRARD ALBOUY.

### Le retour des vétérans

**M. Jacques Goddet, quatre-vingt-un ans, qui devait prendre sa retraite et faire ses adieux au Tour de France, continuera d'assumer les fontions de directeur de course. Il fera appel à un autre vétéran des organisations cyclistes, M. Elie Wermelinger, quatre-vingt-un ans, ancien secrétaire général du Tour. Telle est la première conséquence du départ de M. Félix Lévitan.**

On dit que le journalisme mène à tout... à condition d'en sortir, et c'est effectivement par le biais du journalisme que M. Félix Lévitan est arrivé à la direction du Tour de France (1). Il a en somme gagné à sa manière une longue épreuve par étapes qui s'est échelonnée sur près d'un demi-siècle. 1928 : à l'âge de dix-sept ans, il débute au *Miroir des sports*, puis devient radio-reporter au Poste parisien. Vingt ans plus tard, après la Libération, il dirige les services sportifs du *Parisien libéré*, qui organise le Tour en collaboration avec *l'Equipe*.

Directeur adjoint puis directeur-gérant de la grande épreuve en 1962, il s'impose comme l'homme-orchestre du sport cycliste en France. Rédacteur en chef du *Parisien libéré* la même année, président fondateur de l'Union syndicale des journalistes sportifs, intallé à la présidence de l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes (AIOCC) à partir de 1961, et du Rassemblement des organisateurs de courses cyclistes (ROCC) en 1968, il fonde par ailleurs l'association Les amis du Tour de France qui vient en aide aux coureurs sans emploi, et crée un groupe professionnel provisoire sélectionné pour le Tour de France en 1980.

Cet homme d'action, méthodique et ambitieux, qui partageait avec M. Jacques Goddet les responsabilités du Tour, a pris en main depuis quelques années les destinées de *« la plus grande course cycliste du monde »*, et, parallèlement, il entend chapeauter l'organisation générale du cyclisme. C'est sous son égide que fut mise en place, il y a deux ans, la Ligue professionnelle, émanation moderne de l'archaïque « comité des pros ». Dirigée comme son nom l'indique par de vrais professionnels, elle a pour tâche de régler les problèmes de fond qui appartenaient à la compétence de la FFC.

L'influence de Félix Lévitan sur les compétitions cyclistes était telle que sa succession pose de réelles difficultés. M. Jacques Goddet reprend à quatre-vingt-un ans la direction de la grande épreuve, mais cette décision d'urgence ne peut être que transitoire. Pour l'assister dans sa tâche, l'ancien directeur-gérant du Tour fera appel à un autre vétéran des organisations cyclistes, Elie Wermelinger (quatre-vingt-un ans), ancien secrétaire général du Tour, à qui l'on doit notamment la modernisation des parcours d'après-guerre et la découverte de nouveaux cols tels que le Luitel ou le Restefonds. Évincé par Félix Levitan en 1971, ce personnage pittoresque passionné de montagne prend une singulière revanche sous la forme du plus inattendu des *come-back*. Il sera chargé spécialement de la mise en place du Tour à Berlin,, où aura lieu le départ et de l'arrivée sur les Champs-Elysées. D'autre part, Xavier Louy aurait des pouvoirs étendus. On croit savoir enfin que la réorganisation de l'état-major du Faubourg-Montmartre comporterait plusieurs promotions, et d'aucuns prononcent dans la coulisse le nom de Marcel Hansenne, ancien rédacteur en chef de *l'Equipe*, qui ajoute la distinction à la compétence, deux qualités essentielles pour un directeur du Tour de France.

JACQUES AUGENDRE.

(1) La société du Tour de France que dirigeait Félix Lévitan regroupe trente-neuf personnes. Indépendamment du Tour open, elle organise les épreuves de *l'Equipe* et du *Parisien libéré*, le Critérium international de la route (ex-Critérium national), Paris-Roubaix, le Grand Prix d'automne (anciennement Paris-Tours), le Tour de l'Avenir et le Grand Prix des nations.

## FOOTBALL

### Championnat de France

### Marseille rejoint Bordeaux

L'Olympique de Marseille, vainqueur de Lille (2-0), a profité de la vingt-huitième journée du championnat de France de première division, disputée mercredi 25 mars, pour rejoindre le leader du classement, Bordeaux, qui n'a obtenu qu'un match nul au Havre (1-1).

**LES RÉSULTATS**

| | |
|---|---|
| *Le Havre et Bordeaux | 1-1 |
| *Marseille b. Lille | 2-0 |
| *Toulouse b. Sochaux | 2-1 |
| *Auxerre et Metz | 0-0 |
| *Monaco et Toulon | 2-2 |
| *Paris-SG b. Nantes | 2-1 |
| *Lens b. Nice | 4-0 |
| *Laval b. RC Paris | 3-1 |
| *Brest b. Saint-Etienne | 1-0 |
| *Nancy b. Rennes | 2-0 |

Le Classement. – 1. Bordeaux et Marseille, 40 pts ; 3. Toulouse, 35 ; 4. Auxerre, 33 ; 5. Monaco, 32 ; 6. Metz, Nantes et Paris-SG,30 ; 9. Laval et Nice, 29 ; 11. Lens et Brest, 28 ; 13. Lille et Le Havre, 26 ; 15. Racing-CP, 23 ; 16. Saint-Etienne et Toulon, 22 ; 18. Nancy, 21 ; 19. Sochaux, 20 ; 20. Rennes, 16.

● **BASKET-BALL : Barcelone remporte la Coupe Korac.** – Le Cercle Saint-Pierre de Limoges s'est incliné, mercredi 25 mars, devant l'équipe de Barcelone, 86-97 en match retour de la finale de la Coupe Korac de basket, disputé à Limoges devant sept mille cinq cents spectateurs. Vainqueurs de la rencontre aller 106-85, les Catalans, plus rapides, ont empêché les Limousins de rééditer leurs victoires de 1982 et 1983.

● **RUGBY : challenge Du-Manoir.** – Agen s'est qualifié pour la finale du challenge Du-Manoir en battant Toulon 15-14, mercredi 25 mars à Béziers. Agen rencontrera Grenoble en finale.

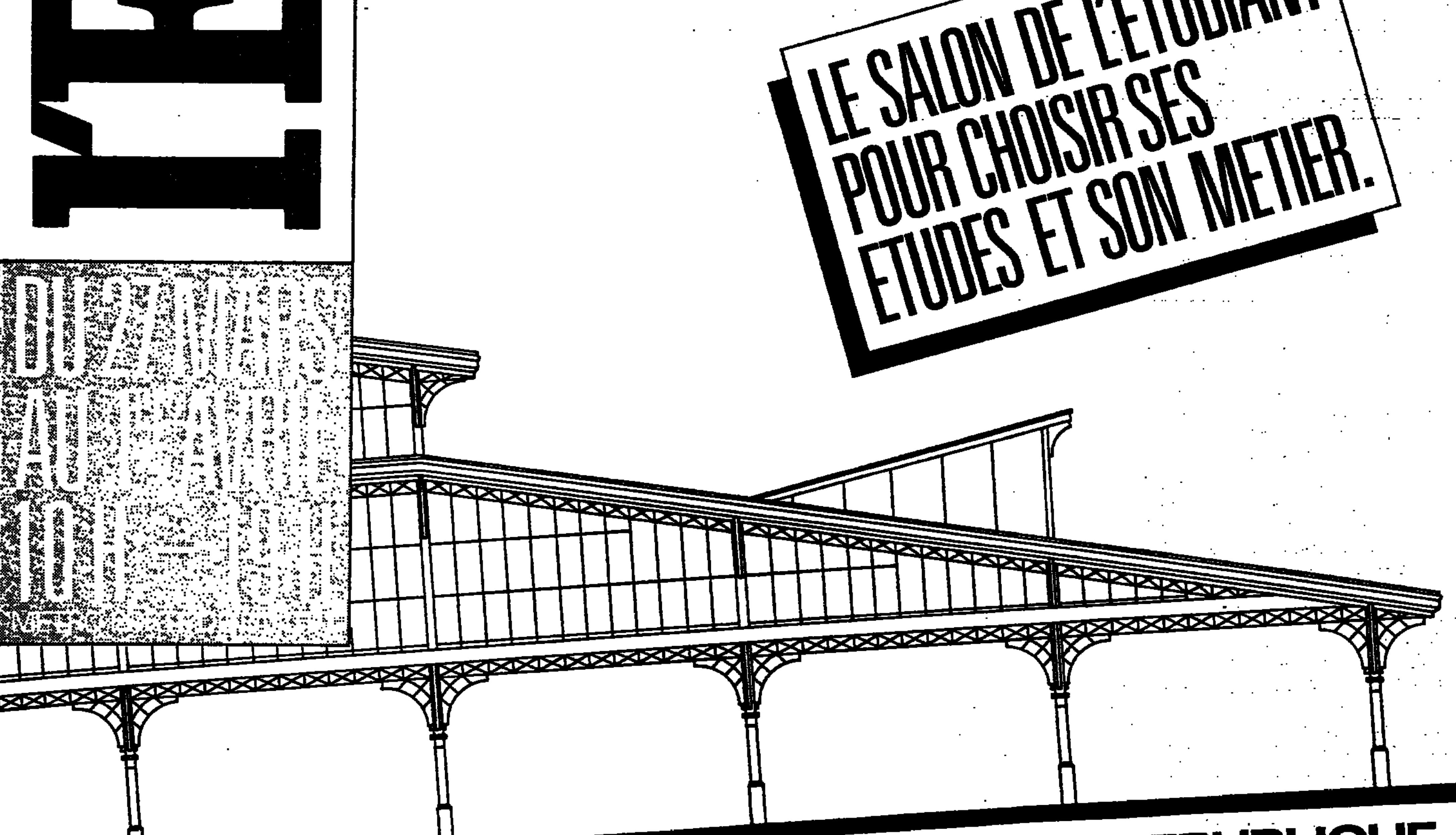
● **TENNIS : open de Lorraine.** – Thierry Tulasne, vainqueur du tournoi en 1986, a été éliminé, mercredi 25 mars à Nancy, au deuxième tour de l'open de Lorraine par l'Australien Brad Drew et (6-1, 6-7, 7-6).

26

# l'Etudiant

# SI VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE AUJOURD'HUI, PASSEZ TOUJOURS VOIR CE QUE VOUS FEREZ DEMAIN.

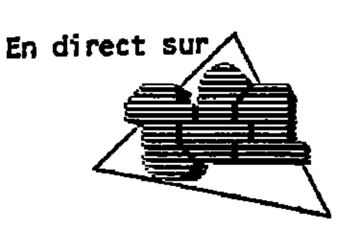
LE SALON DE L'ETUDIANT POUR CHOISIR SES ETUDES ET SON METIER.



FRANÇOIS MITTERRAND, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, INAUGURE LE SALON DE L'ETUDIANT LE VENDREDI 27 MARS.

Avec EUROPE 1

En direct sur



la Villette

هكذا من الأصل

# Le Monde DES LIVRES

# Raymond Carver et ses drames de rien

***Ce ton aigu, juste, têtu, cette force d'envoûtement, c'est la marque du maître de la nouvelle aux Etats-Unis.***

C'EST un gros homme qui s'assied dans la cafétéria, raconte une des serveuses à sa collègue Rita, un obèse qui mange vraiment beaucoup. Et reprend du dessert. Mais il n'y a pas grand-chose à en dire, sinon qu'il est gros. Pourtant la vie de la serveuse va en être changée peut-être. Un couple se relève la nuit pour regarder en catimini par le rideau entrebâillé de la fenêtre. C'est pas croyable. Si. Ils observent un voyeur qui « mate » une de leurs voisines en train de se déshabiller dans la lumière. Quelle traînée, bougonnent-ils avant de se recoucher. Trois fillettes, une maman, la grand-mère s'extasient sur un beau bébé, ses petits bras dodus, ses yeux, son nez. A qui ressemble-t-il ? Ah oui, c'est sûrement à son père. Et son père ? Lui qui est assis, hébété, là dans la cuisine, ne ressemble justement à personne.

## Toute la poussière de notre vie

C'est toujours par des déplacements très discrets du récit que la vérité, ou une vérité, se fait jour chez Carver, le maître actuel incontesté de la nouvelle aux Etats-Unis.

Parfois cela passe par une rencontre. Un représentant en aspirateurs sonne à la porte. Votre femme, absente, a gagné par tirage au sort une séance d'aspiration gratuite et l'homme se met en devoir de plonger le suceur de la machine dans tous les coins de la maison, du matelas, vous exhibe sous le nez les moutons, les cheveux, les rognures d'ongles coincés dans un filtre. Toute la poussière de votre vie. D'autres, c'est à peine si on leur parle, ils s'installent dans la maison d'à côté, on a beau être le facteur, ils ne sont pas liants, ne mettent pas leur nom sur la boîte aux lettres. Repartent sans qu'on les connaisse.

On alors c'est quand on est fauché que l'on se fait aborder à un zinc par deux soulardes en java. Et on a beau leur expliquer qu'on n'a pas de voiture, qu'on suit les cours du soir, elles n'en démordent pas, vous offrent une bière de plus, vous collent au train stupidement. Beaucoup des nouvelles de Carver pourraient commencer par la même phrase : *« Mon mariage venait de capoter et j'étais sans travail. »*

Quant il publia ce premier recueil, en 1976, Raymond Carver n'était pas en pleine forme, c'est sûr. Un grand avenir d'écrivain devant lui, mais dans le plus noir pétrin. Son mariage à la dérive, il vivait dans une misère à peine supportable, avec une gueule de bois ininterrompue depuis quelque dix ans. Fils d'un employé d'une scierie et d'une mère vendeuse, élevé à Yakima (Washington), il s'était marié à dix-neuf ans avec Maryann, seize ans, enceinte du premier de leurs deux enfants. N'avait jamais eu de profession précise (gardien de nuit, coursier, pompiste, téléphoniste) ni la disponibilité d'écrire librement comme il en avait tôt ressenti la vocation, encouragé en cela par le romancier John Gardner, et, après avoir composé la vingtaine de nouvelles ici regroupées, se retrouvait à trente-huit ans dans un état de banqueroute auquel la boisson n'avait pas peu contribué. Que doit-on retenir comme la meilleure date de sa naissance, celle du 25 mai 1938 à Clatskanie, Oregon, ou celle du 2 juin 1977, où il cesse de boire, *« l'acte dont je suis le plus fier de toute ma vie »* ?


MARION ETTLINGER

Raymond Carver : comme une bouffée de roman.

## Une catastrophe silencieuse

Ses deux recueils suivants (traduits chez le même éditeur en France, *les Vitamines du bonheur, Parlez-moi d'amour*) l'ont très vite rendu célèbre et financièrement tiré d'affaire. Mais ils s'enracinent dans le même sombre paysage de cette première vie d'où Carver a tiré la matière des textes brefs du présent volume. A peine des nouvelles, au sens classique du terme, parfois des tranches de nouvelles, des esquisses, comme si Carver, à force de jouer l'économie, le dépouillement, la suggestion, atteignait à la grâce du haïku dans un genre déjà porté à la coupe, à l'ellipse. Une sorte de récit se fait jour sans qu'on sache comment ; cela vient comme une bouffée de roman, s'envole, que s'est-il passé ? On a juste traversé un drame de rien, une catastrophe silencieuse, un monde de gens sans emploi, sans rôle, sans certitudes, de personnes peu remarquables soudain démunies de tout.

MICHEL BRAUDEAU.

*(Lire la suite page 22.)*

# Destins de femmes

***Vita Sackville-West, aristocrate britannique, et Isadora Duncan, Américaine bohème : deux passionnantes biographies.***

LE grand roman de Vita Sackville-West, c'est sa vie et le mérite de Victoria Glendinning, sa biographe, est d'avoir pérennisé, par l'écrit, cette œuvre nécessairement éphémère et vouée à l'oubli. Car, en dépit de son succès commercial de romancière et de poète, Vita Sackville-West (1892-1962) a vite compris qu'elle n'était pas un grand écrivain, contrairement à son amie Virginia Woolf.

Vita, tous les passionnés de Virginia Woolf et de Violet Trefusis la connaissent. Plus rares sont ceux qui l'ont lue. D'elle, on sait d'abord la passion orageuse avec Violet Trefusis – rencontrée dès l'enfance alors qu'elle n'était que la petite Violet Keppel. De sa liaison moins spectaculaire – à la violence plus diffuse – avec Virginia Woolf, portent témoignage le *Journal* de Virginia, sa correspondance avec Vita et un roman, *Orlando* (1). *« Orlando*, écrit Victoria Glendinning, *est une fantasmagorie d'images, d'incidents, de fantaisies puisées dans la personnalité de Vita, mais étalées sur trois siècles. »* Dès la publication du livre, en 1928, personne ne chercha à dissimuler l'identité du modèle de ce jeune héros de bonne famille. Ce fut plutôt le contraire puisque trois des photos illustrant la première édition représentent Vita en Orlando.

Aristocrate triomphante, Vita avait tous les tics de sa classe : un attachement à la terre et au château, une aisance qui ne s'apprend pas, un antisémitisme évident. A leur première rencontre, elle déplut à Virginia, qui écrivit dans son journal le 15 décembre 1922 : *« Pas vraiment à mon goût difficile (...) colorée comme une perruche, avec toute la souple aisance de l'aristocratie, mais sans le brillant esprit de l'artiste. »* D'emblée, cependant, Virginia fut intriguée par cette grande femme (à treize ans elle mesurait déjà 1,79 m), étonnante, qui, plutôt qu'être seulement liée à la perpétuation de la race, a voulu courir le risque d'avoir un destin.

Morte en 1962, Vita est presque notre contemporaine, et cette grosse biographie qui la suit pas à pas, ce travail en gros plan, est un document excellent et rigoureux, nourri de journaux intimes et de manuscrits inédits des divers protagonistes. Victoria Glendinning n'a voulu ni romancer ni brosser une fresque du milieu littéraire britannique de la première moitié du vingtième siècle, mais seulement restituer l'itinéraire fulgurant d'un écrivain mineur pour restaurer l'image d'une femme fascinante, à l'influence exceptionnelle.

Bien peu d'auteurs à succès ont eu la lucidité de Vita. Si son roman *Séducteurs en Equateur* fut, à sa sortie, mieux accueilli que le *Mrs Dalloway* de Virginia, elle ne fut jamais dupe et elle acquiescait à la phrase de son éditeur, Leonard Woolf : *« Elle produisit avec* les Edouardiens *une sorte d'épopée et un best-seller. Les romans écrits par des auteurs de génie deviennent souvent pour finir des livres à succès, mais la plupart des best-sellers contemporains sont écrits par des auteurs de second plan qui ont en eux un soupçon de naïveté, une miette de sentimentalité, un don de conteur et une sympathie mystérieuse pour les fantasmes des gens ordinaires. Vita était fort près d'être un écrivain de ce genre. »*

## Selon ses goûts

La vie de Vita, polyglotte, grande voyageuse, mère de deux fils, mariée à Harold Nicolson – homosexuel, lettré, diplomate – avec qui elle voulut *« réinventer le mariage »*, se lit comme un roman d'aventures et de combat. *« Vita dit qu'il y a dans toute révolution une étape de transition*, expliquait Harold Nicolson sans y croire. *Etant donné que les femmes ont été opprimées pendant des siècles, on ne peut espérer qu'elles glissent sans heurts vers la liberté. »* Un couple qui, hors normes, dura cinquante ans, des amours féminines et littéraires passionnées, une affirmation constante de la liberté de choisir sa vie : c'est là, plus sans doute que dans les livres, qu'est l'œuvre irremplaçable de Vita Sackville-West. Un beau destin de femme qui a eu la chance (par la naissance), mais aussi le courage de vivre, selon ses goûts.

JOSYANE SAVIGNEAU.

*(Lire la suite page 20.)*

(1) *Orlando*, de Virginia Woolf, est disponible dans le Livre de poche. Le *Journal d'un écrivain* a paru chez Christian Bourgois dans une traduction de Germaine Beaumont. Le *Journal* de Virginia et sa *Correspondance avec Vita* ont été publiés chez Stock.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

La Défaite de la pensée, *d'Alain Finkielkraut*

Eloge des intellectuels, *de Bernard-Henri Lévy*

# Contre la culture zombie

PÉRIODIQUEMENT, les intellectuels français éprouvent le besoin de redéfinir leur territoire, leur statut, leur rôle. Après le silence qu'un ministre leur a si gauchement reproché, et qui venait pour une part du bruit fait par un de ses collègues autour de la pacotille culturelle – les contradictions gouvernementales n'étant pas l'apanage de la droite, – plusieurs tenants d'une vraie culture s'alarment, ce printemps, devant la confusion galopante des esprits : comment reconnaître, et sauver, les vraies productions de la pensée, dès lors que la jeunesse, ce nouvel absolu, est encouragée à trouver du « génie » à un *jean* et de l' « art » dans la façon de le porter ?

Alain Finkielkraut prêche d'exemple en échappant à la frime ambiante et en élevant le débat à son plus haut niveau. Quiconque s'intéresse au mouvement des idées, à la philosophie qui les fonde et à leur place dans la cité, ne pourra plus ignorer la réflexion neuve, puissante, argumentée, ramassée et limpide que constitue *la Défaite de la pensée*.

ON a toujours contesté la supériorité que l'Occident accorde à la « vie avec la pensée » sur la simple existence quotidienne. La nouveauté, c'est que les adversaires de la première érigent la seconde en fait de culture à part entière. Tremper sa tartine dans son café passe désormais pour aussi culturel que de lire Kant. Les gens auraient tort de ne pas profiter de cette prime inespérée à la paresse.

Pareille démagogie ne va pas sans retournement discret, mais radical, des valeurs. De l'universalisme prôné par Benda (*la Trahison des clercs*, 1926) dans la tradition des Lumières, nous voici revenus, par la sanctification des pratiques quotidiennes, au régionalisme de terroir, hérité du romantisme allemand et de son *Volksgeist*. Des idéaux de raison, d'humanisme cosmopolite et de poésie sans frontières, tels que le dix-huitième siècle, jusqu'à Goethe, espérait les opposer à tous, on retombe dans l'exaltation morcelée des âmes populaires, chacun pour soi. Déjà, le positivisme et le relativisme anthropologique de Spengler s'adossaient à la philosophie contre-révolutionnaire de Joseph de Maistre, pour qui ne valent que les vérités nationales, ces « préjugés utiles ».

Au début du siècle, l'idée de revanche sur l'Allemagne s'est nourrie de la pensée allemande de l'enracinement et a renforcé la conception ethnique de la société par rapport à la conception élective. L'affaire Dreyfus a donné aux deux visions du monde l'occasion d'un affrontement exemplaire.

LE débat a resurgi après la dernière guerre. Un texte comme la Constitution de l'Unesco, en 1945, renouait avec l'idéal des Lumières. En 1951, dans *Race et histoire*, Claude Lévi-Strauss a fait scandale en observant que ce texte péchait par ethnocentrisme occidental. L'idée d'une civilisation de pointe donnée en modèle aux moins avancés n'était autre que celle dont s'étaient prévalus les impérialismes colonisateurs du dix-neuvième siècle.

La philosophie de la décolonisation remet à égalité toutes les variétés locales d'humanité, et la sociologie moderne dénie au plus fort le droit d'imposer ses vues comme universelles. Le progrès n'est pas niable, mais il se paie d'une régression, fût-elle altruiste, vers les génies locaux du romantisme allemand. Après avoir aidé les peuples à s'émanciper, dans le tiers-monde, le concept d'identité culturelle y compromet la liberté, sitôt les colons partis, et favorise les partis uniques. En croyant vomir l'Europe, le tiers-mondisme revanchard d'un Fanon se rattache au pire nationalisme européen, qui prive les anciennes possessions de notre expérience démocratique et d'un cosmopolitisme bien compris.

*(Lire la suite page 18.)*

# A LA VITRINE DU

## ● EN POCHE

● Un nouveau volume des œuvres complètes de Victor Hugo présenté par Sheila Gaudon, dans l'édition Seebacher chez Robert Laffont (collection « Bouquins ») rassemble sous la rubrique « Histoire » *Napoléon le petit, Histoire d'un crime* et *Choses vues,* dans une présentation nouvelle.

Encore Hugo : la biographie d'Alain Decaux est rééditée, en deux volumes, en Presses-Pocket (nos 2749-2750).

Enfin, Yves Gohin propose un *Guide nautique pour une croisière hugolienne* en « Que sais-je ? ». Assez peu d'auteurs ont eu les honneurs d'un volume de cette collection à leur nom.

● Du côté suisse, il faut signaler la réédition du beau volume d'essais de Ramuz, paru dans la collection « Terre humaine » sous le titre *la pensée remonte les fleuves,* avec une préface de Jean Malaurie (Presses-Pocket, nº 3015).

● D'un proche de Ramuz, Alexandre Cingria, frère de Charles-Albert, artiste et lui-même auteur de plusieurs livres, des *Itinéraires autour de Locarno,* un voyage amoureux dans la Suisse profonde (Poche-Suisse, L'Age d'homme, nº 59).

● *Le Baphomet* est le premier livre de Pierre Klossowski à être publié en poche. Ce roman avait obtenu en 1965 le prix des Critiques (« L'imaginaire » — Gallimard, nº 179)

● Prix Médicis 1985, *Naissance d'une passion,* de notre collaborateur Michel Braudeau, est disponible en « Points » Seuil (nº R268).

● François Laplantine dresse un *état* actuel des lieux et fournit des *Clefs pour l'anthropologie* chez Seghers.

● *Esquisse d'une philosophie du fantastique, la Séduction de l'étrange,* de Louis Vax, a été publié pour la première fois en 1965. Cet essai est repris dans la collection « Quadrige » (PUF).

● Dans la collection « Points sciences humaines », est rééditée la *Lettre ouverte à Freud* de Lou Andreas Salomé (nº 187). C'est un hommage adressé au maître en 1931 dans lequel Lou confronte ses propres vues sur les élans créateurs et érotiques à la juste doctrine analytique.

● François de Closets, en créant le néologisme *« syndicratie »,* a voulu dénoncer ce qu'il considère comme les anachronismes de la lutte sociale : *Tous ensemble* (« Points actuels », nº A 79).

● Dans le domaine littéraire étranger : un roman historique de l'écrivain autrichien Heimito von Doderer, *Sursis,* traduit de l'allemand par Blaise Briod (« 10/18 », nº 1837) ; de William Golding, sous le titre du *Dieu scorpion,* trois récits où le fantastique se détache sur fond historique, traduits de l'anglais par Marie-Lise Marlière (« L'imaginaire » Gallimard, nº 178) ; Préfacé par Hector Bianciotti, *Neuf essais* de Jorge Luis Borges *Sur Dante,* traduits de l'espagnol par Françoise Rosset (« Arcades » Gallimard, nº 12).

## Les solitudes d'Emmanuel Jouanne

**Cruautés :** ***une science-fiction de la dernière génération.***

UN reste de pudeur ? Un désir de brouiller les pistes ? Pour son quatrième volume publié, édité comme les précédents chez Denoël dans la collection « Présence du futur », Emmanuel Jouanne a choisi un titre emblématique : *Cruautés.* Manière de donner le ton d'ensemble de ce recueil de treize courtes nouvelles — dont sept inédites, — conçu comme un tout dont chacune des parties renvoie à toutes les autres. Pourtant, dans le même esprit, sans doute eût-il été plus juste de lui donner un autre intitulé : « Solitudes », par exemple...

Car c'est bien la course inquiète du solitaire qui constitue, sans exception ou presque, le véritable (le seul ?) sujet de cette suite de récits. Jouanne lui-même n'est probablement pas dupe, pour avoir placé en ouverture du recueil, en guise d'introduction, un texte intitulé *Histoire d'une histoire toute seule,* complainte douce-amère d'une petite fable de papier abandonnée à elle-même dans un vaste univers d'indifférence.

*Cruautés* cependant, et c'est là que le titre prend son sens, n'a rien d'un manuel de la désespérance. Jouanne a la solitude active, agitée, conquérante même. Rester vivant encore et toujours, parce qu'il y a sans cesse d'autres rêves à poursuivre, d'autres usages à briser, et qu'il est peut-être possible de repousser un peu plus loin les limites de sa propre prison. D'où aussi une certaine attirance pour les saines vertus de la révolte, voire de la provocation.

La plupart des nouvelles mettent en scène des individus en conflit avec leur environnement, obstinés jusqu'à la violence dans leur quête d'eux-mêmes et d'un accomplissement qui s'ingénie à se dérober. Quant à l'énergie indispensable à cette recherche toujours recommencée, elle tient peut-être, paradoxalement, à la secrète jubilation qui affleure dans les textes de Jouanne. Jubilation de goûter sa différence et sa liberté de solitaire, en jouant d'une férocité presque joyeuse..., une autre manière de proclamer que tout espoir n'est pas perdu.

Plus nettement encore que les ouvrages qui l'ont précédé, *Cruautés* place Emmanuel Jouanne au tout premier plan de la dernière génération des auteurs français de science-fiction (celle des Volodine, Barbéri, Berthelot, Dunyach...), tout aussi préoccupée d'esthétique littéraire que d'exploration de nouveaux espaces de l'imaginaire. A ce sujet, une réserve toutefois : avoir cédé çà et là à la tentation de l'« écriture », comme s'il lui avait fallu prouver qu'il était bien le dépositaire d'un vrai talent. Superflu, puisqu'on le savait déjà.

NICOLAS FINET.

**★ CRUAUTÉS, d'Emmanuel Jouanne, Denoël, coll. « Présence du futur », 190 p., 35 F.**

● **UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE SCIENCE-FICTION A NICE.** — Pour la troisième année consécutive, le Centre d'étude de la métaphore, que dirige à la faculté des lettres de Nice M. Jean Emelina, organise les 2, 3 et 4 avril un colloque international de science fiction. Le thème choisi cette année est « Edgar Poe et la raison visionnaire ». (Renseignements : Mme Denise Terrel, faculté des lettres, 98, bd Edouard-Herriot, BP 369, 06007 Nice Cedex.)

## ESSAIS

### Le jeu des sept familles

Marguerite est très BP-BP (boat-people, bébé-phoque), et Zanube craint — a-t-il tort, a-t-il raison ? — de passer un jour pour un crétin. Au large croisent, majestueux, dérisoires, Omphale ou Cropire. C'est la *Comédie littéraire,* vue par Frédéric Ferney. On y médit, on y badine, on y est extrêmement mesquin et vaniteux, on essaie d'être drôle, de plaire, de durer.

Mais tant pis pour ceux qui espéraient lire des choses sérieusement méchantes, tant pis pour ceux que le dépit des autres régale par-dessus tout et qui guetteront en vain le trait qui tue, tant pis pour les naïfs qui croyaient acheter un pamphlet, malheur à ceux qui ne se reconnaîtront point ou qui seront seuls à s'y lire : placée sous les auspices flatteurs de Buffon et La Bruyère à qui elle emprunte son phrasé délicat, *la Comédie littéraire* n'est qu'un prétexte amusant pour une plume agile.

Certes, il y a des clés, et des brouillages gamins, mais c'est avant tout un jeu. Un jeu des sept familles, puisque sept espèces sont répertoriées. Voici donc les truites, et les béliers, les scorpions qui cuvent leur encre, les rats prolifiques et mal vus, moins antipathiques à tout prendre que les loups, naturellement grossiers et poltrons, mordeurs des mains qui les nourrissent. Queue de peloton, les paons qui se passent de commentaires et les zèbres, braves bêtes. Pour fermer le défilé, la pieuvre, spécimen unique, qui s'avance sans masque, puisqu'elle n'a rien à démontrer.

L'auteur espérait avoir donné *« un livre un peu raide dans tous les sens, désuet jusqu'au style ».* Il a été trop séduit par ce maudit esprit de finesse, étourdi par l'art des pointes : une virtuosité noyée d'adjectifs.

GENEVIÈVE BRISAC.

**★ LA COMÉDIE LITTÉRAIRE, de Frédéric Ferney, Grasset, 253 p., 98 F.**

### Ces colosses aux pieds d'argile

A chaque époque ses jeunes gens en colère qui trépignent, bien décidés à troubler le sommeil des justes, à briser la filiation des éternels repentants. Fantassins des années 80, les Aristocrates libertaires, cinq iconoclastes fougueux, pleins de morgue et de maladresse juvénile, auteurs d'un *Manifeste « pour en finir avec les temps modernes »,* piaffent d'impatience, pressés de prendre la relève des dormeurs debout. Drapés dans leur solitude, dédaignant les passages cloutés et les sentiers battus, nos coureurs de fond bousculent les promeneurs du dimanche pour leur apprendre à vivre.

Peu importe si leur révolte sent l'esbroufe, si leurs professions de foi ont un arrière-goût lyrico-romantique, si leur manifeste ressemble à une pochette-surprise, ces nouveaux rebelles ne se soucient guère de modernité ; *« en quête de sensations suprêmes »,* ils veulent être *« divins »* et rêvent encore de passer la pommade Rosa de l'héroïsme sur les lèvres blêmes de leur époque. Les voici chantant le requiem des fausses valeurs, enterrant à coups de mépris les *« fonctionnaires de l'existence »,* exaltant l'individualisme d'un Stirner ou d'un Mishima... Colosses aux pieds d'argile, ces aristocrates-là se contentent de dire « non », sachant qu'avec le premier « oui » apparaît la première ride.

R.J.

**★ MANIFESTE DES ARISTOCRATES LIBERTAIRES, Grasset, 211 p., 90 F.**

## HISTOIRE

### Lutèce et ses habitants

Bien avant Paris, il y avait Lutèce, tous les Français le savent, et bien plus loin encore dans le temps, à l'âge de pierre, les deux grosses îles formées par la Seine avaient vu s'installer des hommes qui y vivaient de la pêche et de la chasse, faciles en ce lieu privilégié. D'où venaient-ils ? Nulle réponse ne peut être donnée.

Vers 250 av. J.-C., les Quarisii, des Celtes dont, par déformation, on fera les Parisii, colonisent Lucotocia, qui deviendra Lutèce sans qu'on puisse expliquer cet avatar toponymique. La cité prospère sur la route de l'étain, accueillante à toutes les influences et sachant s'en enrichir, quête tentante pour les Romains, que l'héroïsme de Camulogène ne peut repousser. Ils entreprennent de romaniser en douceur une cité qui conserve de leur civilisation de nombreux vestiges.

Joël Schmidt, qui est un des meilleurs spécialistes actuels de l'Antiquité romaine, raconte ici Lutèce et ses habitants, leurs mœurs, leurs croyances, les diverses tragédies que leur infligea l'histoire des origines à Clovis, au sixième siècle. Le monde entier connaît Paris, mais il n'est pas certain que nous sachions bien comment s'est faite notre capitale, faute, peut-être, d'un livre comme celui-ci, à la fois savant et de lecture plaisante.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

**★ LUTÈCE, de Joël Schmidt, Perrin, 352 p., 146 F.**

## POÉSIE

### La nostalgie désarmée de Rutger Kopland

C'est un chant si dépouillé que le silence frissonne à peine. La poésie de Rutger Kopland s'entend sans effraction, comme un murmure vital qui nomme une succession d'instants. La voix ne cherche pas la merveille, elle énonce le présent, le provisoire, la ronde saisonnière. *« Que mes paroles s'étendent / comme la neige (...) / et qu'elles partent au printemps / comme elles sont venues, naturelles, / qu'elles fondent, murmurent, disparaissent. »*

S'il y a du mystère, il échappe au spectacle, il campe à l'angle des choses ou dans quelques questions sans réponse. *« Une nostalgie désarmée fait pâlir les éloquences »,* écrit Jean Grosjean pour suggérer le tempo singulier de ce poète hollandais si prompt à accueillir l'absence, à tenter l'effacement et dont les désirs sont à l'infinitif : *« Dans ce monde parfaitement indifférent/baisser les voiles. (...) Débarquer ici. (...) Attendre le vent. (...) Songer à partir, / à disparaître. »*

Les poèmes de Kopland semblent les traces d'une douce désespérance. On dirait des sentiers de neige, des reflets par temps sombre, des énigmes abandonnées. Sa parole ténue, à la sobriété entêtante, lancinante, tient en respect la pesanteur du réel, avant d'en accepter la loi. *« Voilà tout le drame : personne ne revient / de la nuit. Nos rêves le céderont / aux faits, jamais l'inverse, jamais l'inverse. »*

ANDRÉ VELTER.

**★ SONGER A PARTIR, de Rutger Kopland, traduit du néerlandais par Paul Gellings. Gallimard, 95 p., 58 F.**

## ● BANDES DESSINÉES

### Un certain malaise

DEPUIS ses débuts dans *Pilote* en 1983, Baru raconte une seule et même histoire : la sienne. Il se trouve que cette histoire coïncide avec celle d'une région (l'est de la France), et avec celle de la génération qui eut vingt ans en 1968. Fils d'ouvrier ajusteur, Baru raconte, sur un ton fait d'ironie et de nostalgie indistinctes, ses premiers émois, ses premières virées, et son identification à une culture que la musique rock incarne tout entière. Dans *Vive la classe,* on retrouve donc la bande de copains déjà mise en scène dans *Quéquette blues* (trois volumes chez Dargaud) et *la Communion du Mino* (éd. Futuropolis). Ces personnages tout en extériorité vivent, cette fois, l'expérience de la conscription. Reconnus bons pour le service, ils font la fête avant d'endosser l'uniforme. Le temps d'une folle semaine, tout devient pour eux affaire de coups : ceux qu'ils boivent et ceux qu'ils tirent, ou voudraient tirer.

Cet album a pour horizon 1968, mais rien n'en paraît plus éloigné que les barricades du quartier latin ! Car ces jeunes gens obsédés par la picole et les filles sont les porte-parole d'une France intemporelle et pas bien reluisante, qu'on a sans doute tort de qualifier de profonde. Dans le livre, le jeune Hervé Baruela a tout du futur « beauf » ; dans la vie, Baru fait pourtant étalage, à quarante ans, d'un sacré talent. Aussi le plaisir ressenti à la lecture ne va-t-il pas sans un certain malaise : à la question que posait en couverture *le Nouvel Observateur* du 13 mars dernier, « Les jeunes sont-ils des cons ? », l'auteur de *Vive la classe* répond oui avec une conviction peut-être excessive. *(Vive la classe,* de Baru, éd. Futuropolis, 64 pages coul., 95 F.)

∴

Le scénariste Yann fait, on le sait, profession d'iconoclastie. Avec son compère Conrad, il a signé quatre aventures des *Innommables* (les bien nommés) et deux *Bob Marone* qui firent grincer quelques dents. Il n'avait pourtant jamais été aussi loin dans la dérision universelle qu'avec sa « Patrouille des Libellules » dont vient de paraître un second volume, *Défaite éclair,* qu'illustre un Marc Hardy virtuose et électrisé. La scène est à Dunkerque : nos vaillantes petites scoutes tentent d'emberquer pour l'Angleterre et d'échapper aux rafales des Stukas. Elles croisent de tout sur cette plage : des officiers bardés de principes, des filles à soldats, des touristes absolument étrangers à cette ambiance de fin du monde, et même le prince Eric, qui incarne l'idéal des *« petites filles de France au cœur pur et à l'âme droite ».* Plus tard, à Londres, un général français est traversé par un doute *(« Y a-t-il quelqu'un de plus compétent que moi pour prendre la tête de la France en exil ? »)* heureusement passager. Cet album au découpage haché regorge d'images drôles, noires, fortes, presque vraies ou totalement absurdes, toutes marquées au coin d'un cynisme qui n'épargne rien ni personne. Médaillés, âmes sensibles et bonnes d'enfants s'abstenir. *(Défaite éclair,* de Yann et Hardy, éd. Glénat, 48 pages coul., 42 F.)

∴

Peut-on rire de l'Horreur avec un grand H ? Cette question, que les Libellules posent en mineur, surgit avec une force inégalée à la lecture de *Hitler = SS. « Toute ressemblance avec six millions de personnes n'ayant jamais existé est purement fortuite »,* précisent Vuillemin et Gourio, avant de s'abandonner aux plaisanteries les plus ignobles, les plus insoutenables qu'il soit possible d'inventer à propos des camps de la mort. Cela commence dans le « train du bonheur » qui vomit à Auschwitz son lot d'étoiles jaunes et de triangles roses. Cela s'achève par le pèlerinage qu'effectue, bien des années après, un rescapé ; au moment d'acquitter le droit d'entrée, il s'étonne : *« De mon temps, c'était gratuit... »*



**Les cauchemars d'Hitler vus par Yann et Hardy**

Reiser et ses complices d'*Hara-Kiri* n'avaient jamais côtoyé l'abjection d'aussi près, ils n'avaient jamais été aussi loin dans le sacrilège. Dans un premier temps, un tel album appelle moins un commentaire esthétique qu'un jugement moral : il s'agit — le débat n'est pas neuf — de savoir si l'humour a tous les droits, y compris celui de se moquer des victimes autant que des bourreaux. Chacun répondra pour lui-même. Le pinceau de Vuillemin n'a, en fait, jamais peint que des victimes. Et il est sûr que l'humour ne rend pas, ici, la vérité plus supportable. Bien au contraire : ce cauchemar éveillé, qui mêle aux images de mort celles d'une sexualité débridée, frénétique, ayant le goût du vide et du désespoir, nous donne à voir l'atroce réalité des chambres à gaz de plus près qu'aucune thèse historique ne pourra jamais le faire. *Hitler = SS* est une œuvre excessive sur une page d'histoire qui échappe elle-même à toute mesure, à toute raison. *(Hitler = SS,* de Vuillemin et Gourio, 92 pages bichro., 300 F. Tirage limité à 1 000 exemplaires ; en vente aux éd. EPCO, 10, rue des Trois-Portes, 75005 Paris.)

∴

Ordinairement, Willem ne fait pas dans la dentelle, lui non plus. L'album qu'il signe aujourd'hui dans la prestigieuse collection « 30/40 » ne contient pourtant que des images qu'il faut bien qualifier d'ordinaires puisque ce sont, redessinées, « iconisées », des photos de presse. Cette mise à plat de signes déjà connus, de visages familiers, d'instantanés pris à Rome, à Jérusalem, à Pretoria ou à Washington, n'est évidemment pas innocente. La coexistence, sur ces pages géantes, de myriades de gros plans sur des sourires politiques, des cadavres encore frais, des sigles et des emblèmes de toutes sortes, les met en position de s'interpréter les uns les autres. L'air de rien, Willem, une fois encore, nous décrasse le regard. Dès la préface, ses intentions sont claires : il s'agit de nous *« faire comprendre pourquoi il n'y a pas eu un jour de paix depuis la fin de la guerre ».* L'histoire n'a décidément pas de chroniqueurs plus aigus que les auteurs de bandes dessinées. *(Willem,* de Willem, éd. Futuropolis, coll. « 30-40 », 40 pages bichro., 74 F.)

THIERRY GROENSTEEN.

# LIBRAIRE

## • DERNIÈRES LIVRAISONS

### CORRESPONDANCE

• BORIS PASTERNAK-OLGA FREIDENBERG : *Correspondance 1910-1954.* Cousine de Pasternak, née comme lui en 1890, Olga Freidenberg, linguiste et spécialiste de littérature antique, était, selon l'auteur du *Docteur Jivago, « une conservatrice des choses familiales, traditions, lettres, objets ».* Cette correspondance constitue un dialogue entre deux êtres d'exception, douloureusement marqués par les violences de l'histoire. Texte établi par Elliott Mossman. Traduit du russe, présenté et annoté par Michel Aucouturier. (Gallimard, 502 p., avec un index et de nombreuses photographies, 190 F.)

### POÉSIE

• OCTAVIO PAZ : *Nocturne de San Ildefonso.* Edition bilingue d'une suite de poèmes extraits du dernier recueil publié par le poète mexicain en 1976. De très beaux dessins de Karel Appel illustrent ce livre, traduit et présenté par Jean-Claude Lambert. *« La poésie, pont suspendu entre histoire et vérité, n'est pas chemin vers ceci ou cela ; c'est voir le repos dans le mouvement, le transit dans le repos. »* (Galilée, 72 p., 72 F.)

### POLITIQUE

• RENÉ OTAYEK : *La politique africaine de la Libye (1969-1985).* Pour qui s'intéresse au pays du colonel Kadhafi, cet ouvrage, riche en informations inédites, constitue le complément « africain » indispensable au récent livre général sur la Libye publié par Juliette Bessis à l'Harmattan (Ed. Karthala, 220 p., 85 F.)

### PSYCHANALYSE

• LOUIS BEIRNAERT : *Aux frontières de l'acte analytique.* S'appuyant aussi bien sur la théorie freudienne que sur l'expérience ignatienne, Louis Beirnaert, jésuite, professeur de théologie dogmatique avant de devenir psychanalyste lacanien, a tenté de se frayer un chemin jusqu'à la *« vérité du désir ».* Paul Daman et André Lehmann ont préfacé ces textes de Beirnaert, décédé en avril 1985. (Seuil, 250 p., 99 F.)

### ROMAN

• ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES : *Tout disparaître.* Une fiction érotique mise en place entre les stations Cité et Saint-Germain-des-Prés du métropolitain. Un récit théâtral où les rôles sont fixés par l'auteur et tenus avec une froide rigueur. (Gallimard, 184 p., 80 F.)

### SCIENCE

• PIERRE BOULLE : *l'Univers ondoyant.* Le romancier du *Pont de la rivière Kwaï* et de beaucoup d'autres récits livre dans cet essai son interprétation de l'origine de l'univers. Pierre Boulle s'excuse dans sa préface d'avoir fait appel *« assez souvent »* à son imagination et ne récuse pas l'appellation de *« mystique ingénu ».* (Julliard, 162 p., 75 F.)

### TOURISME

• JACQUELINE DE ROMILLY : *Sur les chemins de la Sainte-Victoire. « Je sais de quoi je parle quand j'évoque, avec ferveur, les auteurs de la Grèce classique ; mais je le sais mieux encore quand il s'agit de ces collines. Je ne suis heureuse que là, et par elles. »* Une promenade dans la campagne aixoise sur les chemins tracés par Cézanne. (Fayard, 190 p. et illustrations, 90 F.)

# Passage en revues

***Histoire, idées, sciences humaines.***

C'est tout frais, tout nouveau : le premier numéro de *Préfaces* est paru depuis quelques jours seulement. Il a des parents influents et prospères : c'est une publication du Cercle de la librairie, qui rassemble les différents syndicats des industries du livre, et Pierre Fredet, le directeur général du Cercle, est aussi le responsable de *Préfaces.*

Cette revue bimestrielle n'est pourtant pas, comme sa grande sœur *Livres-Hebdo,* une publication réservée aux professionnels. L'ambition de Pierre Fredet et d'Hélène Monsacré, la rédactrice en chef, est plus vaste. Il s'agit de donner leur chance aux centaines d'ouvrages qui paraissent chaque année dans le domaine des idées et des sciences et qui ne bénéficient le plus souvent que de comptes rendus savants dans des revues de spécialistes. *Préfaces,* au contraire, donne une présentation précise mais simple de chacun de ces livres, offrant du même coup un tableau général des recherches dans les différents domaines de la pensée. Il s'agit donc d'un outil bibliographique qui devrait intéresser tous les libraires et les bibliothécaires, mais aussi les étudiants, les chercheurs ou les lecteurs désireux de savoir ce qui se publie dans les domaines de la philosophie, du droit ou de l'histoire, avec suffisamment d'informations pour éclairer les choix de lecture.

Ces comptes rendus descriptifs occupent la moitié de la revue environ. La seconde partie est composée de dossiers. Pour ce premier numéro, un sujet s'imposait : la lecture. Après un entretien avec Roger Chartier sur les pratiques de la lecture, on trouvera donc une étude sur la lecture en Grèce ancienne, un entretien avec Paul Ricœur, « Monde du texte, monde du lecteur », un éclairage psychanalytique sur le lisible et l'illisible, une approche théorique de la lecture par Claude Habib, etc. Un autre dossier bio-bibliographique est consacré au psychologue Ignace Meyerson. Une belle mise en pages parvient à éclairer cet ensemble et à en gommer l'inévitable austérité. (*Préfaces,* Cercle de la librairie, 190 p., 80 F.)

Passons sans transition de l'opulent au pauvre : *Approches,* cahier trimestriel du Centre de documentation et de recherche, possède toutes les grâces de la publication militante : couverture composée à la main, tirage ronéotypé, mise en pages économique. Mais elle possède aussi l'ardeur et la vigueur intellectuelle de ces revues qui auraient depuis longtemps disparu si elles ne répondaient à une nécessité, chez ceux qui les font comme chez ceux qui les lisent. *Approches* aborde, dans son 51e cahier, avec le point de vue chrétien qui est le sien, les mécanismes de l'idéologie. Un travail tout à fait remarquable tant il va à contre-courant des modes qui ont décrété la mort des idéologies.

On ne tue pas plus l'idéologie qu'on ne tue les idées, et un remarquable article de Louis-Vincent Thomas vient justement remettre les choses à leur place en multipliant les approches du phénomène — philosophie, histoire, sociologie, psychanalyse, science politique — pour en montrer à la fois l'omniprésence dans l'activité humaine, mais aussi la complexité et l'ambiguïté. Quant à Denis Maugenest, directeur de l'institut d'études sociales de l'Institut catholique de Paris, il montre que, dans le champ politique, les idéologies sont toujours bien vivantes, et heureusement : au-delà des simples convictions des citoyens, elles sont l'espace qui demeure ouvert à la responsabilité éthique, à une véritable démarche de « foi » sans laquelle l'action politique même perdrait sa raison d'exister. (*Approches,* CDR, 108 *bis,* rue de Vaugirard, 75006 Paris, 150 p., 46 F.)

⁂

Le fait politique est également au centre de la réflexion qu'entreprend *l'Eclat du jour.* Le titre de cette revue est emprunté à une citation de la *Métaphysique* d'Aristote : *« Nous sommes devant l'évidence des faits comme les chauves-souris devant l'éclat du jour. »* Pour combattre l'aveuglement, les concepteurs de ces brefs cahiers ont choisi une formule originale et (donc) assez déconcertante. Pas de grands discours, pas de longs articles démonstratifs, mais des interventions brèves, des « éclats », qui visent à débusquer le fait politique là où l'on ne le décèle pas forcément, dans la littérature, dans la vie conjugale, dans une apparition de Françoise Dolto à « Apostrophes » et plus généralement dans la psychanalysation galopante des explications politiques à laquelle *l'Eclat du jour* entend participer. Tant qu'il le fera de cette manière allègre et légère, on s'abstiendra de le lui reprocher. (*L'Eclat du jour,* Editions Joseph Clims, 100 p., 40 F.)

⁂

*Quel Corps ?* est aussi une revue de caractère politique, freudo-marxiste, qui a l'originalité de s'intéresser aux questions d'éducation physique et sportive. Jean-Marie Brohm, son directeur, est bien connu pour ses interventions tonitruantes contre la pratique sportive dans laquelle il voit l'expression de l'aliénation capitaliste. Mais pour son 32e numéro, *Quel Corps ?* accueille trois enseignants de Paris-VIII, Alain Coulon, Georges Lapassade et Rémi Hess, qui présentent une information très solide et très complète sur l'ethnométhodologie. Impossible de présenter en quelques lignes ce courant sociologique fondé aux Etats-Unis à la fin des années 50 par Harold Garfinkel. Mais il se pourrait bien que cette école, qui tourne le dos aux visions totalisantes du marxisme pour saisir la vérité des liens sociaux dans la banalité de la vie quotidienne, dans les petits faits sans importance, dans les modalités du mode de vie, connaisse bientôt en France, avec la méfiance que nous éprouvons face aux grandes constructions théoriques, une riche carrière. *Quel corps ?* permet de comprendre toutes les implications scientifiques et pratiques de cette « sociologie existentialiste ». (*Quel Corps ?* nº 32-33, 28, avenue Herbillon, 94160 Saint-Mandé, 160 p., 80 F.)

P. L.



# LA VIE LITTÉRAIRE

## 1 800 feuillets inédits de Garcia Lorca

Les éditions Vertiges-Carrère vont publier simultanément en Espagne, France, RFA, Italie et probablement aux Etats-Unis trois volumes d'écrits inédits de Federico Garcia Lorca, a annoncé leur responsable, Eugène Simion.

Il y aura un tome de prose, un de drames et dialogues, un de poésie, a-t-il précisé au Salon du livre, à Paris. Le tout représente 1 800 feuillets, qui devraient paraître au premier trimestre 1988.

En Espagne, la publication se fera en co-édition avec la fondation Garcia-Lorca, présidée par Manuel Montesinos, le neveu du poète, qui a découvert et réuni ces textes. Quatre spécialistes traiteront les manuscrits : deux Espagnols, Mario Hernandez et Eutimio Martin (ce dernier est professeur à Aix-en-Provence), un Américain, M. Maurer, et une Française, Marie Laffranque.

En France, ces textes seront traduits par André Belamich et Claude Couffon. Par ailleurs, les éditions Vertiges-Carrère organiseront l'an prochain, à l'occasion de l'anniversaire des quatre-vingt-dix ans de la naissance du grand poète, une exposition sur « Lorca et son temps ».

## La francophonie à Buenos-Aires

Le français se porte bien, surtout à l'extérieur de l'Hexagone ! Plus de sept cents professeurs de français, en majorité des femmes, venus d'Amérique latine et des Caraïbes, se sont retrouvés dans la chaleur et l'humidité de Buenos-Aires du 26 février au 6 mars pour parler de leur métier : comment enseigner le français dans un continent hispanophone où l'anglais progresse ? Depuis 1979, les SEDIFRALE (Sesiones para Docentes e Investigadores de Frances Lengua Extranjera) rassemblent chaque année dans un pays d'Amérique latine les professeurs, traducteurs, représentants d'associations nationales et internationales du continent sud-américain ayant en commun la langue française. Le principe de ces rencontres — à caractère surtout pédagogique et technique — est de *« chercher et définir les stratégies de promotion et de diffusion du français,* (de) *redécouvrir et créer des liens entre les différentes cultures du continent sud-américain ».*

La participation française a été assez importante ; en plus des organismes officiels et des associations pédagogiques, l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) et l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) étaient représentées. Les services culturels de l'ambassade de France ont été particulièrement dynamiques : la session a été enrichie d'une semaine de la francophonie et d'une quinzaine du cinéma francophone. Des écrivains comme le Congolais Sony Labou Tansi, des cinéastes comme la Martiniquaise Euzhan Palcy, des universitaires et chercheurs français, québécois, suisses, belges, ainsi que deux représentants du Haut Conseil de la francophonie ont animé des débats et des tables rondes avec le public.

CAGNAT.

Plusieurs appels à la France ont été lancés. Certes pas des appels au secours, mais presque, tant les conditions matérielles et pédagogiques des enseignants sont difficiles. Plus que jamais la francophonie est apparue comme une maison qui doit être ouverte, avec plusieurs portes et fenêtres donnant sur les langues et cultures nationales, avec lesquelles elle doit entretenir des rapports d'égalité.

T. B. J.

## Une anthologie francophone

Une anthologie de poésie contemporaine ne peut prétendre fournir un état ou un panorama de la production poétique en un lieu, une langue ou une période donnés. Christian Descamps, qui publie une anthologie de la *Poésie du monde francophone,* a raison d'écarter cette prétention. Il s'en est tenu au désir de rassembler en un même lieu des auteurs qui n'ont en commun que d'être nés après 1930 et de pratiquer la même langue, quel que soit le pays dont ils sont originaires.

En présentant *dans le Monde,* durant plusieurs années, les poètes dont il choisissait de publier des extraits inédits, Christian Descamps a donné à un public très large le moyen d'accéder à la poésie vivante, en train de se faire. C'est une large reprise de ce choix qu'il préface aujourd'hui aux éditions du Castor astral.

*« Offrir la possibilité de participer à la poésie contemporaine »,* telle est l'ambition de cette anthologie qui enjambe les frontières d'Afrique, d'Europe ou d'Amérique, et se fait un devoir de ne privilégier aucun mode poétique mais les donne tous à entendre. En un temps où la francophonie tente de trouver sa juste place, l'initiative de publier ce livre ne peut qu'être fort utile.

P. Ké.

Une rencontre autour de ce volume aura lieu le 9 avril à partir de 18 h à la FNAC-Montparnasse, rue de Rennes à Paris, en présence de six poètes. Le débat sera animé par Christian Descamps et par notre collaborateur Pierre Drachline. Sapho et Laurent Terzieff liront des textes des poètes francophones, présentés dans l'anthologie.

★ **POÉSIE DU MONDE FRANCOPHONE, de Christian Descamps, le Castor astral, 222 p., 98 F.**

## • EN BREF

**• Les éditions libanaises An Nahar viennent de lancer une nouvelle collection intitulée PATRIMOINE : celle-ci se propose de regrouper les œuvres complètes des principaux écrivains libanais francophones. Les deux premiers ouvrages publiés rassemblent, dans une édition annotée et illustrée, la poésie et la prose de Nadia Tuéni. La distribution est assurée par Distique (17, rue Hoche, 92240 Malakoff).**

**• Le DEUXIÈME FESTIVAL DU LIVRE de La Garde (Var) se tiendra du 1er au 5 avril, en présence de nombreux écrivains.**

**• Le quatrième Colloque de l'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PSYCHOHISTOIRE aura lieu les 3 et 4 avril à l'université des sciences sociales de Grenoble-II. Le thème retenu cette année est « La position monarchique, 987-1987 ». Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'UER d'histoire et histoire des arts, BP 25, 38040 Grenoble Cedex ; tél. : 76-44-82-18, poste 34-71.**

**• Le Groupe de recherche sur JAMES JOYCE organise son huitième colloque les 3 et 4 avril sur le thème « Joyce et Flaubert », à la Sorbonne, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne.**

**• Le PRIX LOUIS-GUILLOUX 1986 a été décerné à Gilles Lapouge pour son roman *la Bataille de Wagram,* publié chez Flammarion.**

**• RECTIFICATIFS. — Une erreur s'est glissée dans l'article de Bernard Genies consacré à Ruth Rendell (« le Monde des livres » du 13 mars). La romancière anglaise qui écrivait ses livres à Londres pendant la dernière guerre était Rosamond Lehman et non Jane Austen, morte en 1817.**

**D'autre part, le traducteur du roman de Shusaku Endo, *Un admirable idiot,* paru chez Buchet-Chastel en 1981, est Nicole Tisserand et non Daniel Lemoine, comme une erreur nous l'a fait écrire dans la sélection japonaise du supplément spécial *le Tour du monde en 80 romans* paru à l'occasion du Salon du livre.**

**Enfin, c'est Jean Amrouche qui a recueilli des entretiens avec Paul Claudel, en 1951 et 1952, et non Robert Mallet, comme indiqué dans le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech (*le Monde* 13 mars 1987) sur *« Qui êtes-vous André Gide ? »,* d'Eric Marty.**

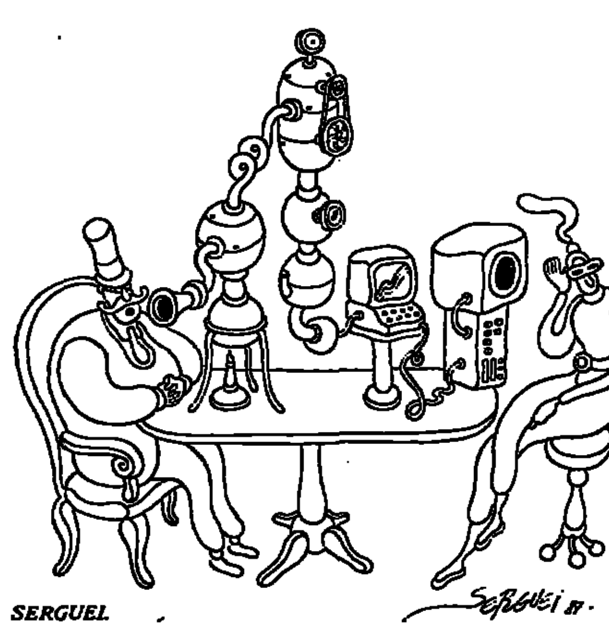
● LA VIE DU LANGAGE *par Denis SLAKTA*

# Ça coince

DUR, l'aphorisme de Charles Bally en 1925 : *« La mode n'épargne pas le langage. »* Ni les langues ; pas même le français. Le « *paradoxe du vendeur* » s'applique à tout : au choix des cravates, des fringues, des papiers peints et des mots. Deux arguments (équivalents ?) soutiennent la pratique : « le bleu est à la mode » ou « on voit cela partout » ; à quoi s'oppose le jugement inverse, « on ne voit pas cela chez tout le monde ». L'éphémère de la mode actualise l'éternel conflit de l'imitation et de l'originalité. De l'ancien et du nouveau.

Chance : Pierre Merle propose un guide quasi complet des nouveautés — *le Dictionnaire du français branché,* un « must » pour aider papys et tontons à communiquer avec la jeune génération, si sympathique depuis la prise de la Bastille. Pas tout à fait dinosaure quand même, mais plouc total, celui qu'on prendrait aujourd'hui à jubiler : « ça biche ! File-moi une cibiche. »

Conséquence bien française, néanmoins surprenante : puristes et modernistes entrent aussitôt en croisade ; l'ancien recrute et le nouveau enrôle. Les injures pleuvent comme des hallebardes. Ecoutons plutôt les conseils d'un sage : *« Le linguiste contemporain (...) se refuse aussi bien à la vertueuse indignation du puriste qu'à l'exultation de l'iconoclaste. Il voit simplement des faits qu'il lui faut noter dans le cadre des usages où ils apparaissent. Il ne sortira pas de son rôle s'il relève les protestations ou les railleries de certains auditeurs et l'indifférence des autres ; mais il s'abstiendra pour sa part de prendre parti. »* (André Martinet, *Eléments de linguistique générale).* En d'autres termes, plus économiques et plus branchés : « on se calme ». De vive voix : « calmos ! »



SERGUEI

D'autant qu'un synonyme chasse l'autre, après une période de coexistence. « Fabuler » se substitue à « baratiner », *« en complète désuétude » ;* tout comme « flinguer » est *« un synonyme moderne de « bousiller » « Tu m'as flingué l'ampli ».* Illustration maintenant d'une certaine cohabitation entre « arène » et « créneau » (très mode). A propos du président de la République, Jean Daniel (*le Nouvel Observateur* du 27 février 1987) commente : *« Il a décidé de descendre dans l'arène... »* Le même jour, au journal télévisé, on entend : *« M. Chirac monte au créneau. »* Ça bouge.

Alors être branché, c'est quoi ? D'abord, chose curieuse en apparence, c'est être une manière de puriste ; il n'y a qu'un pas entre « ne dites pas » et « ne dites plus » : dire « transf », mais *« ne jamais employer « travelot » (travelo..., mots jugés, de nos jours, fort ringards ». « Eviter également* « éclater de rire » *qui est un poil ringardos »,* et dire : « on hurle de rire ». On peut essayer « rigolo », à condition d'ajouter « dément » illico. La connivence se gagne aussi grâce à des mépris partagés. Rien de tel pour rajeunir.

En train d'énergie, on choisira avec soin les suffixes. « -Os » et « o », surtout, jouissent d'un grand prestige. « -Os » (prononcer « hausse », jamais « os ») apparaît à l'oral, probablement pour soutenir une dernière syllabe, souvent muette autrement : « débile », « débilos » ; « calme », « calmos » ; « classique », « classicos », etc. Quant à « —o », il a été déjà l'histoire pour lui ; dans le vocabulaire des métier *(métallo, mécano) ;* dans le vocabulaire politique pour manifester mépris ou sympathie relative *(aristo, socialo, prolo, écolo).* De plus, comme le remarque Jean Dubois, ce *« suffixe populaire »,* se confond avec les formes tronquées : *vélo, porno, édito.* Outre les troncations bien connues et de tradition *(pub, psy, provoc),* on trouve aux côtés *d'intello, Macdo,* et *alcoolo,* une série bien roborative : *mégalo, parano, hystéro, maso, sado-maso, scato, schizo,* etc.

Il est clair qu'un des aspects les plus inquiétants du français branché, c'est le vocabulaire « psy-minable ». Fini de rire : entrée des médiums. Tout ce qui suit doit se proférer d'un ton pénétré : *« ça me parle, ça parle à mon vécu individuel » ;* si vous êtes gêné, dites : *« ça pose problème ; ça m'interpelle quelque part. »* Et encore : *« je fabule, j'investis, je somatise, je fissure ».* A bout de souffle, enfin, *« je déprime ».*

Ou bien, au lieu d'un banal *c'est humain,* fatigué d'avoir servi à justifier le trop humain, accompagnez vos inepties d'un *j'assume.* On respectera : absolution garantie. Il est vrai que *connerie* est plus vivant que jamais ; rien d'étonnant si, à force, tout le monde finit par *craquer,* y compris un avocat général. Naturellement, le substantif dérivé sera *craquage* (et non *craquement).*

Consolation tout de même, ce n'est pas le seul emploi de *craquer,* d'après le petit Merle qui cite Jeanne Mas, pas une mazette : *« Un homme plus fort que moi ? Je craque à 100 %* (j'adore). » Pas besoin donc d'une référence aux langues primitives pour expliquer, comme dit Benveniste gourmandant Freud, qu'un même terme puisse énoncer *« une chose et son contraire aussi bien ».* Craquer, c'est s'effondrer ou s'enthousiasmer ; *d'enfer* peut signifier *c'est affreux* ou *c'est génial.* Question de contexte ; ou de *connotation.* Selon un disciple méconnu de Barthes, autrement dit le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua : *« M. Robert Pandraud (...), il y a plusieurs semaines, a dit quelque chose. Le fait que cela ressorte aujourd'hui lui donne une tout autre connotation »* (*le Monde,* du 10 mars 1987). Les changements sémantiques ? A fond la caisse.

Malgré les efforts, reste que tout provient d'une valeur d'abord négative. Enchaînements dans le même registre : la seule bataille connue, c'est un *flop* napoléonien, *la Berezina !, ça baigne* (dans l'huile) est dans le Petit Larousse 1986 ; on invente l'antonyme *ça coince,* et l'adjectif *coincé.* Du coup pourrait s'expliquer la nouveauté frappante, quasi-symbole d'une génération : *la galère.*

Alors terminons provisoirement par une question « lookée » Heidegger : pourquoi y a-t-il la *galère* plutôt que rien ? A suivre...

★ **DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS BRANCHÉ, de Pierre Merle, avant-propos de Claude Duneton, Le Seuil, 160 p., 59 F.**

● ESSAIS

**LE MÉTIER**

# Un cheval de course peut-il être génial ?

par DANIÈLE SALLENAVE

ALAIN Finkielkraut le rappelle dans *la Défaite de la pensée :* tout a commencé, disait Musil, lorsqu'on a qualifié un boxeur, puis un cheval, de génial. Le vingtième siècle se plaçait sous le signe de la dégradation des valeurs, du nihilisme culturel. Si un cheval de course vaut bien un livre, alors tous les livres se valent. Face à ce défi, la philosophie, la pensée, la réflexion théorique, ont-elles été assez vigilantes ? La poétique notamment, en tant qu'elle fait l'étude et la théorie des textes littéraires ?

Pour s'établir comme science du texte et considérer celui-ci dans le pur déploiement de ses lois de fonctionnement, la poétique a commencé par en suspendre les liens avec le monde : héritage, au reste, de la linguistique structurale pour laquelle la langue est une abstraction, un système, où la forme verbale est séparée du contenu transmis. Mais les textes n'en continuent pas moins de circuler dans le monde, d'y produire des effets de sens, de connaissance, de vérité, qui ne sont ni des illusions ni des mirages. Sinon, pourquoi lirait-on ? Suspendre la référence ne peut vouloir dire que ceci : son étude n'entre pas dans le champ de la science des textes.

Ce premier coup de force théorique se double d'un second, qui en est la conséquence sur le plan de l'esthétique ; il consiste à exclure la question de la valeur des textes. Pour l'analyse structurale, par exemple, un récit d'espionnage n'est pas moins intéressant à étudier qu'une œuvre de Nabokov : il l'est peut-être même davantage. Les formalistes russes avaient maintenu l'idée que le langage littéraire, le langage poétique se définissait par sa capacité d'ouverture, d'invention, qu'il était un *événement.* Les formalistes français sont toujours restés en deçà. Refoulée par le discours sur l'institution scolaire, sapée par la déconstruction de la notion de littérature, mise à plat par les méthodes d'analyse du texte, la valeur ne fait retour que subrepticement, indirectement : ce sont *les Chats* de Baudelaire qu'étudient tout de même Jakobson et Lévi-Strauss. C'est sur *A la recherche du temps perdu* que Gérard Genette fonde une *« science du particulier ».*

## Le principe trompeur de l'équivalence

Tout nous conduit à rappeler, aujourd'hui, que *« si le texte est clos, l'œuvre est ouverte »* sur le monde. Mais la question de l'évaluation des œuvres n'est pas moins grave, ni moins urgente. Sans doute la poétique n'a-t-elle pas produit ce nivellement des valeurs dont il arrive parfois qu'on l'accuse. Elle a tout de même rencontré, ce faisant, un mouvement général de la pensée qui le favorisait, notamment la critique d'inspiration authentiquement « gauchiste », posant qu'il n'est d'autres valeurs que les valeurs de classe. Ecouter Bartok plutôt que Linda de Souza ne signifie pas la reconnaissance d'une valeur esthétique, mais seulement l'appartenance de classe, et la fréquentation de l'Université. On reconnaît, à peine caricaturée, la thèse de Pierre Bourdieu dans *la Distinction* (1).

Peut-être, en effet, faut-il avoir fait quelques études pour préférer Rembrandt ou Cremonini aux « poulbots » de la Butte : c'est pour cela que l'école est indispensable et l'accès à l'éducation un des droits imprescriptibles de chacun. Au chapitre « Les intellectuels contre l'intellect » de son livre *l'Esprit révolutionnaire,* Leszek Kolakowski (2) a justement stigmatisé cette *« aberration »* des intellectuels qui les conduit à *« se persuader que la solidarité avec les classes opprimées exige qu'ils admirent et non qu'ils combattent ce qui a toujours été la plus grande infortune de ces classes, leur incapacité à participer à la culture spirituelle ».*

Le déclin du marxisme n'a malheureusement pas été pour autant l'occasion d'une réhabilitation de la notion de valeur. Au contraire. Toute une part de l'intelligentsia contemporaine « post-moderne » se plaît aujourd'hui à exalter la libre circulation d'œuvres désacralisées, sans hiérarchie, offertes à la jouissance immédiate du « zapping » culturel. Mozart, la pub, Hegel ou la BD, le principe trompeur d'une équivalence pseudo-démocratique des valeurs culturelles conduit à remettre en cause la notion même de culture (3) entendue comme procès de différenciation et de hiérarchisation — ainsi que le rappelle le livre injustement décrié de Bruno Lussato (*Bouillon de culture,* Laffont).

## Des lieux de résistance

Renonçant hier aux « valeurs bourgeoises » de peur d'être décrété leur « chien de garde », l'intellectuel aujourd'hui doit-il se faire traître à sa vocation critique en épousant étroitement son époque ? Ou bien, épouvanté par la montée de l'inculture de masse, se réfugier dans des savoirs locaux, sans prise sur le monde ? On voit que la question dépasse très probablement celle des enjeux, et des refus de la science des textes.

Et pourtant. La littérature et l'art ne demeureront des lieux de résistance au nivellement culturel qu'aussi longtemps qu'ils continueront d'être l'objet d'un processus d'apprentissage au discernement, à la distinction culturelle : distinction entre la convention et la nouveauté, entre le cliché et l'invention, entre l'œuvre et le produit médiatique. Dans ce processus, l'école, au sens large, joue un rôle déterminant. Peut-on s'accommoder de le lui voir dénier ? Doit-on accepter qu'elle-même s'en accommode et finisse par constituer un sanctuaire isolé du monde, comme le sont les campus des universités américaines, analogues modernes des couvents médiévaux ? La poétique fait partie de ces sciences contestées et qui tendent à se renfermer dans leur isolement : sans doute lui parut-il nécessaire, tout un temps, de se prémunir contre la tentation de l'engagement en se réfugiant dans la belle immanence des structures : ce temps-là n'est plus ; ce n'est plus de ce côté-là que vient le danger.

En ne s'ouvrant pas davantage à la question de la référence, l'étude formelle des textes se condamne : en oubliant celle de l'évaluation, elle risque d'être accusée de complicité avec le grand travail contemporain de déculturation. L'une et l'autre exigent beaucoup d'elle. La première, qu'elle fasse droit à une définition du langage capable de comprendre que le texte est à la fois une organisation formelle et une adresse au lecteur, et qu'il ne se fait œuvre que dans ce mouvement-là.

Il n'est pas sûr, en revanche, que la poétique ne soit pas mieux armée pour répondre au défi des valeurs. Que dit le nihilisme culturel ? Tout se vaut, et vous ne pourrez jamais prouver que la musique de Mozart est supérieure à celle de Michel Sardou, *la Montagne magique* de Thomas Mann à un roman de Barbara Cartland.

Ce que nous posons, c'est précisément le contraire : qu'il n'est pas absolument impossible de prouver la supériorité — formelle, esthétique, éthique — de *Madame Bovary* sur sa version en bande dessinée. Justement, la poétique le peut, parce qu'elle s'est donné les moyens d'opposer (par exemple) des structures « pauvres » à des structures « riches » : riches, par leur capacité d'élaboration, d'innovation. Riches par leur pouvoir — éthique autant qu'esthétique — de se faire, pour le lecteur, ce que Hans-Georg Gadamer réclame de toute œuvre d'art : *« une expérience qui transforme celui qui la fait »* (4).

Est-ce donc qu'il faudrait à toute force sauver la poétique ? Evidemment non, mais la culture. Et il serait dommage, dans ce combat, de se priver de quelques-unes de ses meilleures armes.

(1) Minuit.
(2) Denoël.
(3) *L'art du roman,* de Milan Kundera (Gallimard, p. 186).
(4) *Verité et méthode,* Le Seuil, 1976.

# La philosophie passionnelle de Gabriel Matzneff

PHALARIS, tyran d'Agrigente au sixième siècle avant Jésus-Christ, faisait brûler ses victimes dans un taureau d'airain incandescent. Le sage, enseignait Epicure, s'il se trouvait par malheur en train de rôtir à petit feu dans le ventre de cet ardent animal, s'écrierait : *« Que ceci est agréable ! que j'en suis peu ému ! »* Piètre consolation que cette sagesse stoïcienne ! Schopenhauer, évoquant les disciples d'Epicure, raillait les *« toréadors de la vertu ».* La sérénité serait-elle un canular philosophique ? L'oncle Arthur aurait tendance à le croire. Gabriel Matzneff, lui, ne tranche pas. Il compte parmi ses maîtres des moralistes romains, adeptes du stoïcisme, et la « clique schopenhauerienne », Nietzsche et Chestov, philosophes intempestifs qui vouèrent aux gémonies l'équanimité.

Le dictionnaire philosophique de Gabriel Matzneff, *le Taureau de Phalaris,* est un hommage rendu aussi bien à Epicure qu'à Schopenhauer. C'est le livre des enthousiasmes, un capharnaüm d'érudition et de sensibilité. C'est un album de famille où Matzneff le schismatique nous introduit chez les Pères de l'Eglise orthodoxe ; où le *« cinglé de la* res romana *»* évoque avec nostalgie la Rome païenne ; où le mystagogue nous fait pénétrer dans l'alcôve de ses jeunes égéries ; où le clandestin nous mène vers ses « éveilleurs ». — Nietzsche, Byron, Montherlant et Cioran forment un cortège d'intercesseurs complices.

Gabriel Matzneff, qui n'a rien d'un « monsieur de l'absolu », rien d'un hégélien forcené, pratique une philosophie passionnelle. *« Seuls survivent les livres où l'auteur s'est fourré tout entier »,* notait Schopenhauer. Quel plaisir de retrouver Gabriel Matzneff avec ses mots fétiches, ses répulsions, ses manies, ses idées fixes et ses habitudes ! Il témoigne d'un perpétuel étonnement devant l'existence. Même quand il parle du suicide, sa philosophie est une déclaration d'amour à la vie, une déclaration dans le style des plus belles lettre que la passion ait jamais inspirées. Il faut se laisser emporter par le *tempo,* le rythme, la caracole de ses mots, la musique de ses imprécations. *« Votre logique,* lui disait une de ses charmantes maîtresses, *est celle d'un fou, mais votre syntaxe est si rigoureuse que les lecteurs ne s'en aperçoivent pas. »*

## Le livre des aveux

Bréviaire du solitaire, viatique de l'anarchiste, ce dictionnaire est aussi le livre des aveux. Gabriel Matzneff y confie sa dilection pour les bibliothèques et les librairies, sa tendresse pour Paris, *« le berceau de mon enfance, le témoin de ma jeunesse, et où l'or pâle des pierres, à l'heure où le soleil décline, me murmure qu'il saura aussi être mon tombeau ».* Ce dandy a l'âme d'un amoureux romantique et le goût des églises. Mais, à l'instar de Vassili Rozanov, grand écrivain russe du début du siècle, possédé lui aussi par le rêve d'un nouveau christianisme, Gabriel Matzneff est un orthodoxe prompt à la transgression. Les pharisiens s'offusquent de ce que cette brebis du Seigneur soit aussi un *« Cupidon déchaîné »,* les libertins sans foi ni loi tolèrent mal son culte de l'*« Eros mystique ».* Gabriel Matzneff se définit comme l'homme des contradictions, *« spirituel et sensuel », « destructeur et créateur ».* Ce Janus bifrons regarde à la fois le passé et le futur, Dieu et le Diable, l'autel et l'alcôve, le bonheur et l'infortune : *« La vocation d'un homme d'esprit est de sauter par-dessus les barrières que dressent les imbéciles. »*

Gabriel Matzneff, l'éternel errant, dans la vie comme en littérature, chancelle parfois du haut de ses certitudes. Une scène du *Casanova* de Fellini le hante comme une prédiction de l'avenir : Casanova, vieillard décrépit, en butte aux moqueries des jeunes femmes, se réfugie dans son grenier et laisse tomber ce murmure : *« Je suis fier parce que je ne suis rien. »*

Le conquérant a ses moments de faiblesse, don Juan ses instants de doute, Gabriel Matzneff ses heures de désarroi. Mais son dictionnaire est là pour dissiper les vapeurs de la mélancolie. Si la philosophie se révèle, selon le vœu de Gabriel Matzneff, un népenthès, divin breuvage qui chasse la tristesse, *le Taureau de Phalaris* est un remède contre la morosité, un nectar puisé aux sources même de la vie.

ROLAND JACCARD.

★ **LE TAUREAU DE PHALARIS, DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, de Gabriel Matzneff, La Table ronde, 301 p., 120 F.**

— **Le Livre de poche réédite un roman de Gabriel Matzneff, paru en 1972 : *Nous n'irons plus au Luxembourg.***

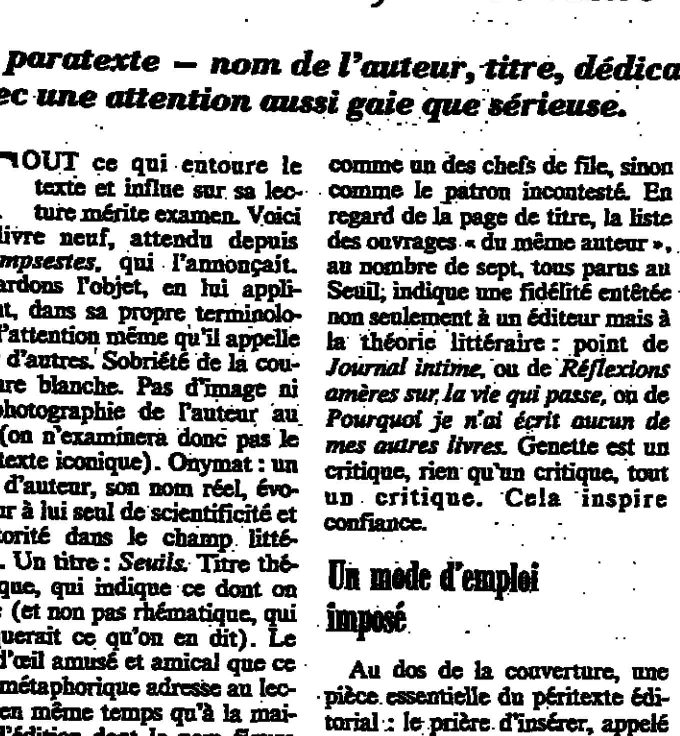
هكذا من الأصل



## D'INTELLECTUEL

# Gérard Genette, le cornac et l'éléphant

***Le paratexte – nom de l'auteur, titre, dédicace, notes, etc. – étudié avec une attention aussi gaie que sérieuse.***



BERENICE CLEEVE.

TOUT ce qui entoure le texte et influe sur sa lecture mérite examen. Voici un livre neuf, attendu depuis *Palimpsestes*, qui l'annonçait. Regardons l'objet, en lui appliquant, dans sa propre terminologie, l'attention même qu'il appelle pour d'autres. Sobriété de la couverture blanche. Pas d'image ni de photographie de l'auteur au dos (on n'examinera donc pas le paratexte iconique). Onymat : un nom d'auteur, son nom réel, évocateur à lui seul de scientificité et d'autorité dans le champ littéraire. Un titre : *Seuils*. Titre thématique, qui indique ce dont on parle (et non pas rhématique, qui indiquerait ce qu'on en dit). Le clin d'œil amusé et amical que ce titre métaphorique adresse au lecteur en même temps qu'à la maison d'édition dont le nom figure au bas de la couverture donne le ton du livre, bien mieux que ne l'aurait fait le titre littéral appelé par son contenu : Etude du paratexte.

L'indication de la collection (« Poétique ») annonce le sérieux de l'ouvrage et son inscription dans un champ de recherche couvert par la rhétorique moderne, dont Gérard Genette, qui dirige cette collection avec Tzvetan Todorov comme il est précisé au verso de la page de titre, apparaît comme un des chefs de file, sinon comme le patron incontesté. En regard de la page de titre, la liste des ouvrages « du même auteur », au nombre de sept, tous parus au Seuil; indique une fidélité entêtée non seulement à un éditeur mais à la théorie littéraire : point de *Journal intime*, ou de *Réflexions amères sur la vie qui passe*, ou de *Pourquoi je n'ai écrit aucun de mes autres livres*. Genette est un critique, rien qu'un critique, tout un critique. Cela inspire confiance.

### Un mode d'emploi imposé

Au dos de la couverture, une pièce essentielle du péritexte éditorial : le prière d'insérer, appelé plus communément aujourd'hui « texte de quatrième de couverture », que les Anglo-Saxons dénomment cavalièrement « *blurb* » (bla-bla) quand il est non-auctorial, c'est-à-dire non signé par le nom ou les initiales de l'auteur, mais allographe et anonyme, comme c'est le cas ici. Toutefois, ce texte est d'une telle clarté sur les intentions de l'auteur qu'on peut nourrir quelque doute quant à son caractère allographe et que, une fois n'est pas coutume, on va le reproduire textuellement, au lieu, comme font les critiques pressés, de le paraphraser :

« Seuils. *Il s'agit ici des seuils du texte littéraire, qu'on nommera aussi, d'un terme plus technique, le paratexte : présentation éditoriale, nom de l'auteur, titres, dédicaces, épigraphes, préfaces, notes, interviews et entretiens, confidences plus ou moins calculées, et autres avertissements en quatrième de couverture.*

» *Car les œuvres littéraires, au moins depuis l'invention du livre, ne se présentent jamais en société sous la forme d'un texte nu : elles l'entourent d'un appareil qui le complète et le protège, en imposant au public un mode d'emploi et une interprétation conformes au dessein de l'auteur. Comme la fameuse lettre volée, cet appareil est souvent trop visible pour être perçu, et il agit en partie à l'insu de son destinataire. Et pourtant, l'enjeu en est souvent considérable : ainsi, comment lirions-nous l'* Ulysse *de Joyce s'il ne s'intitulait pas* Ulysse ?

» *Cette étude, la première consacrée à l'ensemble d'une pratique si importante dans les mœurs et les institutions de la république des lettres, se veut à la fois une introduction et une incitation à considérer de plus près ce qui, si souvent, règle en sous-main nos lectures. Un slogan simple la résume et l'inspire : Attention au paratexte !* »

Sur mon exemplaire, en travers de la page de faux-titre, figure en son lieu traditionnel une dédicace autographe. Donc privée, et qui le restera. Sa fonction est formulée ainsi dans le livre, au chapitre des « dédicaces d'exemplaires » : « *Je te fais une belle dédicace pour que tu me fasses un bel article* ». Genette signale là un champ d'étude encore inexploré : la typologie des dédicaces autographes (1). Il en cite notamment une, réjouissante et insolente, inscrite par Claudel pour Gide sur un exemplaire de leur *Correspondance* : « *Hommage de l'auteur* ».

### « Comme un degré zéro »

*Seuils* ne porte pas de dédicace publique, ce qui, si on s'en rapporte à la page 126, peut s'interpréter ainsi : « *L'absence de dédicace, dans un système qui en comporte la possibilité, est significative comme un degré zéro. « Ce livre n'est dédié à personne » : un tel message n'est-il pas lourd de sens ? – Au choix d'ailleurs : soit « Je ne vois personne qui mérite ce livre », soit « Je ne vois personne* que *mérite ce livre.* »

Il ne comporte pas non plus de préface, ni allographe, ni auctoriale. A qui, en effet, Genette pourrait-il demander de patronner son livre, lui qui est « *le patron des études littéraires modernes* » (*dixit le Monde*) ? Il ne va pas non plus en faire l'éloge, ce qui est par principe interdit à la préface d'auteur. Une sobre introduction suffira donc à fixer le cadre de l'étude : non pas histoire du paratexte, mais essai de tableau général, qui couvre cependant, ajouterons-nous, la littérature occidentale, d'Homère à Perec.

Suivent treize chapitres, correspondant chacun à une variété de paratexte, et une conclusion où se lit cette formule piquante : « *Si le texte sans un paratexte est parfois comme un éléphant sans cornac, puissance infirme, le paratexte sans son texte est comme un cornac sans éléphant, parade inepte.* » Il y a enfin, et bien sûr, un index des noms, dont il nous est dit qu'« *avec son lot habituel d'erreurs et d'omissions (...) sa véritable fonction est d'éviter à l'auteur la marque infamante :* no index. » Le tout fait 389 pages, sans compter l'indispensable et très précise « Table » (des matières).

La fonction descriptive et informative de la critique étant par là épuisée, il faut enfin sacrifier à sa fonction judicative et normative. On le fera d'un mot : *Seuils* est épatant. Si tous les essais littéraires étaient écrits avec autant de savoir, d'allégresse, d'humour et, pour tout dire, d'art, notre métier serait une bénédiction. Reste à relever le prix de l'ouvrage : 150 F. C'est donné.

MICHEL CONTAT.

★ **SEUILS, de Gérard Genette, éditions du Seuil, coll. « Poétique », 389 p., 150 F.**

(1) Dans le numéro 69 (février 1987) de *Poétique* consacré aux « Paratextes » et qui accompagne la publication du livre de Gérard Genette, on lira un passionnant article de J.-B. Puech et J. Couratier, « Dédicaces exemplaires », qui s'appuie notamment sur une collection de dédicaces de Jouhandeau.

## ● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# Contre la culture zombie

*(Suite de la page 15.)*

Dans le même temps, une nouvelle droite cultive le fantasme d'une Europe assiégée par les ex-colonisés, faméliques mais innombrables, et elle échoue, comme c'est normal, à fonder l'hospitalité sur l'enracinement. Même des anciens guévaristes donnent raison à Barrès contre les Lumières. L'ethnocentrisme a vécu, mais, avec lui, la foi dreyfusarde en des valeurs extra-territoriales. Né du combat pour l'émancipation, le relativisme débouche sur un éloge de la servitude, de la barbarie.

L'HÉDONISME consumériste des soi-disant « modernes » n'arrange rien. A leurs yeux, chacun a droit à la spécificité de l'autre. Au souk des diversités culturelles sans valeurs suprêmes, tout se vaut. Une paire de bottes égale Shakespeare ; un slogan ou un *clip* publicitaire égalent un texte de Voltaire ou de Ponge. L'option pulsionnelle remplace l'obligation ; et le *feeling* la vérité. Si vous refusez cette absorption, vengeresse ou masochiste, de la « vie avec la pensée » par le n'importe-quoi promu culturel, si vous vous rebellez contre cette confusion joyeusement suicidaire entre Montaigne et Mourousi, vous êtes taxé de salaud élitiste ou de peine-à-jouir.

C'est la première fois dans l'histoire humaine que la haine de la culture devient elle-même culture, au nom du principe de plaisir, et que la non-pensée occupe le même vocable, le même statut, que son contraire, réputé vieilli et facteur d'isolement. La technique et la volonté des hommes ont pratiquement réalisé l'idéal des Lumières quant au partage du savoir, et voici que la logique de la consommation, s'ajoutant à l'idolâtrie du « jeune », vide cet idéal de son sens, en couvrant la conversation sous les flots de guitare, en réduisant la liberté née de la raison à la faculté de... changer de chaîne ! Une sorte d'indifférence désinvolte s'ensuit, pas dangereuse en soi, mais qui a sapé l'Ecole, et qui conduit, on le voit devant le terrorisme, à l'esprit de collaboration.

Même le pape donne le pas au spectacle sur la signification. L'univers du discours est supplanté par celui des vibrations et de la danse. L'hémisphère non verbal du cerveau l'a emporté sur l'autre. A l'ombre du mot *culture* croissent l'intolérance et l'infantilisme. La vie avec la pensée cède la place au face-à-face terrible et dérisoire du fanatique et du zombie...

Il y avait longtemps qu'un philosophe authentique ne s'était pas penché sur ce possible désastre avec le sérieux et l'ampleur qui conviennent. Alain Finkielkraut fait mieux que jeter l'alarme en tirant des effets littéraires de son angoisse communicative : il redonne du prestige à la vieille raison universaliste, en démontrant qu'elle seule parvient à penser le péril. A nous de nous laisser convaincre de sa force et de son charme, face au néant de pensée où nous sombrons doucement, notre télécommande à la main !

BERNARD-HENRI LÉVY, lui aussi, sent monter le danger de la culture zombie. Le texte qu'il lui oppose est de moindre ambition. Hors de tout travail véritable, c'est la hâtive récupération, en clip, de la pensée anti-clip née loin de lui, sinon contre.

Le mal est venu, selon lui, de la faveur réservée aux nouvelles *stars* du spectacle. Renaud a remplacé Foucault, lequel aurait préparé ce repli de ses mains en plaçant sur le même pied les auteurs obscurs et les grands. Comme Finkielkraut, Lévy regrette qu'on ait mis sur le même plan la « pub » et Flaubert, telle réussite de *désign* et un poème de Saint-John Perse... sans reconnaître son propre rôle dans ce confusionnisme qu'on l'a vu pratiquer expressément, à propos de meubles, à la télévision.

Il admet mieux sa responsabilité sur le cours des idées elles-mêmes. A force de faire la guerre aux systèmes cohérents, la « nouvelle philosophie » a encouragé l'actuelle vulgate de l'incertitude molle et du consensus à tout prix. La raison et les Lumières n'auraient pas si mauvaise presse si on ne leur avait imputé les camps, ou du moins une faible résistance au Mal.

Tout en récusant les maîtres à penser, Lévy ne déteste pas proférer et professer. Il a son idée, et il la martèle, sur les conditions de survie des « nouveaux clercs ». Ceux-ci devront croire de nouveau à des valeurs universelles et taboues – raison, vérité, justice, – à la transcendance du concept et de la Loi, à l'asocialité intrinsèque de l'art, et éviter l'autopunition de l'engagement et du politique. Il devront viser à toujours plus de complexité et toujours moins de spectacle... (Comme quoi il n'est de bon conseil qu'adressé à soi-même !).

Sur sa lancée imprécatoire, Lévy reproche à Sartre la photo sur le bidon de Billancourt – comme si Sartre avait convoqué la presse et si lui, Lévy, s'en abstenait – et il intime l'ordre – de quel droit ? – à Coluche de « se taire »...

Ne pas abandonner les estrades, conclut Lévy. On lui fait confiance là-dessus. Quant à son éloge de la complexité, qu'il nous permette d'y voir une recommandation indirecte de Finkielkraut, qui s'y plie mieux que lui-même, et mériterait les estrades, au moins à égalité.

★ **LA DÉFAITE DE LA PENSÉE, d'Alain Finkielkraut, Gallimard, 169 p., 72 F.**

★ **ÉLOGE DES INTELLECTUELS, de Bernard-Henri Lévy, Grasset, 164 p., 55 F.**

# La dissertation sur Sartre et Aron

***Pour Etienne Barilier, les deux « petits camarades » s'opposent fraternellement, comme l'artiste et le savant.***

Nul ne décrochera plus son brevet d'intellectuel sans traiter de l'opposition entre Sartre et Aron. « *Sartre peint les hommes tels qu'il ne voudrait pas qu'ils soient, au nom de ce qu'ils pourraient être ; Aron décrit leur société telle qu'elle est, avec regret, mais enfin c'est comme ça.* » Pour le bachelier qui aurait à disserter sur le sujet ainsi formulé, voici le livre modèle. Court, écrit d'une façon limpide, cet ouvrage se situe à la hauteur convenable : au-dessus des passions liées aux conjonctures, au-dessous du ciel métaphysique, à hauteur d'idées, en somme. Ni politique ni philosophique : un essai à la Camus, si l'on veut. L'idéal pour les classes terminales.

### Le bien, le beau et le vrai

Son auteur, Etienne Barilier, romancier suisse encore jeune, a d'ailleurs écrit il y a quelques années un essai sur Camus où il s'interrogeait sur les rapports de la littérature et de la philosophie.

Très résumée, l'argumentation de Barilier se présente ainsi : Sartre et Aron ne sont pas des philosophes ennemis, ils incarnent l'opposition fraternelle de l'artiste et du savant. L'un juge au nom du bien, mais vise le beau (et le confond avec le vrai), l'autre s'en tient strictement au vrai. L'un comme l'autre sont attachés à une philosophie humaniste du sujet. Leurs livres, écrits à partir d'une même formation intellectuelle et réfléchissant sur une même expérience historique, se répondent comme en un chant où Sartre tient la partie du révolté prométhéen et Aron celle du sage désillusionné (ce qui ne veut pas dire sceptique). Leur commun souci est l'histoire : l'un tente d'y descendre des nuées en lestant ses semelles de plomb, l'autre souhaite s'en désembourber en tentant de la comprendre par les seuls moyens de la raison.

Ces deux voix complémentaires ne se seraient pas mises à détonner, selon Aron, si Sartre n'avait prétendu fonder en raison son ambition irrationnelle de créateur : le monde ne se transforme pas sur un *fiat* d'artiste qui fait de la philosophie comme un acteur joue un rôle et affirme lier rationnellement le bien et le vrai, la morale et la politique, alors qu'il vise en réalité la synthèse du beau et du bien, c'est-à-dire l'œuvre. Celle-ci, aussi radicale qu'elle se veuille, ne dévoile jamais la totalité du réel.

### Les problèmes de la cité

Barilier souhaite que le débat Sartre-Aron se perpétue. Il mesure peut-être mal à quel point ce débat était suscité par des options politiques (et sans doute existentielles) concrètes qu'il refuse d'évaluer, semblant tenir pour acquis que Sartre se trompait et que Aron avait raison, en chaque occasion. S'ils vivaient encore, Sartre et Aron auraient à discuter leurs idées à l'épreuve du Nicaragua, du tiers ou du quart-monde, des propositions de Gorbatchev. Les intellectuels – et qu'étaient donc d'autre Sartre et Aron quand ils disputaient ? – n'engrènent leur pensée que sur la politique ou, si l'on préfère, les problèmes de la cité.

M. C.

★ **LES PETITS CAMARADES, essai sur Jean-Paul Sartre et Raymond Aron, d'Etienne Barilier, éditions Julliard/l'Age d'homme, 165 p., 75 F.**

● SOCIÉTÉ

FÉMININ PLURIEL

# Balade chez les demoiselles du temps jadis

***Paule Constant, retraçant l'histoire intime, initiatique, secrète, des « jeunes filles », du Moyen Age au dix-neuvième siècle, y voit une permanente résistance féminine au monde des hommes.***

ELLES sont idéalement fragiles et frémissantes, d'une *« sensibilité exquise »* – également éloignées des apathies du cœur et des débordements de l'imagination, en tout policées, retenues, parfaites. Belles, bien sûr, mais d'une beauté toute de courtoisie et non d'ostentation. Si elles ont un corps, elles l'ignorent car elles *« n'assemblent jamais* [ce] *corps que les soins de la toilette morcellent et blasonnent dans les trois éternels ornements de la chevelure, de la bouche et de la main »*. De sexe, point. Ou celui des anges. Et si elles se nourrissent, c'est immémorialement de pain, d'eau, de laitage, d'*« oiseaux de basse-cour et* [de] *petits poissons »*. Une diététique de la blancheur....

Elles ont certes quelques vices – colère, gourmandise, – mais qui sont comme des tributs de nature dont elles font la dédicace gracieuse à l'éducation qui les transmuera. Elles vivent à Port-Royal, à Saint-Cyr, plus tard à l'Abbaye-aux-Bois, au Sacré-Cœur ou dans les maisons de la Légion d'honneur. Ce sont les « demoiselles ». Paule Constant leur consacre un essai fascinant de savoir, d'intelligence, de liberté d'esprit et de séduction d'écriture.

## Un formidable coup de force

Sa thèse – c'en est une au sens universitaire du terme, mais sa qualité d'écrivain en renouvelle le genre – est claire : du Moyen Age à la fin du dix-neuvième siècle, avec un apogée aux dix-septième et dix-huitième siècles, s'est constituée une catégorie singulière fondée sur le sexe – féminin – et l'état – aristocratique ; un groupe suspendu entre l'enfance brute, quasi animale, et les futures compromissions de la femme avec l'homme. Ce fut l'invention de la « jeune fille ». Le « génie féminin » s'en empara pour le modeler et en faire la forme achevée, indépassable, de la « féminité ».

Pour retracer cette histoire intime, initiatique, longtemps tenue secrète, Paule Constant a minutieusement étudié les règlements de couvents et de maisons d'éducation. Elle a dépouillé les correspondances, journaux et Mémoires, scruté les *Entretiens* de Mme de Maintenon avec les Dames de Saint-Louis, les écrits de Mme Leprince de Beaumont ou de la comtesse de Ségur. Ce qu'elle raconte, et que le lecteur découvre avec cette curiosité un peu troublée qui poussait les courtisans de Louis XIV à rôder autour des murs de Saint-Cyr, c'est un monde bruissant d'étoffes, de prières murmurées, de vocalises dans les parloirs, de bals enfantins,

C'est surtout le formidable coup de force qui fonda un statut – et l'institutionnalisa – sur une série de contradictions : une instruction historiquement héritière d'un modèle latin, héroïque et viril, liée à une éducation exaltant la parfaite adéquation de la femme à sa destination ; des filles consacrées à Dieu mais destinées au monde, sommées de plaire mais interdites de séduction, sans cesse menacées de l'ultime sanction des *« fauteuses de troubles »*, où l'exclusion sociale anticipe le châtiment divin. Paule Constant met remarquablement en lumière, chez les « demoiselles », l'impossible dialectique du *« sexe et* [de] *l'Etat » : « filles »*, les demoiselles doivent être invisibles, dépendantes, dévolues, mais *« filles de famille »*, elles revendiquent de plein droit leur pouvoir sur le monde. Jeu étonnant de l'effacement et de la « gloire ».

Chaque demoiselle est une île, et les réelles maisons d'éducation de Mme de Maintenon, comme les imaginaires châteaux éducatifs de Mme de Genlis, sont des archipels. Ailleurs, les *« sombres bords »* raciniens, le monde, que la demoiselle ne connaîtra jamais d'expérience, mais dont on lui proposera le mime. La charité – *« véritable destination des demoiselles »* – l'initie à sa puissance sociale, car *« les terres gouvernées au nom de la charité sont les royaumes utopiques des femmes »*.

## La petite orpheline

La maternité, elle ne l'apprendra pas avec sa poupée, qui ne reflète que son futur de « dame », mais de ce jouet vivant qu'est la petite orpheline, ou la parente pauvre. Car quand on offre à la demoiselle une orpheline, qu'elle découvre, extasiée, dans un fourré où on l'a déposée comme un œuf de Pâques, un *« cadeau-surprise »*, il ne s'agit que d'un raffinement du système éducatif : *« Il n'est pas question de faire de l'orpheline une demoiselle, ni pour sa « mère » de l'adopter. Elle reste tributaire de l'enfance de la demoiselle. Ce n'est pas elle qu'on élève, mais la demoiselle... »*

Sur ces êtres euphémistiques et latents veillent des forces. En Mme de Maintenon ou Mme de Genlis on se plaisait, par facilité, à ne voir que de tristes ou mièvres comparses d'un pouvoir masculin, des pourvoyeuses de « produits manufacturés » pour la consommation sociale. Le livre de Paule Constant propose une autre hypothèse : celle d'une résistance féminine transéculaire, élaborant et affirmant un univers misandre et misanthrope – ceci à cause de cela – qui ne se voue à la perfection des demoiselles que pour signifier que tout, hors les murs, ne peut être qu'exil, lieu de brigandage et de rapines, *« guet-apens que les hommes dressent pour les femmes »*.

Rien de naïvement féministe en tout cela. Paule Constant, sans avoir l'air d'y toucher, met en doute quelques stéréotypes nouvellement acquis, nés d'une bonne volonté plus hâtive qu'informée. Le corset n'est pas *« une tentative de domination masculine qui chercherait à étrangler et à immobiliser ses victimes »*, il résulte d'une constante volonté féminine de n'exposer aux regards qu'un corps anonyme, « commun », celui d'une caste ; il n'est pas exhibition, mais retranchement. Les naïvetés des abécédaires – *Caroline range son ménage* – n'indiquent pas l'éternel assujettissement des femmes, mais sont la marque d'une conquête révolutionnaire, l'inscription du féminin dans l'instruction, jusque-là uniquement pensée au masculin.

Dans ce livre, les hommes découvriront que les expressions récentes d'un féminisme qu'ils ont jugé outrageusement agressif étaient peut-être moins violentes que cette parole sourde, transmise de mère à fille, de dame à religieuse et – plus qu'à leur nuire – destinée à les nier. Les femmes y reconnaîtront, même en des temps plus égalitaires, de lointaines connivences. Les uns et les autres se féliciteront avec raison que les murs de ces « cités des dames » aient croulé. Mais Dieu, que la guerre des sexes était jolie, vue des jardins fleuris de Panthémont !

MONIQUE NEMER.

★ **UN MONDE A L'USAGE DES DEMOISELLES de Paule Constant, Gallimard, 429 p., 129 F.**

## Suivez le guide

LA femme est comme une ville. Les Anciens aimaient répéter qu'il ne faut point s'y aventurer sans vade-mecum, au risque de se fourvoyer et d'y perdre son âme. Comment, en effet, distinguer une « crypto-tanagra », fleur fanée s'épanouissant dans les squats et les catacombes, d'une « Nini-poseuse » qui hante les vernissages et les agences de publicité ? Deux accortes cicérones, Brigitte Bost et Anne Rozenblat, se proposent d'éclairer les apprentis don Juans qui cherchent encore leur fil d'Ariane dans les dédales de la féminité. Avec une pointe d'humour, un zeste de misogynie, un brin de complicité et beaucoup de charme, nos deux auteurs mettent à la disposition des égarés un guide de cette France pittoresque dont les protagonistes sont des femmes aux noms évocateurs : la « pompom girl », la « Bécassine », la « Cruella » et la « Belette »...

Puisqu'il faut cerner une ville et l'assiéger, Brigitte Bost et Anne Rozenblat nous concoctent quelques recettes du succès : comment les rencontrer, comment les apprivoiser, ou chatouiller leur amour-propre ? La « craquette », allumette suédoise blonde et provocatrice, aux jupes trop fendues et aux jambes trop hâlées, est secrétaire ou hôtesse de l'air. Elle a horreur de la vulgarité mais *« ne se fait pas d'illusions quant à son potentiel intellectuel »*. La « Palmolive », garantie sans maladies, est végétarienne, aime le poisson cru et le tilleul-menthe, comme Jane Birkin ou Dominique Sanda. La « gretagarbienne », toujours *« en déplacement »*, se laisse courtiser au bar Hemingway du Ritz ou dans les *duty free shops* des aéroports. La « Lulu », elle, préfère les séminaires et le café noir du Flore. La « Robot-Marie », garantie sortable, fréquente les salons de thé, les rallyes de printemps du septième arrondissement et se distingue par une caractéristique anatomique : la cheville assez épaisse...

Et si, las de faire le joli cœur ou de jouer au gentleman auprès de ces créatures toutes plus redoutables les unes que les autres, on sent la nostalgie de la solitude, Brigitte Bost et Anne Rozenblat, toujours obligeantes, nous indiquent l'issue de secours : « Comment s'en débarrasser ! »

R. J.

★ **CRAQUETTES, ETC., de Brigitte Bost et Anne Rozenblat, Calmann-Lévy, 191 p., 82 F.**

# Ces dames de la province...

***Madame Bovary vit toujours, comme en témoigne le roman vrai d'Hugo Marsan.***

HUGO Marsan est un drôle de journaliste. Rédacteur en chef du *Gai Pied* – qui, ce journal qu'on a voulu interdire parce que les homosexuels font tache dans le paysage politique d'aujourd'hui, – il interroge vingt-cinq femmes pour essayer de comprendre leur vie. C'est aussi un drôle de romancier : de ces cinquante heures d'interviews, de confessions, de confidences, il ne tire pas un relevé de sociologue, mais une manière de fiction vraie dont l'évidence tient au regard d'un homme ayant renoncé aux femmes pour être, sans le miroir supposé déformant du désir, au plus près de leur mystère.

*La Femme-sandwich* se présente comme un essai. Et, de fait, c'est d'abord une enquête sur l'existence féminine en province. On y apprend mille choses que l'on ne soupçonnait pas : que la libération des mœurs n'a modifié qu'en surface le comportement social et amoureux des dames de nos petites villes, pour peu qu'elles appartiennent, comme Madame Bovary, à la petite bourgeoisie. La structure s'est adaptée, avec une souplesse qui confirme toutes les capacités de l'hypocrisie, mais elle demeure dans ses règles fondamentales aussi emprisonnante. On a simplement peint de couleurs vives et pimpantes les barreaux de la geôle.

## Ni la moquerie ni les larmes

Hugo Marsan n'invente pas : ce qu'il dit des lourdeurs et des lenteurs qui appesantissent les ailes jusqu'à rendre impossible l'idée même d'un envol, ce qu'il raconte du désespoir des amours fugitives, des volontés d'éclat étouffées par l'opprobre ou rejetées dans la solitude des marges, des élans brisés, des jouissances monnayées et des jeunesses soldées à l'illusion d'une réussite sociale, il l'a recueilli de la bouche même de ces femmes qui se sont confiées d'autant plus volontiers qu'elles ne voyaient pas dans leur interlocuteur un prédateur possible, mais la chance d'un véritable ami.

Hugo Marsan, à la différence de Flaubert, n'est jamais féroce ; entendez qu'il ne suscite ni le mépris ni la pitié. Ses femmes, dans la lucidité de leur échec, dans l'illusion fugace de leur évasion, dans le dérisoire pouvoir qu'elles ont conquis sur des mâles trop sûrs d'eux-mêmes pour mesurer l'étendue de leur faiblesse, ne sont jamais des objets ; pas plus de moquerie que de larmes.

Est-ce à dire que le journaliste se contente de rapporter ce qu'il a vu et entendu ? S'il n'était qu'un essai sur la difficulté de vivre qu'éprouvent les femmes de province, prises en sandwich entre leurs devoirs de fille et leurs devoirs de mère, le livre d'Hugo Marsan n'apporterait que de précieux éléments à une ethnopsychologie de la France contemporaine – qui reste d'ailleurs à faire. On pourrait résumer cet apport d'un mot : Madame Bovary vit toujours ; elle s'ennuie ferme, elle ne se sent plus vraiment coupable de ses amants, mais l'absence de culpabilité la tue aussi sûrement que l'arsenic, plus lentement toutefois. Et toutes les femmes aujourd'hui, dans la petite bourgeoisie des petites villes, sous des formes et dans des actes différents sont, Emma.

Mais les amateurs de tranches de vie et de salamis social retrouveront probablement dans *la Femme-sandwich* un aliment moins riche que les amoureux de vraie littérature. Car ce qui compte d'abord ici, bien plus que les modèles des portraits, c'est la manière du peintre, c'est-à-dire la vérité de son regard. Hugo Marsan ne feint pas l'objectivité, et c'est tant mieux. Il s'est glissé dans l'intimité des femmes dont il parle, il partage davantage qu'il observe, il s'efforce de percevoir les échos que les bruits de ces vies déclenchent dans sa propre existence : plus qu'un essai, nous l'avons dit, *la Femme-sandwich* est un roman.

L'auteur d'ailleurs l'annonce dès les premières lignes : ce livre a une héroïne, sa mère. Le regard vrai sur les êtres ne naît jamais que de l'amour – qui moins que tout est aveugle, – et le livre d'Hugo Marsan en administre une preuve émouvante – et donc éclatante.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA FEMME-SANDWICH d'Hugo Marsan, Acropole, 214 p., 89 F.**

# Destins de femmes

*(Suite de la page 15.)*

Maurice Lever – dont on attend avec impatience la biographie de Sade – a fait d'Isadora Duncan un portrait plus romancé, plus « écrit » que celui, précis et sans fioritures, de Vita par Victoria Glendinning. Il avait, certes, affaire à un personnage excessif, lyrique, et possédait sans doute moins de documents, journaux intimes, lettres et textes inédits que sa consœur britannique. On ne peut toutefois s'empêcher de penser que, parfois, il donne un peu trop dans la guimauve littéraire, avec ses descriptions et ses dialogues qui, pour n'être pas nécessairement faux, n'en sont pas moins « redoutables »...



Vita Sackville-West (au centre, en noir)

NICOLSON

Isadora Duncan.

ROGER VIOLLET

## Suspecte aux yeux des hommes

Isadora (1877-1927) est, à sa naissance, aux antipodes de Vita. Américaine, née dans une famille peu conventionnelle, devenue une sorte de tribu tout entière occupée de sa survie après que le père eut abandonné son épouse avec quatre enfants. Aussi nomade que Vita était liée à la terre de ses ancêtres, Isadora parcourra les Etats-Unis et l'Europe sans jamais trouver un endroit où être heureuse, et mourra pauvre, bouffie d'alcool et de désespoir, étranglée par une longue écharpe, en conduisant une magnifique Bugatti qui, évidemment, ne lui appartenait pas.

Et pourtant, comme Vita, Isadora se veut « hors normes ». Danseuse en rupture avec les règles de son art, fréquentant les artistes et les riches industriels (de Gordon Craig, metteur en scène de génie, à Paris Singer – des machines à coudre), ouverte à la révolution soviétique, elle habitera Moscou et épousera le poète Sergueï Essenine. Comme Vita, Isadora est suspecte aux yeux des hommes, bien qu'elle n'ait pas, elle, d'amours féminines tapageuses.

*« Dans une société où le désir passe nécessairement par l'imaginaire, Isadora s'adresse directement aux sens*, estime Maurice Lever. *Elle est déjà la femme du vingtième siècle, émergeant du dix-neuvième, et ses échecs sont ceux de tout novateur luttant contre l'immobilisme et les préjugés. Or Isadora n'innove pas seulement dans sa façon d'être et de danser. En inventant une femme nouvelle et une nouvelle façon d'aimer, elle s'attaque au plus sacré des tabous. C'est cela que les hommes lui font payer. A leur manière... »* Toute sa vie, Isadora tenta de se faire aimer par des hommes. Vita préféra les chemins de traverse, et un destin moins désastreux.

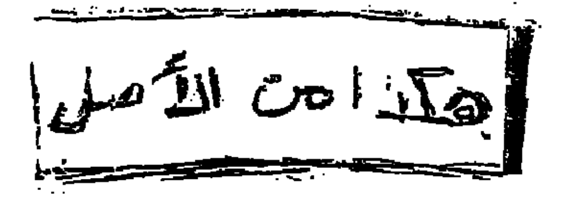
Chez certaines femmes, l'homosexualité n'est pas nécessairement une décision radicale, dictée par l'aversion des hommes et le refus définitif de leur sexualité. Elle est un choix de paix : *« Voyez-vous,* écrit Vita dans *Escales sans nom*, l'un de ses derniers livres, *il y a une sorte de franc-maçonnerie entre femmes – et sans doute entre hommes – qui remplace l'excitation la plus élémentaire de la guerre des sexes. »*

Ni Vita ni Virginia Woolf, qui dit avoir *« toujours été lâche sexuellement »*, ne font de l'érotisme la cause première de leur attachement à d'autres femmes. Mais si elles échappent à la question lancinante d'Isadora – *« Qu'attendent donc les hommes de moi ? »* – elles sont, tout autant qu'elle, regardées par les femmes rangées, selon le mot de Maurice Lever, comme des *« évadées »* et non comme des *« libératrices »*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **VITA, de Victoria Glendinning, traduit de l'anglais par G. Marchegay et G. Clarence. Albin Michel, 440 p., 150 F.**

★ **ISADORA, de Maurice Lever. Presses de la Renaissance, 432 p., 98 F.**







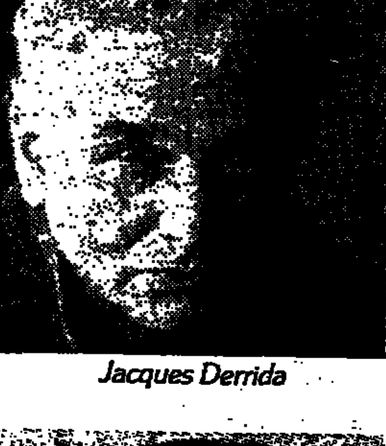




هكذا من الأصل



# *Résolument modernes des textes, des stars, des voix*



Jacques Derrida


Bilkees Latif



Nelida Piñon


Françoise Sagan


Carole Bouquet



## ÉCRITS

**Jacques Derrida**
Feu la cendre

### fiction

**Bilkees Latif**
L'Inde où vécut ma mère

**Elisa Lispector**
En exil

**Nélida Piñon**
La maison de la passion
La force du destin

**H.D.**
Hermione

**Nata Minor**
Lettre au voyageur

**Jacqueline Merville**
La Ville du non

**Yûko Tsushima**
Au bord du fleuve de feu

### essais

**Hélène Cixous**
Entre l'écriture

**Shari Benstock**
Femmes de la rive gauche

### psychanalyse

**Hanna Segal**
Délire et créativité

**Pièr Girard**
Œdipe masqué

**Yolande Tisseron**
Du deuil à la réparation

**Bertha Pappenheim**
Le travail de Sisyphe

### écrits d'hier

**George Sand**
Nouvelles

**Mme du Deffand** et **Voltaire**
Cher Voltaire

## LIVRES-CASSETTES

**Simone Veil**
Vivre l'Histoire

**Jacques Derrida**
Feu la cendre
lu par l'auteur et
**Carole Bouquet**

**Nathalie Sarraute**
Entre la vie et la mort

**Madeleine Chapsal**
La maison de jade

**Françoise Sagan**
Bonjour Tristesse
lu par
**Catherine Deneuve**

**Hélène Cixous**
Préparatifs de noces
au-delà de l'abîme

**Honoré de Balzac**
La duchesse de Langeais
lu par
**Fanny Ardant**


Hélène Cixous

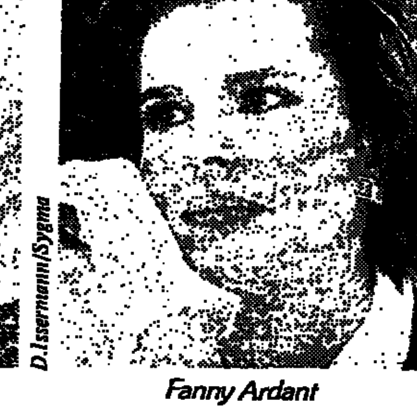

Shari Benstock


Yûko Tsushima


Madeleine Chapsal


Catherine Deneuve


Simone Veil


Fanny Ardant


Nathalie Sarraute

# *des femmes*

Antoinette Fouque
*éditrices*

Octobre 86 — Mars 87

26

## D'AUTRES MONDES

# Le temps des troubles au pays des Aigles

★ **L'ANNÉE NOIRE et LE CORTÈGE DE LA NOCE S'EST FIGÉ DANS LA GLACE, d'Ismaïl Kadaré, traduit de l'albanais par Jusuf Vrioni et Alexandre Kotos. Fayard, 236 p., 89 F.**

DEPUIS un demi-millénaire qu'elle vivait sous le joug des Turcs, l'Albanie était devenue un fantôme, oubliée, enfermée entre Macédoine, Epire et Montenegro... Novembre 1912 : tandis que s'effrite la puissance de la Sublime Porte, que les voisins balkaniques se font la guerre, l'Albanie proclame son indépendance dans un chaos indescriptible. *« On ne savait même pas si l'Etat existait ou non,* écrit Ismaïl Kadaré dans *l'Année noire. On n'en connaissait pas la capitale, car un jour une ville s'avisait de se proclamer telle, et le lendemain c'était le tour d'une autre. Les sceaux des gouvernements s'étaient perdus. On ne retrouvait plus les frontières. On les traçait, disait-on, avec de longues cordes, mais chacun tirait d'un côté ou de l'autre, et la nuit, un troisième venait effacer les signes de la journée. Ici, c'est l'Albanie, disait l'un en frappant le sol du pied. Non, ce n'est pas l'Albanie, mais la Grèce ! rétorquait l'autre en tapant du pied à son tour. Ce n'est ni l'Albanie ni la Grèce, mais la Serbie, qu'elle soit bénie ! intervenait un troisième et lui aussi tapait du pied (...). Puis tous trois portaient la main à leur pistolet et faisaient un malheur. »*

Ces propos de bistrot, tels que les rapporte Kadaré avec son humour narquois, sont l'histoire vraie. Un témoin français, Gabriel Louis-Jaray, n'écrivait-il pas, en 1914 que *« la constitution de l'Albanie indépendante était si peu prévue par l'opinion publique que beaucoup d'esprits se demandaient si elle n'était pas seulement une de ces inventions diplomatiques, telles qu'il en jaillit parfois dans les conférences internationales, quand on ne sait pas comment résoudre une difficulté »* ? Il poursuivait ses interrogations : *« Ces hommes, forment-ils une nation ? Si celle-ci existe, comment l'ignorait-on ? Si elle n'existe pas, qu'est-ce que cet Etat nouveau ? On le délimite ; mais dans ces limites, que va-t-il se passer ? Est-ce un foyer d'anarchie que l'on prépare ou que l'on attise ? Est-ce un terrain de chasse que l'on borne pour l'Autriche et pour l'Italie ? Cet Etat est à quelques heures de Venise, et personne n'y pénètre...* (1). »

Tels étaient donc en 1914 les lieux et les temps de ce récit, écrit en 1985. Avec, en plus, le génie de l'auteur, formidable conteur, raconteur, qui puise aux traditions orales où l'Illyrie et la Grèce se mêlent à l'Islam en des cycles épiques et des ballades populaires transmis par les rhapsodes, les chroniqueurs, les journalistes et les chercheurs. A l'égard de ces derniers, Kadaré est féroce, se moquant avec un humour dévastateur de tous ces albanologues, *« hommes de culture de différents grades universitaires »*, qui, à l'aide des spéculations et des hypothèses les plus variées, des témoignages et des ragots, des échafaudages de suppositions les plus logiques comme les plus hardies, écrivent à leur manière, comme dans le marbre, avec la « langue de bois » du moment, l'histoire telle qu'elle n'a pas eu lieu. *« C'est ainsi,* écrit-il pince-sans-rire, paraphrasant le style thésard, *que les ouvrages* Une République française dans les Balkans *et* Itinéraires sans espoir (Hoffnunglose Routen) *évoquaient la question et faisaient même mention d'une expression albanaise extrêmement forte* (ein sehr kräftiger albanischer Ausdruck), *mais qui aurait été lancée au cours d'une assemblée : on parlait même de* « débat » *et de* « l'appel ardent et pathétique » *que* « Dosque Maucrares » *avait lancé au* « chef de guerre légendaire Schestan Werden », *et qui commençait par les mots* « aujourd'hui ou jamais... »


KHARBINE-TAPABOR

Les Albanais à la conquête de l'indépendance

L'histoire ment, et ce ne sont jamais les témoins qui l'écrivent. D'ailleurs, les témoins eux-mêmes se débattent dans une réalité qui leur échappe et qu'ils tentent d'expliquer *a posteriori.* Le sable du réel s'éboule constamment sous nos pieds. Alors, à qui se fier ? Au poète, à l'artiste. Voilà ce que démontre magistralement Kadaré.

## La chronique de NICOLE ZAND

L'*ANNÉE NOIRE* conte la geste d'une bande de maquisards paysans, figures emblématiques du peuple albanais, qui, en marge de la « grande Histoire », prennent le rôle d'infimes figurants dans l'anarchie généralisée. Et qui sera anéantie près du tombeau de Doruntive. Ce sont les Mokrois. (*« Les étrangers,* écrit Kadaré, *concentrèrent leur attention sur la traduction des mots* « mokrois » *et* « mokër » — *en albanais* « meule de moulin » *(ils traduisaient ce dernier terme tantôt par* Mühlstein *et tantôt par* Mühlrad), *— ce qui les incitait à renoncer un moment à la sécheresse scientifique pour se pencher sur des figures littéraires, comparant la marche des Mokrois à une roue, un rouleau, une meule qui dévale, qui écrase, broie. »)* Au départ, trois copains de bistrot — Doske, Shestan Verha et Alouch Lelong, décident de partir au combat pour résister à un mauvais pressentiment. On ne peut pas dire qu'ils prennent les armes ; ils n'ont ni boussole, ni carte, ni canon. *« Vous ne savez pas comment on y va, à cette guerre ? »* demandent-ils sur les routes. Les morts succèdent aux morts dans cette guerre absurde où les troupes régulières et les bandes, une demi-douzaine d'armées étrangères et à peu près le même nombre de groupes armés albanais, évoluent dans un mouchoir de poche. *« Du nord-ouest descendait l'armée autrichienne avec son artillerie de campagne, ses règlements et ses ordres brefs — une vraie armée. A l'est, allaient et venaient des troupes françaises. C'est ce que disaient la plupart des gens, mais il en était d'autres qui juraient que ce n'étaient pas des Français mais des Chinois, ou des Annamites et portant perruque, et que si on n'y croyait pas, on n'avait qu'à aller les épier la nuit ; on les entendrait pleurer leurs morts d'une voix ténue et en chinois. L'armée monténégrine, qui accompagnait sa marche de vieux chants, se mouvait lentement dans le nord-est. Dans les forêts du Mamurras rôdaient les bandes de Tur le Brigand et, plus au nord, les troupes aux braies noires d'Uk le Banneret. L'armée serbe faisait marche en sens contraire, laissant derrière elle des fosses qu'elle avait remplies de chaux et où elle avait jeté les cadavres de ceux qui étaient morts de la peste. Les bandes musulmanes d'Essad Pacha, qui demandaient le retour à la Turquie, allaient et venaient dans l'Albanie centrale, au cri de* « Doum Babën », *« Nous voulons notre petit père ! »*, *c'est-à-dire le sultan. Enfin, il y avait l'armée de l'Etat albanais qui venait d'éclore, la plus fragile de toutes, encadrée d'officiers hollandais qui n'entendaient pas un mot de la langue du pays... »*

Kadaré élabore magistralement un cours de stratégie burlesque digne de *Helzapoppin* pour rendre compte des mouvements de toutes ces troupes qui ne cherchent qu'à s'éviter, incapables de savoir où sont leurs alliés dans un conflit où les ennemis de vos ennemis ne sont pas forcément vos amis... L'auteur tente de rendre compte de l'activité diplomatique intense et nous initie à la « symbolique du baklava » (diamètre, cuisson, quantité de sucre ou de noix, piégé, etc.) que le consul de Turquie envoie à ses collègues... Subtilement, il conduit son lecteur dans tous les lieux stratégiques, dans tous les camps, s'amuse à le surprendre, à le faire éclater de rire, comme dans l'évocation de ce prince allemand, Guillaume de Wied, qu'on choisit pour être roi et qui envisage de se faire circoncire pour plaire à son nouveau peuple ! La leçon de physiologie faite à la reine par le maréchal de la Cour est particulièrement réjouissante. Insidieusement, dans une progression inéluctable, l'auteur donne corps aux pressentiments, pour nous confronter, sans pathétique, au tragique, à la mort et au surnaturel, comme en témoigne cette comète de mauvais augure qui traversa le ciel de l'Europe au début de cette année-là. C'était en 1914...

En cent pages magnifiquement architecturées, d'une densité, d'une drôlerie et d'une tendresse peu communes, Kadaré, au sommet de son art, nous conduit aux portes de l'enfer. Un chef-d'œuvre.

ECRIT entre 1981 et 1983, après les émeutes du Kosovo (2), le second récit, *Le cortège de la noce s'est figé dans la glace,* a pour point de départ une chanson de geste aussi vieille que la haine millénaire entre Serbes et Albanais. Il en existe deux versions : tous les héros négatifs sont albanais dans la version serbo-croate, tous les héros positifs sont albanais dans la version albanaise. La narration se plie à cet impératif : l'action se passe à Pristina, capitale yougoslave du Kosovo, et met aux prises une femme albanaise, chef de clinique et chirurgien, et ses adversaires, membres et délégués du parti : elle a soigné des manifestants blessés, écrasés par les chars, et elle a fait disparaître le registre des entrées qui aurait permis d'inculper les insurgés.

Les séances de dénonciation sous le portrait de Tito, menées avec une véritable haine à l'égard des Albanais, vont finir de radicaliser, de figer une situation inextricable (*« Berceau de la Serbie, berceau de l'Albanie, mais qu'est-ce donc que ce Kosovo que tout le monde appelle son berceau ? Ah ! ma mère, c'est une autre Galilée que ce pays, une vraie terre de Judée, comme celle de la Bible, voire plus biblique encore ! »*). L'espoir, c'était peut-être ce couple, Shpent l'Albanais et Mladenka la Serbe, Roméo et Juliette du Kosovo... Mais comme dans l'épopée médiévale, le cortège du fiancé n'atteindra jamais la maison de la jeune fille. *« Les Ores, les Erynnies slaves ou albanaises, figeaient soudain ce cortège dans la glace comme des statues de pierre, avant le terme du voyage. »*

Ecrit de circonstance, partial avec élégance, le récit de Kadaré ne fera pas fondre la glace. Il nous permet, avec sensibilité et avec un réalisme évident, de comprendre, de l'intérieur, l'irrédentisme. *« Le peuple le plus évolué est toujours le premier à pardonner. Ce qui ne signifie pas oublier »*, dit un des personnages. Vision intellectuelle optimiste dans un univers surgelé.

La comète éclatante d'Ismaïl Kadaré poursuit longtemps sa course dans l'esprit du lecteur, une fois le livre refermé. C'est un paradoxe que ce météore, un des très grands écrivains européens, nous vienne du pays le plus inaccessible, le plus fermé, le pays des Aigles. Les académiciens Nobel l'ont-ils lu ? Il est digne de leur prix.

(1) Dans *Au jeune royaume d'Albanie,* de Gabriel Louis-Jaray. Librairie Hachette, 1914.

(2) Des manifestations proalbanaises, qui avaient éclaté en avril 1981 à Pristina, avaient fait neuf morts et des dizaines de blessés. Leur programme appelait à la sécession de certaines régions dont fait partie le Kosovo, de la Macédoine et du Monténégro pour former une République albanaise autonome.

## ● LETTRES ÉTRANGÈRES

# L'étrange promenade de Robert Walser

***Un court récit du romancier suisse allemand entre la vie et la fuite sans retour***

IL est vraisemblable qu'à partir d'une certaine époque de sa vie, Robert Walser a considéré, ou ressenti, que le roman devenait pour lui une forme littéraire trop pesante, trop inutilement complexe. Et puis trois romans publiés coup sur coup, entre 1907 et 1909 (1), et d'autres, sans doute, égarés ou détruits, c'était assez !...

Walser a trente-huit ans en 1916 quand il écrit *la Promenade*, qui sera publié l'année suivante. Il habite une modeste chambre d'hôtel à Bienne, au pied du Jura suisse. Les échos de la guerre qui déchire l'Europe ne semblent guère parvenir jusqu'à ses oreilles. Sa profonde instabilité, son incapacité à se plier aux règles de la vie en société l'ont conduit à rompre avec ses amis et protecteurs berlinois et à se replier, quatre ans auparavant, vaincu, *« malade jusqu'au tréfonds et dépourvu de toute assurance »*, dans sa ville natale. Il vit là dans une situation matérielle plus que précaire, donne aux journaux quelques chroniques et, peu à peu, s'éloigne du monde, de ses luttes et de ses conflits. Une dernière tentative d'insertion sociale, à Berne, vers 1920, échouera également. En 1925, Robert Walser publiera un dernier livre et, quelques mois après son cinquantième anniversaire, en 1929, il sera conduit dans sa retraite asilaire où il vivra encore vingt-sept années, avant d'être découvert mort dans la neige, le jour de Noël 1956.

### Un loisir infini

Le lent glissement de Robert Walser vers la folie, puis cette longue station dans l'écart et le silence, dans le hors-jeu du monde, ne doivent pas exercer une séduction facile et inconsidérée : ils ne sont pas accomplissement, mais, au contraire, abandon, échecs subis, face à la vie et à l'œuvre à venir.

*La Promenade* se tient sur le fil intenable qui marque la limite entre cette vie et les années d'exclusion. De son propre aveu, l'auteur-narrateur de ce court récit *« aime tout autant se promener qu'écrire, encore qu'il aime peut-être un tout petit peu moins cette dernière activité »*. *« Se promener »* et *« écrire »* : le balancement entre ces deux activités, et le *« tout petit »* poids en faveur de la première, sont à l'image de deux manières ou modalités d'être. La promenade — mot qui indique à la fois une action et un lieu — n'est pas seulement un loisir limité, l'occupation d'un temps et d'un espace libres. Ou plutôt, si elle est cela d'abord, elle expose ensuite au risque d'une vacuité d'un loisir infini dont on ne désirera plus revenir.

Le texte de Walser est l'expression de ce désir. Il décrit un loisir fait de rencontres, d'objets, de paroles, d'émotions... *« La plupart des choses que peu à peu je voyais, je leur portais instantanément un ardent amour. »* L'insignifiance, le dénuement, prennent une valeur positive : *« Je suis tout à fait exempt de richesses, mais comblé en revanche de toute espèce de pauvreté. »* Le style aérien de Walser, superbement rendu par la traduction de Bernard Lortholary, n'est nullement alourdi par l'accumulation d'adjectifs et d'adverbes, souvent les plus convenus.

Beaucoup de passages pourraient se détacher et constituer de très beaux poèmes en prose, tel celui-ci : *« Cela ressemblait à une mort de chagrin, à une mort causée peut-être par une joie trop grande, à un excès de bonheur dans l'amour et la vie, à une impossibilité de vivre à force de se représenter la vie avec trop de richesse, de beauté et de délicatesse, si bien qu'en quelque sorte l'idée subtile et débordante d'amour et de bonheur qui venait envahir l'existence avec exubérance semblait trébucher, basculer et s'effondrer sur elle-même. »*

Avec sa feinte désinvolture, ce livre bouleversant appartient, avec la *Lettre de lord Chandos* de Hofmannsthal et le *Lenz* de Büchner, à une littérature de la méditation, de la solitude et de la présence au monde. Qu'approfondie, aiguisée jusqu'à l'excès, cette présence frôle la folie et l'absence, il ne faut guère s'en étonner.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LA PROMENADE (*Der Spaziergang*), de Robert Walser, traduit de l'allemand par Bernard Lortholary. Gallimard, 118 p., 75 F.**

(1) *Geschwister Tanner (les Enfants Tanner,* trad. de J. Launay. Gallimard, 1985) ; *Der Gehülfe (l'Homme à tout faire,* trad. de W. Weideli. L'Age d'homme, 1974, également traduit par B. Lortholary, sous le titre *le Commis.* Gallimard, 1985) ; *Jakob von Gunten (l'Institut Benjamenta,* trad. de Marthe Robert. Grasset, 1960, et « L'Imaginaire », Gallimard, 1981).








# Raymond Carver et ses dramés de rien

*(Suite de la page 15.)*

Certains textes plus que d'autres développent toutefois une belle cruauté, une méchanceté crasse, sans élever le ton. Un chômeur va voir sa femme qui sert des cafés le soir au drugstore ; entend des clients faire des commentaires salés sur le physique potelé de sa moitié, convainc celle-ci qu'elle doit maigrir. *« Chaque matin, il la suivait dans la salle de bains, et une fois qu'elle s'était juchée sur la balance, il s'agenouillait près d'elle avec son bout de papier et un crayon. Le papier était couvert de dates, de jours, de chiffres. Il regardait le cadran, consultait son bout de papier et tantôt il hochait la tête, tantôt il pinçait les lèvres. »*

Dans *la Peau du personnage,* un écrivain et sa femme rendent visite à des voisins qui, bien volontiers, leur offrent un, deux, trois verres, leur racontent une, deux histoires, puis une troisième, diabolique, qui les cloue sur place, où l'écrivain se trouve piégé d'un coup, d'un seul. Un père de famille décide de se débarrasser en douce de la chienne qui l'insupporte et qu'aiment tant les enfants, la balade en voiture, l'abandonne, avant de repartir à sa recherche en constatant que tout son foyer se désagrège sitôt la chienne perdue.

### L'art de la chute

La réussite de Carver ne serait pas si grande s'il ne possédait, avant tout, un art accompli de la chute. Ses récits les plus noirs virent *in extremis* au doute, dans un geste suspendu, un arrêt sur image *(Pourquoi l'Alaska ?, les Canards)* ou même dans un étrange retour de l'espoir, une délivrance pressentie : *« Et puis il se retourna vers elle. Il tournait sur lui-même, tournait avec une lenteur de rêve, tournait et tournait encore, émerveillé par les impossibles changements qu'il sentait remuer en lui. »* L'univers de Carver est souvent d'un gris amer, la lecture qu'il en propose est toujours profondément émouvante, sa voix est singulière, sa vision contagieuse. Une petite histoire de quatre pages donne sa couleur à toute une journée. Carver a payé lourd pour ce ton aigu, juste, têtu, cette force d'envoûtement, la marque d'un maître.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **TAIS-TOI, JE T'EN PRIE, de Raymond Carver, traduit de l'américain par François Lasquin. Mazarine, 314 p., 95 F.**

هكذا من الأصل



**EXPOSITIONS**

*Les trésors de Tanis au Grand Palais*

## Chez les pharaons du delta du Nil

*Jusqu'à la mi-juillet, il faut découvrir les trésors des pharaons de Tanis, trop longtemps méprisés. Ils allient la projection de l'art à celle de la technique.*

Des pectoraux en or agrémentés de lapis-lazuli, de jaspe, de cornaline ou d'émaux ; des bracelets des mêmes matières, ou « tout simplement » en or massif ; des amulettes et des statuettes d'or ; un sarcophage de granite noir ; des vases canopes ; des aiguières à libations ; et le masque funéraire tout en or du pharaon Psousennès dominant le tout d'un regard éternellement bienveillant. Certes, tous ces chefs-d'œuvre ne sont qu'une toute petite partie du mobilier funéraire découvert en 1939, 1940 et 1946 par Pierre Montet dans des tombes royales des XXIe et XXIIe dynasties à Tanis, dans le delta du Nil. Mais ils représentent bien, et l'une des plus merveilleuses trouvailles jamais faites en Egypte, et la perfection de l'art et de la technique persistant sous ces deux dynasties jusque-là méconnues et quasiment méprisées.

Les trésors de Tanis n'ont pas la réputation mondiale qu'ils méritent. Peut-être souffrent-ils du voisinage (dans le musée du Caire) avec ceux de Toutankhamon (environ 1354-1346 avant Jésus-Christ). Mais surtout, leur découverte pendant et juste après la guerre de 1939-1945 n'a pas eu le retentissement qu'elle aurait dû avoir : à l'époque, on pensait à toute autre chose qu'à l'Egypte antique et à ses pharaons.

L'exposition du Grand Palais est l'aboutissement de longues négociations entre les autorités compétentes françaises et égyptiennes. Mais il est à noter que l'Association française d'action artistique l'a réalisée avec l'aide financière d'Electricité de France et que ses bénéfices seront versés aux musées égyptiens.

Par principe, l'époque de Tanis était considérée comme peu glorieuse. Les XXIe et XXIIe dynasties entament, en effet, ce que les spécialistes appellent la « troisième période intermédiaire », qui a commencé à la fin du Nouvel Empire (1069 avant Jésus-Christ) et s'est achevée au début de la période de la renaissance saïte (663 avant Jésus-Christ).

En 1069 avant Jésus-Christ, à la fin du règne de Ramsès XI, la puissance royale était en pleine décadence depuis une bonne cinquantaine d'années, bien que le pharaon, résidant dans le delta, à Pi-Ramsès, fut reconnu en Haute et Basse-Egypte. D'une part, les colons militaires libyens installés en sentinelles sur la frontière orientale du delta se répandaient de plus en plus dans celui-ci et remontaient la vallée du Nil, chaque chef de clan ayant tendance à se comporter comme un roitelet local. D'autre part, le prestige religieux et la richesse énorme du temple d'Amon (à Karnak-Thèbes en Haute-Egypte) avaient permis au clergé de ce dieu de constituer un véritable Etat dans l'Etat. C'est d'ailleurs un Thébain fils du premier prophète d'Amon qui devient roi à Tanis sous le nom de Psousennès Ier en 1040.


HENRI STIERLIN

Pendentif pectoral au nom du pharaon Psousennès

### *Le doublet de Thèbes*

Ce nouveau pharaon, qui est reconnu dans toute l'Egypte, fait de Tanis le doublet de Thèbes en y construisant un énorme temple d'Amon couvrant une superficie de 4,5 hectares. C'est dans un coin de l'enceinte de ce temple – dans le delta, il n'y a ni plateau désertique, ni falaise rocheuse – que lui et ses successeurs aménageront leurs tombes.

Celles-ci sont bien petites par rapport à celles creusées par leurs glorieux prédécesseurs dans la vallée des Rois (rive ouest de Thèbes). Le manque d'espace pas trop gorgé d'eau explique en grande partie le réemploi de certaines tombes. Le réemploi à Tanis de nombreux monuments de Pi-Ramsès faits de granite – venant forcément d'Assouan en Haute-Egypte – est dû en partie aux difficultés de communication entre le sud et le nord du royaume. Mais il faut aussi se rappeler que, dans l'Egypte antique, le réemploi d'un monument permettait au deuxième utilisateur de tirer parti des grâces divines accumulées par le premier « propriétaire ».

Pendant les règnes de Psousennès Ier (1040-993) et d'Amonémopé (993-981), l'Egypte est tranquille, le commerce très actif, l'art éclatant comme en temoignent les trésors trouvés dans les tombeaux des deux pharaons et dans celui d'Oundebaouded, général et favori de Psousennès. Dans le même temps, Saül (vers 1030-1010) devient le premier roi des Hébreux et son successeur David (vers 1010-975) prend Jérusalem et en fait sa capitale. En 925, Che Chang Ier envahit la Palestine. Le roi de Juda Roboam sauve Jérusalem et ses habitants en livrant les trésors rassemblés par Salomon.

### *Un tell de 177 hectares*

Pierre Montet a découvert les tombes inviolées de Tanis après dix ans de fouilles. Le site de Tanis est, en effet, identifié depuis 1722. Il ne peut pas passer inaperçu. Il s'agit d'un tell de 177 hectares qui s'étire du nord-ouest au sud-est sur 2,5 kilomètres et dont le sommet « culmine » actuellement à 32 mètres au-dessus des zones plates du delta. En outre, d'énorme débris de monuments de granite (venus de Pi-Ramsès, rappelons-le), émergeaient des débris de constructions en brique crue, et avaient servi de carrières de pierre sous les Omeyyades (661-750) et les Fatimides (973-1171 en Eypte).

Tous les ans depuis 1964 – avec quelques interruptions dues à la situation politique de la région, – le site de Tanis est fouillé par une équipe d'égyptologues français dirigée par MM. Jean Yoyotte et Philippe Brissaud, tous deux de l'Ecole pratique des hautes études. Pourtant, la surface fouillée est encore bien petite et les résultats très fragmentaires.

On sait que la butte naturelle (qui devait dominer de 8 mètres la plaine deltaïque) était occupée à la fin de la XXe dynastie : en témoignent de pauvres tombes de pauvres gens identifiés en 1985 et 1986. Avant ? Les fouilles ne sont pas descendues plus bas. Et le site a été habité jusqu'au septième siècle de notre ère.

Bien entendu, une capitale royale comportait obligatoirement, outre l'énorme temple remanié plusieurs fois, des quartiers de bureaux, des quartiers d'habitations riches ou modestes et des nécropoles. N'oublions pas qu'il s'agit d'une butte du delta où peu de terres étaient à l'abri – relatif – de l'eau. Par où commencer ? Seule, une prospection générale du site à laquelle participeront plusieurs disciplines (archéologie, géophysique, paléogéographie, sédimentologie, hydrologie...) permettra de guider les archéologues. Pour un site aussi vaste et aussi important que Tanis, ce sera un travail de très longue haleine.

YVONNE REBEYROL.

★ Tanis, l'or des pharaons. Galeries nationales du Grand Palais, avenue Eisenhower, 75008 Paris. Du 26 mars au 20 juillet. Ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 10 heures à 20 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi). Entrée 28 F. Catalogue 200 F.

**ARCHITECTURE**

*Un projet de fondation à La Défense*

## Mélodie en sous-sol

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, et M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture, qui inauguraient, mardi 24 mars, le forum « L'Europe se rassemble à La Défense », ont annoncé ensemble la création d'une fondation européenne de la ville et de l'architecture, qui devrait reprendre et développer le projet de musée de l'architecture, idée qui a singulièrement progressé depuis l'affaire du transfert d'une partie des plans-reliefs à Lille. M. Christian Pattyn, ancien directeur du patrimoine et qui a été chargé par M. Léotard d'étudier l'utilisation des maquettes restées à Paris, s'est vu confier le soin d'élaborer le nouveau projet avec M. Joseph Belmont, ancien directeur de l'architecture et ancien président de l'Etablissement public pour l'aménagement de La Défense (EPAD).

MM. Pattyn et Belmont ont jusqu'au 30 juin pour remettre leurs conclusions sur cette fondation qui devrait être à la fois un lieu de concertation, d'expositions, d'échanges et de rencontres pour les professionnels comme pour le grand public.

Comme les circonstances de cette annonce peuvent le laisser prévoir, c'est à La Défense que la nouvelle fondation doit trouver sa place. Les espaces résiduels sous la « dalle » seraient l'emplacement retenu malgré les réserves que nombre de spécialistes émettent. C'est l'aspect d'animation culturelle qui motive l'enthousiasme de l'EPAD et de la SARI, l'un des principaux promoteurs du nouveau quartier, l'un et l'autre souhaitant « désenclaver » sur ce plan La Défense.

Cet enthousiasme se manifeste d'ores et déjà sur le plan financier puisque, sur un budget prévisionnel de 50 millions de francs, les deux tiers seraient pris en charge par les entreprises privées, un cinquième par l'EPAD et le département, les deux ministères concernés devant se partager enfin les 10 millions restants.

F. E.

# Culture

## PATRIMOINE

*M. Olivier Chevrillon nommé directeur des Musées de France*

## Le patron de trente-trois musées nationaux

*M. Olivier Chevrillon a été nommé directeur des Musées de France le mercredi 25 mars au cours du conseil des ministres. Il succède à M. Hubert Landais, qui occupait ce poste prestigieux depuis 1977 et qui part à la retraite.*

Lorsque pareille nomination intervient, il est d'usage d'oublier la carrière du sortant pour ne s'intéresser qu'à l'avenir, c'est-à-dire... au passé du nouvel occupant. La direction des Musées des France, cependant, souffrira une exception dans la mesure où elle représente un des postes du ministère de la culture qui, pour être l'un des moins connus, en est l'un des plus prestigieux, notamment à l'étranger. Cela s'explique en partie par une assimilation historique entre l'actuel poste de ministre de la culture et celui de secrétaire d'Etat aux beaux-arts, son ancêtre le plus immédiat, poste jadis rattaché au ministère de l'éducation.

Devenir directeur des Musées de France, c'est aussi entrer dans une lignée normalement composée par ce qu'il est convenu d'appeler les « hommes du sérail », c'est-à-dire les conservateurs (mais les exceptions « hauts fonctionnaires » ne manquent pas). Etre resté quelques dix années à ce poste donne à M. Hubert Landais droit à quelques honneurs. Archiviste-paléographe, entré au Louvre en 1946, il est devenu conservateur deux ans plus tard, à l'âge de vingt-sept ans. Il n'a plus quitté depuis la plus glorieuse des maisons françaises jusqu'à sa retraite présente, à l'âge de soixante-six ans. Car il a atteint l'âge fatidique au moment du changement de majorité, occasion de prolonger d'une année sa situation enviée.

Le directeur des Musées de France a en effet la haute main non seulement sur le Louvre mais sur tous les musées nationaux, actuellement au nombre de trente-trois, qui incluent des institutions aussi respectables que Versailles, Fontainebleau, le musée Picasso, etc., ou même le musée d'Orsay, qui n'a pu obtenir, comme le Musée national d'art moderne, une relative autonomie, étant rattaché à un établissement public, le Centre Pompidou. Outre les musées nationaux, la direction assure le contrôle scientifique d'un bon millier d'autres établissements dans toute la France. En 1987, elle a ainsi à gérer 70 millions de francs prévus pour les acquisitions d'œuvres d'art, 78 millions pour l'aménagement des musées nationaux, 71 millions pour l'équipement des autres.

M. Hubert Landais aura eu lui-même la lourde responsabilité d'administrer plus ou moins directement la naissance ou la rénovation d'un nombre sans précédent de musées. Aimable, d'une exemplaire courtoisie, au moins pour le public, il concevait sa charge un peu comme celle d'un ambassadeur. Il connaissait son monde et préférait généralement user de finesse plutôt que du droit de réponse.

Poste de représentation ? Le directeur des Musées de France aura, jusqu'à présent, été doublé d'un directeur adjoint, chargé, non de préparer les discours, mais au contraire de gérer, d'administrer, de compter... dans un domaine où le nombre des faux pas possibles est inversement proportionnel à la culture des gens. C'est là un défi pour M. Chevrillon, dont l'expérience et la compétence acquises à l'étude de l'Opéra de Paris lui donneront des cartes utiles, mais peut-être pas la connaissance des plus biseautées d'entre elles dans cet univers compliqué.

M. Chevrillon voit sa nomination doublée par M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, d'une mission précise qui en fait, au fond, un super adjoint de lui-même. Il devra en effet réformer la législation des musées, considérée comme vieille parce qu'elle a quarante ans, et engager une réflexion sur le statut des grands musées nationaux, fiefs souvent à mi-chemin entre la dépendance directe et le statut d'établissement public. Il aura également pour tâche de rendre sa place à Paris sur le marché international de l'art. S'il s'agit de défendre les marchands français, le travail sera dur, pour qui connaît l'avance prise par Londres ou New-York. S'il s'agit de défendre les acheteurs français, parmi lesquels il faut normalement compter les musées, le travail sera franchement impossible. Il est en effet utile de savoir que la seule Fondation J.-Paul Getty, aux Etats-Unis, bénéficie, pour le seul domaine des arts plastique, d'un budget à peu près équivalent à celui de l'ensemble du ministère de la culture français.

La première urgence pour M. Chevrillon sera – chacun dans le monde des musées s'accorde à le reconnaître – la révision du statut des conservateurs, profession maintenue dans le plus grotesque archaïsme, particulièrement en ce qui concerne leurs traitements.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

[M. Olivier Chevrillon, ancien élève de l'ENA, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat, a été, en 1956, membre du cabinet de M. Alain Savary, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avant de devenir, en 1963, adjoint au directeur de la coopération culturelle et technique au ministère de la coopération. Président-directeur général de la société éditrice de *l'Express* (1968-1971), il quitte cet hebdomadaire en 1972 pour lancer avec Hachette *le Point*, dont il est PDG et éditorialiste. Il en part en 1985 pour des *« raisons personnelles »*, et a été chargé en 1986 par M. François Léotard d'un réexamen du projet de l'Opéra de la Bastille.]

## MODE

*Le prêt-à-porter des couturiers*

## Mini-jupe et basse couture

*Il y a bien des années que la haute couture est la vitrine du prêt-à-porter ; elle lui apporte une notion de chic. Il puis il y a Saint Laurent.*

Les mannequins passent ; les photographes aboient. Guy Laroche propose des manteaux « œufs » en shetland rose, ciel ou vert pâle ; Ungaro présente des perfectos en cuir métallisé acier, et des jupes de patineuses assorties, des citrouilles en soie, fleuries et drapées, qui gonflent tout le haut de la cuisse, et Givenchy, qui préfère la taille basse à la ligne bulle, lance des robes-pullsà col roulé, gainées de cuir. Tout cela est court, très court. Très junior aussi. Femme bonbon laissant flotter derrière elle une cape de cigaline (*« un genre de gazar mou »*, traduit une consœur), la diva d'Ungaro ne cesse de rajeunir : la voici drapée dans un bustier bleu dur, une jupe lampion jaune à imprimé noir, accessoirisé de gants turquoise. Hélas, les mannequins ne sourient pas. Que la vie est triste quand on est belle et riche.

Chez Chanel, on a beaucoup ri. Karl Lagerfeld, qui n'a pas fini d'en faire voir de toutes les couleurs à la grande Mademoiselle, s'est amusé à dessiner des silhouettes qui rappellent l'époque du *Lauréat* : mini-tailleurs en tweed jacquard dépareillé, pour maître-assistant française à Berkeley, duffle-coat court « Montgomery », robe chaussette en cashemire noir, pantalons de smocking très large, chemisier de crêpe à jabot dentelé, robe bustier en tulle et vinyl volanté (elle sera vendue aux alentours de 15 000 F), qu'on réchauffera en sortant de la surprise-party d'une doudoune ou d'une parka en satin matelassé. Que le public sage se rassure : les jupes seront proposées en deux longueurs. L'humour se débonde encore avec les accessoires qui, du gros nœud de velours, aux perles, se brodent sur les casquettes, les pulls. La chaîne dorée se fait bretelle, ceinture, demi-collier, tandis qu'un haut en organza et une veste à imprimé pied-de-poule géant se transforment en valise de représentant.

La gaieté est à l'honneur. Chez Dior, Marc Bohan, ravive le new-look en faisant basculer l'encolure de ses manteaux de cachemire brique, tilleul ou framboise, aère la femme chic, l'envoie marcher au Tyrol (capote militaire en drap vert à boutons argent, knicker en maille torsadée à volants). Ailleurs, on est tout aussi pimpant. Hermès, qui ne fait pas de haute couture mais vend ses jupes en autruche et ses vestes matelassées en agneau sur commande, a présenté des caleçons longs en coton imprimé « carré de soie » (2 800 F), de savoureux tailleurs en agneau plongé mandarine qui pincent la taille et chatouillent à peine le genou des Parisiennes (16 000 F). Les prix sont annoncés sur le dossier de presse.

Ailleurs, le rêve continue, se prélasse, s'enveloppe de mystère. La femme de Scherrer, est un Saint-Exupéry le jour (blouson en gros lainage, pantalon de flanelle grise et cache oreilles en cuir, manteau coulissé à la taille à capuche), une Marlène au coktail (robe-manteau en ciré rouge, ou en satin blanc à parements de velours noir) et Sanseverina le soir (robe drapée en lamé cloqué vieil or, gros nœud de taffetas noir étreignant le creux des tailleurs en satin noir et autres fantaisies cossues). Le chic taquine l'éternité, comme toujours.

C'est ce qu'on appelle l'esprit couture.

LAURENCE BENAIM.

### Saint Laurent

Les quarante minutes qui ont fait vibrer la salle Sully, c'étaient les siennes. Un défilé, un seul, le dernier : quelque chose comme un éblouissement, une claque dans les yeux, une robe de mariée en taffetas violet ombragée par du tulle noir, un boléro en plumes d'autruche turquoise, le public, debout, qui applaudit, la tête inondée de lumière.

Il y a eu ce tonnerre grondant, ces manteaux grèges épais et veloutés à double martingale sur les côtés, ces jupes courtes en agneau plongé, vert bouteille, noir, chocolat, droites, lisses. Cette parka en soie à motifs cachemire bois de rose et vert doré, ces pantalons en jersey de laine gris perle éclairés d'un trois-quarts rose blush, bleu porcelaine. Et puis l'éclat. Le soir qui joue à transpercer la nuit, la pureté des lignes, le spencer de velours noir incendié de pierres multicolores, les bottes de daim assorties, les tailleurs en satin lourd. Et, là, on se demande.

Comment fait-il pour marier une veste bleu porcelaine à une jupe turquoise, à cogner l'orange contre un citron, et à rendre ce choc aussi naturel qu'un baiser ? Comment fait-il pour nous émouvoir encore avec une robe courte de cloqué noir, décolletée en pointe, fine comme un gant et un gros papillon de taffetas qui lui butine la hanche ?

Farida, Mounia, Khyrat et les autres portent des grands chapeaux de velours noir plats comme des disques, piqués de roses en soie ou de plumes. Le temps se raréfie, chasse en un ourlet bordé de satin noir, en une poitrine feuilletée d'organza, en une mini robe-bloomer de mousseline bleu marine totalement transparente, toutes les boursouflures de la mode. La robe de crêpe, fluide comme de l'encre noire, découpée devant et longue derrière, révèle une doublure de soie orange. On dirait une amaryllis qui s'ouvre à l'envers. Il y avait cent quarante modèles.

L. B.

## Mort de Moustache

Le musicien de jazz et fantaisiste Francis Galopides, dit Moustache, a trouvé la mort, mercredi 25 mars, dans un accident de la circulation sur la RN 20, dans la cuvette d'Egly, en Essonne. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Né le 14 février 1929 à Paris de parents grecs, Moustache avait fait ses débuts de musicien de jazz en 1947 en compagnie de Claude Luter, qui faisait les beaux soirs du Lorientais, à Saint-Germain-des-Prés. Il y tenait la batterie avec déjà la rondeur, les moustaches et l'entrain qui lui donneront une popularité durable. Après avoir joué ensuite dans l'ensemble de Sidney Bechet, Moustache avait créé en 1953 son propre groupe, du style Nouvelle-Orléans auquel il resta fidèle toute sa vie.

Amateur de bonne chère, gérant même pendant de longues années d'un restaurant très parisien, Moustache avait aussi promené sa silhouette ronde dans une trentaine de films, dont *Rendez-vous de juillet*, de Jacques Becker, *Ni vu ni connu*, d'Yves Robert, et *Zorro*, en compagnie de Delon. Maître d'hôte du club de jazz du Méridien, à Paris, dont il assumait la programmation, il avait reçu Jimmy Smith, Cab Calloway, Lionel Hampton. Avec un groupe de musiciens de Nouvelle-Orléans, il avait enregistré il y a trois ans un album-hommage à Georges Brassens.

C. F.

● **Mort de Maurice Labro.** – Le cinéaste Maurice Labro est décédé, lundi 23 mars, à Paris. Il était âgé de soixante-seize ans. Spécialiste du film de divertissement et réalisateur prolifique dans les années 50, Maurice Labro était né en 1910, à Courbevoie. Il tourna vingt-huit films de 1946 à 1967, notamment avec Gaby Morlay, Fernandel, Lino Ventura et Roger Hanin.

# Communication

## Une majorité de Français désavouent M. Pasqua sur la censure

Selon un sondage réalisé, lundi 23 mars, par l'Institut IPSOS, pour le magazine *VSD*, auprès d'un échantillon national de huit cents personnes, une majorité (55%) de la population âgée de quinze ans et plus désapprouve la décision du ministre de l'intérieur d'*« interdire des publications qu'il considère de caractère pornographique »*. 57% estiment que *« c'est un acte de censure »*, alors que 34% pensent que *« c'est un acte de moralisation utile pour la vie publique »*.

Pour ce qui est des manifestations d'érotisme dans les médias, 75% (contre 16%) ne se disent *« pas choqués »* par *« les photos de magazines comme* Lui, New-Look, Penthouse *ou* l'Echo des Savanes*»*; 65% (contre 14%) ne sont *« pas choqués »* par *« les affiches d'annonces des messageries télématiques roses »*; 63% (contre 28%) *« pas choqués »* par *« les journaux composés de courriers érotiques et pornographiques »*; 83% (contre 13%) *« pas choqués »* par *« le strip-tease de la playmate de Cocoricoco-boy »*; et 69% (contre 11%) *« pas choqués* par *« l'émission Sexy-Folies d'A 2 »*.

54% des Français sont *« opposés à toute censure »*, alors que 36% *« souhaitent qu'il y ait une loi qui permette d'interdire des publications, des affiches ou des films jugés pornographiques »*. Si 96% affirment ne *« jamais appeler des messageries télématiques roses »*, 93% ne *« jamais aller dans les sex-shops »* et 57% ne *« jamais regarder des fims pornographiques »*, en revanche, 68% (contre 21%) se déclarent *« plutôt favorables »* à la programmation sur TF1 ou A2 de *« films pornographiques classés X après minuit »*.

## La SFP annonce la conclusion d'un accord important entre la France l'Italie et les Etats-Unis

La Société française de production (SFP), Rete Europa (le groupe dirigé par M. Silvio Berlusconi) et Harmony Gold (une société de production nord-américaine) ont annoncé, mercredi 25 mars, la constitution d'une association internationale, à parts égales, *« pour le développement, la production et la distribution d'œuvres de fiction pour la télévision »*. L'accord prévoit de coproduire deux à quatre séries et mini-séries de fiction par an, un budget de 90 millions de dollars ayant été fixé pour les trois premières années. Ces coproductions seront réalisées, pour une part importante, en Europe, notamment par la SFP.

Un réseau de distribution des programmes sur le marché américain de la « syndication » – Harmony Premiere Network – est mis en place par les trois partenaires, auquel ont déjà adhéré d'importantes sociétés regroupant les principales stations américaines. Les trois partenaires exploiteront d'autre part leurs capacités complémentaires en matière de production, de fabrication et de distribution pour répondre à la fois aux impératifs du marché nord-américain et à l'attente des publics européens.

En présentant cet accord à la presse américaine à Los Angeles, M. Francis Brun-Buisson, directeur général de la SFP, après avoir rappelé que celle-ci est la plus importante compagnie européenne de fabrication de programmes de télévision, a déclaré que l'association conclue entre Français et Américains est la suite logique des conventions de coproduction signées au dernier Festival de Monte-Carlo. Elle s'inscrit également dans un programme de développement – en production et en distribution internationale – des activités de la SFP qui prépare, avec d'autres partenaires nord-américains, près d'une centaine d'heures de programmes en coproduction.

### Les audiences des chaînes

*Le Monde* publie désormais chaque jour dans la page des programmes radio-télévision, un tableau des audiences des chaînes de télévision enregistrées la veille. Le système d'audimétrie, proposé par SOFRES-Nielsen, permettait ainsi de connaître instantanément le nombre de postes branchés sur les différentes chaînes à chaque moment de la soirée. Le choix s'est porté sur la région parisienne, les six chaînes y étant reçues de façon correcte, et la plupart des foyers ayant donc la possibilité d'un véritable choix. Les « carrefours » importants (20 h, 20 h 30...) ont été volontairement exclus, les mesures étant plus significatives si elles sont prises en cours de programmes.

*Deux cent neuf mille visiteurs au Grand Palais*

## Le spectacle mystérieux du livre

Pourquoi deux cent neuf mille personnes ont-elles payé 22 francs – mi-tarif pour les enfants et les étudiants – pour visiter, au Grand Palais, le Salon du livre où il ne se passait strictement rien? Posons la question autrement : le fait de réunir dans une enceinte fermée mille deux cents éditeurs français et francophones qui proposent sur leurs stands ce qu'un lecteur peut obtenir sans trop de difficultés dans une bonne librairie justifie-t-il l'engouement dont a bénéficié ce septième Salon du livre, qui a fermé ses portes le mercredi 25 mars?

Il y a sans doute là, pour les sociologues, matière à enquêtes et à théories. Ils pourraient, par hypothèse, en tirer un paysage très contrasté : d'un côté, des professionnels, éditeurs, distributeurs, libraires – assez moroses, très prudents, conscients de vivre une situation fragile et de faire perdurer une civilisation de l'écrit qui n'est peut-être plus dans le sens de l'histoire; de l'autre, un public pour qui le livre demeure la référence à toute activité de culture, d'information, de réflexion et de loisirs. Le Salon vient rappeler aux grands prêtres du métier qu'il ne servent pas une secte, mais encore une religion.

Et il leur faudra bien trouver rapidement un autre lieu de culte. Le Grand Palais, magnifique, cathédrale de verrières et de poutrelles consacrées à la célébration du progrès, est désormais trop exigu pour accueillir la masse des fidèles. On l'a constaté à plusieurs reprises, le soir de l'ouverture et lors de la nocturne du mardi notamment : des queues interminables piétinaient devant les guichets alors même qu'à l'intérieur il était pratiquement impossible de pouvoir s'arrêter devant un stand, encore moins d'y prendre l'aise et le temps d'y choisir un livre tant la pression de la foule vous poussait, vous expulsait dans des directions inconnues.

Une vedette – Gainsbourg, Sagan... – signait-elle ses ouvrages qu'il fallait l'entourer de barrières métalliques tel un chien en cage ; une télévision tentait-elle de retransmettre une émission en direct que la cohue tournait à l'émeute et qu'il devenait impossible de se parler à l'autre bout du Grand Palais.

*« Je suis incapable de vous dire ce soir où aura lieu le prochain Salon »* : M. Alain Gründ, président du Syndicat national de l'édition et principal promoteur de ce septième Salon, reconnaissait, mercredi soir à l'heure du bilan, le risque d'asphyxie que comportait le succès de sa manifestation. Aller ailleurs, par exemple à la porte de Versailles, lieu commercial, comporte un autre risque que tous les éditeurs ne paraissent pas disposés à prendre. L'an prochain, on bricolera encore, en allongeant les heures d'ouverture, en ouvrant peut-être quelques espaces nouveaux. Mais après il faudra bien changer.

Il est d'ailleurs indispensable que cette fête du livre ne s'endorme pas sur ses lauriers, et un changement de lieu qui nécessiterait d'autres appâts culturels pour attirer le public hors du centre de la capitale obligerait à un effort d'imagination.

Pour l'heure, les éditeurs exposent sans beaucoup s'exposer. Des signatures pour les auteurs vedettes, chez les plus anciens la présentation de leurs fonds – mais les bons livres « introuvables » disparaissent au fil des années, – quelques jeux, peu excitants, nés du mariage des mots et de l'électronique ou des sages fiançailles du vedettariat littéraire et du minitel, une jolie bibliothèque pour les enfants, des débats dans des salles qu'aucune sonorisation ne peut protéger des grondements environnants de la foule.

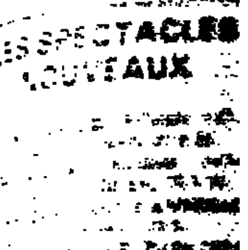
Ajoutez quelques prix littéraires – le Prix Libre décerné à François Boutry pour *Faire-part* (Minuit) et qui enverra son lauréat suivre la croisière en Méditerranée de *Télérama* ; les gutenbergs dont nous avons déjà parlé (*le Monde* du 19 mars), les prix J'aime lire et je bouquine attribués respectivement à *397e Eléphant bleu* (Nathan) et à *David, c'est moi* (Stock), – et c'est à peu près tout.

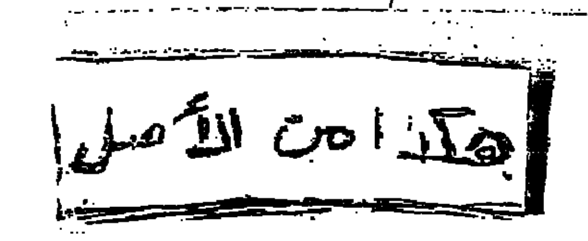
Ce qui veut dire qu'il reste l'essentiel : un public que n'attire pas d'autre spectacle que celui du livre, montré, exposé, célébré dans toute sa diversité et dans toute sa singularité. C'est un phénomène assez étrange pour que, cette année, des organisateurs étrangers – allemands, japonais... – aient fait le déplacement à Paris pour essayer de comprendre « comment ça marche » ; assez massif aussi pour que mille quatre cents libraires aient abandonné le temps d'un jour leur boutique pour participer à la fête, soit 65% de plus que l'an dernier. Un chiffre qu'il convient de rapprocher de celui des écoliers qui ont assisté à la célébration : douze mille cinq cents (53% de plus qu'en 1986). Le livre n'est pas près de mourir.

PIERRE LEPAPE.

● **M. Georges Marchais reçu par la CNCL.** – Le secrétaire général du Parti communiste français a plaidé *« la vérité et le pluralisme »* à la radio et à la télévision, lors d'un entretien qu'il a eu, mercredi 25 mars, avec M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL. A l'issue de cette rencontre, M. Marchais, qui était accompagné de M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il s'était, notamment, élevé contre *« la censure, la falsification, la caricature grossière »*, pratiques qui, selon lui, ont prévalu sous les derniers gouvernements. Il a réclamé la *« transparence »* pour le relevé des temps d'antenne des formations et partis et s'est prononcé pour la *« coexistence de radios généralistes, musicales, d'information, de proximité et des radios régionales et nationales. »*







# Spectacles

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

HEDDA GABLER. Athénée (47-42-67-27). Salle L. Jouvet, 20 h 30.
A. WOBBLER. Athénée (47-42-67-27). Salle Ch. Bérard, 20 h 30.
LE FESTIVAL DU CANNIBALE. Essaïon (42-78-46-42), 19 h.
LA BELLE FAMILLE. Poche (45-48-92-97), 21 h.
ALEXANDRE-LE-GRAND. Tempête (43-28-36-36), 20 h 30.

### *Les salles subventionnées*

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : les Puritains.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 10 h à 14 h 30 : les Voyages de Monsieur Costic ; Grand Théâtre : 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : l'Ecole des Bouffons.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.
TEP (43-64-80-80) 19 h : les Trois Sœurs.
BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats-Rencontres : Café littéraire, 5e étage : Carrefour francophone ; Rencontres sur « le français et la francophonie », 18 h et 20 h ; 18 h 30, Neurosciences et systèmes de pensée : médecine et philosophie ; Cinéma Vidéo : Salle Garance (42-78-37-29), cinéma brésilien : Se reporter à la rubrique Cinéma-Cinémathèque ; Vidéo-information : 16 h, Jennifer Muller, de L. Oh ; 19 h, Léonard Bernstein ; FIFARC 3 : Sélection de films présentés à la Biennale internationale de films d'architecture à l'Entrepôt Lainé à Bordeaux, de 14 h 30 à 23 h : Vidéo/Musique : de F. Herold ; 16 h, Léo Ferré, de R. Sciandra ; 19 h, Madame Butterfly, de Puccini ; Concerts/Spectacles : Danse, 20 h 30 ; Compagnie La Liseuse : 18 h 30, Répétitions publiques.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville Th. de l'Escalier d'or : 18 h 30, I Musici di Roma.

### *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

### *La danse*

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) 20 h 30 : Bermoon.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballets Moisseïev.
TH. UNION (47-70-90-94) 20 h 30 : T. Kressel.

### *Opéra*

RANELAGH (42-88-64-44) : les Marionnettes de Salzbourg ; 20 h 30 : la Flûte enchantée.

### *Les concerts*

Lucernaire, 18 h 30 : (Mozart, Beethoven, Chopin...).
Auditorium des Halles, 15 h et 20 h 30 : Bastien et Bastienne.
Salle Pleyel, 20 h 45 : Orchestre de Paris, dir. : Boulez (Messiaen, Stravinsky).
Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Reinhard, I. Declève (Bach, Mozart, Brahms).
Eglise St-Louis des Invalides, 20 h 45 : Chœurs de Paris, dir. : Ch. Gouinguene (Mozart).
Mairie du VIe (46-34-27-35), 20 h : M. Goldstein (Bach).
Salle Cortot, 20 h 30 : Ph. Alègre (Bach, Mendelssohn, Poulenc...).

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

16 h, D'où viens-tu Johnny ?, de N. Howard ; 19 h, Le chevalier mystérieux, de R. Freda (V.o.s.t.f.) ; 21 h, Rira bien, de B. Edwards (v.o.).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

15 h, Le dernier milliardaire, de R. Clair ; 17 h, Les chemises rouges, de G. Alessandrini (v.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la trace, de B. Fabre.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)**
**Le cinéma brésilien**

14 h 30, Braza Dormida, de H. Mauro ; 17 h 30, Migrantes, de J. Batisda de Andrade ; Rio 40e, de N. Pereira dos Santos ; 20 h 30, O Patio, de G. Rocha ; Barravento, de G. Rocha.

### *Les exclusivités*

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.
AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BIG BANG (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
BIGGLES (Brit., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-29-32-20) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H., s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04).
JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**Le Monde Informations Spectacles**
**42-81-26-20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
**Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

***Jeudi 26 mars***

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUMBA (Fr.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) : v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA STORIA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).
THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
WAND'AS CAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

### LES FILMS NOUVEAUX

DÉMONS 2 (*). Film italien de L. Bava. V.o. Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
LE GRAND CHEMIN. Film français de Jean-Loup Hubert. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE DU CAPORAL. Film français de Jean Baronnet. Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE LENDEMAIN DU CRIME. Film américain de Sydnet Lumet. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritiz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PLATOON (*). Film américain d'Olivier Stone. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE THÈME. Film soviétique de Gleb Panfilov. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 28 MARS**

« Les jardins de la Cité universitaire », 10 h 30, RER Cité Universitaire, sortie (Les amis de la terre de Paris).

« L'Observatoire de Meudon », 15 heures, entrée place Janssen (gare de Meudon-Val-Fleury).

« Histoire de la franc-maçonnerie des origines à nos jours, dans le musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet, entrée (M. Ragueneau).

« Notre-Dame de Paris et l'île de la Cité », 15 heures, devant la statue de Charlemagne (Lutèce visites).

« L'œuvre gravée de Matisse », 14 h 30, 11, quai Malaquais (Arts et curiosités de Paris).

« Promenade parisienne : de la villa des Arts à la cité des Fleurs », 10 h 30, 2, avenue de Saint-Ouen, et « La somptuosité immobilière de Monceau à l'Arc de triomphe », 14 h 45, métro Monceau (V. de Langlade).

« Le Musée Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny, cour (E. Romann).

« Les bulbes », parc de Bagatelle, 14 h 50, porte du parc, bois de Boulogne (Art pour tous).

« Rembrandt », 15 heures, Bibliothèque nationale (G. Caneri).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 45 et 13 h 15, 1, rue de Bellechasse (M. Pohyer), 10 h 15 (M. Ch. Lasnier) ou 10 h 30, entrée (Ch. Merle). « Le Musée d'Orsay », visite, 12 heures, 1, rue de Bellechasse (Arcus) ou 13 h 30, entrée groupes (Approche de l'art).

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon.

« L'hôtel de Bourrienne et son quartier », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville.

« Le palais du Louvre et son histoire », 14 h 30, métro Louvre, sortie, et « Le Palais Royal, ses passages et ses colonnes », 15 heures, devant les grilles du Conseil d'Etat (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« L'hôtel Mondragon », 15 heures, 3, rue d'Antin (I. Hauller).

« L'Opéra et ses souterrains », 14 h 30, hall (M.Ch. Lasnier).

« La cathédrale Newsky », 14 h 30, 12, rue Daru (V. Turpin).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, 2, boulevard du Palais (AITC).

« L'hôtel Botterel-Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (S. Rojon).

« Le vieux quartier Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie rue Carêmes (G. Botteau).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« Au Marais : de l'hôtel d'Aumont à la Maison de jeune femme de Mme de Sévigné », 15 heures, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Caves et ruelles inconnues du Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

## CONFÉRENCES

3, rue Saint-Blaise, 18 heures : « Flacons de la séduction et l'art du dix-huitième siècle » (conférence-projection).

Palais de la découverte, 15 heures : « La matière en grand désordre » (M. E. Guyon).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'art de la lumière, naissance du vitrail », conférence-projection (Mlle Brossais).




# Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.**

## Jeudi 26 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.30 **Questions à domicile.**
Emission d'A. Sinclair, P.-L. Séguillon et A. Tarta. Chez Pierre Mauroy, ancien premier ministre, en direct de Lille.
21.50 **Série : Columbo.**
23.05 **Journal.**
23.25 **Magazine : C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 **Cinéma : Archimède le clochard** □
Film français de Gilles Grangier (1958).
21.55 **Magazine : Actions.**
23.10 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 **Cinéma : Délivrance** ■■
Film américain de John Boorman (1972). Avec Jon Voight, Burt Reynolds, Ned Beatty, Rommy Cox.
22.25 **Journal.**
22.55 **Magazine : Pare-chocs.**
23.20 **Archi-clips.**
23.25 **Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Lien de parenté ■ Film français de Willy Rameau (1985). 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Un fauteuil pour deux ■■ Film américain de John Landis (1983). 0.10 Cinéma : Electric dreams ■ Film anglais de Steve Barron (1984). Avec Lenny Jon Dohlen, Virginia Madsen. 1.40 Cinéma : la Revanche de Freddy ■ Film américain de Jack Sholder (1985).

### LA 5

20.30 Cinéma : American gigolo ■■ Film américain de Paul Schrader (1980). 22.35 Série : Hill street blues. 23.25 Série : L'inspecteur Derrick. 0.30 Série : Mission impossible. 1.20 Série : Supercopter. 2.15 Série : Jaimie.

### M 6

20.30 Série : Starsky et Hutch. 21.30 Cinéma : Serpico ■ Film américain de Sidney Lumet (1973). 23.45 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations.

### FRANCE-CULTURE

20.30 La peau de chagrin, d'Honoré de Balzac. 21.30 Musique. Musique traditionnelle chypriote. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 mars à Paris) : Musiques traditionnelles de l'Inde du Nord. 23.00 Nuits parallèles. La sonate de printemps.

## Vendredi 27 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

16.02 **Série : Alfred Hitchcock présente...**
16.30 **Ravi de vous voir (suite).**
17.00 **Variétés : La chance aux chansons.**
17.30 **La vie des Botes.**
18.00 **Feuilleton : Huit, ça suffit.**
18.45 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.10 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Grand public.**
22.00 **La séance de 10 heures.**
Les 101 dalmatiens.
22.30 **Feuilleton : Heimat.**
23.30 **Journal.**
23.45 **Magazine : Premier balcon.**
0.00 **Télévision sans frontière (TSF).**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

16.10 **C'est encore mieux l'après-midi.**
17.35 **Récré A2.**
18.05 **Feuilleton : Madame est servie.**
18.30 **Magazine : C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Actualités régionales.**
19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**



20.30 **Série : Deux flics à Miami.**
21.20 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Les fêtes du corps », sont invités : Francesco Alberoni *(l'Erotisme)*, Cyril Collard *(Condamné amour)*, Ysabelle Lacamp *(le Baiser du dragon)*, André Pieyre de Mandiargues *(Tout disparaîtra)*, Evelyne Sullerot *(l'Enveloppe)*, Brigitte Lahaie *(Moi, la scandaleuse)* et Rainer Lanselle, traducteur *(le Poisson de jade et l'Epingle au Phénix* ; Douze contes chinois du dix-septième siècle).
22.35 **Journal.**
22.45 **Ciné-club : Fin d'automne** ■■
Film japonais de Yasujiro Ozu (1960).
▶ Avec Setsuko Hara, Yko Tsukasa, Chishu Ryu, Mariko Okada, Keiji Sada, Shin Saburi (v.o.).

### TROISIÈME CHAINE : FR3

16.00 **Documentaire : Une révolution invisible.**
16.50 **Jazz off.**
17.00 **Feuilleton : Demain l'amour.**
17.25 **Dessin animé : Lucky Luke.**
17.30 **3.2.1. Contact.**
18.00 **Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.**
18.25 **Dis, raconte-nous les animaux.**
18.30 **Feuilleton : Flipper le dauphin.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Feuilleton : Les liens du sang.**
21.35 **Portrait.**
Maurice Béjart.
22.35 **Journal.**
23.00 **Magazine : Espace francophone.**
23.25 **Archi-clips.**
23.30 **Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

15.50 Cinéma : la Bête à l'affût ■ Film français de Pierre Chenal (1959). 17.20 Dessin animé : Téléminifables et Eggville. 17.25 Série : Batman. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.30 Téléfilm : Une affaire meurtrière. 22.00 Boxe, en direct de Cannes. Championnat du monde des super-welters : B. Drayton-S. Skouma. 0.00 Cinéma : Sait-on jamais ■ Film français de Roger Vadim (1957). 1.35 Cinéma : Reds ■■■ Film américain de Warren Beatty (1982, v.o.). 4.40 Cinéma : Catherine ■ Film français de Bernard Borderie (1969).

### LA 5

16.00 Série : Chips. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Racines II (2e épisode). 22.10 Série : Hill Street Blues. 23.00 Série : L'inspecteur Derrick. 0.05 Série : Mission impossible. 0.55 Série : Supercopter. 1.50 Série : Jaimie. 2.40 Série : Kojak.

### TV 6

16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie. 19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie. 20.20 Jeu Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie. La décision. 21.30 Série : Cagney et Lacey. 22.30 Ciné-Club : le Destin de Mme Yuki ■■ Film japonais de Kinji Mizoguchi (1950, v.o.). 0.00 Magazine : La saga du rock.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La rumeur (2e partie), avec Alix de Saint-André, journaliste, Raoul Girardet, historien, Jean-Noël Kapferer, psychosociologue, Edgar Morin, sociologue, Krzystof Pomian, historien. 21.30 Musique : Black and blue. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 août 1986 à Sarrebruck) : Les noces de Figaro, Ouverture en ré majeur, K 492, et Concerto pour piano et orchestre nº 23 en la majeur, K 488, de Mozart ; Petrouchka, de Stravinski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung-Whun Chung. 22.20 Les soirées de France-Musique. 22.30, Les pêcheurs de perles : Irma Kolassi chante Caplet et Ravel ; 0.30, Mélimélodame.

## Audience TV du 25 mars 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 51.3 | 20.5 | 12.3 | 1.5 | 5.1 | 9.7 | 2.1 |
| 19 h 45 | 54.9 | 22.6 | 13.8 | 3.6 | 6.2 | 7.2 | 1.5 |
| 20 h 16 | 61 | 21 | 17.4 | 7.2 | 4.1 | 9.7 | 1.5 |
| 20 h 41 | 68.2 | 29.7 | 19 | 8.7 | 5.1 | 5.6 | 1 |
| 22 h 08 | 53.3 | 16.9 | 15.4 | 6.7 | 1.5 | 7.7 | 6.2 |
| 22 h 44 | 40.5 | 11.3 | 16.9 | 4.6 | 1.5 | 5.6 | 1 |

*Programmes du mercredi 25 mars, à 20 h 30. TF1 : « L'heure Simenon » ; A2 : « L'heure de vérité », avec Jacques Chirac ; FR 3 : Variétés (C'est aujourd'hui demain) ; Canal + : « Le prête-nom » (film) ; la 5 : Racine II (feuilleton) ; M 6 : Dynastie.*



# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 mars à 0 heure et le dimanche 29 mars à 24 heures.**

Les pluies qui traverseront la France dans la journée de vendredi marqueront la fin de la période de temps doux, en effet, samedi et dimanche verront l'établissement progressif d'un temps nettement plus frais et instable avec la réapparition de gelées locales dimanche matin.

**Vendredi** : le matin, la France sera partagée en deux, sur la moitié nord-ouest, temps couvert et pluvieux mais températures encore normales pour la saison entre 3 et 7 degrés.

Sur la moitié sud-est, début de journée plus frais et variable. Seule la Corse gardera un ciel plus chargé avec des ondées.

Dans la journée les pluies vont s'enfoncer peu à peu vers le sud-est. Elles épargneront encore en soirée les régions méditerranéennes et les Alpes où le ciel se voilera.

Sur le Nord-Ouest du pays le ciel deviendra plus variable en cours d'après-midi mais il y aura encore des menaces d'averses. Toutes les autres régions auront du temps pluvieux.

Les températures maximales évolueront entre 10 et 12 degrés près de la Manche et entre 16 et 18 degrés près de la Méditerranée.

De nouvelles pluies arriveront le soir à la pointe de la Bretagne.

**Samedi 28** : le temps gris et pluvieux présent le matin surtout des Vosges aux Alpes, au sud du massif Central et dans la région Midi-Pyrénées, s'évacuera en cours de journée vers le sud-est pour ne plus affecter en soirée que la Côte-d'Azur et la Corse. Le mistral et la tramontane se lèveront en fin de journée. Sur les autres régions, le temps frais et instable s'étendra progressivement, avec, surtout près des côtes de la Manche, des vents d'ouest forts et des giboulées.

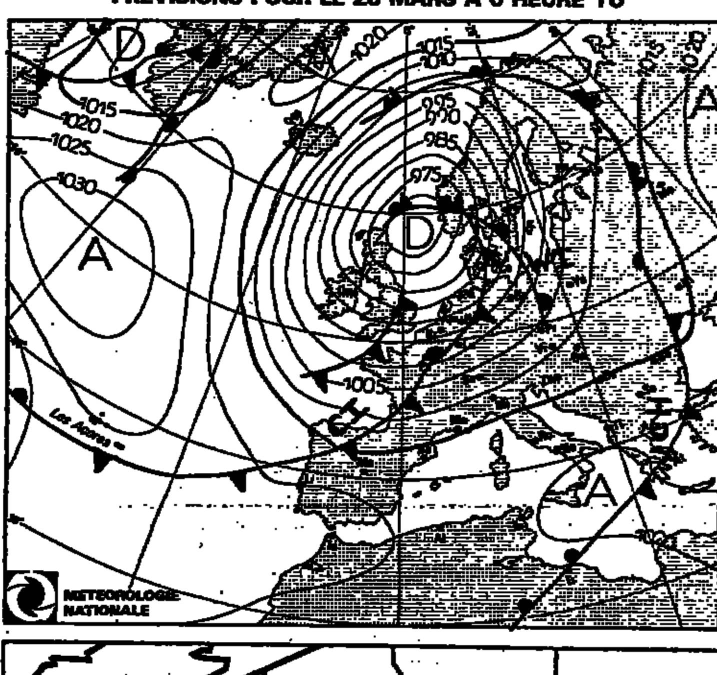
Les températures minimales subiront une nette baisse : elles seront comprises entre 4 et 6 degrés sauf dans les régions du Sud, où elles atteindront 7 à 8 degrés. Les températures seront comprises entre 10 et 12 degrés, voire 14 degrés dans le Sud-Ouest.

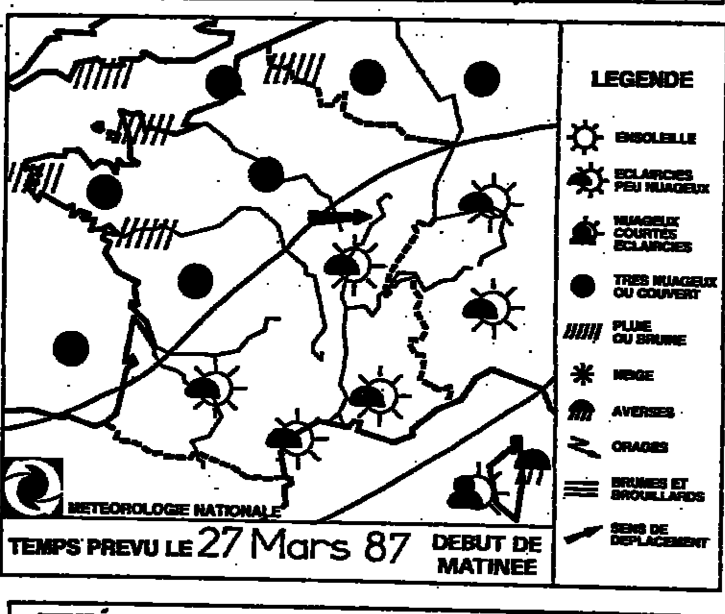
**Dimanche 29** : le temps frais et instable se généralisera à tout le pays, avec des giboulées, surtout dans la moitié nord. Des adverses de neige pourront se produire au-dessus de 600 mètres sur le relief. Le vent faiblira en cours de journée sur la plupart des régions, excepté le mistral, qui continuera à souffler dans la vallée du Rhône et en Méditerranée. Les températures minimales seront encore en baisse de 2 à 3 degrés, avec quelques gelées locales. Les maximales seront stationnaires ou en légère baisse.

**SITUATION LE 26 MARS 1987 A 0 HEURE TU**

METEOROLOGIE NATIONALE

**PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS A 0 HEURE TU**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-3 à 6 h TU et le 26-3-1987 à 6 h TU — le 26-3-1987

| | Max | Min | Temps |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 17 | 11 | P |
| BIARRITZ | 17 | 8 | D |
| BORDEAUX | 15 | 4 | N |
| BOURGES | 14 | 5 | C |
| BREST | 10 | 4 | C |
| CAEN | 12 | 2 | N |
| CHERBOURG | 10 | 3 | N |
| CLERMONT-FERR. | 15 | 6 | P |
| DIJON | 12 | 7 | P |
| GRENOBLE St-M-H | 18 | 8 | P |
| LILLE | 14 | 3 | D |
| LIMOGES | 11 | 3 | C |
| LYON | 15 | 10 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 17 | 9 | N |
| NANCY | 15 | 8 | P |
| NANTES | 13 | 2 | D |
| NICE | 14 | 10 | C |
| PARIS-MONTS. | 15 | 4 | D |
| PAU | 20 | 6 | D |
| PERPIGNAN | 14 | 12 | P |
| RENNES | 12 | 1 | D |
| ST-ÉTIENNE | 14 | 7 | P |
| STRASBOURG | 15 | 9 | P |
| TOURS | 15 | 0 | D |
| TOULOUSE | 15 | 8 | P |
| POINTE-À-P. | 31 | 23 | N |
| **ETRANGER** | | | |
| ALGER | 27 | 7 | C |
| AMSTERDAM | 13 | 2 | D |
| ATHÈNES | 14 | 6 | C |
| BANGKOK | 36 | 26 | N |
| BARCELONE | 19 | 10 | C |
| BELGRADE | 18 | 6 | D |
| BERLIN | 12 | 7 | P |
| BRUXELLES | 15 | 3 | D |
| LE CAIRE | 20 | 12 | D |
| COPENHAGUE | 2 | 1 | P |
| DAKAR | 28 | 17 | D |
| DELHI | 35 | 21 | N |
| DJERBA | 22 | 10 | C |
| GENÈVE | 15 | 8 | P |
| HONGKONG | 20 | 13 | C |
| ISTANBUL | 4 | 3 | C |
| JÉRUSALEM | 13 | 7 | P |
| LISBONNE | 16 | 10 | D |
| LONDRES | 11 | 2 | C |
| LOS ANGELES | 22 | 9 | D |
| LUXEMBOURG | 11 | 4 | N |
| MADRID | 16 | 3 | D |
| MARRAKECH | 16 | 9 | D |
| MEXICO | 28 | 13 | B |
| MILAN | 10 | 8 | P |
| MONTRÉAL | 17 | 0 | A |
| MOSCOU | – 2 | – 8 | C |
| NAIROBI | 29 | 17 | C |
| NEW-YORK | 21 | 7 | C |
| OSLO | 1 | – 1 | * |
| PALMA-DE-MAL. | 18 | 11 | C |
| PÉKIN | 9 | – 2 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 27 | 25 | D |
| ROME | 17 | 11 | N |
| SINGAPOUR | 32 | 26 | N |
| STOCKHOLM | 2 | – 5 | C |
| SYDNEY | 25 | 17 | N |
| TOKYO | 21 | 5 | C |
| TUNIS | 22 | 8 | C |
| VARSOVIE | 4 | 1 | P |
| VENISE | 17 | 9 | P |
| VIENNE | 10 | 0 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

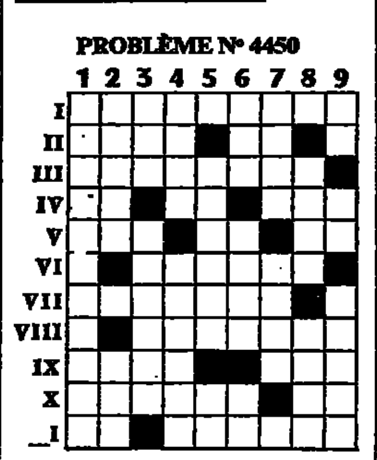
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**SUR MINITEL.** Prévision complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 4450**



### HORIZONTALEMENT

I. Sème la culture en roulant. – II. A d'autant plus de prix qu'elle est nouvelle. Duplicateur. – III. Bassin où barbotent les carpes et certaines grenouilles. – IV. Note. Participe passé. Sorti avec la minette, on le retrouve parfois chez les gueuses. – V. Celle du Salut fut un lieu de rédemption. Participe passé. Feu vert favorisant la libre circulation. – VI. Engagée dans un certain ordre. – VII. Enflé ou boursouflé. – VIII. Unicité. – IX. Indicatif du parfait. Symbole de blancheur, sauf pour Anatole France. – X. Fermeture automatique. Moins que peu. – XI. Copulative. Alléger le travail du plongeur au détriment de la ligne.

### VERTICALEMENT

1. Est tout à fait exaucé quand il décroche un prix littéraire. – 2. On l'imagine plus qu'on ne le réalise. Hors-jeu. – 3. Marque de filiation arabe. Un anticohabitationniste. – 4. Lys des Flandres. Captent la friture quand ils sont au bout du fil. – 5. Lieux communs. Possessif. – 6. Ceinture ou ruban. Un puits où personne ne se désaltère. Roule. – 7. Canal de l'aube. Sa terre n'offre qu'une hospitalité assujettissante. – 8. Enchante ou tourmente. Individu quelconque ou sujet modèle. – 9. Abréviation. Divinité. Mettre en balance.

**Solution du problème nº 4449**

*Horizontalement*

I. Clientèle. – II. Hamburger. – III. Ampleur. – IV. Rira. Mise. – V. Enigmes. – VI. Nom. Aéré. – VII. Tien. Un. – VIII. Arrêt. Pat. – IX. In. Nids. – X. Enroué. – XI. Eosine. Su.

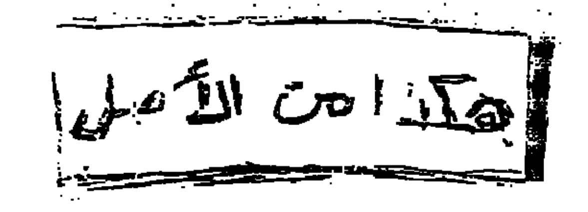
*Verticalement*

1. Charentaise. – 2. Laminoir. – 3. Imprimeries (cf. « œil »). – 4. Eblag (galbe). Nenni ! – 5. Nue. RN. – 6. Trumeau. Noé. – 7. Egrisé. Pil. – 8. Le. Ruades. – 9. Errements.

GUY BROUTY.

● **EXPOSITION** : l'objet de collection. – Jouets, chapeaux, miniatures, cartes, monnaies, disques, vieux papiers, fers à repasser, affiches, chemins de fer... et la liste est loin d'être limitative. Cinq cents thèmes de collection seront présentés dans les trois cents stands spécialisés au 11e Salon de l'objet de collection qui se tiendra du 2 au 5 avril, espace Austerlitz à Paris. Principale nouveauté : la présentation de nombreux objets usuels ou publicitaires des années 1950-60 et une exposition L'habitat en 1955.

★ Renseignements : ORIL, 8, rue du Jura, 75013 Paris. Tél. : 43-36-23-01.



هكذا من الأصل



# « Services »

## EN BREF

● **ASSOCIATIONS.** – Le Centre national d'aide à la vie associative (CNAVA) organise à Paris, le samedi 4 avril prochain, un stage sur les associations et la communication. Il sera animé par Hervé Collet, journaliste, auteur de l'ouvrage *Et la presse associative*, publié par le Centre Georges-Pompidou. La notoriété des associations, le marketing social, la rédaction, la diffusion des messages et les relations avec la presse y seront notamment abordés.

★ Renseignements : CNAVA, 50, rue Mouraud, 75020 Paris. Tél. : 43-72-13-31 (sauf le lundi).

● **VIE CULTURELLE : Ici-Là bas.** – La « Condition des soies » centre social et culturel lyonnais, organise du 1er au 30 avril diverses manifestations sur le thème « Ici-Là bas » pour mieux faire connaître les différents départements d'outre-mer. Une exposition sera consacrée à la Guyane, à la Guadeloupe à la Martinique et à la Réunion. Des fêtes et soirées créoles permettront de s'initier à un folklore plein de rythmes et de couleurs. Au cours d'un « forum des voyages » le 18 avril, les visiteurs pourront rencontrer diverses associations d'outre-mer et agences de voyages pour préparer – éventuellement – leurs vacances et assister à des projections et débats.

★ « Condition des soies », 7, rue Saint-Polycarpe 69001 Lyon. Tél. : (16) 78-39-36-36.

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **454060** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 054060, 154060, 254060, 354060, 554060, 654060, 754060, 854060 gagnent 40 000,00 F

| Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 404060 | 450060 | 454160 | 454000 | 454061 | 10 000,00 F |
| 414060 | 451060 | 454260 | 454010 | 454062 | |
| 424060 | 452060 | 454360 | 454020 | 454063 | |
| 434060 | 453060 | 454460 | 454030 | 454064 | |
| 444060 | 455060 | 454560 | 454040 | 454065 | |
| 464060 | 456060 | 454660 | 454050 | 454066 | |
| 474060 | 457060 | 454760 | 454070 | 454067 | |
| 484060 | 458060 | 454860 | 454080 | 454068 | |
| 494060 | 459060 | 454960 | 454090 | 454069 | |

| Tous les billets se terminant par | | gagnent |
|---|---|---|
| 4060 | | 4 000,00 F |
| 060 | | 400,00 F |
| 60 | | 200,00 F |
| 0 | | 100,00 F |

87 TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 25 MARS 1987 – 32e

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

| Terminaisons | Finales et numéros | Signes du zodiaque | Sommes gagnées |
|---|---|---|---|
| 1 | 1 831 | taureau | F. 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 4 701 | lion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 6 231 | poissons | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 05 171 | balance | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 2 | 3 682 | cancer | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 822 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 6 622 | capricorne | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 02 512 | vierge | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 82 792 | sagittaire | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 78 222 | verseau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 3 | 282 | tous signes | 400 |
| | 882 | tous signes | 400 |
| | 9 232 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 28 723 | bélier | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 4 | 3 734 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 114 | scorpion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 5 744 | sagittaire | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 5 | 2 485 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 835 | lion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 605 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 0 155 | cancer | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 16 375 | poissons | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 5 | 22 365 | gémeaux | F. 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 6 | 56 | tous signes | 200 |
| | 056 | tous signes | 600 |
| | 456 | tous signes | 400 |
| | 4 256 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 106 | sagittaire | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 1 806 | gémeaux | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 7 | 587 | tous signes | 400 |
| | 1 957 | balance | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 7 747 | vierge | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 04 257 | capricorne | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 8 | 08 | tous signes | 200 |
| | 29 918 | scorpion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 9 | 2 580 | verseau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 249 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 1 659 | bélier | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 19 489 | capricorne | 4 000 000 |
| | | autres signes | 125 000 |
| 0 | 60 | tous signes | 200 |
| | 800 | tous signes | 400 |
| | 2 280 | vierge | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 6 340 | taureau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 11 080 | taureau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 27 720 | lion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 29 370 | cancer | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |

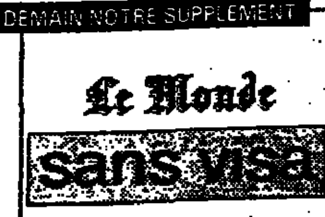
TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CANCER, CAPRICORNE, BALANCE GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 12 – TIRAGE DU MERCREDI 25 MARS 1987 : 20 23 30 43 44 47 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 37

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 1er ET SAMEDI 4 AVRIL 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI.

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 25 MARS 1987 – 31e









# Le Carnet du Monde

## Naissances

– Marie-Laure, Lucile et Pierre **AMROUCHE**

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Constance.**

Paris, le 3 mars 1987.

– Pervenche **BERÈS** et Gilles-Marie **TINÉ** sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

**Lucas,**

le 23 mars 1987.

12, rue Oberkampf,
75011 Paris.

– M. Wilhelm **ZACHARIAS** et Mme, née Isabelle Lemaigre-Dubreuil, Mélanie et Arthur,

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Casimir.**

Bruxelles, le 8 mars 1987.

## Décès

– Mme Pierre Antonini et sa fille Catherine

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre ANTONINI,**

survenu à Ajaccio le 25 mars 1987.

– Gabrielle Barnicaud, née Josserand, son épouse,
Geneviève et Catherine, ses filles,
Alice et Julie, ses petites-filles,
Bernard Claude, son neveu,
Les familles Allemand, Jeanmaire et Meunier,

ont la douleur d'annoncer le décès de

**Georges BARNICAUD,**
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 23 mars 1987.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

Un dernier hommage lui a été rendu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, boulevard Sérurier,
75019 Paris.

– Mme Françoise Brion,
M. et Mme Jean-Pierre Cot,
Mme Catherine Cot,
Mme Annie Cot et M. Jean-Noël Jeanneney,
Et leurs enfants et petite-fille,
Les familles Phelps et Naz,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

**Mme Pierre COT,**
née Luisa Phelps,

survenue le 21 mars 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, dans l'intimité.

– Mme Pierre Garboua,
Laure et Aude,
M. et Mme Paul Garboua,
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Riottot,
et leurs enfants,
M. et Mme Larry Christensen,
et leurs enfants,
Mme Maya Garboua,
et ses enfants,
M. et Mme Pierre-Lucien Pierre,
Les familles Suares, Misrahi, Pierre, Dingli,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre GARBOUA,**

survenu le 24 mars 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

123, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer la disparition de

**Dominique HOLLEAUX,**
agrégé des facultés de droit,
professeur à l'université Paris-II.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité à l'église Saint-Médard à Paris, le mercredi 25 mars 1987.

De la part de :
Marie-Claude Holleaux, son épouse,
François, son fils,
M. Daniel Caillet,
Mme Jacqueline Roque
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Holleaux
et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Nicolet
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Raymond Caillet,
M. et Mme Jean-Pierre Caillet et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Caillet
et leur fils,
M. et Mme François Caillet
et leurs enfants,
Mme Danielle Feuillepin
et son fils,
Son beau-père, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille.

Les personnes désireuses de manifester leur sympathie peuvent adresser un don à la recherche sur le cancer.

7, rue Nicolas-Houël,
75005 Paris.

– Le président et les enseignants de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris (Paris-II) ont le regret de faire part du décès de leur collègue,

le professeur
**Dominique HOLLEAUX,**

survenu le 20 mars 1987.

– Mme Jeanne Joli, née Chaussidon,
Le contre-amiral et Mme André Joli,
M. Gérard Joli,
Le médecin en chef et Mme Michel Joli,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le Grand Orient de France,
La Maison d'enfants de Ker-Netra,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Ferdinand JOLI,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 mars 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie d'incinération s'est tenue, dans l'intimité familiale, au crématorium du Père-Lachaise, le 25 mars 1987.
*« Adhuc stat. »*

– M. Fabien Purtschet, son époux,
Le docteur Frédéric Purtschet, Mme Hélène Cornu
et leur fille Julie,
M. François Purtschet, son épouse Nelly Desfilles
et leurs enfants Frédéric, Grégory, Alexis et Benjamin,
Mme Isabelle Purtschet et le docteur David Halfon
et leurs enfants Samantha et Déborah,
Mlle Sophie Purtschet,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Aline Purtschet,
Mme Odette Purtschet,
ses belles-sœurs,
M. Christian Purtschet, de l'Université de Paris,
Le commandant Yves Purtschet, son épouse, et leurs enfants Laurent et Alexandra,
M. et Mme Marc Sartre et leurs enfants Julien, Amélie et Valentin,
Mme Marie Beyssade et sa fille Sidonie,
ses neveux et nièces,

profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été données pour le décès de

**Mme Fabien PURTSCHET,**
née Jeannine Colin,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

5, avenue Villebois-Mareuil,
06000 Nice-Cimiez.

– On nous prie de faire part du décès de

**Armand RINGUET,**
directeur honoraire
des Hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 20 mars 1987, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Jacqueline Brodskis,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Geneviève Mathis,
Et toute la famille

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

**Mme Louis VALLON,**
née Suzanne Braun,
médecin des hôpitaux.

La levée du corps aura lieu le samedi 28 mars, à 8 heures, en son domicile et les obsèques, dans la plus stricte intimité, à Crest (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Nador,
Rabat, Maroc.
1, cité Chaptal,
75009 Paris.

– Le Supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
Et les membres de sa famille,

font part du rappel à Dieu, le 25 mars 1987, du

**Père Jean VAULEON,**

dans sa soixante-treizième année.

La messe de funérailles aura lieu le lundi 30 mars 1987, à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes, à 9 h 30.



## Remerciements

– Lyon.
Mme Georgette Slizerman Laloum,
Son fils et leur famille

Très touchés, remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé leurs témoignages de sympathie et d'amitié, lors du décès du

**Docteur Alain LALOUM.**

– Profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

**M. Serge de LANGLADE,**
président-directeur général de Secodip.

Sa famille,
La direction et le personnel de Secodip,

expriment ici leurs très sincères remerciements.

## Anniversaires

– Ceux qui ont connu et aimé

**Christiane DESCOMPS,**

penseront particulièrement à elle en ce jour anniversaire de sa mort.

– Il y a trente ans, le 4 juin 1957,

**A. Bèla SIMON,**
dit « Ourson »,

était arraché à l'affection des siens :
Eliane Caisman, sa compagne,
Philippe, Claire, Thomas, ses enfants.

Tous témoignages le concernant seront reçus avec reconnaissance.

7, rue Jean-Louis-Vaudoyer,
13090 Aix-en-Provence.

## Soutenances de thèses

– Université René-Descartes (Paris-V) : le vendredi 3 avril à 14 heures, salle L.-Liard, Mme Fajda Winnykamen (née Getlicherman) : « Imitation, modélisation. Modalités sociales des acquisitions ».

– Université René-Descartes (Paris-V) : le lundi 6 avril, à 9 heures, salle L.-Liard, M. Jean-Didier Urbain : « Le mort là. Anthropologie et sémiologie de l'imaginaire de la mort en Occident à partir de ses cimetières. »

– Université de Paris-X-Nanterre : le lundi 6 avril, à 14 h 30, salle C. 24, Mlle Brigitte Wache : « Mgr Louis Duchesne (1843-1922), historien de l'Eglise, directeur de l'École française de Rome. »

– Université Paris-III, jeudi 2 avril, à 14 h 30, salle Bourjac, Mme Cherabi, épouse Labidi Nadia : « Les représentations sociales dans le cinéma algérien de 1964 à 1980 ».

– Université Toulouse-II, salle 9, 1er étage, 14 h 30, M. Frédéric Serralta : « Antonio de Solis et son théâtre ».

– Université Toulouse-II, vendredi 3 avril, 14 h 30, salle 9, 1er étage, M. Marc Vitse : « Eléments pour une histoire du théâtre espagnol du XVIIe siècle ».

**CARNET DU *MONDE***
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ....... 69 F
Abonnés ............... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

# Le Monde ANNONCE

## OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

• Puissant groupe français à vocation internationale
**JURISTE FORT POTENTIEL** réf. PI 357 CMR

• Un des leaders de l'Agro-Alimentaire
"Des objectifs exigeants"
pour un potentiel de manager — région parisienne — réf. MF 354 AMR

Laforge Coppee — **INGENIEUR**
spécialiste matériels
TP et terrassement — Saint-Cloud — réf. IF 353 AMR

• Chimie
**INGENIEURS DE RECHERCHE :**
– Polymérisation — Picardie — réf. YF 347 AMR
– Epoxy anaerobie — Picardie — réf. ZG 348 AMR
– Colles émulsion — Sud-Ouest — réf. HA 349 AMR

• Importante société chimique
**INGENIEUR CHIMISTE CONFIRME**
responsable de fabrication — Nord France — réf. IB 350 AMR

**CHEF DU SERVICE**
entretien et travaux neufs — Vallée du Rhône — réf. JC 351 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

Pour conseils, programmation, activités culturelles internat. recherche
**HOMME OU FEMME**
Formation 2e cycle, cinéphile si possible. Bon contact. Pour réponses, collectivité locale, structure culturelle, association.
Ecrire C.V. manuscrit, photo sous no 8.453 M.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX H./F.
S/Paris et ses agences périphériques. Tél. pour Rvs
– Paris : 45-00-28-87.
– Banlieues Nord et Ouest : 45-53-20-00.
– Banlieue Sud : 45-53-91-30.

---

Organisme important (No 1 du secteur) recrute des COLLABORATEURS COMMERCIAUX H.F.
Sens des relations publiques, formation financière et ccial, rémunération importante.
Tél. pour postes sur :
– Paris : 45-00-28-87
– Banlieues périphériques : 45-53-20-00.

---

Organisme important (No 1 du secteur) recrute des COLLABORATEURS COMMERCIAUX H.F.
sens des relations publiques, formation financière et ccial, rémunération importante.
Tél. pour postes sur :
– Paris : 46-00-28-87
– Banlieues périphériques : 45-53-20-00.

---

Sté Pompes Funèbres, rech. RÉGLEUR formation assurée très bne présent. sens commercial exigé. Poste à respons. dans l'avenir. Niveau exigé BAC + 2 ans de droit. Env. CV, photo à L.T. ASSCOM, no 190, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

---

Association linguistique recrute
PROFESSEURS D'ANGLAIS
rég. parisienne pour encadrer séjours Angleterre juil./août.
Tél. à EUROPA, 47-23-57-22.




## BATISSONS ENSEMBLE VOTRE INFORMATIQUE COMPTABLE ET FINANCIERE

**Formation :**

Doctorat de 3e cycle en informatique.
Certificat comptable du DECS + ICG.

**Expérience :**

15 ans en conception et mise en place de systèmes comptables et financiers.

**Recherche**

Direction Service Informatique/Etudes ou poste de responsabilité dans Direction Financière.

Ecrire s/no 8449 M – LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

## CHEFS D'ENTREPRISE

**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RELATIONS PUBLIQUES. – 30 ans, anglais, portugais, espagnol courant. licence DUT Carrières de l'information.
MET sa compétence à la disposition d'agence de conseil en relations publiques ou toute entreprise dans secteur communication, France ou étranger. (BCO/JV 991.)

FORMATRICE, 31 ans, DUT techniques de commercialisation, connaissance de l'informatique, exp. de l'animation, assure suivi et gestion de stages (conception, commercialisation, organisation conventions avec les entreprises, facturation, relations avec les organismes payeurs, bilans pédagogiques et évaluation financière).
RECHERCHE poste équivalent dans organisme ou service de formation CAD.IV/EJ 995.

CADRE ADMINISTRATIF DE HAUT NIVEAU, diplômée d'études supérieures, comptable sachant animer et diriger avec succès les services suivants : administratif et comptable, du personnel, de secrétariat général, battante et dynamique.
RECHERCHE en PME Paris/RP poste de secrétaire général ou directeur administratif pour seconder PDG - BCO/CR 996.

CHEF COMPTABLE JURISTE ET FINANCIER, 39 ans, DECS maîtrise en droit, 13 ans exp. en cabinet et en entreprise Etablissement des bilans et de l'ensemble des déclarations fiscales et sociales, pratique de l'analyse financière et du contrôle de gestion.
CHERCHE poste à responsabilités en rapport avec exp. et compétences BCO/CR 997.

J.F. dynamique, BTS publicité, diplôme supérieur marketing et communication, exp. en agence de publicité, en cabinet de consultant en marketing et chez annonceurs (communication interne et externe).
SERAI-JE VOTRE ASSISTANTE ? BCO/BD 998.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

---

Dynamique et méthodique SECRÉTAIRE DE DIRECTION 28 ans, anglais courant, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, commercial et de la communication, recherche emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous autres secteurs dynamisants.
Tél. : 42-62-16-44 après 19 h.

---

J.H. 22 ans TRÈS SÉRIEUX, OPÉRATEUR de saisie, niveau 5, étud. ttes propos.
Tél. au 48-75-50-24.

---

Vous recherchez un gestionnaire pour votre centre de vacances :
J'ai 35 ans, 15 ans d'expérience, de sérieuses références et un fort désir de réussir.
Adressez-vous à J. Gelle, 5, rue Monet, 95120 Ermont.
Tél. week-end et après 18 h : 39-15-44-84.

---

J.H. cuisinier, 27 ans, sérieux, cherche emploi week-end comme cuisinier pour améliorer connaissances.
Tél. apr. 16 h au 42-08-70-94.

---

Homme cherche place comptable de chantier, responsable service paie. Sérieuses références.
M. VALLOT – 45-42-57-78.

---

Homme 38 a. sérieux Possédant permis PL. Recherche emploi stable et évolutif. entretien, mécanique générale. Ouvert à toutes suggestions.
Tél. : 60-05-16-17.

---

Homme cherche place comptable de chantier, responsable service paies, sérieuses références.
M. VALLOT. 45-42-57-78.

---

Vous recherchez un gestionnaire pour votre centre de vacances :
J'ai 35 ans, 15 ans d'expérience, de sérieuses références et un fort désir de réussir.
Adressez-vous à J. Gelle, 5, rue Monet, 95120 Ermont.
Tél. week-end et ap. 18 h. 39-15-44-84.

---

J.F. 25 a. diplômé d'all. et hist. de l'art, ch. emploi accueil et aide dans galerie parisienne.
Tél. : 45-86-53-63.

---

J.H. 26 ans Bac D, DEUG-Sc-Éco, angl., all., esp., télex, ch. emploi agent de change import-export, agence de voyages.
Ecrire sous no 8.443
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

J.H. 23 a. SÉRIEUX. Recherche place de gardiennage dans PMI-PME ou dans société de surveillance.
Tél. : 39-85-01-24.
Apr. 20 h : 39-85-42-65.
Apr. 19 h : 60-17-38-31.

---

RELAT. PUBLIQUES-GESTION Bil. total. Fme 37 a., 15 a. exp. resp., ch. tps part./miss. Tél. : bur. 43-55-33-23.

---

Vous recherchez un gestionnaire pour votre centre de vacances :
J'ai 35 ans, 15 ans d'expérience, de sérieuses références et un fort désir de réussir.
Adressez-vous à J. Gelle, 5, rue Monet, 95120 Ermont.
Tél. week-end et après 18 h : 39-15-44-84.

---

J.F. 37 ans, 10 ans expérience gestion du personnel, suivi de la formation permanente et mise en place du système informatique, ch. emploi motivant dans société dynamique.
Tél. : 48-76-39-44 ou

## deux-roues

VENDS YAMAHA 500 XT 2 200 km. Nombreuses modifications. prix 9000 F.
T. 45-01-50-00, p. 229, h.b.

---

Pour acheter un VÉLO faites confiance à des SPÉCIALISTES qui sauront d'abord vous conseiller
CYCLES LAURENT
9, bd Voltaire, Paris-11e.
Tél. : 47-00-27-47.

# L'AGENDA

### Automobiles

BSCG

**0F**
du 13 au 28 mars
**Une Citroën pour 0F pendant 10 mois**

Votre voiture vaut bien 30 % de celle que vous voulez acheter. Alors laissez-la chez nous et repartez au volant d'une Citroën* à faible kilométrage garantie par l'Usine Citroën Département Occasion. Pendant les 10 premiers mois ne payez rien. Rien avant janvier 1988 !

* Financement sous réserve d'acceptation par Crédipar. Exemple pour 10 000 F de crédit : 0F pendant 10 mois, suivis de 38 mensualités de 395 F, hors assurance + 20 F de PF (Perceptions Forfaitaires) par échéance TEG 16,50 %, coût total du crédit (PF incluses) 5 775 F.

**Usine Citroën Département Occasion**
10, place Etienne Pernet – 75015 Paris – Tél. : 45.31.16.32
50, bd Jourdan – 75014 Paris – Tél. : 45.89.49.89
59 bis, av. Jean Jaurès – 75019 Paris – Tél. : 42.08.86.60
72, rue Molière – 69003 Lyon – Tél. : 78.95.03.88

### Particuliers (offres)

Vends magnétoscope VHS Brandt 3.000 F.
Chaîne Hi-Fi Philips 2 x 40 W. 3.500 F 4 éléments.
CIREUSE ELECTROLUX avec produits 1.000 F.
Factures à l'appui.
T. : ap. 20 h 64-30-54-15.

### Moquettes

A SAISIR
**MOQUETTE 100 % PURE LAINE**
PRIX POSÉE : 99 F/m²
Tél. : 46-58-81-12.

### Relations humaines

**Centre ABAC**
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
Paris, tél. : 45-70-80-94

### Vacances Tourisme Loisirs

ST-RÉMY-DE-PROVENCE MINI-VILLAS – 6 personnes. Tennis - piscine chevaux - golf practice.
La semaine : mai 1 280 F - juin ou sept. 1 635 F - juillet ou août 2 900 F - oct. 950 F.
Réservation : (1) 46-38-36-14.

---

A TIGNES (Val-Claret) Part. loue du 5 au 12 avril studio 4 pers. Grand confort.
Tél. : 34-51-45-41.

# L'IMMOBILIER

## appartements ventes

**1er arrdt**

**LES HALLES**
Vue exceptionnelle sur Paris et forum, gd 3 p., ét. élevé. Imm. stand. asc. 2 625 000 F.
**LERMS - 43-55-58-88**

**4e arrdt**

ST-LOUIS-EN-L'ILE
A SAISIR living dble + loggia impec. équipé. 45-67-66-16.

**5e arrdt**

**NOTRE-DAME PLEIN CIEL**
Balc., terrasse 100 m². 2 500 000 F – 47-66-82-52.

**MONGE 3-4 P.** + service. tt cft. soleil. 1.440.000 F. 43-25-97-16.

**6e arrdt**

**RUE DE CONDÉ**
BEAU 6 P. ÉPOQUE DIRECTOIRE. 175 m², 2e ét., 2 portes palières.
DORESSAY 46-24-93-33.

**11e arrdt**

**AVENUE PARMENTIER**
Immmeuble ravalé. Beau studio + petite pièce, plein soleil, rénové, cuisine équipée, bains, w-c, calme, 4e ét., sans asc.
PRIX : 350 000 F
Téléph. en matinée ou soirée au 46-55-61-59.

**12e arrdt**

**DAUMESNIL (PRES PL.)**
Pierre de t. Beau 2 p. état nf. 430 000 F – 43-43-32-30.

**DUGOMMIER**
Maison part. 6/7 p., 3 niveaux, gde récept. avec cheminée, terrasse. 2.575.000 F.
**LERMS 43-55-58-88.**

Mo DAUMESNIL
beau, pierre de t., tapis asc., 3 p., rue et cour, chf cent. 670.000 F. Micot 43-44-43-87.

**15e arrdt**

**CAMBRONNE**
Appts occupés loi 48. Dans bel imm. pierre de t., de 350 000 F à 450 000 F.
42-90-84-74, poste 233.

**16e arrdt**

**AV. VICTOR-HUGO**
gd appt de stand., 370 m², grand salon, petit salon, 5 chbres, bel imm., 3e ét.
GARBI 45-67-22-88.

**20e arrdt**

**OCCUPÉ 490 000**
Pierre de t., ascenseur RUE DES PYRÉNÉES
42-80-84-74, poste 235.

**77 Seine-et-Marne**

Appartement F3 – 68 m², beau séjour avec balcon, cave, box souterrain. Dans petit immeuble, très bon standing. Peu de charges : 760 F. Commerces, école, gare à proximité.
10, rue de Chelles, 77360 Vaires-sur-Marne.
Tél. : 60-20-54-02 (à partir de 19 heures).
Prix : 400 000 + 30 000 box.

**92 Hauts-de-Seine**

DÉFENSE PT DE NEUILLY récent b. stud. + jdinet + park. Px 310.000 F. 43-20-73-37.

**BOULOGNE**
PARTICULIER VENDS Métro Marcel-Sembat. Beau 2 pièces, bains, grande cuisine, w-c, 3e ét., sans asc., interphone, faibles charges.
PRIX : 465 000 F
Tél. : 46-55-61-59.

**Minitel**

**30 000 offres**
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

## locations non meublées offres

**Paris**

Prox. porte VINCENNES, dans imm. anc., 3e ét. sans asc. 2 p. cft TRÈS BON ÉTAT, 2 800 F + ch. Tél. le matin : SEGECO, 45-22-69-92.

**TROCADÉRO**
Dans immeuble gd standing, très luxueux.
**STUDIO 45 m²**
5.500 F. T. bur. 45-56-12-63
Domicile 47-22-03-34.

Mo CAMBRONNE, rue du Laos, dans bel imm. anc., calme, très bon état, 4e ét., asc., 2 p., cft. 4.500 F + ch. STUDIO cft. 3.500 F + ch. Tél. matin : SEGECO : 45-22-69-92.

## locations meublées offres

**Paris**

3e près place des Vosges studio, cft, refait neuf. 3.200 F C./C. Tél. 42-79-53-32.

## locations meublées demandes

**Paris**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pces et plus - 45-26-18-95.

## villas

85 km Paris direct aut. Sud NEMOURS, prox. centre ville
**BONS PLACEMENTS RAPPORTS IMMÉDIATS**
Ptaire vd direct. 3 VILLAS NEUVES pl.-pied viabilis. Bien agencées (dont 1 en activ. ccials), dbles isolat. Chauf. électr., tt cft, gar. et dépend. S/terr. clos paysagé.
LIBRES DE SUITE
AFFAIRE RARE A SAISIR
Long crédit possible.
(16) 38-92-70-47, (16) 38-96-22-29

## maisons de campagne

Idéal RETRAITE ou W.-END 130 km SUD PARIS, prox. A 6, cuis., séj., salon, 5 chbres, bains, w.c., gar., dépendance, jard. 250.000 F. Créd. 100 %
Tél. : (16) 86-45-75-73.

---

FINISTÈRE SUD-POINTE DU VAN
40 km Quimper
10 km Audierne
Dans Landes-Extrémité d'un hameau sur terrain 1 520 m²
Vue 180° imprenable sur baie Douarnenez et pointe du Raz. Construction traditionnelle, toit ardoise, 135 m², état neuf, tout confort, rangements.
GARÇON (PARIS) 45-34-59-86.

---

A vdre petite maison rustique restaurée, 75 m² hab., combles aménag., 380 m² de jardin. Px 280.000 F. Pont-Clouet. LUYNES, près de Tours, 37230. Tél. : 47-56-52-43.

## fermettes

FERMETTE restaurée, 2 corps de bâtiment, 4 pièces, salle de bains, w.-c., toiture neuve, carrelage grès d'Artois au rez-de-chaussée, chauffage au gaz, eau courante, électricité, terrain 10.000 m², à 3 km de Selles-sur-Cher. Tél. après 20 h : 69-46-12-39.

---

140 KM SUD PARIS
Prox. A6, FERMETTE 3 P., dépend., 17.000 m², rare. 220.000 F. CRÉDIT 100 %.
TÉL. : (16) 86-45-75-73.

## hôtels particuliers

**PANTHÉON**
MAISON INDÉPENDANTE surface développée 400 m², travaux à prévoir.
GARBI - 45-67-22-88.

## pavillons

BOURG-LA-REINE maison ancienne caractère, 6 p. excep. 2.300.000 F. Tél. 46-61-32-11.

## propriétés

RER. BOISSY-ST-LEGER
Villecresnes superb. maison bourg. parc 2 200 m², triple séj., 90 m², 4 chbres, cuis., tt cft, 200 m² hab., terrasse. S/sol compl., grenier aménageable.
Px 1.985.000 F.
Mme BEL (bur.) 48-98-91-55, dom. 45-69-33-92.

---

Sud-Est, cap Benat, Côte d'Azur. Deux magnifiques villas sur propriété privée avec vue splendide sur la Méditerranée. Excellent yacht Club/Marina tout près. A partir de 775 000 F. Ecr. ou tél. à M. Claude FIAT, 334, ch. de la Majourane, 83200 Toulon - France. Tél. : 94-94-16-37.

---

**SUR PARC 4 HA**
5 mn centre Montargis, propriété d'exception à prix exceptionnel. 320 m², habitables, grand stand. Parfait état sacrifié. Sacrifiée cause urgence à 50 % de la valeur 1 150 000 F.
Tél. : (16) 38-98-85-96.

---

BRETAGNE SUD
– Rég. Damgan (56), MOULIN restauré 1 ha site ;
– Rég. AURAY, jolie ppté ancienne, 6 p., près Golfe ;
– Le Croisic, maison 18e, 7 p. ;
– Rég. Quimper, gde ppté pieds dans l'eau, plage, port.
HOUDIARD, BP 910, LAVAL
Tél. : (16) 56-61-60-43.

---

**CROISSY BORD DE SEINE**
Importante ppté Napoléon III dans parc 5 000 m² boisé, 600 m² habitables, vue exceptionnelle, division possible.
**KATZ 39-02-30-30**
**47-41-33-33**

---

VERSAILLES
Quartier résidentiel
Calme sur parc de 2 912 m². Luxueuse propriété clos de murs 400 m² habitables, triple réception, 3 appts, sous-sol aménagé, salle de réunion + caves, garages. Excellent état. Poss. maison de gardien.
PRIX : 11 000 000 de F.
AGENCE
NICOLAS ET VICHER
39-50-04-39 - 39-51-19-75

---

NORMANDIE TOURISTIQUE
200 km Paris, région en plein développement, DEMEURE principale 9 pces parf. état, cft, plus bâtiment contigu 7 pces à rénover ; dépendances tous usages. Garages, parc, jardins, gde cour, park. fermé, centre ville, superficie 8 300 m².
Prix : 1 295 000 F
45-53-77-52 - (16) 31-90-16-22

---

150 KM SUD PARIS
Propriété en U, séj. cuis., bains, wc, 4 chbres, gde dépendance, terr. 3 800 m².
Prix : 460 000 F.
Tél. (16) 86-74-08-12
ou apr. 20 h : 38-31-46-74.

## locaux commerciaux

### Ventes

EXCELLENTE AFFAIRE
**STATION ÉTÉ - HIVER**
**LOCAUX COMMERCIAUX**
en toute propriété tous commerces.
A partir de
**218 000 F.**
S.C.I. LES GLOVETTES, 38250 Villar-de-Lans
(16) 76-95-10-75
(1) 34-89-16-57.

---

**SUPER AFFAIRE A ST-RAPHAEL**
A VENDRE URGENT MURS ET FONDS 200 m².
**800.000 F.**
Possibilité financement.
Tél. : 34-89-16-57.

## bureaux

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

---

DOMICILIATIONS
Location Burx et ATELIERS permanence téléphonique (Télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat). Constitution Sociétés, commerçants, artisans.
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– PARIS 1er. Tél 42-60-91-63. (Rue Saint-Honoré).
– PARIS 15e Tél 40-56-02-82.
– 95-GONESSE. 39-87-31-53.

---

Domiciliation depuis 90 F/ms. Av. des CH.-ELYSÉES (Étoile). Rue ST-HONORÉ (Concorde). Rue CRONSTADT PARIS-15e. 21 bis, rue de TOUL, PARIS-12e. Constitution SARL 2.000 F/HT Inter-Dom. Tél. : 43-40-68-50.

---

Votre adresse commerciale ou
**SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
**CONSTITUTION STÉS**
Prix compétitifs. Détails rapides.
**ASPAC 42-93-60-50 +**

---

**L'IMMOBILIER**
dans
**Le Monde**
du Lundi au Vendredi
Tél. 45-55-91-82





# Economie



Economies, charters, plan d'entreprise

## La SNCF veut prouver qu'elle repart

La SNCF repart et le fait savoir. Son conseil d'administration a adopté, le mercredi 25 mars, le projet de révision du budget 1987 mis à mal par les trois semaines de grève des mois de décembre et janvier derniers. Depuis quelques semaines, ce ne sont que conférences de presse, fuites calculées ou pas et publication de projets en tous genres. Tout y passe, des « petits plus » pour le personnel, les marchandises internationales, des places charters pour les vacanciers, les omnibus repeints à neuf ou la restauration améliorée.

Cette agitation médiatique exprime assez bien les volontés des dirigeants de la SNCF et les difficultés qu'ils rencontreront pour les mettre en application.

D'abord, recoller les pots cassés du fait de la grève. Les « événements », comme on dit rue Saint-Lazare. Le recollage, c'est l'armistice passé entre le président, M. Philippe Essig, et le directeur général, M. Jean Dupuy. C'est aussi le toilettage du budget : *« Il fallait prendre en compte les nouvelles données du trafic et les conséquences des événements »*, a déclaré M. Essig. *« La réduction des effectifs est inscrite dans la réduction du trafic »*, a renchérit M. Dupuy. Le cap est donc fermement maintenu, sur le retour de l'équilibre financier prévu pour 1989 (*le Monde* du 26 février).

Pour y parvenir, c'est-à-dire pour maintenir le déficit à 2,9 milliards de francs, malgré une chute des recettes voyageurs et marchandises de 2,2 milliards de francs, on a agi dans deux directions. Les dépenses d'exploitation seront réduites grâce à une suppression de dix mille huit cents emplois à laquelle s'ajoutent deux cents suppressions de plus que prévu en 1986 et grâce à des décalages d'opérations d'entretien pour 440 millions de francs.

D'autre part, il a été décidé de combler une partie du déficit exceptionnel par des réalisations tout aussi exceptionnelles d'actifs d'environ 750 millions de francs nets, provenant de la session de 14,97 % des actions d'Air Inter et de la vente de terrains à la Ville de Paris, notamment.

### Enrayer le déclin

La deuxième préoccupation des responsables SNCF est d'enrayer le déclin du rail. Pour M. Michel Fève, directeur général adjoint, l'activité rail se trouvait, avant la grève, sur une pente déclinante de moins 6 % par an en matière de marchandises, et moins 1,5 % en matière de voyageurs. *« La chute de notre trafic marchandises s'explique par la poursuite de la restructuration de l'industrie française, dont de larges secteurs sont en mauvaise santé*, dit-il. *Notre trafic voyageurs a pâti, en 1986, de la défection des touristes étrangers et des effets de la chute des prix du carburant, qui a permis à l'avion de pratiquer des tarifs attractifs et à la voiture de progresser. Nous voulons stabiliser cette décroissance et cela suppose des efforts commerciaux très importants. »*

Le premier de ces efforts s'appelle le train express régional ou encore TER qui évoque les sigles prestigieux TGV ou RER. Au-delà de la peinture en jaune, rouge, vert ou bleu des omnibus des régions ayant signé un accord avec la SNCF, il s'agit d'une remarquable démarche de décentralisation de la société nationale. Depuis 1984, celle-ci mène une politique de conventionnement avec les conseils régionaux. Elle leur propose de continuer à gérer les dessertes ferroviaires locales existantes mais elle leur offre aussi de participer financièrement à la modernisation du matériel ou de créer de nouveaux services, la mise de fonds régionale déclenchant la participation financière de la SNCF.

En trois ans, les dix-sept régions signataires ont investi plus de 1 milliard de francs dans le matériel comme dans les infrastructures, et la SNCF trois ou quatre fois plus. Résultat : le Languedoc-Roussillon a augmenté son trafic de 33 %, et Midi-Pyrénées de 27,3 %.

En fait, la société nationale veut très astucieusement demander aux régions de partager avec elle, pas seulement la responsabilité des omnibus, mais aussi celle des trains express. Car ce sont ces express qui lui coûtent aujourd'hui le plus cher : vingt-cinq lignes sont déficitaires et quatorze, dont les résultats sont particulièrement « détestables », ont été mises sous surveillance. Le système TER permettra de partager les déficits et de mieux remplir ces trains.

### La restauration et les charters

Le 2 avril, ce sera au tour de la restauration ferroviaire de prouver son excellence grâce à la campagne « Le bon moment » destinée à améliorer son image de marque. Cet été, ce seront deux cent mille places charters qui seront vendues à bord des trains à des prix de 40 % à 45 % inférieurs au plein tarif de la seconde pour résister aux avions affrêtés par l'agence Nouvelles Frontières. Bientôt, il y aura une nouvelle première classe, dont les voitures seront parfaitement isolées des voitures de seconde. Une carte de fidélité « grand voyageur » pourrait donner accès à des salles d'attente vraiment de première classe.

Il se mitonne ainsi beaucoup de séductions dans les directions commerciales pour persuader en 1988 les voyageurs de ne pas oublier le train.

En regard de ce bouillonnement imaginatif et commercial, on est frappé de la timidité de la politique sociale. Certes, c'est elle qui a le plus souffert de la tourmente des grèves. Il est tout de même frappant d'entendre son responsable, M. Pierre Descoutures, directeur général adjoint, nier que l'ambiance soit très mauvaise chez les cheminots. *« La situation ne me paraît pas aussi catastrophique que je l'ai entendu dire »*, répond-il à la presse. Alors que l'agressivité des anciens grévistes est restée intacte et que les propos entendus à la base dénotent un rejet massif à l'égard de l'encadrement. On le verra le 17 et le 18 mai, avec le rassemblement annoncé par les animateurs de la coordination des agents de conduite. Manifestement, l'information remonte mal à la SNCF.

Il faudra attendre l'audit social demandé à MM. Michel Crozier et Jacques Lesourne pour comprendre cet été les ratés de la communication interne. Les cheminots devront patienter jusqu'à l'automne prochain pour savoir quel sera leur devenir. Leur président a bien senti qu'il fallait des perspectives à plus long terme que le contrat de plan. *« Nous allons élaborer un projet pour les prochaines années, SNCF 2000*, dit-il. *Il faut qu'il soit conçu de façon participative. Une centaine de personnes seront impliquées d'abord. Une fois les premiers résultats obtenus, nous élargirons la participation. »*

Pour répondre aux questions qui hantent les esprits cheminots, la SNCF a-t-elle un avenir ? L'armée ferroviaire peut-elle devenir une entreprise ?

ALAIN FAUJAS.

## La fin du wagon-restaurant

La restauration ferroviaire est un véritable casse-tête pour la SNCF. Celle-ci est obligée de verser cette année 216 millions de francs aux trois entreprises chargées de nourrir les voyageurs : les Wagons-Lits, 63 % du marché ; Servair, 34 %, et GORSSE, 3 %, qui n'équilibrent pas du tout leurs comptes.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas supprimer cette subvention ? Parce que le train perdrait 14 % de sa clientèle, qui exige de pouvoir se restaurer pendant le voyage. Autrement dit, une économie sur les dépenses de 216 millions de francs provoquerait une perte de recettes de 2 milliards de francs.

Néanmoins, la Société nationale, qui est plus que jamais à la recherche d'économies, veut rapprocher sa politique de restauration du point d'équilibre. La première décision qu'elle a prise est de simplifier l'offre. Il existe aujourd'hui cinq types de prestations : le wagon-restaurant ; la vente ambulante ; le repas servi à la place, le grill express et la voiture-bar.

La restauration ferroviaire évoluera progressivement vers deux formules seulement, car la voiture-restaurant est condamnée à terme, le coût du cuisinier embarqué dépassant les possibilités financières du consommateur et de la SNCF. Demeureront la voiture-bar, où seront vendues des assiettes fines, et le repas servi à la place. Dans les « petits » trains, la voiture-bar pourra être remplacée par une vente ambulante.

### Insatisfaction du voyageur

Les Wagons-Lits, concessionnaires des réseaux nord, est et sud-est, ont mis au point un repas de voiture-restaurant pour 170 francs net, faisant appel à la cuisine sous vide, et un repas à la place pour 140 francs. Au bar, les tartines de pain Poilâne sont vendues de 12 francs à 26 francs. Servair, qui a en charge les réseaux ouest et sud-ouest, propose, lui aussi, le repas de wagon-restaurant pour 195 francs net et le repas à la place oscillant de 140 francs à 170 francs.

Tous les sondages réalisés font apparaître une franche insatisfaction du voyageur, qui estime médiocre le rapport qualité-prix des prestations alimentaires fournies dans le train. Il est curieux de constater que ce sont ceux qui consomment le moins qui émettent les avis les plus négatifs. Les efforts des restaurateurs s'étant traduits, depuis trois ans, par une nette amélioration du service, il importait de combler cet écart entre la réalité et l'impression. C'est pourquoi la SNCF s'est associée à ses trois partenaires pour lancer une campagne axée sur l'image de marque. Le label « Le bon moment » signera, à partir du 2 avril, les menus et les objets de table. Il signifiera aussi la formation et la mobilisation des personnels concernés pour garantir une qualité d'accueil et de produits à mi-chemin entre la gastronomie et le fast-food.

Le but ultime de cette campagne est de persuader lentement le voyageur que le repas servi à bord d'un train est beaucoup plus compliqué à réussir et beaucoup plus coûteux (50 % de plus) que le même repas servi à terre. Et de le convaincre d'en payer le juste prix.

AL. F.

## A TRAVERS LES ENTREPRISES

### Le Koweït rachèterait le réseau BP au Danemark

La Compagnie Koweït Petroleum (KPC), dont l'Etat du Koweït détient 100 % du capital, est sur le point d'acquérir l'ensemble des intérêts de la compagnie britannique BP au Danemark, nous signale notre correspondante à Copenhague. Les négociations ont atteint leur phase ultime Koweït Petroleum avait acheté, en 1983, les installations de la compagnie Gulf au Danemark, soit 260 stations-services et raffineries et une fabrique de graisses pour véhicules, représentant un chiffre d'affaires annuel de 7 milliards et demi de couronnes (6 milliards et demi de francs), qu'elle exploite aujourd'hui sous l'étiquette « Q 8 » (*prononcé q-eight* = Kuwait en anglais), contrôlant ainsi 7 % du marché danois de l'essence et du fuel.

Avec les actifs de BP, qui couvre 12 % de ce marché, Koweït Petroleum se retrouverait presque sur un pied d'égalité avec la Shell et la compagnie norvégienne Statoil, qui avait absorbé, il y a quelques mois, Esso Danemark.

### Liberté des prix pour les transports urbains

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a annoncé, le jeudi 26 mars, aux journées d'études de l'Union des transports publics, à Grenoble, que la liberté tarifaire serait réalisée en 1988 pour les transports urbains. L'année en cours devrait voir *« l'application d'un régime d'accords tarifaires négociés au plan local entre les entreprises de transports, les autorités organisatrices et le préfet »*.

### Elf obtient un permis de prospection en Norvège

Le groupe Elf s'est vu attribuer un nouveau bloc de prospection pétrolière au large de la Norvège, sur lequel elle a obtenu un rôle d'opérateur. Des onze permis prévus, huit seulement ont été attribués, en majorité aux compagnies norvégiennes. Sur les seize groupes étrangers qui avaient déposé des demandes, deux seulement, Elf et Conoco, ont obtenu le droit d'opérer des blocs de prospection. Une autre compagnie française, Total, paraît bien placée pour l'attribution de l'un des trois permis restant, dont la répartition ne sera faite que l'été prochain. Le report de cette décision s'expliquerait par le souci des autorités de ne pas favoriser trop ouvertement les groupes français, alors que la presse norvégienne lui reproche les cadeaux faits à la France en contrepartie de l'accord concernant la vente du gaz de Troll.

### La Générale des eaux prend le contrôle de l'USP

La Compagnie générale des eaux a pris le contrôle de l'Union des services publics (USP), spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets, ainsi que dans le nettoyage des locaux. Avec 500 millions de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net d'environ 11 millions, l'USP renforce le secteur « propreté » déjà développé par le groupe de la Générale des eaux, qui contrôle notamment la CGEA (collecte des ordures), Sart Industries (traitement des déchets), Ipodec et la Cometec.

### Ferruzzi dans l'amidon

Le groupe italien Ferruzzi vient de racheter pour 630 millions de dollars les activités européennes de transformation de maïs du géant américain CPC (Corn Product Corporation).

CPC Industrial Division détient 35 % du marché européen de l'amidon et réalise un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard de dollars environ. Présente dans huit pays, l'entreprise possède treize établissements de production, qui ont la plus forte capacité de production en Europe (1,6 million de tonnes par an d'équivalent amidon). Par ailleurs, Ferruzzi, premier producteur européen de sucre, détient désormais 40 % de Montedison. *« Nous avons l'intention de devenir le premier groupe agro-industriel d'Europe »*, a commenté le président de Ferruzzi, M. Raoul Gardini.

## A propos de « Cloques sur coques »

*Après notre article intitulé « Cloques sur coques » (le Monde du 19 mars) dans lequel, sur la foi d'une dépêche de l'AFP, nous indiquions que les chantiers navals Bénéteau auraient subi un préjudice très important, Mᵉ Jean Thieffry, avocat de la société, nous prie d'apporter les précisons suivantes :*

Il est dit dans l'entrefilet que, selon moi,... « mille cinq cents bâteaux construits entre 1983 et 1985 ont été touchés par ce mal ». Je n'ai jamais fait cette déclaration et le chiffre cité est au demeurant inexact.

Lorsqu'il est dit que *« le préjudice, selon lui* (faisant référence à une déclaration que je n'ai pas faite) *est estimé à 75 millions de francs par les experts »*, il importe que, dans mon intérêt personnel, d'une part, et dans celui de Chantiers Bénéteau SA, d'autre part, cette affirmation erronée soit rectifiée. En effet, il ne m'appartient pas de préjuger d'une estimation que les experts n'ont pas encore réalisée.

Par ailleurs, le chiffre cité pourrait être largement inférieur à celui qui, préjudice une fois consolidé dans toute son étendue, constituera le dommage finalement subi par la société Chantiers Bénéteau.

Ce qui est exact, en revanche, c'est que le tribunal de La Roche-sur-Yon aura à se prononcer après l'audience du 31 mars prochain, à laquelle nous lui soumettrons les premiers éléments du préjudice de Chantiers Bénéteau et dans cette perspective, l'entrefilet publié dans *le Monde* peut être gravement préjudiciable aux intérêts de Bénéteau.

## La COB relève des « irrégularités » dans les opérations boursières menées par le groupe Bouygues

La Commission des opérations de bourse (COB) va porter à la connaissance du public les « irrégularités » qu'elle a relevées dans les opérations boursières menées depuis plus de deux ans par le groupe Bouygues pour s'assurer une minorité de blocage dans le capital de la société de travaux publics Spie-Batignolles, filiale du groupe Schneider. Cette intervention vient à la suite d'une enquête menée depuis le 26 novembre 1986 pour vérifier le respect, par le groupe Bouygues, des dispositions légales concernant les déclarations de franchissement de seuils de participation.

La prise d'une participation de 33,90 % par le groupe Bouygues dans le capital de Spie-Batignolles s'est effectuée par achats en Bourse, cessions directes de titres par des sociétés détenues par le groupe à plus de 20 %, et prises de contrôle de sociétés non cotées qui possédaient des actions Spie-Batignolles.

Le 30 septembre 1986, le groupe Bouygues, en application de l'article 4 de la décision générale de la COB du 17 mars 1981, annonçait qu'il avait racheté 10,04 % de Spie-Batignolles. Or, l'enquête a montré que cette déclaration aurait dû être effectuée dès le 6 mars 1985, date à laquelle le groupe Bouygues venait d'acquérir 12,6 % de Spie-Batignolles. Cette participation fut portée à 19,4 % pendant l'été 1985, en infraction avec les dispositions de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1985 sur la publication des participations supérieures aux seuils de 10 %, 33 % et 50 %. Au 30 septembre 1986, Bouygues détenait déjà 24 % de la filiale du groupe Schneider, au lieu des 10,04 % annoncés, et se trouvait ainsi en contradiction avec les dispositions des articles 356 et 356-1 de la loi du 24 juillet 1966.

Le 20 novembre 1986, le groupe Bouygues faisait connaître qu'il contrôlait *« directement ou indirectement »* 33,9 % des actions de Spie-Batignolles, soit la minorité de blocage, cela dans le but d'obliger les dirigeants de cette société à entrer en négociation pour coordonner leurs activités dans le secteur des travaux publics.

En février 1987, le groupe Bouygues devait revendre au groupe Schneider ses 33,9 %, ce qui constituait l'échec de sa tentative. Le groupe Schneider, contraint au dernier trimestre 1986 de renforcer sa participation tombée auparavant à 57 %, estime avoir subi une perte d'environ 150 millions de francs. La COB se borne à rendre publiques les irrégularités relevées, laissant au ministre de la justice le soin d'apprécier s'il y a lieu d'engager des poursuites judiciaires.

F. R.

# Economie

## SOCIAL

### Selon M. Gattaz

## La moitié des jeunes au chômage n'ont aucune formation professionnelle

Intervenant le mardi 24 mars à Paris devant le congrès d'ETHIC (Entreprises de taille humaine industrielles et commerciales) dont il est le fondateur, M. Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, a tracé les grandes lignes de l'action de la Fondation Jeunesse et entreprises qu'il anime depuis la fin de l'année dernière.

*« Aujourd'hui, je peux vous révéler que un million de jeunes de moins de vingt-cinq ans sont victimes du chômage. La moitié d'entre eux n'a aucune formation professionnelle. Nous avons demandé un sondage à la SOFRES qui révèle que 43 % de ces jeunes sont aidés par leurs parents mais que 10 % environ ont des difficultés si graves qu'ils vont inéluctablement vers la marginalisation. »*

M. Gattaz ajoute que la très grande majorité des jeunes *« sont prêts à faire de gros efforts, voire des sacrifices pour s'en sortir »*. Le sondage note, par exemple, que 62 % d'entre eux sont disposés à changer de région pour trouver un emploi. 89 % accepteraient un emploi différent de la formation qu'ils ont suivie.

La Fondation à laquelle participent une centaine d'entreprises et qui est dirigée par un conseil d'administration paritaire – dix patrons et dix jeunes, dont trois ont déjà créé leur propre entreprise – a décidé de mettre au point un répertoire des entreprises qui se distinguent par leurs initiatives prises pour les jeunes.

Devant M. Balladur, M. Philippe Demaegdt, président d'ETHIC, vantant les entreprises *« assez grandes pour être fortes et assez petites pour être indépendantes »*, a déclaré que *« les pouvoirs devaient de plus en plus s'effacer pour laisser la place aux talents »* et il a demandé au gouvernement *« encore plus de libertés »* dans cinq domaines :

– L'enseignement, la formation et l'apprentissage, *« or nous ne voyons pas grand-chose venir de la part des pouvoirs publics »* ;

– La santé, un secteur où règne le *« gaspillage »* et où la concurrence n'est pas assez ouverte ;

– La recherche et l'innovation ;

– Le financement du développement et de l'investissement entravé par des taux d'intérêt prohibitifs ;

– La transmission d'entreprises.

### Au Grand-Quevilly (Seine-Maritime)

## Licenciement d'une ouvrière atteinte d'un cancer

*ROUEN*
*de notre correspondant*

Le fait est nouveau : la direction de Carnaud Industrie au Grand-Quevilly (Seine-Maritime) s'est retranchée derrière le secret médical pour expliquer le licenciement d'une de ses ouvrières, Mme Joëlle Soyer, trente-cinq ans, mère d'un enfant de neuf ans qu'elle élève seule. Depuis 1984, elle a été absente 437 jours ; elle souffre d'un cancer.

Dans l'après-midi du lundi 23 mars, alors que des voix commençaient à se faire entendre en faveur d'une réintégration de Mme Soyer, la direction rendait public le communiqué suivant : *« L'ensemble des faits et le respect scrupuleux du secret médical ne permettent pas à ce jour de relier les absences de Mme Soyer à un éventuel traitement médical d'une longue maladie. »* Ce serait donc la méconnaissance du dossier de Mme Joëlle Soyer, employée dans la fabrique d'emballage métallique depuis quinze ans, qui aurait conduit les dirigeants de Carnaud à une méprise. Mme Soyer est pourtant soignée depuis 1983 et reçoit régulièrement des soins au centre anticancéreux Henri-Becquerel de Rouen.

Selon la CGT et la CFDT, l'ouvrière avait obtenu le statut de *« travailleur handicapé de catégorie A, avec maintien chez l'employeur à un poste aménagé »*. Or, jusqu'à son renvoi, Mme Soyer travaillait sur une presse dans un atelier bruyant (95 décibels constatés) et faisait l'objet de reproches pour son manque d'efficacité : *« C'est vrai, je ne pouvais pas suivre le rythme,* reconnaît-elle, *mais, au bout d'une heure devant la presse, je souffrais. »*

*« Je n'ai pas accès aux dossiers médicaux »*, se borne à déclarer M. Jean-Yves Quesnel, directeur de l'usine. Les syndicats rejettent totalement cette version et rappellent que, le 9 mars dernier, lors de l'entretien préalable à tout licenciement, le dossier médical de la jeune femme a bien été lu devant le chef du personnel.

La CGT a décidé, le mercredi 25 mars, de lancer une campagne de sensibilisation et de mobilisation autour des cas de Mme Soyer et de celui d'une employée d'une succursale de Revanet-Grenelle. Annonçant la création d'un « comité de soutien », la CGT exige *« l'interdiction de tout licenciement de salarié pendant la période de maladie »*.

ÉTIENNE BANZET.

### Les comptes du CE de Renault-Douai

## La CGT affirme que sa gestion a été « saine »

A la suite des informations sur le déficit du comité d'établissement de l'usine Renault de Douai (*le Monde* du 25 mars), la CGT, qui dirigeait le CE jusqu'au 7 mai 1986, mise en cause par ses successeurs (FO, CGC et CFDT), affirme que « [sa] *gestion a toujours été saine* ». Elle souligne que *« les comptes ont toujours été expertisés et approuvés par le cabinet Pirolli, expert-comptable à la Cour des comptes »*, et dénonce *« une campagne organisée par la direction et ses syndicats de collaboration de classes »*.

De son côté, la fédération de la métallurgie CFTC, qui se dit *« ni dans un camp ni dans l'autre »*, affirme que *« ceux qui sont à la tête du CE aujourd'hui se gardent bien de dire toute la vérité aux travailleurs »* : selon elle, si, d'un côté, selon l'expertise, 4 millions de francs *« auraient été détournés de leur affectation »*, de l'autre, le 19 novembre dernier, la nouvelle direction du CE a attribué à la CGT 860 000 francs de subventions, et *« FO, la CFDT et la CGC se sont partagées 700 000 francs »*.

## *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*

### SAINT-GOBAIN

### SAINT-GOBAIN EN ACTION SUR MINITEL

Saint-Gobain dialogue désormais avec ses actionnaires par Minitel.

En faisant le 3615, code CD ou CD2, puis GOBAIN, le public (actionnaires, agents de change, investisseurs, gérants de portefeuille ou simples particuliers) peut, d'une part, obtenir de nombreuses informations sur la vie du groupe Saint-Gobain (activités, résultats, cours de l'action, etc.), d'autre part, demander à recevoir une documentation. En outre, un service de messagerie permet de poser des questions et d'obtenir une réponse par courrier sous huit jours.



### UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Le conseil d'administration, réuni le 20 mars 1987, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1986.

L'exercice 1986 a été notamment caractérisé par une activité exceptionnellement forte – ayant conduit à une croissance des encours supérieure à 20 % – et par une baisse des taux importante. Le cumul de ces deux phénomènes, partiellement non récurrents, a entraîné une amélioration des marges d'exploitation ; avec l'abaissement du prélèvement fiscal, il explique, pour l'essentiel, la hausse des résultats.

Pour l'UIC seule, ceux-ci s'élèvent, après impôts, à 96 559 042 F, contre 64 565 155 F l'an précédent. Après affectation de 47 millions de francs aux provisions à caractère de réserve (contre 25 millions de francs en 1985), le bénéfice net de l'exercice a été arrêté à 49 559 042 F (dont 1 107 922 F de plus-values nettes à long terme) contre 39 565 155 F (dont 63 268 F de plus-values nettes à long terme).

Les résultats consolidés du groupe ne sont pas encore définitivement arrêtés ; ils n'ont pu être audités. Il peut, néanmoins, être dès à présent indiqué que la part de l'UIC dans les résultats courants – provisions libres incluses – devrait s'élever à 176 millions de francs, contre 128 millions de francs. Ce résultat représente environ 134 F par action, en amélioration de 36,4 % sur celui de l'an dernier.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution aux actionnaires d'une somme de 27 535 536 F, en hausse de 32,2 % sur l'exercice précédent. Le dividende net serait ainsi porté de 16 F à 21 F auxquels s'ajouteraient 10,50 F d'avoir fiscal. Il serait payable, comme l'an passé, au gré de l'actionnaire, en numéraire ou en actions.

### PLM

Le conseil d'administration, réuni le 16 mars, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 1986.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) ressort à 9 317 000 francs, contre 8 783 000 francs pour l'exercice précédent. Le bénéfice de la société mère PLM SA s'établit à 2 664 000 francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 28 avril 1987, le maintien d'un dividende net unitaire de 3,50 francs (assorti d'un avoir fiscal de 1,75 franc) sur un capital qui a été doublé au cours de l'exercice précédent.

Le conseil a décidé la convocation, le même jour, d'une assemblée générale extraordinaire qui sera appelée à statuer sur une augmentation de capital social de la société mère.

## ÉTRANGER

## La tension monte d'un cran entre le Brésil et ses créanciers

Le bras de fer se poursuit entre le Brésil et ses créanciers. Avant de regagner Brasilia, le gouverneur de la Banque centrale, M. Francisco Gros a indiqué à Miami, où il a assisté à l'assemblée générale de la Banque interaméricaine de développement, qu'il enverrait, dès le 25 mars, un télex aux banques créancières de son pays pour leur demander de maintenir leurs lignes de crédits à court terme – 15 milliards de dollars – au-delà de l'échéance du 31 mars, sans effectuer au préalable un remboursement même symbolique de *« bonne volonté »*. Une décision qui a immédiatement provoqué une certaine irritation parmi les banques américaines, les plus engagées au Brésil. La possibilité de classer les créances sur ce géant de la dette du tiers-monde – 109 milliards de dollars au total – parmi les prêts non performants, dès la semaine prochaine, est de nouveau agitée. Une telle mesure est envisagée sans attendre un non-paiement durant quatre-vingt-dix jours comme le prévoit la législation américaine et qui reporterait la décision à la fin mai.

Pour expliquer leurs positions, les dirigeants monétaires de Brasilia ont publié quelques chiffres significatifs sur les raisons de leur paralysie financière. Le seul service de la dette représentera 9,735 milliards de dollars en 1987. Compte tenu des remboursements déjà effectués de 2,043 milliards, 7,692 milliards restent à débourser. Une somme qui aurait été encore plus impressionnante si le Brésil n'avait décidé, le 20 février dernier, un moratoire unilatéral sur les intérêts courants sur les crédits à moyen et long terme – près de 68 milliards de dollars. En l'absence d'un tel moratoire, le service de la dette brésilienne aurait atteint 14,075 milliards de dollars en 1987, bien plus que l'excédent commercial de quelque 9 milliards que le pays espère dégager.

## Raffermissement du dollar après les déclarations optimistes du secrétaire américain au Trésor

La devise américaine a poursuivi, jeudi 26 mars, son raffermissement sur tous les marchés des changes, à la suite d'interventions répétées des banques centrales, pour plus de 1 milliard de dollars, et surtout, en raison des nouvelles déclarations de M. James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis. Pour lui, la baisse des cours du « billet vert » va permettre une *« réduction sensible »* du déficit américain. Revenant sur ses propos du début de la semaine, selon lesquels aucune parité n'avait été assignée au dollar par les signataires de l'accord du Louvre, M. Baker a reconnu que cet accord avait pour but de *« favoriser une stabilisation des taux de change autour des niveaux actuels »*. Cette volte-face, assez surprenante, a contribué au raffermissement du dollar.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Economie

## AGRICULTURE

### Le 41e congrès de la FNSEA s'est ouvert à Versailles

# Le syndicalisme de l'an II

**A Versailles, du mardi 24 au jeudi 26 mars, s'est tenu le congrès de l'an II de la FNSEA, l'an II après François Guillaume. A Brest, en avril 1986, la centrale paysanne était encore sous le choc : son président revenait habillé en ministre. La FNSEA n'avait pas eu le temps de réagir. Un an plus tard, elle a soulevé le couvercle sur lequel était assis depuis longtemps un pesant paysan président. *« On a retrouvé,* confiait un vieux de la vieille, *un congrès libéral. »***

Dans la marmite syndicale, le bouillonnement nouveau a au moins trois causes : le président actuel, M. Raymond Lacombe, respecté de tous, ne montre pas le même goût du commandement que son prédécesseur. D'où des interrogations déjà sur sa succession, alors qu'il vient d'être réélu.

En second lieu, les certitudes assenées hier n'ont plus cours : les débouchés ne sont plus illimités ; l'Europe n'est plus la protectrice aveugle ; le paysan n'est plus seulement un producteur d'aliments, il peut aussi avoir plusieurs activités. Enfin, la crise du syndicalisme atteint le monde agricole non pas tant en nombre d'adhérents, car les services rendus par le syndicat-boutique justifient l'adhésion, mais en militantisme réel. La relève n'est pas assurée et la FNSEA est conduite à une réflexion doctrinale sur les valeurs du syndicalisme, à savoir, selon elle, la responsabilité et la solidarité.

Cette ouverture s'est traduite dans la forme par le nouveau mode d'élaboration du rapport moral préparé par des réunions décentralisées et discutées par groupes, mercredi. Une première dans l'histoire de la FNSEA, largement symbolique, puisque ces carrefours n'ont duré qu'une heure et que les résultats n'ont pas été à la hauteur des ambitions des rénovateurs. Le rapport lui-même, présenté par MM. Guyau et Ledru, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, a été quelque peu édulcoré par l'appareil administratif de la FNSEA ; quant à la libre discussion dans les carrefours, elle manquait manifestement de pratique. *« On est plus clair et plus direct dans une réunion cantonale qu'au congrès »*, nous disait le président d'une fédération départementale.

### Sortir du ghetto

Sur le fond, la FNSEA se rend à l'évidence : après les trente glorieuses puis la crise mondiale qui débouche sur une surproduction par rapport aux marchés solvables, la diminution du nombre des exploitants est à nouveau inéluctable. On a cité le chiffre de 700 000 exploitations (pour environ 1,1 million actuellement). Cette réduction a aussi une cause démographique : 45 % des agriculteurs ont aujourd'hui plus de quarante-cinq ans.

Du coup, la FNSEA admet que les paysans ont besoin des autres pour sortir, le mot a été plusieurs fois cité, de leur « ghetto ». On peut lire, en effet, dans le rapport moral : *« Ni l'intégration réalisée sur le plan de l'économie, ni les nouvelles données du contexte social de l'agriculture n'ont été utilisées pour l'instant pour construire une autre image du secteur, pour développer de nouveaux types de relations avec les autres partenaires de la vie sociale. »*

Les autres, les agriculteurs, en ont besoin pour maintenir dans le milieu rural des conditions d'existence acceptables, d'autant plus que les jeunes paysans de demain ont peu ou prou la même culture, les mêmes aspirations que les citadins. Ils en ont besoin aussi pour faire passer le « message agricole », même si, maladroitement, car on ne sort pas aisément de son « ghetto », la FNSEA revendique un contrôle sur les moyens d'expression. Mais, c'est aussi une nouveauté dans un congrès, on parle maintenant d'image positive à donner de l'agriculture. Quatre thèmes à faire valoir ont été définis : la qualité du travail des agriculteurs et le retour de la confiance des consommateurs ; la contribution du secteur aux grands équilibres économiques (inflation, emploi, commerce extérieur) ; la modernité des valeurs traditionnelles de l'agriculture que sont la solidarité, la responsabilité et le prix du risque ; enfin, l'extrême diversité des situations et la richesse humaine qui en découle.

Le ministre de l'agriculture devait s'exprimer jeudi devant le congrès. Cependant, le show classique, composé par un double discours, celui du président de la FNSEA, auquel succède celui du ministre, ne pouvait être l'occasion d'apporter des réponses aux questions de fonds que, tardivement, la FNSEA vient de commencer à se poser.

JACQUES GRALL.

● **RECTIFICATIF.** – Dans notre information concernant le crédit d'équipements des PME (*le Monde* du 26 mars), il convient de noter que le résultat net d'exploitation (et non pas brut) déficitaire de 9,2 millions de francs a été excédentaire de 102 millions l'an dernier. Dans le même temps, le résultat brut d'exploitation ressortait à 378,7 millions de francs en 1986, en augmentation de 41,7 % sur l'année précédente. Enfin, le bénéfice net du crédit d'équipement des PME a atteint l'an dernier 96,6 millions de francs, contre 9,6 millions précédemment.

## REPÈRES

### Assurance-maladie

#### Faible décélération

La croissance des dépenses d'assurance-maladie a connu une légère décélération en février, passant, en rythme annuel, de 9,8 % à la fin janvier à 9,2 % fin février, selon les chiffres publiés par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS). Ce ralentissement résulte surtout d'une moindre croissance des versements aux hôpitaux publics (11,1 % contre 12,4 %), en partie provisoire (les acomptes mensuels actuels sont calculés provisoirement sur la base 1986), en partie « apparente » (la base 1986 a été gonflée par diverses régularisations). En revanche, la croissance des dépenses de médecine de ville se maintient. Les remboursements d'honoraires médicaux progressent de 7 %, contre 7,1 % en janvier. La plus faible croissance des consultations (7,2 %, contre 7,7 % fin janvier), la baisse continue du nombre des visites sont compensées par une progression de même ampleur des actes techniques ou chirurgicaux (9,7 %, contre 9,1 % fin janvier). La progression des analyses biologiques se ralentit très légèrement (10,4 %, contre 10,7 % fin janvier), ainsi que celle des actes d'auxiliaires médicaux (14,1 %, contre 14,4 %), mais celle des dépenses de pharmacie est pratiquement inchangée (9,3 %, contre 9,4 %).

### Inflation

#### Retour à un rythme modéré dans la CEE

Après une brève flambée de 0,6 % en janvier, les prix ont retrouvé une courbe modérée en février, avec une progression de 0,3 % en données brutes, annonce l'office statistique Eurostat. Par rapport à février 1986, l'inflation atteint en moyenne 3 %, contre 2,9 % pour chacun des trois mois précédents. Eurostat souligne que l'évolution des douze derniers mois permet de classer les pays membres de la CEE en trois catégories : ceux dont l'indice des prix est négatif ou très légèrement positif (– 0,5 % en RFA, – 0,9 % aux Pays-Bas, – 0,5 % au Luxembourg, + 1 % en Belgique) ; ceux pour lesquels l'indice se situe entre 3 % et 5 % (3,4 % en France, 3,9 % en Grande-Bretagne, 4,7 % au Danemark, 4,9 % en Italie) ; ceux où l'inflation est égale ou supérieure à 6 % (6 % en Espagne, 9,5 % au Portugal, 16,8 % en Grèce). Les données pour l'Irlande ne sont pas encore connues.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### Groupe Courcelles

**PRETABAIL SICOMI, OMNIBAIL**
**OMNIBANQUE, OMNI-ENERGIE**

Les conseils d'administration d'Omnibail, Omnibanque et Omni-Energie, réunis le 20 mars sous la présidence de M. J.-C. Genton, ont nommé en qualité de directeur général M. Pierre Vajda, déjà investi des mêmes fonctions par le conseil de Pretabail du 19 mars.

Les conseils d'Omnibail et Omnibanque ont, en outre, porté à la vice-présidence M. Hubert Martin déjà vice-président de Pretabail et d'Omni-Energie.

Animées par une même direction sous la présidence de M. J.-C. Genton, les quatre sociétés du groupe Courcelles constituent un ensemble cohérent, susceptible d'offrir une large gamme de concours financiers et de services :

– le financement des investissements immobiliers en crédit-bail ou en location simple avec deux SICOMI : Pretabail, créée en 1968, cotée sur le marché du règlement mensuel, au capital de 498 MF et aux actifs immobilisés de 2,8 milliards, et Omnibail créée en 1986, au capital de 100 MF, à vocation plutôt foncière ;

– le financement des économies d'énergie avec Omni-Energie, Sofergie créée en 1981 ;

– les crédits et services bancaires classiques avec Omnibanque, banque de plein exercice au capital de 115 MF, dont la création en 1986 apporte au groupe de nouvelles possibilités de diversification et de développement.







Le conseil d'administration s'est réuni le 19 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 20 mai prochain.

Les principales données chiffrées résumées ci-dessous et comparées à celles de 1985 ont évolué de manière satisfaisante :

| | au 31-12-1985 | au 31-12-1986 | Variation en % |
|---|---|---|---|
| | en millions de francs | | |
| Immobilisations brutes | 2 498,2 | 2 805,6 | + 12,3 |
| Immobilisations nettes | 1 832,7 | 2 097,8 | + 14,5 |
| Chiffre d'affaires | 412,1 | 436,2 | + 5,8 |
| Marge brute d'autofinancement | 304,3 | 310,1 | + 1,9 |
| Bénéfice net (y compris plus-values) | 186,2 | 198,6 | + 6,7 |
| Dividende | 167,9 | 175,2 | + 4,3 |
| | en francs par action | | |
| Bénéfice net | 93,9 (1) | 99,7 (2) | + 6,2 |
| Dividende | 84,6 (1) | 88,0 (2) | + 4,0 |

(1) 1 984 291 actions.
(2) 1 991 498 actions.

Le bénéfice net progresse de 6,7 %, en tenant compte du solde positif des plus-values liées à des sorties de contrats pour 13,8 millions de francs et de l'amortissement intégral des frais d'acquisition d'immeubles pour 4,6 millions de francs.

Au cours de l'exercice, 30 contrats ont été signés pour un montant global de 313,8 millions de francs, dont 192,5 millions de francs pour le crédit-bail et 121,3 millions de francs pour la location simple dans le cadre de la politique d'acquisition patrimoniale poursuivie par la société.

En fin d'exercice, le patrimoine propre de Prétabail-Sicomi peut être estimé à un montant de 1,25 milliard, qui se compare à sa valeur nette au bilan, soit 657 millions de francs et à un montant de fonds propres de 885,4 millions de francs, après répartition du résultat de l'exercice.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende unitaire de 88 francs (contre 84,60 francs pour l'exercice 1985) en augmentation d'environ 4 % et qui s'appliquera à un nombre d'actions accru par suite de l'exercice de bons de souscription attachés aux obligations émises en juillet 1985.

Omni-Energie, filiale à 80 % de Prétabail-Sicomi, a enregistré pour 1986 un bénéfice de 2,8 millions de francs (contre 2,6 millions de francs pour 1985).

Sur proposition de M. J.-C. Genton, le conseil a nommé directeur général M. Pierre Vajda en remplacement de M. S. Bialkiewicz.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

56, rue de Châteaudun – Paris 9e, tél. : 42-80-68-68

Le conseil d'administration de la Banque parisienne de crédit s'est réuni le 12 mars sous la présidence de M. Guy Chartier pour examiner les comptes de l'exercice 1986.

*Le* résultat net, plus-values comprises, s'élève à F 61 407 105, contre 42 190 000 F l'année précédente. Hors plus-values et provision exceptionnelle, il ressort à F 50 992 220 soit une progression de 20,86 %.

Dans un contexte de baisse des taux, *a priori* peu favorable à la BPC, le conseil a enregistré avec satisfaction la bonne évolution des résultats qui intègrent toutefois, pour la première fois en année pleine, les revenus des nouvelles filiales.

L'activité de la banque a été soutenue en 1986, ce qui a permis, à effectifs constants, une nette amélioration de la productivité.

Filiale de la Compagnie financière de Suez, la BPC contrôle, directement ou indirectement, 96 % de la Banque française commerciale – 99 % de la Société de banque de l'Orléanais – 70 % de la Banque Dupuy, de Parseval et 80 % de la Banque de l'Aquitaine.

L'ensemble du groupe, qui emploie deux mille deux cents personnes, représente cent soixante implantations en France, pour un total de bilan consolidé de 14 milliards de F.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 

## SA DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE FRANÇAISE « CALIF »

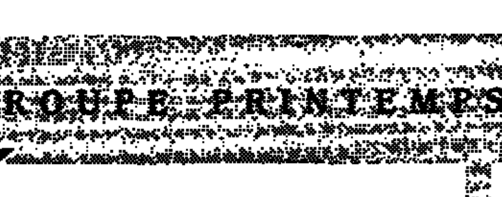
Lors de sa réunion du 17 mars 1987, le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1986, qui font ressortir un bénéfice net de 32 354 313 F contre 34 431 681 F en 1985.

Le conseil proposera à l'assemblée du 5 mai 1987 la mise en paiement, à partir du 20 mai 1987, d'un *dividende de 37 F*, assorti d'un avoir fiscal de 18,50 F, soit un revenu global de 55,50 F par action, qui s'appliquera aux 648 000 actions composant le capital social au 31 décembre 1986.

Il est rappelé que le dividende par action de 1985 avait été fixé à 35 F, assorti d'un avoir fiscal de 17,50 F, soit un revenu global de 52,50 F.

Le conseil proposera à l'assemblée de ratifier la cooptation en qualité d'administrateurs de M. Bruno Flichy et de M. Michel Rolland, directeurs centraux de la Société générale, appelés au conseil en remplacement de M. Bernard Auberger et de M. Henri Morin.

Le conseil demandera, enfin, le renouvellement des mandats d'administrateurs de MM. André Hériard-Dubreuil et Henri Pollet-Glorieux.




### Résultats de l'exercice 1986

Le conseil de surveillance du 18 mars 1987 a examiné les comptes annuels de l'exercice 1986, qui lui ont été présentés par le directoire.

La société mère, AU PRINTEMPS SA, qui est la holding du groupe et qui exploite les grands magasins du boulevard Haussmann, présente un bénéfice net après impôts de 68,6 millions de francs contre 65,2 millions de francs en 1985. Ce bénéfice a été dégagé en dépit d'un résultat d'exploitation égal à zéro contre 56,1 millions de francs en 1985. L'activité commerciale du Printemps-Haussmann a été en effet gravement affectée par les effets du terrorisme, la baisse de fréquentation étrangère et les grèves des transports en décembre 1986. L'amélioration des autres postes du compte de résultat, et notamment celle des dividendes perçus des filiales qui exploitent les enseignes du groupe hors Printemps-Haussmann et des participations, a permis cependant de compenser l'effet de ces circonstances exceptionnelles sur le résultat net.

*Par ailleurs*, les comptes consolidés provisoires du groupe dégagent un bénéfice net après impôts de 148 millions de francs environ, part des intérêts hors groupe comprise, contre 113,5 millions de francs en 1985, soit une progression de 30 %. Toutes les branches d'activité du groupe (Printemps, Prisunic, Armand Thiéry, Disco, Discol) ont été bénéficiaires.

La distribution d'un dividende net de 10,50 francs par action (15,75 francs avoir fiscal compris) sera proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 24 juin 1987 à 11 h 15. Le dividende net de l'exercice précédent s'était élevé à 9,50 *francs par action (14,25 francs avoir fiscal compris)*.

## BARCLAYS BANK S.A.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 20 Mars 1987 sous la présidence de M. Pierre de LALANDE, pour arrêter les comptes de l'exercice 1986.

Avant consolidation, le total du bilan s'établit à F. 27.272 milliards contre F. 20.824 milliards, soit une progression de 31%. Sur ce total, la part des actifs en devises représente 40.4% contre 47,4% en raison du changement de parité du dollar par rapport au franc (- 14,4%).

Les capitaux permanents passent de F. 1.750 milliard à F. 2.370 milliards. En effet, d'une part un emprunt obligataire de F. 500 millions a été émis le 26 Mai 1986, d'autre part le capital a été porté de F. 400 millions à F. 650 millions le 27 Juin 1986 par un apport en espèces de F. 100 millions, assorti d'incorporation de réserves.

En ce qui concerne l'activité, le montant total des crédits à la clientèle de F. 9.094 milliards enregistre une diminution de 3,5%, due à la baisse du dollar, alors que les engagements en francs augmentent.
Les comptes créditeurs de la clientèle, en francs et en devises, en dépit des fluctuations des taux de change s'accroissent de 23%, s'établissant à F. 7,6 milliards contre F. 6,2 milliards.

Le produit net bancaire de F. 818 millions est en progression de 25,9% due pour l'essentiel au fort développement des activités financières. La banque a en effet été très active sur tous les nouveaux marchés.

Le résultat brut d'exploitation atteint F. 291,5 millions contre F. 160,6 millions en 1985. Déduction faite des amortissements et des dotations aux provisions, le bénéfice net après impôt ressort à F. 91.102.000 contre F. 67.924.000 en progression de plus de 34%.

BARCLAYS

## Parfinance

(ex-GBL France)

Le conseil d'administration de Parfinance (ex-GBL France) s'est réuni le jeudi 19 mars 1987 sous la présidence de M. Gérard Eskenazi.

Le conseil d'administration est composé de :

MM. Gérard Eskenazi, président, Pierre Bazy, Jacques Bonnet de La Tour, Christian de Fels, Albert Frère, Jacques Moulaert, Roger Papaz, Didier Pfeiffer, Fahad Al Raja'an, Youssef Al Sane, André Vallette Viallard, le Gan, représenté par Claude Giraud.

Le collège des censeurs comprend Charles Bouzanquet, Serge Desmarais, Faisal Ben Khadra.

La direction générale de la société a été confiée à M. Aimery Langlois-Meurinne, celui-ci sera assisté dans ses fonctions par M. Luc Villette, secrétaire général.

Le conseil a passé en revue les principales participations de la société :

– 51,2 % de Banque de gestion privée-SIB ; cet établissement bancaire qui résulte de la fusion entre deux banques précédemment acquises par Pargesa-GBL en France dispose de 545 millions de francs de fonds propres et le total de son bilan dépasse 8 milliards de francs ;

– 19,9 % de la Société parisienne d'entreprises et de participations-SPEP, holding de tête du groupe Schneider ;

– 0,6 % de la Compagnie financière de Paribas acquis dans le cadre de la privatisation de ce groupe ;

– 7,5 % de Métropole TV qui s'est vue récemment attribuer par la CNCL l'exploitation de la 6e chaîne de télévision.

A l'issue des opérations décidées en décembre 1986, la société a reçu près de 2,3 milliards de francs de capitaux. Le conseil a décidé de convoquer une assemblée extraordinaire afin de lui soumettre le projet d'une nouvelle augmentation de capital par l'émission d'un nombre maximum de 3 000 000 d'actions au prix unitaire de *200 F*. Cet apport de 600 millions de francs porterait le montant des fonds propres (hors plus-values du portefeuille) à environ 2,8 milliards de francs.

Par ailleurs le conseil a examiné l'éventualité d'une fusion de la société avec la Société holding economique et financière-SHEF, société cotée au comptant à Paris, dont Pargesa-GBL détient 73 % du capital. Le conseil a autorisé son président à poursuivre avec la SHEF les études préalables en vue de la fusion des deux sociétés sur la base d'une parité déterminée à partir de leurs valeurs intrinsèques respectives. A l'issue de cette opération, Parfinance, dont la cotation officielle sera demandée, disposerait de capitaux propres de *l'ordre de 4 milliards de francs*.

## SOCIÉTÉ HOLDING ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE SHEF

Le conseil d'administration de la Société holding économique et financière SHEF s'est réuni le lundi 23 mars 1987, sous la présidence de M. Robert Carvallo.

Le conseil a tout d'abord arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986. Le résultat net ressort à 3 698 803 F contre 9 684 174 F en 1985 et 2 923 467 F en 1984. L'année 1985 avait bénéficié de plus-values à long terme importantes qui avaient permis de porter en réserve un montant supérieur à 8 millions de francs. Il sera proposé à l'Assemblée, qui statuera sur les comptes de l'exercice, de fixer le dividende net à 2,20 F par action, égal à celui de l'exercice précédent, soit une distribution globale de 1 500 400 F. Après cette distribution, les fonds propres de la société s'établiraient à 81,8 millions de francs, soit 120 F par action.

Le conseil a ensuite décidé de réunir une Assemblée extraordinaire pour autoriser l'augmentation du capital social actuellement fixé à 64 790 000 F jusqu'à un montant nominal maximum de 1 500 000 000 F. L'augmentation du capital pourrait se faire par l'émission d'actions dont la souscription serait réservée par préférence aux propriétaires d'actions anciennes, ou par l'incorporation de réserves. Le Conseil a l'intention, dès qu'il y sera autorisé, de procéder à une émission d'actions nouvelles pour un montant global voisin de 1 milliard de francs.

Enfin le conseil a examiné l'éventualité d'une fusion de la société avec Parfinance, société constituée à l'initiative du groupe Pargesa-GBL avec l'appui d'investisseurs institutionnels français et étrangers, et prochainement dotée de moyens financiers voisins de 3 milliards de francs. Le conseil a autorisé son président à poursuivre avec Parfinance les études préalables en vue de la fusion des deux sociétés sur la base d'une parité déterminée à partir de leurs valeurs intrinsèques respectives. Il est à noter que, en ce qui concerne la SHEF, cette valeur devrait être proche de la valeur d'actif net comptable, les plus-values latentes étant d'un faible montant.

Il est rappelé que le Groupe Pargesa-GBL, dans le cadre de la procédure de la négociation d'un bloc de contrôle, a acquis la majorité du capital de la SHEF au prix de 129,10 F par action.



## SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 mars 1987 sous la pésidence de M. Claude Alphandery. Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986 qui seront soumis à *l'assemblée générale ordinaire* convoquée pour le 21 mai 1987 à 10 h 30, à la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, à Paris-8e.

Les recettes de loyers incluant les indemnités de l'Etat sont passées de 216 595 000 F à 225 131 000 F en 1986. Il s'y est ajouté notamment 6 012 000 F de revenus de SCI, 34 406 000 F de produits financiers et 16 016 000 F de plus-values provenant des ventes réalisées durant l'exercice. Après déduction des charges, le bénéfice ressort à 195 200 060 F contre 169 402 777 F l'année précédente.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 22 F par action, contre 21 F en 1985, et de 11 F pour les actions nouvelles créées avec jouissance du 1er juillet 1986.

Le programme de renouvellement et de recentrage sur la région parisienne du patrimoine se poursuit. 178 appartements ont été vendus en 1986 à Villeurbanne, Fréjus, Orange, Marseille ainsi qu'à Bagnolet.

Le désengagement de la Société du programme de Bagnolet est maintenant pratiquement réalisé après la vente, en 1987, de près de 200 logements actuellement sous compromis.

Un important programme d'investissements est en cours de réalisation avec les Résidences de tourisme de l'avenue *du Maine à Paris et les Jardins du Prado* à Marseille, tandis qu'ont été achevées la rénovation de l'immeuble de bureaux de la Cité Malesherbes à Paris ainsi que la construction de l'ensemble de bureaux du Parc d'activités d'Orsay-Courtabœuf déjà entièrement loué.

La société étudie de nouveaux investissements à Paris et en région parisienne : *d'ores et déjà sont mis en* construction une soixantaine de logements et 1 000 mètres carrés de commerces rue Manin à Paris- 19e ainsi que des immeubles à usage de bureaux comprenant 6 600 mètres carrés à la Défense-Courbevoie et 6 800 mètres carrés dans le Parc d'activités de Gennevilliers. La part de la région parisienne dans ses investissements se trouvera ainsi substantiellement augmentée et portée à 77 %.

## locaexpansion

*Au cours de l'exercice 1986*, la société a contracté des engagements nouveaux pour un montant de 113 millions de francs (dont 5 millions de francs en crédit-bail) contre 68,8 millions de francs (dont 15,5 millions de francs de crédit-bail) en 1985, ce qui a porté le total de ses engagements bruts à 745 millions de francs.

Les décaissements de l'exercice *sur* engagements antérieurs ou nouveaux ont atteint 100,5 millions de francs contre 72,5 millions de francs.

La couverture des fonds propres par le patrimoine s'établit au 31 décembre 1986 à 117,5 % contre 82,4 % au 31 décembre 1983, cette progression illustrant la politique de renforcement de son patrimoine menée par la société au cours des trois derniers exercices.

Le résultat de l'exercice s'élève à 50 480 211,01 F contre 35 245 349,30 F, soit une progression de 43,23 %. Ce résultat prend en compte des plus-values de levées d'option à hauteur de 5 451 218,28 F et des plus-values à long terme sur cessions d'immobilisations à hauteur de 7 315 004,66 F.

*L'assiette* distribuable, n'incluant ni les plus-values à long terme nettes d'impôt ni une partie des plus-values de levées d'option reportée sur les deux exercices suivants (à hauteur de 3,5 millions de francs), s'élève à 40 762 456,35 F.

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre *Lacoste*, a décidé, dans sa séance du 19 mars 1987, de proposer à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 23,61 F contre 22,70 F, soit une progression de 4 % pour un capital qui a augmenté de 6,29 %, ce qui correspond à un taux de distribution de 87,91 % de l'assiette distribuable.

Les actionnaires se verront offrir la faculté d'opter pour le paiement du dividende sous forme d'actions nouvelles de la Société créées, jouissance 1er janvier 1987.

## EURO-CROISSANCE

### SICAV

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1986 au terme duquel l'actif net de la société s'élevait à 404,82 millions de francs contre 346 millions de francs un an auparavant.

La valeur liquidative de l'action s'établissait, au 31 décembre 1986, à 538,26 francs, en progression de 21 % par rapport au 31 décembre 1982 (24,6 % coupon net réintégré).

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende net de 15,82 francs par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,80 franc.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a fixé au lundi 30 mars 1987 la mise en paiement de ce dividende, qui pourra être réinvesti en actions de la société, en franchise de droit d'entrée, jusqu'au 30 juin 1987 inclus.

# Marchés financiers

## PARIS, 25 mars ↑

### Très belle consolidation

La Bourse de Paris s'est montrée *encore bien disposée* mercredi 25 mars, l'indice instantané gagnant encore 0,30 %, après la progression de 3 % effectuée en deux séances, dont 2,2 % pour la seule séance de mardi, la première du nouveau mois boursier, il est vrai.

« Une très belle consolidation, dans un marché tout à fait actif », notaient les familiers de la corbeille.

Effectivement, les transactions restent exceptionnellement fortes (2,5 milliards de francs mardi, au voisinage des records), ce qui permet à tout intervenant d'entrer et de sortir sans difficultés, critère suprême pour une Bourse des valeurs. Quant aux cours, certains d'entre eux ont continué à progresser, notamment dans le secteur du bâtiment, toujours très recherché : la SCREG (+ 10 %) a battu tous ses records, de même que les Ciments français (+ 4,7 %), Lafarge (+ 3,75 %) et Bouygues (+ 3,5 %). Au chapitre des avances, on notait encore Bis (+ 2,5 %), Pernod, sur l'annonce d'une hausse des résultats de 20 % (voir ci-contre), Générale occidentale (au plus haut), Midi et Bongrain.

Quelques replis, tout de même, Roussel-Uclaf (– 3,7 %), Beghin-Say (– 3 %), Darty (– 2,8 %).

Les investisseurs étrangers sont toujours présents, les Japonais, suivant la rumeur publique, devant se manifester davantage après le 31 mars, clôture des exercices au Japon.

Sur le MATIF, en revanche, c'est la morosité, mercredi comme mardi : 0,37 % sur l'échéance de mars et 0,25 % sur celles de juin et de septembre. La remontée des taux à court terme aux environs de 8 % et les déclarations de M. Balladur (voir page 33), ont jeté un froid et déprimé le marché.

Sur le marché de l'or, le lingot gagne 1 200 F à 81 000 F et le napoléon 5 F à 516 F. A Londres, le cours de l'once de métal a gagné 5 dollars à 415 dollars.

## NEW-YORK, 25 mars ↑

### Ventes bénéficiaires

Après six séances consécutives de hausse, des ventes bénéficiaires ont pesé sur la cote, l'indice Dow Jones perdant 5,69 points à 2 363,49, avec 172 millions d'actions échangées.

Les analystes attribuent ce repli à une correction technique passagère, bien compréhensible après une avance de 121 points sur l'indice en huit jours et une hausse de 5,4 %.

Ils estiment que de nombreux facteurs de soutien subsistent : achats des gérants de portefeuille avant la clôture des comptes trimestriels le 31 mars et des fonds de retraite (avant le 15 avril).

Dans les compartiments, IBM s'est détaché, avec une hausse de plus de points, ainsi que Philip Morris et Texas Instruments.

| VALEURS | Cours du 24 mars | Cours du 25 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 45 3/8 | 45 1/2 |
| A.T.T. | 25 1/4 | 24 7/8 |
| Boeing | 52 3/4 | 52 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 38 3/4 | 38 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 117 | 117 1/4 |
| Eastman Kodak | 78 7/8 | 79 1/4 |
| Exxon | 88 | 87 1/4 |
| Ford | 81 1/2 | 83 3/4 |
| General Electric | 111 | 110 1/8 |
| General Motors | 79 3/8 | 78 1/2 |
| Goodyear | 55 | 54 3/4 |
| I.B.M. | 152 7/8 | 155 7/8 |
| I.T.T. | 64 1/4 | 63 1/2 |
| Mobil Oil | 48 7/8 | 48 1/4 |
| Pfizer | 75 7/8 | 74 1/4 |
| Schlumberger | 41 1/8 | 40 1/4 |
| Texaco | 38 3/4 | 37 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 60 | 62 5/8 |
| Union Carbide | 29 1/8 | 29 1/8 |
| U.S. Steel | 28 1/4 | 27 7/8 |
| Westinghouse | 65 3/8 | 64 3/4 |
| Xerox Corp. | 76 7/8 | 76 1/4 |

## CHANGES

### Dollar : 6,0950 F ↑

Le dollar a poursuivi, jeudi 26 mars, le raffermissement amorcé la veille, grâce aux interventions des banques centrales et aux déclarations des officiels américains *(voir par ailleurs)*. A Paris, le deutschemark a fléchi à nouveau, revenant à 3,3275 F, tandis que la Banque de France intervenait pour ramener à 7 3/4 % le taux de l'argent.

| FRANCFORT | 25 mars | 26 mars |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) .. | 1,8250 | 1,8320 |

| TOKYO | 25 mars | 26 mars |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) .. | 149,20 | 149,40 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (26 mars). ... | 73/4-77/7% |
| New-York (25 mars). ... | 61/4% |

## INDICES BOURSIERS

### PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 24 mars | 25 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 113,3 | 113,3 |
| Valeurs étrangères . | 109,3 | 111,3 |

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ... | 457,8 | 459,2 |

### NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

| | 24 mars | 25 mars |
|---|---|---|
| Industrielles .... | 2369,18 | 2363,49 |

### LONDRES
(Indice « Financial Times »)

| | 24 mars | 25 mars |
|---|---|---|
| Industrielles .... | 1 625,2 | 1 623 |
| Mines d'or ....... | 386,6 | 412,40 |
| Fonds d'Etat .... | 91,66 | 91,56 |

### TOKYO

| | 25 mars | 26 mars |
|---|---|---|
| Nikkei ......... | 21 352,44 | 21 558,02 |
| Indice général ... | 1 855,27 | 1 866,60 |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 mars
Nombre de contrats : 31 848

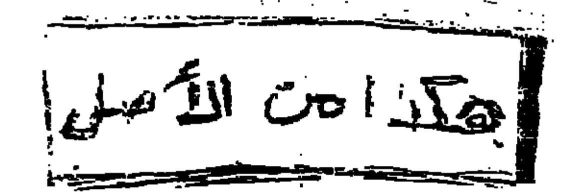
| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Mars 87 | Juin 87 | Sept. 87 | Déc. 87 |
| Dernier ......... | 107,85 | 107,50 | 107,65 | 107,55 |
| Précédent ....... | 107,85 | 107,55 | 107,65 | 107,55 |

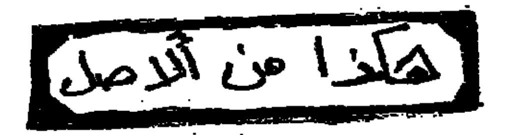
## AUTOUR DE LA CORBEILLE

LEGRAND. – La société, premier producteur européen de petit appareillage électrique, a réalisé, en 1986, un bénéfice net (part du groupe) de 328 millions de francs, en hausse de 72 % sur 1985. Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes n'a progressé que très faiblement : (+ 2 %), à 4,55 milliards de francs, en raison de la chute du dollar (+ 7 % à dollar constant). Le dividende est augmenté de 1 % à 68 F (108,80 F pour les actions *privilégiées*). *Enfin, le titre va être* divisé par deux (en Bourse, son cours a battu ses records à plus de 6 000 F).

ROUSSEL-UCLAF. – Le chiffre d'affaires a diminué de 5,8 % en 1986, 10,47 milliards de francs, en raison, essentiellement, de la baisse du dollar, qui a pesé, également, sur le bénéfice net, en recul de 26 % à 384 millions de francs, contre 519 millions de francs, après un exercice 1987 encore difficile, toujours en raison de « l'effet dollar », et, aussi, de l'absence de réajustement significatif du prix des produits pharmaceutiques en France.










# Marchés financiers

## BOURSE DE PARIS

## 25 MARS

Cours relevés à 17 h 33

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1525 | 4,5 % 1973 | 1516 | 1558 | 1581 | + 4 29 |
| .... | C.N.E. 3 % | 4355 | 4360 | 4355 | .... |
| 1209 | B.N.P. T.P. | 1214 | 1230 | 1230 | + 1 32 |
| 1210 | C.C.F. T.P. | 1228 | 1229 | 1228 | .... |
| 1117 | Créd. Lyon. T.P. | 1118 | 1121 | 1121 | + 0 27 |
| 3010 | Electricité T.P. | 3010 | .... | .... | .... |
| 2114 | Renault T.P. | 2120 | 2130 | 2130 | + 0 47 |
| 2330 | Rhone-Poul. T.P. | 2359 | 2348 | 2348 | – 0 46 |
| 1385 | St-Gobain T.P. | 1395 | 1385 | 1385 | – 0 71 |
| 1320 | Thomson T.P. | 1338 | 1327 | 1327 | – 0 81 |
| 560 | Accor | 577 | 571 | 573 | – 0 69 |
| 2180 | Agence Havas | 2240 | 2200 | 2200 | – 1 79 |
| 2090 | Ag. Havas C. I. | 2190 | 2190 | 2180 | .... |
| 740 | Air Liquide | 766 | 775 | 773 | + 1 05 |
| 2950 | Alcatel | 3005 | 2920 | 2955 | – 1 66 |
| 2340 | Als. Superm. | 2300 | 2299 | 2299 | – 0 04 |
| 530 | A.L.S.P.I. | 551 | 540 | 549 | – 0 36 |
| 440 | Alsthom ★ | 438 | 440 | 445 | + 1 59 |
| 2560 | Arjom. Prioux | 2595 | 2599 | 2599 | + 0 15 |
| 620 | Aussedat-Rey | 648 | 650 | 648 | .... |
| 1630 | Aux. Entrepr. ★ | 1740 | 1700 | 1760 | + 1 14 |
| 1250 | Avions Dassault | 1328 | 1300 | 1305 | – 1 73 |
| 800 | BAFIP | 821 | 825 | 825 | + 0 49 |
| 490 | Bail-Equipem. ★ | 504 | 504 | 501 | – 0 59 |
| 960 | Bail-Investiss. | 968 | 973 | 973 | + 0 52 |
| 1050 | Cie Bancaire | 1055 | 1050 | 1040 | – 1 42 |
| 616 | Bazar H.-V. | 643 | 645 | 631 | – 1 86 |
| 735 | Béghin-Say ★ | 722 | 718 | 700 | – 3 04 |
| 730 | Berger (Me) | 749 | 747 | 747 | – 0 28 |
| 845 | Bic ★ | 860 | 847 | 853 | – 0 81 |
| 1600 | B.I.S. | 1650 | 1698 | 1720 | + 4 24 |
| 2860 | Biscuit (Géné.) | 2850 | 3000 | 3000 | + 5 26 |
| 2750 | Bongrain S.A. | 2800 | 2851 | 2851 | + 1 82 |
| 1330 | Bouygues | 1425 | 1475 | 1470 | + 3 16 |
| 5060 | B.S.N. | 5170 | 5200 | 5250 | + 1 55 |
| 1400 | Carnaud | 1430 | 1449 | 1449 | + 1 33 |
| 3870 | Carrefour | 3810 | 3715 | 3750 | – 1 57 |
| 2350 | Casino | 2355 | 2360 | 2360 | + 0 21 |
| 1920 | Casino A.D.P. | 1952 | 1965 | 1970 | + 0 92 |
| 1330 | C.C.M.C. | 1340 | 1325 | 1330 | – 0 75 |
| 1310 | Cetelem | 1350 | 1320 | 1326 | – 1 77 |
| 2610 | C.F.A.O. | 2740 | 2750 | 2753 | + 0 47 |
| 1600 | C.G.I.P. | 1600 | 1575 | 1575 | – 1 56 |
| 1920 | Chargeurs S.A. | 1935 | 1949 | 1950 | + 0 78 |
| 85 | Chiers-Châtill. | 87 50 | 87 | 86 | – 1 71 |
| 955 | Ciments franç.★ | 1005 | 1019 | 1078 | + 7 26 |
| 695 | Club Méditerr. | 727 | 732 | 725 | – 0 28 |
| 210 | Codetel | 217 | 205 50 | 205 50 | – 5 30 |
| 390 | Cofimeg | 385 | 386 | 388 | + 0 77 |
| 2070 | Coles | 2170 | 2100 | 2100 | – 3 23 |
| 345 | Compt. Entrepr. | 338 | 343 | 343 | + 1 48 |
| 795 | Compt. Mod. | 850 | 837 | 840 | – 1 18 |
| 1190 | Créd. Foncier | 1195 | 1165 | 1170 | – 2 09 |
| 610 | Crédit F. Imm. | 625 | 611 | 612 | – 2 08 |
| 1490 | Crédit Nat. ★ | 1530 | 1515 | 1516 | – 0 91 |
| 340 | Crouzet ★ | 360 | 350 | 357 | – 0 83 |
| 2600 | Dassault S.A. | 2641 | 2700 | 2708 | + 2 54 |

[illegible]

### Comptant (sélection)

#### Obligations

[illegible]

#### Actions

[illegible]

#### Étrangères

[illegible]

#### Hors-cote

[illegible]

### Second marché (sélection)

[illegible]

### SICAV (sélection) 25/3

[illegible]

### Droits et bons

#### Attribution

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Air Liquide | .... | .... |
| Casino | .... | .... |
| Créd. Foncier France | .... | .... |
| Pernod Ricard | .... | .... |
| Total | 6 40 | .... |

**MINITEL**

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

### Cote des changes

[illegible]

### Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde



En arrêtant les activités de Bernard Moteurs et de Renault Machine-outil

# La Régie poursuit son recentrage

M. Lévy, PDG de Renault, poursuit la politique de recentrage entreprise pas son prédécesseur, Georges Besse. Au comité central d'entreprise réuni ce jeudi 26 mars, le patron de la Régie devait annoncer deux arrêts d'activité et deux cessions partielles d'entreprises, ce qui porte à vingt-cinq le nombre de désengagements effectués par Renault depuis 1985. L'ensemble de ces opérations concerne neuf cent trente personnes, pour un chiffre d'affaires de 560 millions de francs.

Le premier arrêt d'activité touche Bernard Moteurs (160 millions de francs de chiffre d'affaires). Cette filiale spécialisée dans les moteurs industriels s'était diversifiée dans les motoculteurs et connaissait des difficultés croissantes. Un accord commercial passé avec Electrolux a mal « fonctionné », et Renault a tenté de faire reprendre cette filiale par des italiens, Lombardini ou Tecnamotor. En vain. Les dernieres discussions se sont achevées fin février. La cessation d'activité concerne cent quatre-vingts personnes à Rueil. Un plan social est prévu. Seule la partie pièces de rechange sera maintenue, avec une vingtaine de personnes.

Le deuxième arrêt, prévisible, porte sur Renault Machine-outil (100 millions de francs de chiffre d'affaires), un des éléments de Renault Automation. Sa disparition, qui entraîne la suppression de deux cents emplois à Billancourt (le personnel devrait être reclassé), est justifiée par la faiblesse du plan de charges et l'absence de compétitivité.

Deux opérations sont également programmées. D'abord, la cession des Fonderies et ateliers de Saint-Satur (130 millions de francs de chiffre d'affaires, 300 personnes). Filiale à 100 % de Renault jusqu'en 1984, spécialisée dans la fonte grise et les ronds en aluminium, elle avait vu un américain, Kelsey Hayes, du groupe Fruehauf, entrer à cette date dans son capital à hauteur de 49 %. Une augmentation de cette participation était d'ailleurs prévue. Elle se réalisera cette année, Kelsey prenant 17,6 % de plus, dans le cadre de sa politique de développement en Europe dans l'équipement automobile. Entreprise saine, FASS semblait gênée dans sa croissance par son appartenance au groupe Renault, qui devrait se retirer progressivement.

La deuxième opération porte sur l'entrée dans le capital de la SOTEXO, filiale travaillant pour les usines de Douai et de Maubeuge et spécialisée dans les coiffes de sièges automobiles (250 personnes, 170 millions de francs de chiffre d'affaires), d'Epéda-Bertrand-Faure (EBF) à hauteur de 49 % immédiatement, auxquels s'ajouteront 2 % d'ici à la fin de l'année. Ce « partenariat » avec EBF correspond à la volonté des constructeurs automobiles de transférer chez leurs fournisseurs des « fonctions » complètes et plus seulement des produits. En conséquence, l'activité montage de sièges disparaîtra des usines Renault de Douai et de Maubeuge, où elle employait respectivement cent dix et trente personnes qui seront reconverties.

CLAIRE BLANDIN.

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 26 mars

**Hausse : + 0,29 %**

La hausse se poursuivait à un rythme plus modéré le 26 mars au matin, avec une progression de 0,29 %. Au chapitre des avances, on relevait Maisons Phenix (+ 7,3 %), Auxiliaire d'Entreprises (+ 3,6 %), Lafarge-Coppée (+ 3,6 %), Schneider (+ 2,8 %), Alsthom (+ 2,7 %), UCB (+ 2,3 %).

**Valeurs françaises**

| | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 573 | 570 | 575 |
| Agence Havas | 2200 | 2210 | 2210 |
| Air Liquide (L') | 773 | 780 | 774 |
| Bancaire (Cie) | 1040 | 1035 | 1036 |
| Bongrain | 2851 | 2880 | 2870 |
| Bouygues | 1470 | 1470 | 1488 |
| B.S.N. | 5250 | 5280 | 5280 |
| Carrefour | 3750 | 3763 | 3760 |
| Chargeurs S.A. | 1960 | 1950 | 1960 |
| Club Méditerranée | 725 | 724 | 725 |
| Eaux (Gén.) | 1526 | 1529 | 1540 |
| ELF-Aquitaine | 355 | 355 | 355 |
| Essilor | 3540 | 3565 | 3565 |
| Lafarge-Coppée | 1660 | 1659 | 1720 |
| Michelin | 3405 | 3400 | 3375 |
| Midi (Cie) | 1669 | 1663 | 1670 |
| Moët-Hennessy | 2537 | 2533 | 2530 |
| Navig. Mixtes | 1203 | 1220 | 1218 |
| Oréal (L') | 4445 | 4450 | 4430 |
| Pernod-Ricard | 1170 | 1170 | 1170 |
| Peugeot S.A. | 1490 | 1488 | 1488 |
| Saint-Gobain | 464 | 460 | 467 |
| Sanofi | 899 | 895 | 895 |
| Source Perrier | 819 | 825 | 831 |
| Télémécanique | 3640 | 3620 | 3620 |
| Thomson-C.S.F. | 1730 | 1731 | 1736 |
| Total-C.F.P. | 491 | 494 | 491 |
| T.R.T. | 2620 | 2610 | 2610 |
| Valéo | 570 | 580 | 580 |

Après les déclarations de M. Chirac sur Antenne 2

# L'industrie du disque étudie les conditions d'un nouveau projet de chaîne musicale

Voilà donc la chaîne musicale de retour ! En tout cas son fantôme. Et moins d'un mois après l'extinction de TV 6, dont le gouvernement Chirac a annulé la concession et que la CNCL a remplacée par M 6. Curieux retour que celui de cette chaîne qui n'aura jamais autant attiré l'attention des politiques que depuis sa disparition.

M. Chirac entre aujourd'hui dans la danse qui, au nom de la défense de la chanson française, reprend le concept de chaîne musicale et propose trois mesures : l'accès des clips au fonds de soutien ; la mise à disposition du *« dernier réseau qui existe »* pour une chaîne musicale hertzienne ; la participation de l'Etat au financement de la location d'un des canaux du satellite TDF 1 pour la diffusion d'un tel programme qui pourrait être repris par le câble, et *« en décrochages »* sur FR 3.

Si le premier point n'a guère surpris le ministre de la culture, d'accord avec la décision, les deux derniers ont stupéfié son entourage, visiblement non prévenu de l'intervention du premier ministre. Un dernier réseau hertzien ? Certes, quelques fréquences existent, ici ou là, notamment à Paris (canal 38), mais souvent de moindre qualité et de faible surface. Le recours à TDF 1 ? Sans doute M. Chirac a-t-il confondu TDF 1 et Telecom 1, satellite plus léger, moins coûteux et rapidement disponible. Matignon précisait d'ailleurs dans la matinée de jeudi que la participation de l'Etat à la location du satellite pourrait atteindre 25 à 30 millions de francs par an. Mais de FR 3, il n'est plus guère question.

Autant de mesures propres à apaiser la colère des artistes et de l'industrie du disque après la disparition de TV 6. *« Voilà bien une déclaration stupéfiante !* nous a déclaré M. Henri de Bodinat, PDG de CBS, *et l'on ne pourra hélas pas revenir en arrière sur le choix de la CNCL. Néanmoins, le propos est encourageant et positif, et le premier ministre admet implicitement les arguments soulevés depuis longtemps par tous les professionnels. »*

Soulignant les difficultés économiques *« énormes »* représentées par l'élaboration d'un nouveau projet de chaîne musicale, le président de CBS (ex-actionnaire de TV 6 et artisan du projet TFM) se dit cependant prêt à étudier, avec d'autres partenaires de l'édition musicale, les conditions de lancement d'une nouvelle chaîne thématique et se porter candidat pour le canal 38, tête de pont parisienne d'un dernier et mini-réseau hertzien. Le sujet est en tout cas à l'ordre du jour d'une réunion regroupant, jeudi, professionnels et artistes.

ANNICK COJEAN.

## M. Galland souhaite la libération des prix des cantines scolaires

M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales, a déclaré, le mardi 24 mars, devant des maires du Val-d'Oise et des représentants de sociétés de restauration collective, qu'il comptait obtenir la libération des prix des cantines scolaires pour la rentrée prochaine. M. Galland reprend ainsi une doléance de nombreux maires qui font état des hausses des prix de revient de la restauration scolaire atteignant parfois 20 %, alors que l'augmentation des tarifs est limitée à 2 % cette année.

Mais la décision en ce domaine appartient au ministère des finances ; elle se traduirait inévitablement par une augmentation de la part payée par les parents d'élèves. Ceux-ci protestent par la voix de leurs fédérations. M. Jean-Pierre Mailles, président de la FCPE, affirme n'avoir été *« ni consulté ni informé »* tandis que le président de la PEEP estime qu'une telle mesure *« accentuera les différences entre les communes, pénalisera les familles les plus pauvres, et sans (...) la moindre amélioration de la qualité des prestations »*.

## Arrêt de la grève contre les maîtres-directeurs

La « coordination nationale des instituteurs en lutte » contre les décrets instituant la fonction de maître-directeur a décidé, mercredi 25 mars, de suspendre son mot d'ordre de grève nationale lancé depuis le 23 mars, qui avait été peu suivi (*le Monde* du 25 mars). Les instituteurs, représentant trente-six départements, réunis à Paris mercredi, n'ont pu que constater *« le poids déterminant et la responsabilité des organisations syndicales »* qui n'avaient pas appelé à la grève. Mais ils ont décidé de participer à la manifestation parisienne du mercredi 1er avril à Montparnasse, organisée par vingt-sept sections départementales du SNI, dirigées par ses deux tendances minoritaires, Unité et action (proche du PCF) et Ecole émancipée (proche de l'extrême gauche), à condition que la banderole de tête ne porte le sigle d'aucune organisation.

## Sur le vif

# Les affreux

Tiens, j'ai envie de faire un frais à la province, aujourd'hui. Le moyen ? Simple : en débinant les Parisiens. Non, non, ne me remerciez pas ! Tout le plaisir est pour moi. Il n'y a pas plus mal embouchés, plus mal polis que ces gens-là. D'ailleurs, je ne suis pas la seule à le dire. Mon courrier, c'est une longue, une douloureuse complainte, le chœur des lamentations.

Si ça peut vous consoler, moi, c'est pareil. J'ai une copine, enceinte de huit mois, énorme ! L'autre jour, on prend le métro pour aller au cinéma. C'était bondé. Elle était écrasée, serrée, écrabouillée, j'ai vu le moment où son chiard, elle allait le cracher à nos pieds. Vous croyez que quelqu'un lui aurait cédé sa place ? Allons donc ! Il a fallu que j'oblige un mec à se lever en le menaçant de mon parapluie : Debout ou je cogne !

Et la fois où le couvercle de ma cocotte-minute s'est coincé ! J'avais du monde à dîner. Toute la bouffe était dedans. Je fais ni une ni deux, je l'attrape, je dégringole mes cinq étages, façon de parler, elle pesait une tonne ! Et je me la coltine en ahanant, en gémissant – vous auriez vu ce cirque ! – jusque chez le marchand de couleurs à l'autre bout de la rue, pour qu'il me le dévisse, ce foutu couvercle. Personne m'a aidée ! Si, il y a quelqu'un qui s'est approché. Pas pour me donner un coup de main. Pour me demander son chemin : Pardon, Madame, la rue Le Regrattier ?

Mais le plus beau, c'est pas ça, c'est le coup de la panne, à une heure du matin, sur les quais ! Je revenais de je ne sais plus quelle télé et, tchalc ! la vieille guimbarde de mon fils hoquette et stoppe. Pas trace de taxi, enfin, ils étaient tous pris. En plus, il pleuvait des cordes. On joue, bras dressés, les sémaphores, dans l'espoir stupide d'apitoyer un automobiliste. Tu parles ! Ils accélèrent, au contraire, ils passent en trombe et nous balancent des gerbes de boue à la gueule !

Vous ne devinerez jamais comment je suis rentrée chez moi ! Sur le porte-bagages d'un jeune homme à bicyclette. Faut dire, lui, j'ai pas eu de mal à l'arrêter. Il venait de crever. Il voulait qu'on l'aide à réparer. Alors en échange... !

CLAUDE SARRAUTE.

## ISRAËL

# Quatre personnalités palestiniennes et deux députés israéliens cosignent un appel en faveur d'une conférence internationale

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

*« C'est la première fois que des Israéliens et des Palestiniens apposent ensemble leur signature au bas d'un document relatif à la paix. »* M. Abba Eban a fait ce commentaire, mercredi 25 mars, dans un salon de l'hôtel King-David à Jérusalem, à l'issue de la rencontre officielle entre deux députés de l'aile gauche du Parti travailliste – dont lui-même – et quatre personnalités arabes des territoires occupés (*le Monde* du 26 mars). Quatre Palestiniens seulement sur les dix annoncés ont finalement signé avec M. Eban – président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset – et Mme Ora Namir un appel à une *« négociation directe dans le cadre d'une conférence internationale entre les représentants reconnus et légitimes d'Israël, de la Jordanie et du peuple palestinien »*. Il s'agit de M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien de Jérusalem-Est *Al Fajr*, M. Elias Freij, maire de Bethléem, et MM. Basel et Saïd Kanaan, deux hommes d'affaires de Naplouse. Parmi eux, seul M. Siniora est un partisan déclaré – bien qu'ouvert au dialogue avec Israël – du courant majoritaire de l'OLP.

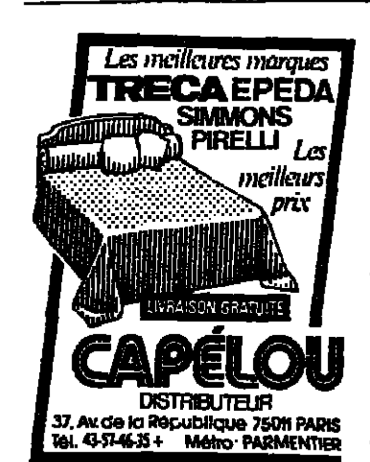
Six autres responsables proches de l'OLP – dont M. Faisal Husseini et M. Ziad Abou Ziad – ont choisi, à la dernière minute, de se dissocier de cette initiative parce que l'appel en faveur d'une conférence internationale ne mentionne pas explicitement l'organisation de M. Arafat comme seul représentant légitime du peuple palestinien, une référence difficilement acceptable par les travaillistes. Il ne fait pourtant de doute pour personne que le *« représentant légitime et reconnu »* auquel le texte se réfère désigne bien implicitement l'OLP. MM. Siniora et Saïd Kanaan l'ont d'ailleurs redit publiquement mercredi. En outre, l'appel commun cite les *« droits nationaux »* des Palestiniens. Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, devait recevoir, jeudi à son ministère, M. Hanna Siniora et M. Faëz Abou Rahmeh, les deux hommes que M. Arafat avait accepté en 1985 de voir figurer dans une éventuelle délégation jordano-palestinienne.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le numéro du « Monde » daté 26 mars 1987 a été tiré à 464 971 exemplaires










A B C D E F G







هكذا من الأصل